Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BIBLIOTHEQUE
FRANÇOISE,
OU
HISTOIRE
DE LA
LITTERATURE FRANÇOISE.
TOME QUATRIE'ME.

BIBLIOTHEQUE
FRANÇOISE,
OU
HISTOIRE
DE LA
LITTERATURE FRANÇOISE.
TOME QUATRIEME.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts ;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME QUATRIE'ME.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules. HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

PQ
100
.G68B5
#4
1744

Université
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

CINQUIE'ME PARTIE.

Des Traductions Françoiſes des anciens Poëtes Grecs & Latins.

Des Traductions des Poëtes Grecs.

CHAPITRE PREMIER.

Des Traductions de Muſée & d'Homere.

IL ne s'agit point ici d'examiner les avantages ou les inconvéniens des traductions ; ſi elles ont fait plus de tort que de bien aux lettres ; la queſtion eſt

décidée pour quiconque n'entend point les langues savantes. En pareil cas on ne peut connoître les Anciens que par les secours de ceux qui nous ont mis à portée de les entendre. Il n'y a qu'une précaution à prendre, c'est d'examiner qui sont ceux qui ont traduit avec le plus d'exactitude & de fidélité, de s'attacher à leurs traductions, & de lire en même tems les observations que les Critiques les plus judicieux ont faites sur ces traductions de même que sur les Auteurs originaux, ou sur une partie de leurs ouvrages. C'est ce que je me propose de vous faire connoître. Mais pour remplir à peu près dans toute son étenduë la qualité d'Historien de notre littérature que j'ai osé m'arroger, je dois faire quelque chose de plus; je dois vous parler de toutes les traductions Françoises qui seront venus à ma connoissance: & d'ailleurs il n'est peut être pas toujours aussi inutile qu'on pourroit le penser, de converser quelquefois avec nos vieux Traducteurs, dont quelques-uns, au langage près, valent bien plusieurs des plus modernes.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Avant que d'entrer dans ce détail, j'ai un conseil à vous donner, c'est d'accompagner la lecture des Poëtes Grecs,

les premiers qui se présentent à nous, de l'abrégé de leur vie composé avec assez de soin par le célébre M. le Fevre, de Saumur, pere de l'illustre Madame Dacier. Ce petit recueil imprimé à Saumur même en 1664. a toujours été estimé des Connoisseurs. Il ne charge pas la mémoire d'un grand nombre de faits; mais ceux que l'on y trouve suffisent ordinairement pour apprendre la qualité, la profession, le génie de ceux dont on veut lire les ouvrages, & le tems & le pays où ils ont vécu. Je connois des Savans qui le consultent avec autant d'avidité que ceux qui n'ont ni le tems, ni les talens nécessaires pour faire des recherches plus profondes.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

M. le Fevre ne dit qu'un mot d'Orphée & de Musée; & je ne vous dirai rien du premier qui étoit de Thrace, & que l'on croit avoir vécu avant la guerre de Troye. Il est très-incertain s'il est l'Auteur du poëme intitulé les *Argonautiques*, des hymnes & des autres ouvrages qui ont été donnés sous son nom. Musée n'est pas plus connu. Nous trouvons dans la premiere antiquité un Musée Philosophe & Poëte Athénien, fils ou petit-fils d'Eumolpe Second, & de Selene. Mais la plupart

Fabric. bibl. Græca, l. 1 c. 16. n. 3.

des Savans prétendent que les fragmens qui se trouvent dans beaucoup d'ouvrages, sous ce nom si célébre, sont de différens Auteurs qui tous ont porté le nom de Musée. A qui donc attribuer ces fragmens? Si nos maîtres l'ignorent, oserois-je le décider?

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Quant au Musée qui s'est exercé à chanter les amours vraies ou fabuleuses d'Héro & de Léandre, je sçai que quelques Savans le font vivre avant Homere, quoiqu'ils ne puissent rien assurer de certain ni sur sa patrie, ni sur son extraction. Mais il n'est pas difficile d'appercevoir en lisant son poëme, que presque chaque vers dément la grande antiquité dont on a bien voulu le gratifier, pour le rendre, sans doute, plus respectable. M. le Fevre croit que ce poëme est l'ouvrage d'un Grammairien d'Alexandrie qui n'a vécu que sous le bas Empire.

Bibl raison. t. 24. part. 2. art. 4.

Il étoit certainement postérieur à Nonnus, puisqu'on voit dans son ouvrage des vers presque entiers des *Dionysiaques*, & des vers qui y reviennent souvent; & que l'on y retrouve aussi bien des fleurs prises & dans les anciens, & dans les autres Ecrivains plus récens, non-seulement Grecs, mais encore La-

tins. On ſçait qu'il a imité quantité de traits qu'Ovide forgea ſous les noms des deux Amans de *Seſte* & d'*Abyde*; & je ne ſuis point étonné que le Chevalier Marsham le relegue au quatriéme ſiécle de l'Empire. Ce ſentiment eſt même le plus généralement reçu.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Canon. chronic. ſæc. 15.

Je ne contredirai point l'eſtime preſque générale que les Savans ont faite du poëme où Muſée décrit les amours d'Héro & de Léandre, eſtime prouvée par les traductions qui en ont été données dans preſque toutes les langues vivantes de l'Europe. Mais elle ne m'empêchera pas de dire que la lecture en eſt dangereuſe, à cauſe de la tendreſſe qui y regne, & que l'on y voit trop au naturel juſqu'à quels excès la paſſion de l'amour peut porter ceux qui s'y livrent. Clément Marot a traduit ce poëme en vers François; & l'on peut aſſurer, dit M. de la Nauze, de l'Académie des belles lettres, que s'il paroît avoir approché de la douceur & de la naïveté de ſon original, il eſt encore bien éloigné de ſa nobleſſe & de ſon élégance.

L'habile Académicien qui porte ce jugement de cette traduction, a examiné la vérité de l'hiſtoire qui fait l'ob-

Mém. de l'Acad. des belles l. t. r. t. 7. p. 249.

jet de ce poëme ; & il la croit non-seulement possible, mais réelle. On peut cependant y opposer, & M. Mahudel, de la même Académie, y a opposé en effet des objections contraires qui paroissent assez fortes. Je ne déciderai point entre les deux contendans pour lesquels j'ai beaucoup d'estime, & dont l'érudition est également soutenuë par le bon goût & par la politesse. Vous trouverez leurs écrits imprimés dans les Mémoires de l'Académie qu'ils honorent l'un & l'autre par leur amour pour la bonne littérature.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

[a] Ibid. p. 74. & 240.

La traduction de Clément Marot réünie à ses autres ouvrages dans les recueils qui en ont été donnés, fut imprimée deux fois séparément en 1541. à Paris in-4°. & in-12. L'édition in-4°. est en caracteres italiques : la seconde est en caracteres romains. Celle-ci contient de plus deux Epîtres d'Ovide, l'une de Léandre à Héro, l'autre de Héro à Léandre, traduites en vers François, dont on ne nomme point le Traducteur, & une Epître aux lecteurs où Marot est comparé à Virgile, quant à ses talens poëtiques. Du reste l'Auteur de cette derniere piéce fait des réflexions fort sensées contre l'extrava-

gance du Paganiſme. Sur quoi il dit entre autres :

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE.

L'eſprit de l'homme eſt ſi malicieux,
Qu'il n'eſt aucun, tant ſoit-il vicieux,
Qui veuille tel être au monde eſtimé,
Et qu'ainſi ſoit quand il ſe ſent blâmé
A pertement du vice ou plus s'adonne,
Plus s'endurcit, & à ſon vice donne
Nom de vertu pour doulce couverture ;
Tant ſe plait l'homme, & flate ſa nature.

Nous avons une ſeconde traduction du poëme des *Amours de Léandre & d'Héro*, beaucoup plus récente que celle de Marot. Elle eſt en proſe, & parut en 1681. in-12. Le nom du Traducteur ne m'eſt point connu. On dit dans l'avertiſſement, « que l'on a jugé que cette traduction Françoiſe du « poëme que l'on attribuë à Muſée ou « à Homere, ſeroit lûë avec d'autant « plus de plaiſir, qu'elle eſt fidéle. » Mais l'on ajoute enſuite, « que ſi l'on n'a pas « traduit mot pour mot, l'on a tâché « de rendre parfaitement bien le ſens, « d'éclaircir & de porter les penſées de « l'Auteur auſſi loin qu'elles pouvoient « aller, & d'accommoder aſſez au tems « cette hiſtoire écrite il y a plus de deux «

» mille ans. » Ce correctif étoit néceſſaire : car il eſt certain que cette traduction eſt fort libre, & qu'elle ſent plus la galanterie moderne que l'antiquité. Il eſt ſurtout un peu ſingulier de voir inſérer des vers de Boileau dans un ouvrage que l'on donne pour la traduction d'un poëme écrit il y a plus de deux mille ans.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Si vous avez lû les ouvrages de Scarron, vous y aurez vu une autre eſpéce de traduction du poëme de Muſée, ſous le titre d'*Ode burleſque*, adreſſée à M. Fouquet, Surintendant des Finances. On y reconnoît tout le génie de l'Auteur, génie tourné à la bouffonnerie, & ſouvent trop libre. Le fond de l'hiſtoire de Léandre & Héro y eſt conſervé ; mais le Poëte François a brodé cette hiſtoire, & n'y a rien laiſſé de ſérieux.

Oeuvr. de Scarr. to 8. édit. de Holl.

Les deux autres Traducteurs ont bien voulu ſe perſuader que la lecture du poëme de Muſée peut être utile, même quant à la morale, ou aux inductions que l'on en peut tirer contre la paſſion de l'amour. Mais le poiſon eſt prompt & ſubtil, & le remede eſt au moins bien lent & bien foible.

Il n'en eſt pas de même à certains

égards des poëmes d'Homere le plus ancien & le plus fameux de tous les Poëtes Grecs qui nous reſtent aujourd'hui. « Son autorité a toujours été ſi « grande, & l'on a toujours eu tant de « reſpect pour ſes écrits, que les anciens « croyoient avoir aſſez bien prouvé une « choſe, quand ils produiſoient le moindre paſſage de cet Auteur, pour appuyer leur opinion, ou pour réſoudre « leurs doutes... Il a eu des temples auſſi « bien que les Dieux & les héros qui « étoient adorés parmi les Grecs.... Son « ſtyle eſt plein, égal & très-pur : la clarté & la facilité y ſont partout également admirables. » Mais l'Odyſſée, le ſecond de ſes poëmes, a moins de force que l'Iliade. L'un eſt le fruit de ſa jeuneſſe, ou du moins d'un âge encore vigoureux, l'autre n'a été compoſé que dans ſa vieilleſſe. C'eſt le ſentiment de Longin.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Le Fevre, vie des Poëtes Grecs.

Nous avons encore de lui, ou du du moins ſous ſon nom, un petit poëme intitulé la *Batrachomyomachie*, c'eſt-à-dire, le combat des Rats & des Grenoüilles, pluſieurs Epigrammes, & un grand nombre d'hymnes à Apollon, à Diane, à Mercure, & à quelques autres divinités du Paganiſme. Mais la

plûpart des Savans croyent que ces petites piéces ne sont pas de lui.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Homere a eu dans l'antiquité & depuis, ses commentateurs : il a eu aussi ses Traducteurs en toutes sortes de langues ; & ceux-ci sont en grand nombre. Le premier qui ait entrepris de mettre ce Poëte en notre langue, est Jean Samxon, qui prend la qualité de *Licentié ès Loix*, & celle de Lieutenant du Bailli de Touraine au Siége de Châtillon-sur-Indre. Il n'a traduit que les vingt-quatre livres de l'Iliade en prose, mais d'une maniere presque inintelligible. Samxon y joignit ce que Dictis de Créte & Darès le Phrygien, c'est-à-dire, les Auteurs connus sous ces noms, ont écrit de la guerre de Troye & des affaires des Grecs. Son ouvrage imprimé en caracteres Gothiques, parut en 1515. selon du Verdier : l'exemplaire que j'ai vu ne porte que 1530. La Croix du Maine ne dit point en quelle année cette mauvaise traduction fut publiée ; mais la maniere dont il en parle fait assez entendre qu'elle fut donnée au commencement du seiziéme siécle, puisqu'il dit en 1584. qu'il y avoit plus de soixante ans qu'elle étoit imprimée.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Hugues Salel qui entreprit avant le milieu du même siécle de mettre aussi Homere en notre langue, ne dit rien de cette traduction; & il faut avoüer qu'elle méritoit peu qu'on en fît mention. Salel étoit de Casal dans le Quercy, Valet de Chambre du Roi François I. & en 1540. premier Abbé commendataire de l'Abbaye de saint Chéron, au Diocése de Chartres. Ce fut le Prince, son maître, que l'on sçait avoir été le protecteur des lettres & des Savans, qui lui commanda de traduire Homere en vers. François I. le dit lui-même dans les Lettres patentes contenant le privilége pour l'impression de cette traduction. Elles sont datées de Fontainebleau le 18. Janvier 1544. Mais l'ordre donné à Salel étoit plus ancien, puisque dans les mêmes lettres le Roi dit que la traduction des neuf premiers livres de l'Iliade lui avoit déja été présentée, & qu'il se plaint qu'on les avoit imprimés *avec une infinité de fautes & de changemens de diction, qui altéroient le sens des sentences, contre l'intention de l'Auteur, & la diligence du Translateur ... au préjudice de l'utilité, richesse, & décoration que notre langue recevoit de cette traduction, dont la lecture*, ajoute

TRADUCTIONS DE MUSÉE DE D'HOMERE

le Roi, *nous a été si agréable, & nous a tant délecté, que nous desirons singulierement les continuation & parachevement de l'œuvre.*

Cette impression furtive & si négligée avoit été faite à Lyon ; mais je n'ai pû découvrir en quelle année. Salel craignant qu'elle ne fit tort à sa réputation, & qu'on ne lui imputât les fautes grossieres dont il la trouvoit remplie, se hâta de faire imprimer lui-même les dix premiers livres. Cette édition parut en 1545. in-folio, à Paris. Le papier & le caractere en sont fort beaux. On voit à la tête de chaque livre une estampe en bois qui représente le sujet principal qui y est traité : mais la gravure en est fort mauvaise. Cet ouvrage commence par une longue *Epître* en vers *de Dame poësie au Roi Très-Chrétien François I. de ce nom, sur ladite traduction.* Cependant l'éloge d'Homere en est l'objet principal.

Dame poësie y est toujours montée sur le ton panégyriste. Elle n'a d'yeux que pour Homere. Elle ne trouve pas seulement en lui les qualités qui font les grands hommes ; c'est presque une divinité. Si on l'en croit, c'est dans le Poëte Grec qu'il faut chercher la

morale la plus pure, la Théologie naturelle, la philosophie la plus sublime, toutes les parties de l'Art militaire, toute l'ancienne Géographie, la Physique, l'Arithmétique, la Politique, l'Agriculture. Les Sages de la Grece, les Philosophes les plus distingués ont puisé toute leur science dans ses poëmes. Elle le décore même du don de prophétie, & ne craint pas de le comparer à Saul terrassé par Jesus-Christ, aveuglé & rempli ensuite de l'Esprit divin. C'est trop abuser assurément de la liberté que les Poëtes ont de feindre.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Dame poësie se rapproche un peu plus du vrai, lorsqu'elle convient que la traduction de Salel n'est pas absolument littérale. Mais on sent que cet aveu lui coûte un peu; elle cherche à excuser ce défaut sur la difficulté qu'elle trouve à rendre bien en notre langue toutes les beautés qui la charment dans l'original. Elle ne laisse pas de faire assez au long l'apologie des traductions en langues vulgaires ; & ce qu'elle en dit, m'a paru fort sensé. Au reste je ne suis point étonné que la traduction de Salel ait attiré à l'Auteur les plus grands éloges de la part des Poëtes ses con-

temporains; elle se lit encore aujourd'hui avec une sorte de plaisir : & ceux qui sont familiarisés avec l'original, conviennent que la copie ne manque communément ni d'exactitude, ni de fidélité. Mais on se garderoit bien de dire aujourd'hui avec François Habert, que le Traducteur a mérité que l'on gravât dans sa mémoire,

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Epît. d'Hor. trad. par Habert, édit. de 1551.

Ses vers hardis, polis & assurés,
Au poids de l'or pur & fin mesurés.

Il étoit permis à Habert, à Ronsard, à Jodelle, à Olivier de Magny, & à plusieurs autres Poëtes alors renommés, d'en faire cet éloge. Notre poësie étoit si imparfaite de leur tems que les ébauches les plus foibles passoient presque pour des chefs-d'œuvre. On ne peut loüer maintenant que les efforts que ces vieux Poëtes ont faits.

Salel mourut trop jeune pour achever sa traduction : il ne put finir que celle du onziéme livre de l'Iliade, du douziéme, & du commencement du treiziéme. L'onziéme livre fut imprimé avec les dix premiers en 1555. in-8°. à Paris, chez Abel l'Angelier. Et c'est à Olivier de Magny que l'on a obligation du douziéme livre & du commen-

cement du treiziéme. Salel les lui confia avant que de mourir, & il ne pouvoit les mettre entre les mains d'un ami qui lui fût plus attaché.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Olivier de Magny ne se contenta pas d'en faire part au public en faisant réimprimer les onze premiers livres en 1570. il vengea aussi la mémoire de son ami contre les fausses accusations de ses envieux. Ceux-ci prétendoient que Salel n'avoit fait sa traduction que sur une version Latine d'Homere. Olivier de Magny prouve le contraire par son propre témoignage. « Je puis d'autant « plus assurer ce que j'avance, écrit-il « à M. d'Avanson, Conseiller du Roi « en son Conseil privé, que lorsque Salel « traduisoit & dictoit, j'ai toujours écrit « sous lui, Il est vrai, ajoute-t'il, que « lorsqu'il présenta ses premiers livres au « Roi, il y avoit plusieurs noms pro- « pres latinisés, ayant cru qu'il les fe- « roit mieux entendre étant rendus en « Latin, qui est connu de plusieurs, « qu'en les laissant purement Grecs, « cette langue étant connuë de peu de « personnes. Mais avant que de mou- « rir, il avoit corrigé ces endroits de « sa main, & avoit rendu tous ces mots « en François sur l'avis de Ronsard. »

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Olivier de Magny prie dans cette même Epître M. d'Avanſon de faire connoître au Roi ces précieux reſtes du génie de Salel, & de lui rendre compte de la maniere dont Sa Majeſté les aura reçus.

Voyez le catalogue à la fin de ce volume.

Pour ne point vous ennuyer, je vous épargnerai ici le détail des autres éditions de la traduction de Salel. Je vous

Du Verd. en ſa bib. Franç.

ferai remarquer ſeulement que du Verdier de Vauprivas n'a point connu l'édition in-folio de 1545. & que lui &

J. A Fabric. bibl. Gr. t. 1.

le ſavant Jean Albert Fabricius ont eu tort de dire que tout ce que Salel avoit traduit d'Homere ne ſe trouve que dans une édition de 1574. Ils n'avoient pas vu celle qu'Olivier de Magny donna en 1570.

Amadys Jamyn, Secrétaire de la Chambre du Roi, l'un des meilleurs Poëtes François qui ayent vécu dans le ſeiziéme ſiécle, & l'émule de Ronſard, entreprit de continuer ce que Salel avoit commencé. Mais je ne ſçai pourquoi il négligea la traduction du douziéme livre qui avoit été finie par ſon prédéceſſeur. Peut-être ne jugea-t'il pas qu'elle fût digne de figurer avec celle des onze premiers. Quoi qu'il en ſoit, il commença au douziéme, & dès 1574.

il publia cinq livres, depuis le douziéme jusqu'au seiziéme, & les dédia au Roi Charles IX. l'année même de la mort de ce Prince. Ces cinq livres furent reçus avec beaucoup d'applaudissement. Ronsard & Jean du Bourg, Evêque de Rieux, en firent l'éloge en vers François. Germain Valens ou Vaillant de Guellis, Abbé de Pimpont, Conseiller au Parlement de Paris, homme de beaucoup d'érudition, & le célébre Jean Daurat ou Dorat, comme l'écrivent maintenant ceux de cette famille, firent parler les Muses Latines en faveur de cette traduction.

TRADUCTIONS DU MUSE'E ET D'HOMERE

Si on en croit Ronsard, l'esprit d'Homere étoit passé dans Amadys Jamyn : il l'avoit inspiré & conduit. La vérité est cependant que l'Homere François est fort au-dessous de l'Homere Grec. Mais ces éloges, quoiqu'outrés, produisirent un grand bien pour ce tems-là : ils encouragerent Jamyn qui sentoit plus que ceux qui le loüoient sans mesure, la difficulté de son entreprise. Il travailla sans relâche à la traduction des livres suivans, revit & corrigea les onze premiers publiés par Salel, & en 1580. il fit au public le présent des vingt-quatre livres de l'Iliade.

Traductions de Muse'e et d'Homere

Cent bouches s'ouvrirent alors pour recommencer les loüanges : on eût dit que la France eût enfanté quelque nouveau prodige. Chacun se fit un mérite de l'accueillir favorablement.

Abel l'Angelier réimprima cet ouvrage en 1584. & annonça cette édition comme la quatriéme ; mais il y a lieu de croire qu'il comprenoit dans ce nombre celle de 1570. à laquelle Jamyn n'avoit eu aucune part. L'édition de 1584. est dédiée au Roi Henri III. Jean Vauquelin de la Fresnaye qui acheva vers le même tems son art poëtique, fait cet éloge des deux Traducteurs :

Salel premier ainsi du grand François conduit,
Beaucoup de l'Iliade a doucement traduit,
Et Jamyn bien disant, l'a tellement refaite
Qu'à l'Auteur ne fait tort un si bon interpréte.

La traduction du premier est en vers de dix syllabes : le second a employé les vers Alexandrins. Un éloge bien fondé que l'on a donné à l'un & à l'autre, c'est que persuadés qu'ils ne pouvoient plaire sans varier leurs expressions dans les redites auxquelles ils s'exposoient en voulant suivre le *divin Homere*, ils se sont appliqués à éviter au moins les répétitions des mêmes mots

Lettre imprimée dans le Journal litt de la Haye, t. 7. part. 2. art. 18.

qui sont si fréquentes dans le Poëte Grec. On pourroit ajouter, & il ne seroit pas difficile de le prouver, qu'il y a chez eux plusieurs endroits rendus avec plus de clarté & de précision que dans la belle traduction de Madame Dacier. Je dirois même encore qu'ils sont quelquefois plus exacts, & je ne craindrois pas d'être démenti. Je suis fâché de ne pouvoir m'autoriser en cela des témoignages de MM. Huet, Baillet & Jean-Albert Fabricius. Les deux premiers n'ont point connu ces Traducteurs, & le troisiéme ne dit qu'un mot de Salel & de Jamyn.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE.

Huet, de clar. interp. Baillet, Jug. des Sav. sur les trad. J. A. Fabric. bib. Gr. t. 1. seconde édit. p. 300.

L'estime que l'on fit de l'ouvrage du dernier, nous a privés d'une autre continuation de la traduction de Salel. Elle avoit été entreprise par Antoine de Cotel, Conseiller au Parlement de Paris, qui avoit du goût pour la poësie, & une assez grande lecture des Poëtes Grecs. Il commença au quatorziéme livre de l'Iliade, & c'est aussi le seul qu'il ait donné. La traduction de Jamyn, sur laquelle il y a lieu de croire qu'il n'avoit point compté, l'arrêta. Il le dit lui-même dans un sonnet qu'il adressa à Germain Vaillant de Guellis :

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

J'étoy en train déja à pourſuivre l'ouvrage ;
Par Salel advancé un peu plus qu'à moitié,
Pour t'en faire un préſent. . . . .
Quant un meilleur ouvrier, qui gaigna l'avantage,
Me fit ſerrer quatre ans l'eſchantillon plié
De l'ouvrage qu'entier je t'avois dédié,
Et changer de deſſein. . .

De Cotel eut raiſon de ne pas enſevelir au moins dans un éternel oubli ſa traduction du quatorziéme livre : ſi elle ne fait pas grand honneur à ſes talens poëtiques, elle prouve ſon zéle pour l'antiquité, & ſa connoiſſance des langues ſavantes. Sa traduction eſt en vers de cinq pieds. Elle fut imprimée en 1578. in-4°. à Paris, à la ſuite d'un recueil de *mignardes & gaies Poëſies* du même Auteur qui ne font pas certainement l'apologie de la pureté de ſes mœurs.

Jamyn flaté du ſuccès qu'eut ſa traduction des derniers livres de l'Iliade, entreprit pareillement de traduire l'Odyſſée, dont on avoit déja quelques livres mis en notre langue par Octavien de Saint Gelais ; mais fort mal, & ſeulement ſur quelque mauvaiſe traduction Latine. Jamyn ne fit néanmoins que les trois premiers livres qu'Abel

l'Angelier publia en 1582. in-4°. & qu'il réünit aux vingt-quatre livres de l'Iliade dans l'édition de 1584. La traduction de ces trois livres eſt adreſſée à Henri III. Roi de France & de Pologne. Elle eſt accompagnée de quelques notes fort courtes & peu utiles pour l'intelligence d'Homere. On fait entendre dans le privilege du Roi qui eſt du dernier Mai 1580. que Jamyn avoit traduit tout l'Odyſſée. Si cela eſt vrai, l'ouvrage eſt perdu, ou demeure encore enſeveli dans la pouſſiere de quelque cabinet. L'édition de l'Iliade faite à Roüen en 1605. chez Jean Berthelin, n'offre rien de plus de l'Odyſſée, que ces trois premiers livres.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE.

Avant Jamyn, Jacques Peletier, du Mans, dont j'ai eu déja occaſion de vous parler pluſieurs fois, avoit commencé à traduire l'Odyſſée en vers François, par un motif qu'on ne peut trop loüer : c'étoit de faire honneur à notre langue, & d'en étendre le regne. J'aime la naïveté avec laquelle il s'exprime ſur ce ſujet dans ces vers qu'il adreſſe à un Poëte à qui il reproche de n'écrire qu'en Latin :

Oeuvr. poët. de Peletier, feuill. 82. & 83.

J'écris en langue maternelle,
Et tâche de la mettre en valeur,

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Afin de la rendre éternelle
Comme les vieux ont fait la leur :
Et soutiens que c'eſt grand malheur
Que ſon propre bien mépriſer
Pour l'autrui tant favoriſer.
Si les Grecs ſont ſi fort fameux,
Si les Latins ſont auſſi tels,
Pourquoi ne faiſons-nous comme eux,
Pour être comme eux immortels.

Une autre raiſon engageoit Peletier à mettre l'Odyſſée en François. Il connoiſſoit l'amour de François I. pour le Poëte Grec; il étoit informé du deſir que ce Prince avoit de le voir en notre langue ; & l'on ſçait que l'inclination des Rois détermine ordinairement le goût des Ecrivains qui veulent en être connus. Peut-être auſſi que Peletier fut ſollicité par le Prince à entreprendre cette traduction. Le Poëte ſemble inſinuer cette raiſon dans l'Epître dédicatoire en vers qu'il adreſſa à François I. en lui préſentant la traduction des deux premiers livres de l'Odyſſée, qui fait partie des œuvres poëtiques de l'Auteur imprimés chez Michel Vaſcoſan en 1547. & dont on a augmenté la traduction de Salel dans l'édition de 1570.

Dans la même Epître dédicatoire, Peletier fait un paralléle des deux Héros principaux de l'Iliade & de l'Odyssée, Achille & Ulysse, & y donne une courte analyse des deux poëmes. Les vers de ce Traducteur sont aisés, mais ils ont les défauts des Poëtes de son siécle, d'être remplis d'*Hiatus*, de termes bas & triviaux, & de manquer de feu. Peletier s'arrêta après la traduction des deux premiers livres, & il en donne la raison dans ces vers qu'il adresse, en finissant, à Lancelot de Carle, Evêque de Riez:

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

C'est bien raison, Carle, que je te cede,
L'œuvre que j'ai comme toi commencé,
Ta plume en tems & style me précéde;
Joint que tu es plus que moi avancé:
Tu ne devras pourtant être offensé,
Si mon labeur, tel qu'il est, je publie;
Car une langue en est plus annoblie,
Alors qu'on voit par quelques monumens
Mis en écrit, que jamais on n'oublie,
Divers esprits en mêmes argumens.

Nous n'avons point cette traduction de Lancelot de Carle, & l'on ignore jusqu'où le Prélat l'avoit poussée.

Le premier qui ait eu assez de tems

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

ou de courage pour traduire entiérement les deux poëmes d'Homere, l'Iliade & l'Odyſſée, eſt Salomon Certon, Conſeiller-Notaire & Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & Secrétaire de la Chambre de Sa Majeſté. Il paroît qu'il commença par la traduction de l'Odyſſée ; & il dit lui-même qu'il eut l'honneur de la préſenter au Roi Henri IV. le premier de Janvier de l'an 1604.

Il en eſpéroit quelque récompenſe ; il croyoit la mériter : & quel eſt le Poëte qui ne ſe flate pas d'une ſi douce eſpérance? Celle de Certon fut trompée ; & il s'en plaint avec amertume dans ces mauvais vers qu'il a eu ſoin de faire imprimer à la fin de la ſeconde édition de l'Odyſſée, dans leſquels il ſe préfére à Salel ;

Roy, le Roy votre ayeul autrefois guerdonna
D'une grand' penſion, d'une bonne Abbaye
Salel qui l'Iliade à demi retourna,
Ne fit voir à la France à demi l'Achaïe :
Vous, ſon ſang, avez-vous la muſe tant haye,
Que vous ne penſiez à la récompenſer ?
L'Odyſſée confuſe en demeure eſbahïe,
Entiere s'en étonne, & ne ſçait que penſer.

J'ai de la peine à croire que l'Auteur

ait

ait eu la hardieſſe de préſenter au Prince des vers ſi peu reſpectueux. Quoi qu'il en ſoit, il continua de traduire le reſte des œuvres d'Homere, l'Iliade, la Batrachomyomachie, les Epigrammes & les Hymnes qui ont été donnés ſous le nom de ce Poëte. Il revit auſſi la traduction de l'Odyſſée, & publia le tout en 1615. à Paris en deux volumes in-8°.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Cette traduction eſt en vers Alexandrins. Si on l'eſtime dans la littérature pour ſa fidélité, ſelon le témoignage d'un Savant qui fait lui-même honneur à la République des lettres, on ne peut diſconvenir qu'elle ne ſoit fort déſagréable pour le ſtyle. La verſification eſt communément fort platte, les bâillemens y ſont très-fréquens, les éliſions preſque toujours négligées. On rencontre ſouvent des expreſſions baſſes qu'on auroit peine à ſouffrir dans une méchante proſe. J'ai trouvé cependant pluſieurs endroits aſſez bien verſifiés, & quelques deſcriptions où l'on ſent que l'Auteur pouvoit s'animer quand il le vouloit.

Differt. de M. l'Abbé Terraſſ. ſur Hom. t. 1. p. 117.

Le ſieur du Souhait, quoique plus moderne, a beaucoup moins réüſſi dans ſa traduction de l'Iliade en proſe qu'il

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

donna en 1614. in-8°. C'étoit un mauvais Ecrivain, & un Poëte du dernier ordre, comme le fait entendre M. Despreaux au chant quatriéme de son art poëtique. Cependant on réimprima cette déteſtable traduction en 1627. On étoit moins difficile alors qu'on ne l'a été depuis que le goût s'eſt épuré. M. Fabricius page 300. de sa Bibliothéque Grecque, cite même une troiſiéme édition en 1640. Je ne la connois point.

Certon a raſſemblé dans sa préface ſur l'Iliade tout ce qu'il avoit lû dans différens Auteurs, ſur la patrie, la famille & les actions d'Homere; & il a pris la peine de traduire en vers François les Epigrammes qui concernent le Poëte Grec que l'on trouve dans l'anthologie: & en proſe ce que l'Ecrivain connu ſous le nom de Dictys de Crete, dit d'Ulyſſe, dans ſon ſixiéme livre de la guerre de Troye. Du Souhait, à ſon exemple, a voulu donner les mêmes ornemens à ſa traduction: outre la vie d'Homere traduite du Grec d'Hérodote qu'il a aſſez mal entendu, il a enflé ſa traduction d'une longue & ennuyeuſe hiſtoire du *Raviſſement d'Helene*, tirée de Dictys de Crete, de Da-

rés le Phrygien, & de deux autres Ecrivains très-fabuleux, sources fort mauvaises, & qui prouvent le peu de discernement de l'Auteur. C'est encore là néanmoins, & dans Quintus le Calabrois, qu'il a puisé la suite de l'Iliade dont il a composé six livres aussi fatiguans à lire, & aussi peu utiles que son histoire du ravissement d'Hélene. L'Iliade étant d'ailleurs un poëme achevé, selon tous ceux qui nous ont donné des regles de l'art poëtique, à quoi bon cette suite prétenduë ?

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

On peut croire que du Souhait qui comptoit que sa traduction de l'Iliade feroit passer son nom avec honneur jusqu'à la postérité la plus reculée, se seroit aussi engagé à traduire l'Odyssée, s'il n'eût pas été prévenu quelques années auparavant par Claude Boitet, Avocat au Parlement de Paris, qui avoit publié en effet en 1619. ce second poëme d'Homere en prose Françoise. Cette traduction est presque inconnuë aujourd'hui, mais elle n'est pas sans mérite. L'Auteur écrivoit moins mal que le sieur du Souhait, & il paroît qu'il avoit plus d'intelligence de la langue Grecque. On y lit encore avec une sorte de satisfaction l'*histoire de la prise*

de Troye, & de tout ce qui se passa à la guerre des Grecs, qu'il a mise à la fin de sa traduction.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

M. de la Valterie, en donnant une nouvelle traduction d'Homere en prose, a négligé toutes ces petites piéces ramassées par Certon & du Souhait, parce qu'au fond elles n'apprennent rien de sûr touchant le Poëte Grec. » Je » laisse, dit-il, à ceux qui sont plus curieux que moi, à regretter la perte de » quatre mille volumes de Didyme » dont la plûpart traitoient de la naissance d'Homere... de quelque pays » qu'il soit, son Iliade & son Odyssée » seront-elles moins dignes d'admiration? » Il ajoute que s'il avoit eu à s'arrêter à ces questions de critique, il auroit mieux aimé désabuser ceux qui croyent que les poëmes d'Homere n'étoient que des piéces détachées, & qu'il ne les a pas arrangés lui-même dans cet ordre qui fait une de leurs plus grandes beautés. Il venge en peu de mots Homere contre cette accusation; & les partisans du Poëte Grec doivent lui en savoir quelque gré.

Quant à sa traduction, il convient, & il a raison, que c'est plus une imitation des deux poëmes d'Homere, qu'u-

ne traduction. « Pour prévenir, dit-il, le dégoût que la délicateſſe du tems auroit peut-être donné de mon travail, j'ai rapproché les mœurs des anciens, autant qu'il m'a été permis. Je n'ai oſé faire paroître Achille, Patrocle, Ulyſſe & Ajax dans la cuiſine, & dire toutes les choſes que le Poëte ne fait point difficulté de repréſenter. Je me ſuis ſervi de termes généraux dont notre langue s'accommode mieux que de tout ce détail, particuliérement à l'égard de certaines choſes qui nous paroiſſent aujourd'hui trop baſſes, & qui donneroient une idée contraire à celles de l'Auteur, qui ne les conſidéroit point comme oppoſées à la raiſon & à la nature. » Je ne ſçai ſi ces raiſons ont excuſé M. de la Valterie aux yeux des partiſans zélés d'Homere qui admirent tout dans ce Poëte, qui le trouvent divin en tout, & qui ſemblent regarder comme criminel au premier chef quiconque a la hardieſſe de lui ſubſtituer ſes propres idées. Au reſte ſi M. de la Valterie n'a voulu nous donner qu'en partie le Poëte Grec, il proteſte qu'il nous en a donné la partie principale; il prend à témoin ceux qui enten-

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

dent la langue Grecque, qu'à l'exception des égards qu'il a eus pour nos manieres, il a copié exactement son original; qu'il en a conservé avec quelque sorte de religion tous les traits; qu'il les a exprimés avec une parfaite fidélité, & que pour l'interpréter, il a bien moins consulté ceux qui l'avoient traduit ou commenté avant lui, que le Poëte lui-même.

Dans la préface de sa traduction de l'Odyssée, ouvrage qui est dans le même goût que la traduction de l'Iliade, M. de la Valterie fait en peu de mots ce paralléle des deux poëmes. » S'il y » a, dit-il, plus de feu dans l'Iliade, il » y a plus de dessein dans l'Odyssée. » Homere a proportionné son style à » ses sujets. Il est dans l'Iliade ce qu'y » est Achille, grand, noble, plein d'ar- » deur: & il est dans l'Odyssée comme » Ulysse, sage, judicieux, éloquent, » modéré, d'une conduite admirable. » Il ajoute: j'admire plus l'Iliade, je suis charmé de l'Odyssée.

Cette traduction de M. de la Valterie parut en 1681. à Paris en quatre volumes in-12. Le Traducteur n'est nommé que dans le privilége du Roi qui est du 2. Janvier de la même an-

née. Je ne sçai pourquoi l'on supprima son nom dans la seconde édition qui fut faite en 1699. & qu'on ne le désigna que par la seule lettre D. Cette seconde édition a quelque chose de plus pur & de plus exact pour le style, mais elle est de beaucoup inférieure à la premiere du côté de l'impression.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

La suppression que l'on y fit du nom de l'Auteur, engagea M. Bernard dans une mépriſe, lorſqu'il en parla dans ſes nouvelles de la république des lettres. Il crut que ce D. vouloit marquer M. Dacier, & il lui attribua cette traduction : mais averti de cette faute, il la corrigea, & en commit une nouvelle, en nommant l'Auteur *M. de la Valleríe*, en quoi il a été ſuivi par Jean-Albert Fabricius dans ſa Biblothéque Grecque, quoique celui-ci ait connu l'édition de 1681. puiſqu'il la cite dans ſon ouvrage. M. de la Valterie avoit été Jéſuite durant quelques années : mais je n'ai pû rien en découvrir de plus.

Tom. 18. p. 346. Ibid. p. 479.

Cet Ecrivain eſt le premier Traducteur de tous les ouvrages d'Homere en proſe Françoiſe : Samxon & du Souhait n'avoient traduit que l'Iliade ; Boitet n'avoit donné que l'Odyſſée ; Salel, Ja-

TRADUCTIONS DE MUSÆE ET D'HOMERE

myn, Peletier & Certon étoient dans l'opinion que l'on ne pouvoit bien rendre ce Poëte qu'en vers, & on leur a ſçu gré de l'avoir tenté. M. l'Abbé Regnier Deſmarais, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, étoit du même avis. Il croyoit qu'on ne pouvoit juger du mérite d'un ouvrage de poëſie, ſur une traduction en proſe, quelque excellente qu'elle fût. Il en apporte pluſieurs raiſons dans ſa diſſertation ſur quelques endroits d'Homere, dont j'aurai lieu de vous parler ailleurs, & il a ſuivi dans la pratique les principes qu'il y poſe.

Irrité de la traduction que M. Perrault avoit donnée dans ſes *Paralléles des anciens & des modernes*, de pluſieurs endroits du premier livre de l'Iliade, pour rendre ce poëme & ſon Auteur ridicules, il entreprit de venger l'un & l'autre, en expoſant aux yeux des lecteurs judicieux, & non prévenus, ce même livre de l'Iliade en vers François. Cette traduction ſortit en 1700. in-8°. de l'Imprimerie Royale. J'approuve l'intention de l'Auteur : la vengeance d'Homere étoit digne d'un Savant qui s'étoit familiariſé avec les anciens Auteurs Grecs. Mais le ſuccès y a mal

répondu. Homere dans cette traduction paroit un Poëte un peu languiſſant, & quelquefois un raconteur ennuyeux : & ſi elle étoit plus littérale, on y ſeroit encore plus choqué des injures qu'Achille dit à Agamemnon. Mais l'Abbé Regnier n'y donne point Homere au naturel. Il tâche de lui prêter la politeſſe & la délicateſſe de notre ſiécle. Pourquoi lui a-t'il refuſé en même-tems la nobleſſe & le ſublime dont notre poëſie eſt ſi ſuſceptible ?

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

C'étoit en quelque ſorte donner gain de cauſe à Madame Dacier qui prétendoit que ni Homere, ni les autres Poëtes dont les ouvrages ſont de quelque étenduë, ne pouvoient être ni fidélement, ni agréablement traduits en vers. Auſſi ne ſe laiſſa t'elle pas perſuader aux raiſons de M. Regnier en faveur des traductions des Poëtes en vers, ni ébranler par le mépris avec lequel il parla des traductions en proſe. Elle oppoſa même en faveur de celles-ci des raiſons, plauſibles au moins, & fort ingénieuſes, dans la préface de ſa traduction de l'Iliade qui parut pour la premiere fois en 1711. & qui fut ſuivie en 1716. de la traduction de l'Odyſſée.

TRADUCTIONS DE MUSÉE ET D'HOMERE

Je crois que tout le monde s'accorde à loüer l'élégance, & presque en tout la fidélité de l'une & de l'autre. C'est surement la meilleure traduction d'Homere que l'on ait en notre langue, la seule qu'on lit aujourd'hui, celle au moins qui plaît & qui fait le mieux connoître le Poëte Grec avec toutes ses grandes qualités, comme avec ses défauts, quoique ceux-ci y soient quelquefois déguisés ou adoucis, autant que l'exactitude d'une traduction qui n'a rien de servile, a pû le permettre, & que le génie de notre langue semble l'avoir exigé. Quand Madame Dacier ne se seroit jamais appliquée qu'à étudier les beautés de sa propre langue, tout cet ouvrage ne pourroit guéres être mieux exprimé : mais lorsqu'on lit les deux préfaces dont elle a enrichi sa traduction, & les remarques qui l'accompagnent, on ne peut qu'admirer l'étenduë & la variété de son érudition.

Journ. litt de la Haye, t. 10 part. 2. p. 65.

M. l'Abbé Terrasson qui n'étoit nullement favorable à l'Auteur, convient lui-même, en parlant de la traduction de l'Iliade, qu'*elle est très-exacte pour le fond des pensées.* Mais si on l'en croit, *à l'égard de la composition & du style, elle est la plus différente de l'original, &*

la plus trompeuſe qui ait jamais été. Il tâche de le prouver dans ſa diſſertation ſur l'Iliade, & principalement dans le chapitre ſixiéme de la quatriéme partie, où il examine en particulier la compoſition ou le ſtyle d'Homere.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Pour faire croire que Madame Dacier étoit perſuadée elle-même que le Poëte Grec avoit beſoin de toutes les graces du ſtyle, & des tours les plus heureux que notre langue peut fournir, afin d'en rendre la lecture ſupportable, & de mieux déguiſer les défauts de l'original, il prétend que cette Dame en avoit d'abord fait une traduction *ſimple & nuë*; mais que la publication du Télémaque, & la grande réputation que ce poëme s'acquit dès ſa naiſſance, *la mit en crainte pour ſon Homere, & l'engagea à refondre ſa traduction pour mettre l'Iliade dans le ſtyle de Télemaque.* Malheureuſement pour cette anecdote, elle n'a rien de vrai: Madame Dacier proteſta contre à la fin de ſa préface ſur l'Odyſſée, & elle doit en être cruë ſur un fait dont perſonne ne pouvoit être mieux informé qu'elle. La fauſſeté de cette anecdote n'empêcheroit pas cependant que Madame Dacier n'eût pû beaucoup prêter à Homere dans ſa tra-

Diſſert. ſur l'Il. d'Hom. t. 1. p. 585. 586.

TRADUCTIONS DE MUSEE ET D'HOMERE

duction. Mais pour decider ſi M. l'Abbé Terraſſon a eu raiſon de l'en accuſer, il faudroit comparer le texte original avec la traduction, & par conſéquent être verſé dans la langue Grecque que vous ignorez.

Après tout, quand Madame Dacier auroit un peu embelli Homere, ſeroit-ce un ſi grand mal? Puiſque de l'aveu même du ſavant Académicien, elle a conſervé avec exactitude le fond des penſées, c'eſt donc Homere, au moins dans l'eſſentiel, qu'elle nous a donné. Un air moins Grec en le rapprochant davantage de nos manieres, ne pouvoit ſervir qu'à lui procurer un accueil plus favorable : & ſi le Poëte s'en trouve mieux, nous y gagnons auſſi ; nous le liſons ; & il n'eſt plus réſervé aux ſeuls Savans.

M. de la Motte, en l'habillant de façon qu'il eſt beaucoup moins reconnoiſſable, a commis un attentat bien différent. Je ne veux pas dire que l'Iliade de cet élégant & ingénieux Ecrivain ne ſoit pas un beau poëme ; mais ce n'eſt pas celui d'Homere ; ce n'en eſt qu'une imitation abrégée. Que l'on prétende, tant que l'on voudra, que l'Auteur égale ſouvent celui qu'il a vou-

lu peindre en petit d'après la traduction seule de Madame Dacier, puisqu'il n'entendoit point la langue Grecque; que l'on soutienne que quelquefois même il paroît au-dessus de son original, il faut aussi convenir que plus souvent il est au-dessous; & que l'on n'a pas eu moins de raison de lui reprocher qu'il a trop retranché, trop pressé les événemens.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE.

C'est ainsi, ce me semble, qu'en jugent les gens sages qui ne se préviennent point, qui ne prennent aucun parti dans la dispute pour & contre Homere, qui a longtems occupé nos Savans, & amusé le public. Ils lisent avec plaisir la belle traduction de Madame Dacier, comme nous rendant Homere à peu près tel qu'il est lui-même; mais ils ne lisent pas avec moins de plaisir l'Iliade de M. de la Motte comme un ouvrage où l'on trouve ordinairement une grande justesse d'esprit, une hardiesse reglée, des pensées nobles, des tours heureux, & un assez grand choix dans les expressions. Les premiers croyent converser avec Homere lui même, & pensent plus au Poëte qu'à celle qui les met à portée de l'entendre. Les autres sont plus occupés de M. de

la Motte qui leur parle, & ſont tentés de croire qu'Homere ne vivoit pas dans ces tems reculés où on le place.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

M. de la Motte crut d'abord ne devoir hazarder que le premier livre de ſon Iliade. Dans l'hiſtoire qu'il a faite lui-même de ſon ouvrage, dans la troiſiéme partie de ſes réflexions ſur la critique, il aſſure qu'il n'avoit pas eu alors d'autre deſſein que d'eſſayer, ſi en prenant plus de liberté dans ſa traduction que l'Abbé Regnier n'en avoit pris, on ne pouvoit pas rendre Homere avec plus de nobleſſe & de grace. Il montra, dit-il, cet eſſai à M. Deſpreaux, & il ſe vante d'avoir été applaudi de ce célébre Critique. Il donne de la converſation qu'il eut avec lui en cette occaſion, un détail très-flateur pour lui-même, ce qui ne doit pas empêcher de croire que le récit qu'il fait ne ſoit vrai.

Cet eſſai parut donc en 1701. avec une préface que M. de la Motte appelle *honorable pour Homere*, & qui l'eſt en effet, ſi on la compare au diſcours qu'il donna depuis. Il ajoute que cette traduction du premier livre de l'Iliade, fut bien reçuë, que de célébres Profeſſeurs de Rhétorique & d'Humanités, la lurent dans leurs claſſes, & qu'ils

l'approuverent également, & comme traduction, & comme poëſie.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Cependant ſi on doit toujours l'en croire, *content d'avoir lutté heureuſement contre l'Abbé Regnier*, il ne penſoit plus à continuer cet ouvrage, lorſque devenu membre de l'Académie Françoiſe, *Homere lui revint dans l'eſprit*; il tenta le ſecond livre, il fit enſuite le troiſiéme & le quatriéme, dans leſquels, comme dans le premier, il ne fit, dit-il, que de légers changemens, & ſuivit Homere de ſi près, ſans marcher ſervilement ſur ſes pas, que malgré bien des libertés, il ne paroiſſoit encore que Traducteur. Il s'en repentit, & ſe donna une ample carriere dans les livres ſuivans.

L'on ne s'en apperçut que trop lorſqu'il donna ſon ouvrage complet en 1714. Et ce fut en vain qu'un de ſes partiſans fit alors de grands efforts pour couvrir ſes défauts dans une lettre ingénieuſe écrite ſous le nom d'une Dame, où feignant de blâmer le deſſein & l'ouvrage de M. de la Motte, il fait valoir en effet les plus beaux endroits du premier livre de ſon Iliade, par le tour ironique qu'il ſçait donner, ſoit à ſa cenſure, ſoit aux prétendus éloges qu'il

TRADUCTIONS DE MUSE'E DE D'HOMERE

accorde à la traduction de Salel & à celle de M. l'Abbé Regnier Desmarais.

Si le commun des lecteurs jugea donc qu'Homere ne paroissoit qu'à demi dans l'imitation de M. de la Motte, on convenoit que ce que le Poëte montre de lui, y paroît au moins pour l'ordinaire avec grace & avec noblesse. D'autres Ecrivains l'ont fait disparoître entiérement en le rabaissant jusqu'au bouffon le plus bas & le plus trivial. Non, Homere, le divin Homere, le Prince des Poëtes Grecs, n'a pas été exemt de la fureur du burlesque qui a ravagé trop longtems l'empire des lettres en France. Ses mains profanes n'ont point épargné un Poëte à qui presque toute l'antiquité a cru devoir accorder les plus grands éloges.

Henri de Picou, dont le nom est fort peu connu dans la littérature, s'imagina qu'il se feroit honneur en travestissant l'Odyssée, & qu'il amuseroit dignement un grand Prince en lui mettant entre les mains les avantures d'Ulysse en vers burlesques. Il en parle au moins comme un homme persuadé de l'un & de l'autre dans les deux Epitres qu'il adressa à M. le Prince de Conti,

& qui n'ont rien de remarquable que les fades plaisanteries dont elles sont pleines. Heureusement qu'il n'alla pas au-delà des deux premiers livres de l'Odyssée, auxquels il joignit dans le même goût une épître de Penelope à Ulysse, tirée d'Ovide. Ce mauvais ouvrage parut en 1650. in-4°. & afin que le ridicule fût complet, François Chauveau y ajouta quelques gravures qui répondent dans ce qu'elles représentent, à l'extravangance du livre & de son Auteur.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Un anonyme imita Picou en 1657. en donnant le premier livre de l'Iliade en vers burlesques. C'est un petit volume in-12. imprimé à Paris. Les vers sont d'un style fort aisé ; mais il est facile d'en faire de tels, & je ne vois pas qu'il y ait de la gloire à y réüssir.

Si M. Carlet de Marivaux qui a donné en 1716. dans le même genre, non l'Iliade d'Homere, mais celle de M. de la Motte, n'avoit pas fait d'ouvrages plus estimables, j'ai de la peine à me persuader que son nom fût parvenu jusqu'aujourd'hui avec honneur. Je ne le crois pas lui-même assez amoureux de cette production échappée à quelques momens de loisir, pour fonder sur elle

une partie de cette gloire que tant d'autres écrits lui ont acquise.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Qu'il soit, tant qu'il voudra, créateur d'un nouveau burlesque ; qu'il ait atteint ce qu'il s'étoit proposé, une espece de plaisant qui tienne de toutes les especes de comique ensemble ; qu'il y ait ajouté tout ce que son imagination vive & féconde a pû lui fournir pour divertir, comme il le dit, par une combinaison de pensées comiques & facétieuses, qui sans le secours des termes, eût un fond plaisant, & fit une image réjoüissante, il me paroîtra toujours vrai que son livre n'instruit point en divertissant, & qu'on se lasse aisément de ces plaisanteries trop longtems continuées.

Le même ton de plaisanterie regne jusques dans sa préface : car je ne crois pas que ce soit sérieusement qu'il y dise tant de mal d'Homere qu'il convient n'avoir point lû. Je ne blâme point assurément les réflexions judicieuses qu'il y séme, & qui sont écrites d'un style aussi léger qu'agréable, mais je crains fort qu'elles ne soient trouvées déplacées par ceux qui connoissent mieux que l'Auteur, le goût & le génie de l'antiquité.

Je ne dis rien de l'idée singuliere de tourner en plaisanterie & de changer en farce comique un poëme aussi grave & aussi sérieux que celui de l'Iliade. Chacun a son goût, & le mien ne doit point être la regle de celui des autres. Peut-être même me répondroit-on avec le savant Heinsius, qu'Homere a donné l'exemple de ce travestissement, s'il est vrai que la *Batrachomyomachie*, ou le combat des Rats & des Grenoüilles ne soit qu'une parodie tirée de l'Iliade & de l'Odyssée. Mais je ne crois pas que ce sentiment de Heinsius soit bien fondé.

Il me semble que l'Auteur de ce petit poëme que l'on donne communément à Homere, & que d'autres attribuent à Pigrès d'Halicarnasse, frere de la fameuse Artemise, ne l'a composé que pour instruire ses lecteurs en badinant. Je dis pour instruire : & c'est l'opinion de feu M. Boivin, de l'Académie Françoise, qui croit qu'on peut en tirer beaucoup de moralités utiles. Selon lui, il paroît que l'Auteur, quel qu'il soit, a voulu se mocquer de la vanité humaine par les sentimens nobles & relevés qu'il donne à de vils animaux, & par le grand désordre que cause la mort

d'un misérable petit rat. Peut-être Homere a-t'il aussi voulu tourner en ridicule cette licence poëtique qu'il s'est lui-même donnée ailleurs, de faire entrer les Dieux dans les passions des hommes. Risquerois-je d'ajouter que peut-être aussi l'Auteur n'a eu aucune de ces vuës, & qu'au moins son intention ne paroît pas trop bien marquée, surtout à quiconque n'est pas possédé du génie commentateur ?

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

Ce petit poëme n'en est ni moins utile, ni moins agréable. Il est à la portée du premier âge, & propre à lui faire goûter l'étude de la langue Grecque. M. le Fevre, de Saumur, conseilloit cette maniere d'égayer le travail des enfans, & il l'avoit pratiquée avec succès. M. l'Abbé Fleury, si connu par son Histoire Ecclésiastique, jugeant de même de l'utilité de la Batrachomyomachie, ne dédaigna pas d'en faire en prose une traduction littérale pour M. le Duc d'Anjou, depuis Roi d'Espagne, & il eût été à desirer qu'il en eût permis l'impression. La traduction en vers François par Salomon Certon, dont je vous ai parlé ci-devant, ne peut être mise entre les mains de ceux que l'on veut instruire, soit de

l'élégance de l'original, soit de la délicateſſe & de la politeſſe de notre langue. J'en dis autant de celle qu'Antoine Macault, Secrétaire & Valet de Chambre ordinaire du Roi, *élû ſur le fait de ſes Aydes & Tailles*, fit imprimer *en rime Françoiſe* à Paris, chez Wechel, en 1540. in-4°. Celle de Guillaume Royhier compoſée en vers François, & imprimée à Lyon en 1554. par Jean Temporal, n'a guéres plus de lecteurs aujourd'hui, & eſt preſque oubliée depuis longtems. Le Traducteur étoit Docteur en Droit Civil & Canon, Conſeiller du Roi, & Avocat au Parlement de Bourgogne dès 1555. Il fut pluſieurs fois Maire de Dijon, & mourut en 1603. dans un âge avancé, puiſqu'il étoit né à Dijon en 1529.

TRADUCTIONS DE MUSÉE ET D'HOMÉRE

Ces mauvaiſes traductions de la *Batrachomyomachie* engagerent feu M. Boivin, de l'Académie Françoiſe, & l'un des Gardes de la Bibliothéque du Roi, à en donner une nouvelle traduction en vers François. Il la fit pour M. l'Abbé de Louvois, alors enfant; & peu après on l'imprima ſur une copie aſſez imparfaite, dans la premiere partie du *nouveau choix de piéces de poëſies* imprimé en 1715. en deux volumes in-12.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

M. Boivin la revit dans la suite avec exactitude, la rendit plus parfaite, & la publia lui même en 1717. in-8°. C'est sur cette édition qu'elle a été réimprimée en 1738. à Anvers (c'est-à-dire à Roüen) dans un recueil de *Fables choisies de M. de la Fontaine traduites en vers Latins, & autres piéces de poësie Latines & Françoises.* Un enfant adressa cette traduction à un enfant, un fils de l'Auteur alors au berceau, à M. d'Agueſseau de Plimon, qui n'avoit que quatre ans, & qui est mort en 1742. étant alors l'un des Avocats généraux du Parlement de Paris.

L'Epître dédicatoire est ingénieuse; sans trop sortir du caractere de celui que M. Boivin y fait parler, & qu'il perdit dans un âge fort jeune. Je ne sçai pourquoi il n'y mit point la préface qu'il avoit destinée pour être à la tête de ce petit ouvrage, & qui n'étoit pas, ce semble, indigne d'y paroître. On la trouve dans les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier de l'année 1718.

J'en ai extrait ailleurs le sentiment de l'Auteur sur la poësie burlesque, & ses différentes especes. M. Boivin n'y décide point si l'on doit donner la Batrachomyomachie à Homere; mais

par la maniere dont il s'exprime, on ſent qu'il étoit porté à lui attribuer cette piéce. Il avouë qu'il y a des vers foibles dans ce poëme, pluſieurs d'inutiles, & même quelques puérilités, mais le tout en petit nombre, & comme de légers défauts que les beautés qui y regnent rendent preſque imperceptibles. Il eſt même tenté de croire que ces vers foibles, ces vers inutiles auront été ajoutés par une main étrangere, ſuppoſé qu'Homere ſoit l'Auteur de ce poëme. On n'aime point à avoüer que ſes amis ont des défauts; & qui ignore juſqu'où M. Boivin portoit ſon affection pour *le divin Homere*!

Le même ſujet ſi bien manié dans la Batrachomyomachie, avoit déja été, non traduit, mais imité par l'Auteur anonyme de la *Guerre comique*, petit ouvrage dédié à Madame de Lyonne, & imprimé à Paris en 1668. in-12. Cette imitation, ou cette paraphraſe un peu diffuſe & languiſſante, eſt en vers burleſques de huit ſyllabes, & diviſée en trois chants. On y décrit les combats imaginaires des Grenoüilles contre les Rats, auſquels l'Auteur a jugé à propos d'aſſocier les Souris.

Ces différentes traductions d'Home-

re, celles même de Madame Dacier & de M. de la Motte, si l'on doit compter cette derniere au nombre des traductions, ne pouvant vous faire connoître qu'en partie le Poëte Grec, son génie, son caractere, son goût, ses beautés & ses défauts, il est nécessaire, si vous voulez approfondir cette matiere, de recourir encore aux Critiques & aux Apologistes de ce Poëte, à ceux qui en ont expliqué ou commenté quelque endroit. Ces Auteurs sont en grand nombre; j'ai tâché de les découvrir, mais je ne puis me flatter de les connoître tous. Je vais vous parler de ceux qui sont venus à ma connoissance. C'est vous annoncer que je ne dois pas encore finir si-tôt sur cet article: je l'abrégerai néanmoins autant que je le pourrai, & que la notice que vous exigez de moi de tant d'écrits, le demandera.

TRADUCTIONS DE MUSE'E ET D'HOMERE

CHAPITRE II.

Des Ecrits pour & contre Homere.

APRÉS les idées que tant d'Ecrivains ont données d'Homere, suivant leur goût, leurs préventions ou leurs

leurs intérêts particuliers, on peut peindre ce Poëte de deux manieres si différentes qu'on ne le prendroit pas pour le même homme. Si nous en croyons les uns, c'est un homme divin qui par la force de son génie inventa l'art, & le perfectionna. On ne trouve personne avant lui qui ait pû l'imiter, il n'y en a eu aucun après lui qui ait pû le suivre. Point d'art poëtique, point de poësie, pas même de science, si Homere n'eût écrit. La nature l'avoit doüé de l'esprit universel : profond Théologien, ses fables les plus absurdes sont des mystéres respectables : Chrysippe & Socrate n'étoient auprès de lui que des Philosophes stériles ; c'est lui seul qui a formé les Législateurs, les Savans, les Héros.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

A suivre d'autres mémoires, Homere n'étoit un homme rare que par l'extravagance & le mauvais goût : personne n'a eu des Dieux une idée plus bizarre : grossier dans ses fictions, non moins grossier, mais plus dangereux dans sa morale, on peut compter ses défauts par les qualités que la bonne poësie exige. A quoi s'en tenir ? Il y a toute apparence qu'aucun de ces deux portraits ne ressemble. Ceux qui crai-

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

gnent tout excès, ceux qu'aucun engagement n'oblige à prendre parti, conviennent qu'Homere étoit un grand homme, dont les ouvrages sont pleins de beautés, où l'on sent un vrai sublime, mais un homme, dont par conséquent les ouvrages ne sont nullement exemts de défauts.

On a donc presque toujours excédé dans les éloges que l'on a accordés à Homere, comme dans le blâme dont on l'a chargé : le détail dans lequel je vais entrer avec vous, en sera la preuve. Dans le tems que ce Poëte jouïssoit de la plus grande réputation, & que ses écrits avoient des admirateurs du premier ordre, on a vu un Zoïle différent du célébre Rhéteur de même nom qui étoit contemporain de Platon, mettre sa gloire à faire une injuste & téméraire censure de l'Iliade & de l'Odyssée. Son but n'avoit pas été de chercher dans ces deux poëmes de véritables défauts, & de les faire observer pour l'instruction de ceux qui n'eussent pas été capables de les appercevoir d'eux-mêmes ; un pareil dessein ne lui eût attiré que des éloges.

Hardion, différt. sur le Zoïle d'Homere, dans les Mém. de l'Acad. des belles lettres, t. 8.

Plusieurs Savans avoient publié avant lui des observations critiques sur Ho-

mere, sans qu'on se fût avisé de leur en faire un crime ; mais Zoïle vouloit, à quelque prix que ce fût, le dégrader du rang sublime où toute la Grece l'avoit placé, & le mettre au niveau des plus vils Poëtes. Il s'étoit donné le titre superbe de fleau d'Homere ; & s'il faut prendre à la lettre ce qu'en a écrit Galien, sa folie alloit jusqu'à sévir contre ses statuës, & à les battre à coups de foüet. Qu'y gagna-t'il, demande M. Hardion dont je viens d'emprunter les paroles, & dont il faut lire la solide *Dissertation sur les deux Zoïles censeurs d'Homere* ? Les gens sensés se contenterent de le mépriser ; mais les partisans zélés des écrits du Poëte dont le nombre étoit infini, ne le traiterent pas avec tant de modération. Ils lâcherent contre lui des volumes d'injures : on le surnomma le chien de la Rhétorique : on compara sa folie à celle de Salmonée qui avoit voulu s'égaler à Jupiter : on le traita de vil esclave, de calomniateur, de sacrilége : il devint dans toute la Grece l'objet de la haine & de la risée publique : & tous conviennent, dit Vitruve, qu'il fut puni comme parricide. Mais n'ajoutons point avec cet ancien Auteur, *qu'il méritoit*

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

de mourir misérablement. Le déchaînement de toute la Grece contre lui sembloit une punition assez proportionnée à son crime.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Avant ce Zoïle dont on a donné le nom à ces misérables Critiques qui ne lisent les meilleurs ouvrages que pour y trouver des défauts, & qui voudroient qu'on ne les vît après eux que du côté qui peut être répréhensible, beaucoup de gens comptoient déja le célébre Platon au nombre des censeurs d'Homere. Mais cette opinion n'étoit pas générale, & Platon lui-même donne lieu de douter quels étoient ses véritables sentimens au sujet du Poëte Grec. En effet, comme le remarque M. l'Abbé Massieu dans une dissertation sur ce sujet, si nous l'en croyons dans quelques-uns de ses traités, Homere est le plus excellent & le plus divin de tous les Poëtes; c'est le chef de tous les Savans & de tous les Sages; ses ouvrages renferment toute la Philosophie humaine & divine. Si nous ajoutons foi à Platon dans d'autres endroits, ce même Homere est le plus dangereux de tous les Ecrivains; il n'est propre qu'à gâter l'esprit & le cœur; c'est un corrupteur public dont on doit proscrire

Parall d'Homere & de Platon, par l'Abbé Massieu, dans les Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 2.

les ouvrages, & qu'il faut chasser de tout Etat bien policé. Comment sauver de contradiction des jugemens si opposés?

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Rien de plus aisé, continuë M. l'Abbé Massieu, si nous en croyons les savans hommes qui ont le plus étudié Platon. Il ne faut qu'expliquer les endroits où ce Philosophe loue Homere par les endroits où il le blâme. Il plaisante dans les premiers, & parle sérieusement dans les seconds. Les éloges dont il le comble quelquefois, ne sont que des railleries cachées; aussi les met-il dans la bouche de Socrate naturellement grand moqueur, & qui dit souvent tout le contraire de ce qu'il semble dire.

C'est ainsi qu'a jugé des sentimens de Platon le sieur Guillaume Paquelin, Beaunois, dans son *Apologeme pour le grand Homere, contre les répréhensions du divin Platon sur aucuns passages d'icelui.* Cet ouvrage adressé au Parlement de Dijon, & imprimé à Lyon en 1577. in-4°. est la plus ancienne apologie d'Homere que l'on connoisse en notre langue. L'Auteur y prend au sérieux tout ce que le Philosophe dit au désavantage du Poëte. Il choisit en

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

particulier dix-sept endroits de Platon, & les compare avec la doctrine d'Homere en faveur de laquelle il conclut toujours. Il y a de l'esprit & de l'érudition dans cet ouvrage, & l'on ne peut nier que si le sens que donne l'Auteur aux endroits d'Homere repris par Platon, est le vrai sens du Poëte, Homere loin d'être répréhensible, ne mérite que des loüanges. Mais plusieurs de ces explications semblent plus ingénieuses que solides. Le commentaire est bon, si on le prend en général; dans le particulier il est quelquefois forcé.

Le sieur Paquelin prenant trop conseil de son affection sans bornes pour le Poëte, lui prête souvent des idées plus sublimes que celles qu'il a euës en effet. Son livre n'est pas mal écrit pour le tems où il a paru, & il y a de la force dans les expressions. Quelques digressions de moins, qui ne servent de rien à la justification d'Homere, en arrêtant moins le lecteur, lui rendroient l'ouvrage plus utile. Celle qu'il fait dans le quatorziéme chapitre adressé aux Dames pour les exhorter à conserver la chasteté, est belle & solide: mais le sermon est trop long, & d'ailleurs déplacé. A la fin de chaque chapitre, il

s'adreſſe au Parlement de Dijon, comme s'il en attendoit un arrêt contre Platon en faveur d'Homere, & donne chaque fois à ce Parlement une épithéte honorable qu'il change dix-ſept fois : c'étoit une dépenſe d'eſprit aſſez inutile & qui ſemble puérile.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

M. l'Abbé Maſſieu, dans la diſſertation dont je vous ai parlé, ne juge pas ſi ſévérement de Platon. S'il convient que beaucoup de Critiques l'ont entendu comme le ſieur Paquelin, il n'adopte pas leurs ſentimens. Le Philoſophe a pris le Poëte pour ſon modéle : l'un & l'autre ſe reſſemblent par le fonds de la doctrine, par la maniere d'enſeigner, & par le ſtyle : M. Maſſieu s'applique à le prouver dans toute ſa diſſertation. « Quelle apparence « donc que Platon ſe fût partout dé- « chaîné contre un Ecrivain qu'il auroit « partout tâché d'imiter ? Auroit-il eu « recours à cet artifice groſſier, pour fai- « re prendre le change à ſes lecteurs ? « Soupçonnerons-nous un auſſi grand « Philoſophe d'une jalouſie ſi peu digne « de lui ? Et croirons-nous qu'un génie « du premier ordre, un ancien, ait été « capable d'une foibleſſe, à peine par- « donnable dans un eſprit médiocre, «

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

» & dans un moderne ? » Mais n'y a-t'il pas dans les hommes des contradictions encore plus incompréhenſibles ? Madame Dacier qui aimoit aſſez Platon pour ſe ſentir portée à lui faire grace, ſi elle l'eût pû, ſans préjudicier à la réputation de ſon cher Homere, croyoit auſſi ſérieuſement que le ſieur Paquelin, que le Philoſophe chaſſoit le Poëte de ſa République, de peur que ſes fables mal entenduës, en jettant ſes citoyens dans l'erreur & dans l'ignorance ſur la nature des Dieux, n'empoiſonnaſſent leurs ames par des exemples d'autant plus pernicieux qu'ils étoient d'une autorité plus grande.

C'eſt auſſi ſérieuſement qu'elle examine, ſoit dans ſa belle préface ſur l'Iliade, & en pluſieurs endroits de celle ſur l'Odyſſée, ſoit dans les remarques qui accompagnent la traduction du premier poëme, les accuſations de Platon contre Homere ; & que ne dit-elle pas pour mettre toujours le Philoſophe dans ſon tort, & *pour effacer la tache que ſa cenſure a imprimée à Homere* ? Jamais amant paſſionné n'a trouvé tant de graces dans l'objet de ſon affection, que Madame Dacier en trouve dans Homere : & pouvoit-elle appercevoir le

moindre défaut dans *le Pere de toute vertu*, comme elle l'appelle après Juſtinien ? Que Platon ait parlé ſérieuſement, ou non, dans le ſecond & le troiſiéme livre de ſa République, où il fait un long dénombrement de tous les endroits qu'il condamne dans Homere ; qu'il ſoit certain, ou non, que dans ſes écrits il ait voulu montrer qu'il avoit une mauvaiſe opinion de ce Poëte, il a donné lieu de ſoupçonner qu'il le blâmoit, c'eſt l'interprétation la plus favorable que l'on puiſſe accorder à ce qu'il dit ; & ce ſimple ſoupçon ne devoit-il pas être regardé comme un crime, puiſqu'il tomboit ſur le *divin*, le très-*divin* Homere ?

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Au reſte Madame Dacier ne dit rien de plus en faveur du Poëte que ce qui en avoit déja été dit, ſoit par M. Dacier, dans ſes remarques ſur la poëtique d'Ariſtote, & dans la préface de ſa traduction de quelques dialogues de Platon, ſoit par le Pere Thomaſſin, Prêtre de l'Oratoire, dans le ſecond livre de ſa méthode d'étudier & d'enſeigner chrétiennement & ſolidement les Poëtes, & dans le premier livre de la troiſiéme partie du même ouvrage ; ſoit enfin par le Pere le Boſſu, Chanoine

Préf. de Madame Dacier, p. 10.

Régulier, dans ſon traité du poëme épique.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Les deux derniers Ecrivains comparent ailleurs Homere avec Virgile, & donnent la ſupériorité au Poëte Grec. C'étoit le ſentiment de l'antiquité. Les Auteurs anciens, à commencer par Velleius Paterculus, qui vivoit ſous Tibere, & qui a pû voir Virgile, juſqu'à ceux du cinquiéme ſiécle, ſont tous pour Homere, ou ſemblent vouloir flater extrêmement Virgile, en le faiſant aller de pair avec le Poëte Grec. C'eſt ce que dit M. Boivin le cadet, dans ſon hiſtoire de la *Querelle entre les partiſans d'Homere & ceux de Virgile*, dont les Mémoires de l'Académie des belles lettres ne nous ont conſervé qu'un extrait.

T. 1. p. 196. & ſuiv.

Il y avoit près de mille ans qu'on avoit ceſſé de les comparer, quand Floridus Sabinus publia ſon apologie des Auteurs Latins, où il blâme Homere ſans meſure. Jules Scaliger qui vint enſuite, garda encore moins de ménagement. Peu de Savans adopterent la cenſure d'un Critique qui étoit ſi prévenu contre les Grecs en faveur des Latins, qu'il ne voyoit rien dans ceux-ci que le bon, & dans les autres, que le

mauvais, ou plutôt ce qui lui paroiſſoit tel. Mais les comparaiſons d'Homere & de Virgile ſe renouvellerent après le milieu du ſiécle dernier, & pluſieurs de ceux qui les firent, s'appliquerent à garder plus d'équité.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Bien des Critiques en exceptent le Pere Rapin, Jéſuite, parce que dans ſa comparaiſon d'Homere & de Virgile, après avoir donné en général de grands éloges au Poëte Grec, il exerce enſuite ſur lui une cenſure plus maligne peut-être que celle de Scaliger. C'eſt ce qui a fait dire à M. Boivin, que le Pere Rapin avoit moins feuilleté l'Iliade que l'Enéïde, & qu'il n'avoit pas aſſez lû Quintilien, ou qu'il l'avoit mal entendu, puiſqu'il avance que ce judicieux Critique donne à Virgile de plus grands éloges qu'à Homere. Je ne ſçai ſi le Jéſuite eût été d'humeur de ſouſcrire à cette cenſure de l'Académicien. Quand on lit ſon écrit ſans prévention, il me ſemble que l'on doit convenir qu'il paroît avoir auſſi-bien médité l'Iliade que l'Enéïde, quoiqu'il ait réſervé pour celle-ci toute ſon affection. Il laiſſe échapper peu de choſe du génie & du caractere des deux Auteurs de ces poëmes, parce que, ſelon

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 1. p. 179.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

lui, il n'y a rien à perdre, & que tout eſt à obſerver.

La comparaiſon qu'il en fait contient d'ailleurs ce qu'Ariſtote & ſes Commentateurs ont remarqué de plus ſingulier ſur le poëme épique, en ſorte que ce n'eſt pas moins un traité ſur cette matiere qu'un paralléle des deux plus grands Poëtes que la Grece & l'Italie ayent eu l'avantage de poſſéder. Il eſt vrai qu'il n'adore pas juſqu'aux défauts d'Homere, mais il n'excuſe pas toujours non plus ceux qu'il a cru appercevoir dans Virgile. Il n'eſt pas queſtion de ſavoir s'il eſt plus favorable au Poëte Latin qu'au Poëte Grec. Je conviens que ſa balance panche toujours du côté du premier. Mais il s'agit de ſavoir ſi ce qu'il reprend dans Homere eſt repris avec juſteſſe; ſi les défauts qu'il a cru y voir ſont réels; ſi Virgile a véritablement les bonnes qualités dont il lui fait honneur. Car ſi cela eſt, ſa critique d'Homere n'eſt point injuſte. Le reproche que lui fait M. Boivin d'avoir dit que l'action de l'Iliade qui n'eſt que de cinquante jours, eſt de huit ou neuf mois, me paroît bien fondé. Mais cette faute eſt-elle donc ſi conſidérable qu'elle doive faire oublier tout ce qu'il

y a d'ailleurs de juſte & de ſolidement penſé dans le traité du pere Rapin ?

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

D'autres l'ont accuſé d'une fauſſe modeſtie, parce qu'en commençant ſa comparaiſon, il aſſure qu'il ne veut propoſer que ſes *Obſervations & ſes ſcrupules* ſur les poëmes d'Homere & de Virgile, & que dans la ſuite du traité il décide toujours. Mais quand je condamnerois cette façon de s'exprimer, qui en ſoi me paroît aſſez innocente, en devrois-je conclure qu'elle influë ſur ſes raiſons ? C'eſt par le fond qu'il faut examiner un écrit, & non par les complimens que l'Auteur peut ſe faire à lui-même. Si ce fond eſt ſolide, on doit avoir gain de cauſe. En quoi je trouve que le pere Rapin manque plus d'équité, c'eſt qu'en même tems qu'il donne à Homere l'honneur de l'invention ſur Virgile à qui il a ſervi de modéle, il tâche de lui enlever cette gloire, en prétendant qu'il avoit formé ſon premier poëme ſur l'Iliade d'un certain Antimachus qui eſt preſque auſſi inconnu que ſon écrit.

Ce traité du pere Rapin parut en 1667. ſans l'aveu de l'Auteur qui étoit allé faire un voyage en Italie. Celui qui le publia le dédia à M. le premier

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Président de Lamoignon : & en cela il suivit l'intention du pere Rapin. Cet habile Jésuite ratifia cette dédicace à son retour en France, en adressant de nouveau son traité au même Magistrat, dans l'édition qu'il en donna lui-même en 1668. On l'a depuis réüni en 1684. au recueil de ses œuvres diverses qui parut cette année en deux volumes in-4°. & dont on a fait dans la suite plusieurs éditions in-12.

Le pere le Bossu est plus partisan d'Homere que de Virgile, dans son traité du poëme épique où il compare aussi l'un avec l'autre, surtout dans le premier livre de son ouvrage : mais il rend pareillement justice aux deux Poëtes. Le pere Thomassin de l'Oratoire, qui n'étoit pas moins grand admirateur d'Homere, dit à peu près les mêmes choses dans la premiere partie de son traité de la maniere d'étudier les Poëtes.

Ibid. ut sup. Mais, selon M. Boivin, ils n'en ont pas encore assez dit en faveur d'Homere : l'Iliade & l'Odyssée sont, selon lui, deux grands tableaux dont l'Enéïde est le racourci. Celui-ci veut être regardé de près. Tout y doit être achevé. Les grands tableaux se voyent de loin :

il n'eſt pas néceſſaire que tous les traits y ſoient ſi finis & ſi réguliers. C'eſt même un défaut dans un grand tableau qu'un ſoin trop ſcrupuleux. C'eſt par cette réflexion que M. Boivin prétend juſtifier les défauts d'Homere, ou plutôt montrer que ce qui eſt regardé comme défaut dans ce Poëte, eſt une beauté néceſſaire à un excellent original. Il convient que Virgile a ajouté quelques traits. Mais ces traits ajoutés ne ſont pas, dit-il, que la copie doive être préférée à l'original qui n'en avoit pas beſoin, & dans lequel peut-être ils n'ont pas dû être employés.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Il avouë encore, mais en tremblant, qu'il y a plus d'art & de pompe dans Virgile que dans Homere en beaucoup d'endroits. Mais il ajoute auſſi-tôt que tout cet art & toute cette pompe ne doivent pas l'emporter ſur une vraie nobleſſe, alliée avec un air de ſimplicité, qui plaît même dans ſes négligences. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Huet qui s'explique ſur cela avec liberté dans la comparaiſon de Virgile avec Théocrite, Héſiode & Homere, au nombre 82. de ſon *Huëtiana*.

C'eſt ainſi qu'Homere & Virgile ont eſſuyé la diverſité des ſentimens des

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Critiques dont chacun a jugé selon son goût, & que cette variété d'opinions a enfanté entre les partisans des deux Poëtes une espece de guerre civile qui apparemment ne finira pas si-tôt. Un point dont ils paroissent tous convenir, c'est que Virgile a imité Homere. Mais comment, & jusqu'à quel point ? Autre sujet de discorde sur lequel il faut encore peu espérer de réünion.

Si la matiere étoit assez importante pour prendre parti, je m'en tiendrois à ce que M. l'Abbé Fraguier en a dit dans un discours sur ce sujet imprimé dans le tome second des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, & je déciderois avec lui, que si Virgile doit à Homere presque tout son poëme, il ne doit qu'à lui-même la correction & la justesse qui regne dans tout ce qu'il écrit, & la maniere d'imiter son original. Que s'il est vrai qu'Homere soit au-dessus de lui, soit par le mérite de l'invention, soit par la naïveté de ses peintures, soit par la fécondité de ses idées, soit enfin par les avantages que la langue Grecque a naturellement sur la Latine; on pourroit dire d'un autre côté, qu'en quelques endroits les poësies d'Homere ont été pour Virgile, ce

que ceux qui les premiers ont bâti des maisons, ont été pour les Architectes qui sont venus depuis: Qu'enfin dans Homere c'est un tableau, & que dans Virgile c'est un chant ou un discours, différence qui déguise l'emprunt, & qui rend l'imitation plus parfaite en la déguisant.

Voilà à peu près, ce me semble, ce qui étoit presque accordé de part & d'autre, au moins entre ceux qui étoient en état de juger de Virgile & d'Homere par eux-mêmes, lorsque M. Perrault de l'Académie Françoise, marchant sur les traces de Scaliger, & allant encore plus loin que ce hardi Critique, donna lieu à de nouvelles disputes, que l'Iliade de M. de la Motte alluma encore davantage au commencement de ce siécle.

M. Perrault avoit eu pour précurseur le fameux visionaire Desmarets de saint Sorlin, qui lui avoit transmis sa doctrine & son zéle dans sa *Défense de la poësie & de la langue Françoise*, le dernier de ses ouvrages, imprimé en 1675. M. Perrault ne fut que trop exact à le suivre. Il n'épargna pas plus Homere que les autres Ecrivains anciens les plus célébres, à qui il semble n'accor-

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

der des éloges en général, que pour se donner plus de liberté de les décrier dans le détail.

Peu content de la longue & vive sortie qu'il fit contre le Poëte Grec dans son poëme intitulé, *le Siécle de Louis le Grand*, qui fut lû dans l'Académie Françoise le 27. Janvier 1687. il revint à la charge dans le troisiéme & le quatriéme volume de son paralléle des anciens & des modernes. Là rien ne l'arrête dans la censure impitoyable qu'il fait d'Homere, ni la brillante réputation dont ce Poëte avoit joüi pendant tant de siécles, ni l'autorité des plus grands hommes qui l'avoient comblé d'éloges, ni les beautés réelles dont ses poëmes sont pourvus.

Il attribuë cette réputation au préjugé, à l'ignorance, à la barbarie des siécles précédens : il mépriſe l'autorité des admirateurs d'Homere, parce qu'ils en ont été plus les admirateurs que les critiques, & qu'il les croit eux-mêmes, au moins la plûpart, sans discernement & sans goût. Au lieu de ces beautés que tant de lecteurs ont vuës dans le Poëte Grec, il n'y voit presque que des défauts, souvent grossiers. Ce qui a été graces & ornemens pour tant d'autres,

se change sous sa plume en puérilités, en bévûës, en vices de toute espece. Pour achever de jetter sur Homere le ridicule dont il brûloit de le voir couvert, il affecta de donner dans le quatriéme volume de son paralléle une mauvaise traduction en prose de quelques endroits du premier livre de l'Iliade; & feignant de prier *tous ceux qui étoient*, comme il en convient, *scandalisés de ses paradoxes, de vouloir bien le désabuser*, il n'écouta les avis de personne, ou ne profita d'aucun.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Préf. du quatriéme tome des parall.

A l'entendre, il n'avoit contre lui que *quelques Savans chagrins* qui croyoient qu'on les offensoit personnellement, quand on critiquoit ou Platon ou Homere. Cependant il ne pouvoit pas ignorer, comme le remarque le continuateur de l'histoire de l'Académie Françoise, que sans sortir du sein même de cette Académie, ceux qui avoient le plus de réputation dans les lettres, MM. Racine, Hüet, la Fontaine, Regnier & Despreaux, lui étoient absolument opposés.

Cet Homere si décrié fut appellé dans le même tems le pere des Poëtes par M. Racine dans la préface de son Iphigénie, où sans nommer l'adversai-

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

re de l'antiquité, il vengea Euripide contre la malignité de ses traits, & lui donna, d'après Quintilien, des avis aussi sages que solides, M. Hüet prit plus particulierement la défense de l'Iliade & de l'Odyssée dans la lettre qu'il adressa, de l'Abbaye d'Aulnay, à M. Perrault le 10. d'Octobre 1692. & qui a été jointe à tant d'autres dissertations de ce Savant recueillies & publiées en 1712. par M. de la Marque Tilladet, & il a toujours tenus depuis le même langage, comme le témoignent plusieurs endroits de son *Huëtiana*, livre qu'on peut regarder, dit l'Abbé d'Olivet, comme son testament littéraire.

La differt. 8. du tome 1.

Voyés les nº. 19. & 82.

Contin. de l'hist de l'Acad Fr. pag. 309. id. ibid.

A l'égard de M. de la Fontaine, sans toucher ici à ses autres ouvrages, contentons-nous de l'Epitre à Monsieur Hüet, qu'il composa dans le fort de la dispute, & où après avoir dit nettement,

Que faute d'admirer les Grecs & les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins,

il ajoute :

Je vois avec douleur ces routes mépriſées.
Arts & guides, tout eſt dans les champs Eliſées
J'ai beau les évoquer ; j'ai beau vanter leurs traits ;
On me laiſſe tout ſeul admirer leurs attraits.

Térence eſt dans mes mains ; je m'inſtruis dans Horace ;
Homere & ſon rival ſont mes Dieux du Parnaſſe.
Je le dis aux rochers : on veut d'autres diſcours ;
Ne pas loüer ſon ſiécle eſt parler a des ſourds.
Je le loüe, & je ſçai qu'il n'eſt pas ſans mérite,
Mais près de ces grands noms notre gloire eſt petite.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Je vous ai parlé ailleurs de la traduction en vers François que M. l'Abbé Regnier Deſmarais donna en 1700. pour eſſayer de faire connoître Homere ſous des traits différens de ceux ſous leſquels M. Perrault l'avoit repréſenté. L'Abbé Regnier y joignit une longue *Diſſertation ſur quelques endroits d'Homere*, où il montre non-ſeulement beaucoup de zéle, mais beaucoup de raiſon & de goût. Ce n'eſt pas ſeulement une apologie du Poëte Grec, c'eſt auſſi un examen critique de la traduction des endroits de l'Iliade que M. Perrault avoit donnée, & dont il fait voir le peu d'exactitude, l'infidélité & le ridicule même.

Je ne dis rien de M. Boileau Deſpreaux. Perſonne n'ignore juſqu'où il portoit ſon eſtime pour Homere, quel éloge il en a fait dans le troiſiéme chant de ſon art poëtique, & dans ſes notes ſur la traduction du ſublime par Lon-

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

gin, l'Epigramme si honorable pour le Poëte Grec tirée de l'Anthologie, qu'il a mise en vers François, & enfin avec quel zéle il a fait l'apologie d'Homere contre M. Perrault, dans ses réflexions critiques sur quelques passages du Rhéteur Longin.

Si M. de Longepierre n'avoit pas la vanité de se comparer à ces illustres Apologistes des anciens, il n'étoit pas moins affectionné à la cause qu'ils soutenoient, & il ne la défendit pas avec moins de zéle dans le *Discours* qu'il fit paroître sur ce sujet en 1687. & il est certain que la lecture des anciens dans laquelle il étoit versé, ce dont on s'apperçoit dans son écrit, l'avoit mis en état d'entrer avec honneur dans cette dispute. Peut-être le prit-il trop sérieusement & sur un ton trop haut, comme un de ses amis le lui reproche dans une lettre que M. de Longepierre a insérée lui-même à la fin de son *Discours*. Mais on pouvoit attribuer cette vivacité à l'espece d'indignation dans laquelle le systême de M. Perrault l'avoit fait entrer. Séparons ce que la chaleur de la dispute lui a fait dire de trop dur, des raisons qu'il apporte en faveur des anciens, & nous trouverons que

celles-ci méritent quelque attention.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

M. Dacier qui n'étoit pas moins intéreſſé que M. de Longepierre & les autres défenſeurs des anciens, à ne point garder le ſilence dans une pareille occaſion, releva avec force dans ſes remarques ſur la poëtique d'Ariſtote, la deſcription maligne que M. Perrault avoit faite du bouclier d'Achille dans ſon poëme du ſiécle de Louis le Grand. Mais le Cenſeur loin de ſe rendre, prit avec hauteur la défenſe de ce qu'il avoit dit, & attaqua à ſon tour M. Dacier dans le quatriéme volume de ſon paralléle. Cependant, ſi on l'en croit, *il n'écrivoit ſur les anciens & ſur les modernes que pour ſe divertir, prêt à quitter là toute diſpute, ſi elle venoit à l'échauffer le moins du monde.*

C'eſt ce qu'il proteſte à l'Abbé Ménage dans une lettre qu'il lui adreſſa au commencement de 1690. pour ſervir de réponſe à ce que M. Francius, Profeſſeur Hollandois, avoit dit contre ſes paradoxes dans une harangue Latine prononcée à Amſterdam au mois de Novembre 1689. Mais la vérité eſt que c'étoit par choix qu'il avoit commencé la diſpute, & qu'il la ſoutint par goût & par affection. Auſſi quelque

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

indifférence qu'il affecte dans la lettre à l'Abbé Ménage, se hâta-t'il de faire imprimer cette lettre dans le Mercure du mois de Mars 1690. & il la publia de nouveau en 1692. à la suite du troisiéme tome de son paralléle.

Peu d'Ecrivains le seconderent dans cette dispute ; & si l'on en excepte M. de Fontenelle qui prit aussi le parti des modernes contre les anciens dans sa *Digression* sur ce sujet imprimée à la suite de ses réflexions sur la poësie pastorale, M. Perrault n'eut presque aucun partisan dont le nom pût lui faire quelque honneur.

La *Lettre d'un Abbé à un Académicien sur le Discours de M. de Fontenelle au sujet de la question de la prééminence entre les anciens & les modernes*, ne fit pas fortune, & les modernes n'ont pas dû se glorifier beaucoup de cette apologie, quoiqu'elle ne soit pas mal écrite, & que l'on y trouve quelques bonnes réflexions. Cette lettre de cinquante-quatre pages in-12. a été imprimée en 1699. On l'attribuë à M. l'Abbé Favier qui s'est fait connoître par d'autres ouvrages.

J'ai vu dans les Mercures de ce tems-là une piéce assez bien tournée, où un nommé

nommé Devin prend la défense de M. Perrault contre Francius. Cette piéce imprimée dans le Mercure de Novembre 1690. est un dialogue en vers François entre Apollon & la Muse Polimnie. Celle-ci se plaint à Apollon de ce que l'on mépriſe les Muſes modernes, ſur quoi elle fait bien des exclamations qui ne ſont point appuyées ſur l'exacte vérité : Apollon a néanmoins la patience de l'écouter, & prenant part à ſa fauſſe douleur, il tâche de la conſoler en lui montrant, ce que perſonne ne conteſtoit, que ſous Louis XIV. les Muſes n'étoient ni moins aimées, ni moins cultivées que dans l'antiquité.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

La mort de M. Perrault ne termina point la conteſtation. Elle ne parut aſſoupie pendant quelque tems que pour ſe rallumer enſuite avec plus d'ardeur ; & Homere qui n'étoit entré, comme on dit, que pour ſa part, dans la premiere querelle, fut dans celle-ci l'objet principal, & preſque unique de la diſpute : tout ce que l'on agita d'ailleurs, ne doit guéres être regardé que comme un acceſſoire. Avant que d'entrer dans le détail des ouvrages que ce combat littéraire a occaſionnés, je crois qu'il eſt convenable de vous dire avec le plus

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

de briéveté qu'il me ſera poſſible, quels étoient les points principaux ſur leſquels on diſputoit.

Chacun des deux partis avoit un chef illuſtre. M. de la Motte étoit à la tête de ceux que l'on traitoit ſans façon d'ennemis d'Homere. Les défenſeurs du Poëte Grec avoient pour chef Madame Dacier. Le premier ne fut ſoutenu, du moins par écrit, que d'un petit nombre de partiſans qui tous, à l'exception de M. l'Abbé Terraſſon, n'avoient pas acquis une grande autorité dans la République des lettres. Madame Dacier vit au contraire pour elle des Savans d'un mérite qui n'étoit peut-être pas inférieur au ſien. Des deux côtés l'on convenoit en général qu'Homere étoit un grand Poëte, que l'on trouvoit dans ſes ouvrages des beautés qui avoient ſervi de modéle à ceux qui étoient venus après lui, & en particulier à Virgile. Mais voici ſur quoi l'on n'étoit nullement d'accord.

Les premiers critiquoient juſqu'au deſſein d'Homere, & croyoient avoir bien rencontré, en diſant que le ſujet de l'Iliade eſt une paſſion & non pas une action, puiſque c'eſt la colere d'Achille. Ils regardoient la querelle de

deux chefs que le Poëte prend pour ſon ſujet, comme étant de mauvais exemple, & contraire à la fin du poëme héroïque dont la premiere regle eſt que l'action ſoit loüable. Ils trouvoient ridicule, que des Rois & de grands Capitaines fiſſent leur cuiſine eux-mêmes ; que leurs mets les plus friands fuſſent du bœuf, du mouton, du porc grillé ſur les charbons ; que leurs richeſſes ne conſiſtaſſent qu'en beſtiaux ; qu'ils ſe fiſſent des préſens de chaudieres, de trépieds, & d'autres choſes ſemblables : qu'Homere fît pleurer ſes héros ; qu'il leur mît dans la bouche des injures lorſqu'ils ſont en colere : ils condamnoient ſes fictions touchant les Dieux, comme puériles. Ils cenſuroient ſes comparaiſons, ſes épithétes, ſes fréquentes répétitions. Selon eux, Homere s'abandonne à l'emportement & à l'intempérance de ſon imagination ſans aucun diſcernement : il ſort preſque toujours de ſon ſujet, par la multiplicité & l'attirail de ſes épiſodes : il eſt moins ſoigneux de bien penſer que de bien dire ; & cependant ſon ſtyle eſt ſouvent trop ſimple, trop dénué d'ornemens, ou du moins il y en a peu qui ſoient de notre goût. Sa morale ne leur

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Rem. ſur Hom. impr. à Paris en 1728. p. 15. 16. 17. 19.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

plaisoit pas davantage, & en beaucoup d'endroits ils la trouvoient très-dangereuse pour les bonnes mœurs. Enfin ils prétendoient que l'on avoit tort de leur répéter sans cesse que l'on devoit admirer un Ecrivain en faveur duquel on pouvoit produire une admiration non interrompuë de siécle en siécle depuis près de trois mille ans, puisque l'on pouvoit montrer aussi de siécle en siécle les protestations nécessaires pour empêcher la prescription, c'est-à-dire, des jugemens opposés qui interrompent cette tradition.

Rem. sur Hom. p. 5. 6. 15. 16.

Les défenseurs d'Homere soutenoient au contraire qu'il y a un grand dessein dans l'Iliade, fort bien proportionné & conduit; peu de matiere, mais bien travaillée, c'est-à-dire, une action fort simple & fort courte, mais peinte exactement, ménagée avec adresse, accompagnée de toutes les circonstances qui peuvent la faire paroître plus belle, & tout cela expliqué avec une aisance & une netteté merveilleuse. Que quand on veut que le poëme héroïque ait pour sujet une action, l'on ne prend pas ce terme dans la derniere rigueur, pour dire que ce doit toujours être une conquête, un siége de ville,

ou le rétabliſſement d'un Souverain ; mais en général un grand événement, dont le héros ſoit la cauſe ; qu'il importe peu que ce grand événement ſoit la ſuite d'une paſſion ; qu'autrement il n'y auroit guéres de poëmes dont le ſujet ne fût défectueux, puiſque les actions qu'ils repréſentent pour la plûpart, ſont des effets de l'ambition. Que les épiſodes d'Homere ſont ſi bien unis avec l'action principale, & qu'ils en naiſſent ſi naturellement, qu'on peut dire qu'ils en ſont partie : Que ſi l'on compte, par exemple, pour des épiſodes, la ſortie que firent de nuit Ulyſſe & Diomede, la deſcription des armes d'Achille, & de ce bouclier ſi fameux, loin que ces incidens paroiſſent étrangers au ſujet, il ſemble que le Poëte ne pouvoit ſe diſpenſer de les y faire entrer, parce que les Grecs avoient grand intérêt de connoître l'état de leurs ennemis, & que s'ils devoient y envoyer des eſpions, ils ne pouvoient mieux choiſir qu'un ſage & un brave, une bonne tête & un grand cœur. Ibid. p. 8. 58

Nos apologiſtes d'Homere prenoient auſſi la défenſe de la deſcription des armes & du bouclier d'Achille par des raiſons dont je pourrai vous rapporter

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

le précis ailleurs. Ils répondoient à ce que l'on objecte contre la conduite des Rois & des grands Capitaines dont parle le Poëte, par rapport aux actions communes de la vie, que l'on ne feroit point ces objections si l'on considéroit qu'Homere vivoit il y a près de trois mille ans, & que par tous les monumens qui nous restent de cette premiere antiquité, nous voyons que les hommes vivoient d'une maniere fort simple : que le Poëte ne pouvoit pas deviner comment vivroient ceux qui naîtroient trente siécles après lui, & que quand il l'auroit deviné, il devoit plûtôt s'accommoder aux mœurs de son tems. Que l'on n'est choqué des pleurs qu'Homere fait répandre à ses héros, & des injures que la passion leur fait dire, que parce que nous avons pris dans quelques Romans & dans plusieurs de nos Poëtes modernes, une fausse idée du héros, qui nous le représente comme un personnage sans passion, & sans aucune foiblesse humaine : au lieu que le Poëte Grec s'est contenté de représenter la nature, & une nature franche, qui étoit encore fort peu altérée par la dissimulation, & par tous les artifices que la suite des tems a fait naître.

Ibid. p. 18. & suiv.

Quant aux Dieux d'Homere si fort reprochés à ce Poëte, on répondoit que vivant avec des idolâtres fort superstitieux, & qui ne concevoient leurs Dieux que sous des figures humaines, tout ce qu'il pouvoit faire, étoit de s'accommoder à leur portée, supposé même qu'il eût été plus éclairé que les autres; de parler suivant leur théologie, & de leur débiter ou les mêmes fables ausquelles ils avoient déja donné leur créance, ou des fictions semblables. Que s'il figuroit ses Dieux comme des hommes immortels, il ne pouvoit pas s'exemter de les rendre sujets aux mêmes passions qu'il reconnoissoit dans les hommes. Que le dessein d'Homere n'a jamais été d'ailleurs d'enseigner la vertu sublime, quoiqu'il soit facile de reconnoître quelque lumiere de piété dans ses fictions; mais de bien peindre les actions des grands hommes. Qu'en convenant que le style du Poëte est en effet assez simple, & qu'il n'a pas beaucoup d'ornemens qui soient de notre goût, on soutient en même tems que plus on le lit avec attention, plus on y remarque de finesse & d'endroits délicats. Que ces ornemens qui semblent n'être pas tout-à-fait de notre goût,

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Rem sur Hom. p. 21. 24.

Ibid p. 28. & suiv.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

ſont les comparaiſons & les épithétes. Mais qu'outre que les premieres ſont du goût de cette premiere antiquité, Homere ne les tiroit que de choſes communes, comme étant plus ſenſibles, & parce qu'il ne vouloit parler que de ce qu'il avoit vu : Que ſa penſée d'ailleurs n'étoit point qu'il n'y eût pas un mot dans ces comparaiſons qui ne ſervît à l'application ; qu'il les employoit à la maniere des Orientaux, qui de tout tems ont été diſerts, & ont pris plaiſir à les expliquer avec beaucoup de circonſtances, quoiqu'il n'y ait qu'un certain point ſur quoi elles tombent, & que tout le reſte ne ſoit ajouté que pour la vraiſemblance & la grace du langage. Qu'enfin on peut auſſi juſtifier ſes épithétes, ſur le ſtyle poëtique des anciens qui conſiſtoit principalement à dire les choſes en plus de paroles & avec plus de circonſtances : Que cela pouvoit ſervir à faire paroître les choſes plus grandes, & à mettre l'eſprit en état de s'y arrêter plus longtems : Qu'on pouvoit croire que les épithétes perpétuelles données aux héros leur tenoient lieu de titres d'honneur : Qu'elles faiſoient partie du nom de la perſonne, & que par conſéquent on ne les devoit point changer.

Telle eſt à peu près ce que l'on objectoit & ce que l'on répondoit de part & d'autre. Tout ce que vous trouverez répété en mille manieres différentes dans les ouvrages reſpectifs des deux partis, ſe réduit preſque là. Voilà du moins où ont borné l'eſſentiel de la diſpute, le pere Buffier dans ſon *Homere en arbitrage*, M. Fourmont dans ſon *Examen pacifique*, & l'Auteur anonyme des *Remarques ſur Homere* imprimées à Paris en 1728.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Lorſque Madame Dacier donna en 1711. ſa traduction de l'Iliade, elle ne prévoyoit pas, ſans doute, quel fracas ſon livre alloit cauſer, & qu'il y auroit à ſon occaſion bien du ſang échauffé dans la république des lettres. L'on doit croire qu'elle loüa Homere de bonne foi, & qu'elle ne l'admiroit que parce qu'elle le trouvoit admirable. Je m'en tiens à ce qu'elle proteſte elle-même, que ſi elle avoit toujours eu l'ambition de donner à notre ſiécle une traduction de ce Poëte, ce n'étoit qu'afin qu'en conſervant ſes principaux traits, elle pût faire revenir la plûpart des gens du monde du préjugé déſavantageux que leur avoient donné les mauvaiſes copies qui en avoient paru.

Préf. de Madame Dac. ſur l'Iliade.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

De-là l'apologie qu'elle en fait dans sa préface. Puisque l'on s'étoit efforcé de rendre Homere difforme, & qu'on y avoit assez réüssi pour en faire peur à bien des gens, il falloit bien tâcher de le laver & de lui redonner son premier éclat. C'est le but principal de sa préface ; c'est celui de plusieurs des remarques qui accompagnent sa traduction.

Que n'y dit-elle pas en faveur d'Homere, & contre ceux qui avoient entrepris de le décrier ! Ingénieuse à profiter des moindres avantages, ou à en faire naître, les difficultés même qui l'ont d'abord arrêtée dans la traduction de l'Iliade, tournent à la gloire du Poëte. Ses poëmes sont des poëmes austéres, qui sous l'enveloppe d'une fable ingénieusement inventée, renferment des instructions utiles, & qui n'offrent à notre curiosité aucune de ces avantures, que nous n'appellons touchantes & intéressantes qu'autant qu'elles roulent sur l'amour. Comment se flater de pouvoir les faire goûter à un siécle où la plûpart des gens sont gâtés par la lecture de quantité de livres vains & frivoles, & ne peuvent souffrir ce qui n'est pas dans le même goût ? Les allégories & les fables d'Homere ne pré-

sentent le plus souvent qu'une écorce simple, mais qui cache de grandes beautés. Peut-on espérer que l'on aura la force de les pénétrer? Ne doit on pas même craindre que les génies superficiels, c'est à-dire, le plus grand nombre des lecteurs, n'en prennent occasion de juger mal de l'esprit du Poëte? Accoutumés depuis longtems à nos héros de Roman, à ces héros bourgeois, toujours si polis, si doucereux & si propres, de quel œil regardera-t'on les mœurs & les caracteres de ces tems héroïques si bien représentés dans l'Iliade & dans l'Odyssée, mais qui paroissent trop simples & souvent mépriſables à notre siécle.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Même appréhension pour les fictions d'Homere: selon nos mœurs & nos façons de penser, elles ne peuvent que paroitre outrées & hors de la vraisemblance. Enfin notre langue peut elle bien exprimer la grandeur, la noblesse & l'harmonie de la diction d'Homere?

Madame Dacier semble donc ne vouloir pas décider d'abord pour la préférence des mœurs anciennes sur les nôtres, ni conclure que les fables & les allégories d'Homere sont également in-

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

génieuſes & inſtructives, & que l'un & l'autre, le génie & l'inſtruction, ſont, l'un plus abondant, l'autre mieux maniée que dans nos meilleurs poëmes modernes. Mais elle dit en effet tout cela, & ſon intention étoit qu'on l'entendît ainſi. C'eſt par cette raiſon que dans la ſuite de ſa préface, elle parle plus ouvertement, & que ſi elle convient qu'Homere a quelques défauts, qu'il s'endort quelquefois, comme le dit Horace, elle s'arrête beaucoup plus à étaler ſes grandes qualités, & qu'elle employe toutes les reſſources que ſon eſprit & ſon érudition ont pû lui fournir, pour engager ſes lecteurs à conclure avec elle, que l'Iliade ſurtout eſt un chef-d'œuvre que l'on a pû imiter, mais que perſonne n'a égalé, loin de l'avoir ſurpaſſé.

J'avouë que ſi Homere n'eût eu alors, comme autrefois, que des admirateurs, le panégyrique qu'elle en fait eût auſſi efficacement perſuadé, qu'on le lit avec plaiſir. Mais le Poëte avoit ſes cenſeurs, & le panégyrique de la ſavante Traductrice ne tarda pas à être mis dans le creuſet de leur critique; & avec lui on y mit auſſi Homere, dont on jugea par la traduction même de Madame Dacier.

M. de la Motte examina le premier l'un & l'autre, l'éloge du Poëte, & le Poëte lui-même, dans un discours exprès qu'il mit à la tête de son imitation de l'Iliade en vers François, & dans une ode, où évoquant l'ombre d'Homere, il ne lui fait tenir qu'un langage conforme à ses vûës, & au parti qu'il prend dans le discours. Dans l'ode, l'ancien Poëte Grec interrogé par le Poëte moderne François, fait presque l'humiliant aveu qu'il en a imposé à tous les siécles, ou du moins à la multitude des Savans; qu'il ne méritoit pas qu'on l'élevât si haut, & qu'il faut beaucoup rabattre des éloges dont on s'est plû de le combler; & il faut convenir qu'il a raison, si M. de la Motte l'a dans son discours. Homere n'y paroît en effet rien moins que divin : c'est même un Ecrivain assez médiocre, quoiqu'avec beaucoup de génie.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Ami des fables & du merveilleux, instruit par ses voyages des opinions, des usages & des mœurs des peuples, il trouva dans son imagination l'art d'assembler ses diverses connoissances sur un même sujet. Il avoit l'esprit vaste & fécond; plus élevé que délicat, plus amoureux de l'abondance que du

Journ. litt. Mai & Juin 1714.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

choix. Il a saisi par une supériorité de goût les principes de l'éloquence dans tous les genres, & il a ouvert une infinité de routes à tous les Ecrivains qui devoient le suivre. Il y a apparence que dans quelque tems qu'il eût vécu, il eût été le premier Poëte de son pays; & on peut dire dans ce sens qu'il est le maître de ceux-mêmes qui l'ont surpassé.

Mais avec toutes ces bonnes qualités, son Iliade infectée de tous les défauts du tems, ne laisse qu'entrevoir à peine le génie du Poëte; l'action du poëme est pathétique, mais noyée dans la longueur & la quantité des épisodes: tout n'en est qu'ébauché; les défauts & les beautés s'y trouvent pêle-mêle, & à peine y a-t'il un morceau de cette exacte justesse, dont la succession des préceptes & des exemples nous a fait découvrir le prix. Les Dieux & les héros que le Poëte fait agir sont remplis de vices honteux: la plûpart des harangues des combattans sont hors d'œuvre, le bouclier d'Achille paroît confus, & déraisonnablement merveilleux. M. de la Motte entre dans le détail de tous ces défauts, & sçait employer avec adresse la douceur, l'élégance & la délicatesse de son style, pour faire valoir ses rai-

sons & ses preuves ; en quoi il me paroît avoir agi plus modestement que dans son ode sur la critique, où il est toujours monté sur le ton décisif, pour ne pas dire impérieux.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Loin d'en imposer aux Apologistes d'Homere, son discours les aigrit. Si l'on en croit l'Abbé de Pons, il y avoit à peine quelques jours que la nouvelle Iliade paroissoit, lorsqu'il se fit contre l'Auteur *un déchaînement horrible de la part du peuple savant.* Cet Abbé qui portoit la vénération pour M. de la Motte, aussi loin que le culte qu'il reprochoit aux partisans de l'antiquité de rendre à Homere, n'en fut pas seulement allarmé, il en fut indigné. Et comment se taire quand la colere transporte ! Quoiqu'il n'y eût encore que des discours qui demeurassent dans les bornes des conversations ordinaires où l'on s'explique avec liberté ; ç'en étoit déja trop pour un adorateur de M. de la Motte. Son indignation lui arracha donc subitement une *Lettre apologétique* pour venger l'ouvrage de son ami contre ces *stupides érudits qui avoient prêté serment de fidélité à Homere* ; contre *ces gens sans talens & sans goût, qui ne sçavoient pas suivre le progres des arts & des talens*

Lettre de l'Abbé de Pons.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

dans la ſucceſſion des ſiécles ; contre *ces ſcoliaſtes fanatiques qui entroient dans une eſpéce d'extaſe à la lecture de l'Iliade originale, où l'art naiſſant n'a pû donner qu'un eſſai informe, & qui n'appercevoient pas dans les travaux de notre âge le merveilleux accroiſſement de ce même art.*

Cette lettre aſſaiſonnée de beaucoup d'autres complimens auſſi gratieux, parut dès le mois de Février 1714. revêtuë de l'approbation & de la cenſure de feu M. Saurin qui la jugeoit en même tems *vive & ſenſée.* L'Auteur ne crut pas d'abord qu'il fût à propos de ſe faire connoître pour le pere de cette rare production. Mais elle ne ſe fut pas plutôt montrée, que ſes amis l'en ſoupçonnerent : il auroit pû tenir ferme contre leurs ſoupçons. » Mais le péril » de l'ouvrage même, c'eſt-à-dire, de » celui de M. de la Motte, lui en ar- » racha l'aveu. Il crut qu'il y alloit de » la généroſité de ne pas déſavoüer un » hommage qu'il y rendoit à un ami » digne de tout ſon zéle. » Et c'eſt, ſans doute, pour perpétuer la mémoire de cet héroïſme, que l'Editeur des opuſcules de l'Abbé de Pons a cru devoir dans la ſuite régaler de nouveau le public d'une piéce dont le ſouvenir étoit

Dénonc. de l'Hom. vengé de Gacon, par l'Abbé de Pons.

presque oublié depuis longtems.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

L'Apologiste n'auroit il pas mieux fait de se consoler avec M. de la Motte de l'*indignation du peuple savant*, par les éloges que tant d'autres qui n'étoient pas, sans doute, de *stupides erudits*, prodiguoient à l'ouvrage de son ami. Un peu plus de patience, & il eût vu la nouvelle Iliade, & la dissertation sur ce poëme exaltées dans presque tous les Journaux littéraires, *surprendre même l'approbation des gens savans, des gens dont la profession est d'être hommes de lettres, & même de les enseigner.*

Causes de la corrupt du goût, p. 9.

D'un autre côté, cette approbation trop tardive pour le zéle précipité de l'Abbé de Pons, devint, quand elle parut, un crime énorme aux yeux de Madame Dacier qui se hâta de punir les coupables. L'Abbé de Pons ne trouvoit que de stupides érudits, des scoliastes fanatiques qui pussent admirer Homere. Madame Dacier ne vit au contraire qu'une corruption & une dépravation de goût dans ceux qui le mépriſoient, & qui estimoient l'ouvrage de M. de la Motte. Voilà la raison du titre plus imposant que vrai, qu'elle donna à son traité *des Causes de la corruption du goût*, qui parut la même an-

ECRIT. POUR ET CONTRE HOMERE.

née 1714. & dans lequel j'ai cru trouver plus d'érudition que de raisonnemens.

Jamais Homere dans ses deux poëmes n'avoit tant fait prononcer d'injures par ses héros, que la savante Dame en répand dans son livre contre M. de la Motte & ses partisans. N'avoit-elle pas d'autre modéle à suivre que la lettre de l'Apologiste de la nouvelle Iliade? Et si elle avoit pour elle la raison & l'autorité, comme elle en étoit persuadée, pourquoi recourir à des vivacités capables de nuire à la meilleure cause?

Je suis fort éloigné de la blâmer de n'avoir pas été convaincuë des raisons & des objections de son adversaire, ni d'avoir pris la plume pour les réfuter; elle étoit plus en état que lui de juger d'Homere & de ses poëmes; elle en avoit fait une étude particuliere; elle en connoissoit la langue; elle s'étoit depuis longtems familiarisée avec l'antiquité; c'étoit d'ailleurs presque autant sa propre cause que celle du Poëte Grec qu'elle défendoit. Ces motifs étoient plus que suffisans pour animer son zéle; mais falloit-il changer celui-ci en colere & en emportement? Je suis tou-

jours fâché quand je vois les contestations qui naiſſent entre les gens de lettres, dégénérer en véritables querelles, & ſe terminer, comme il n'arrive que trop, par ſe haïr mutuellement.

M. de la Motte peut avoir eu tort, & un grand tort, de juger d'Homere auſſi ſévérement qu'il l'a fait ; de prononcer trop affirmativement ſur ce qu'il ne pouvoit bien connoître, de décider d'un l'oëte qui vivoit il y a trois mille ans, ſur le goût & le génie d'aujourd'hui ; de contredire les regles d'Ariſtote, quoique formées ſur ce qui avoit mérité l'admiration preſque unanime de toute l'antiquité. Mais je ſuis charmé de ſa modération, & ſa douceur me plaît encore davantage que l'élégance de ſon ſtyle. Madame Dacier pouvoit ſe croire obligée de diſcuter les principes de ſon adverſaire, de travailler à renverſer ſon ſyſtême, de montrer qu'il ſe trompoit, & quelles étoient ſes erreurs ; mais l'aigreur de ſon ſtyle me met en garde contre ſes meilleures raiſons, & m'ôte une partie de l'impreſſion qu'elles auroient pû faire ſur mon eſprit.

Je veux bien qu'Homere n'ait point eu ſon égal ; que dans ſes poëmes il ſoit

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

grand Poëte & grand Peintre ; que c'eſt faute de bien l'entendre, de bien prendre ſon eſprit, qu'on lui a reproché tant de défauts : mais quoi ? Faudra-t'il que j'en concluë avec elle que tout eſt dérai onnable dans la critique de M. de la Motte ; qu'il y regne partout un certain eſprit très-capable de nuire aux belles lettres ; que ſon ouvrage eſt un poiſon qui ne peut que corrompre le bon goût ; qu'on ne pourroit rien préſenter de plus pernicieux à la jeuneſſe ; que l'Auteur a été également malheureux dans ce qu'il a retranché de l'Iliade, & dans ce qu'il y a ajouté & changé ? En vérité n'eſt-ce pas trop exiger ?

Je n'ôte rien à l'imagination, au feu, à l'érudition, qui regnent dans l'ouvrage de l'illuſtre Savante. Son zéle pour le maintien du bon goût me fait plaiſir ; je prends part à l'allarme qu'elle me donne ſur une prochaine corruption : mais elle même me raſſure quand je lui entends dire que l'éloquence de la Chaire & du Barreau s'en ſont préſervées, que la premiere eſt parvenuë juſqu'à la perfection ; qu'elle eſt telle que l'on ne trouve point dans les anciens Orateurs ni plus de véhémence,

de passion, de force, d'élévation d'esprit, ni des images plus vives & plus magnifiques, ni des figures plus nobles, ni une composition plus majestueuse. Que nous voyons aujourd'hui au Barreau des hommes qu'Athenes & Rome auroient compté autrefois parmi leurs plus grands Orateurs : Que notre poësie elle-même est devenuë la rivale de la Grecque entre les mains des grands Poëtes qui ont honoré le dernier siécle. Que la Tragédie, la Comédie, la Satyre, la Fable, ont été portées à un point tel qu'elles peuvent entrer en paralléle avec celle des anciens.

Je me demande alors, en quoi donc sommes-nous si inférieurs aux anciens ? Sur quoi fonde-t'on cette corruption de goût, dont on ne menace pas seulement, que l'on réalise, & dont on prétend me découvrir les causes ? Donne-t'on les causes d'un effet imaginaire ? Madame Dacier se contrediroit-elle ? Oh non. Continuez de lire son livre, vous verrez qu'elle en employe près de six cens pages à prouver que M. de la Motte a repris dans Homere beaucoup de défauts qu'il a cru y appercevoir en ne consultant que la traduction même que Madame Dacier a donné dans ce

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Poëte ; qu'il a fabriqué une nouvelle Iliade, en partie selon son propre goût, & tirée en partie de celle même d'Homere ; qu'il a abandonné la plûpart des regles du poëme épique que l'on trouve dans Aristote, dans le pere le Bossu, & dans Madame Dacier ; que néanmoins il a des partisans qui estiment & sa dissertation sur le Poëte Grec, & sa nouvelle Iliade. Mais quoi ? N'est-ce que cela : ferez-vous peut-être tenté de dire : Laissons M. de la Motte & ses amis raisonner mal sur Homere & sur le poëme épique, supposé qu'ils raisonnent aussi mal qu'on le dit, & profitons également & de ce que le Poëte ancien, & de ce que le Poëte moderne ont dit de vrai & de judicieux. C'étoit peut-être le parti le plus sensé qu'il y avoit à prendre. Mais pense-t'on toujours aussi raisonnablement quand on dispute avec chaleur, & que chaque parti veut avoir raison ?

Je ne suis pas le seul qui ait fait ces réflexions en lisant l'ouvrage de Madame Dacier : j'ai ouvert depuis le volume du Mercure du mois de Février 1715. & j'y ai trouvé une assez longue piéce où ces mêmes réflexions sont fort bien développées. Je n'en connois point l'Au-

teur : il se déclare ouvertement Apologiste de M. de la Motte & des modernes ; mais la sincérité lui fait rendre aussi pour l'ordinaire assez de justice aux anciens. Plusieurs des propositions qu'il soutient ont cependant trop l'air de paradoxes : celle-ci, par exemple, que quand on auroit perdu tous les ouvrages des meilleurs Poëtes Grecs, & des plus célébres Orateurs d'Athenes, & de Rome, nous n'aurions pas moins nos Sophocles, nos Euripides, nos Pindares, nos Démosthénes, nos Cicérons. Cela peut être, mais peut-être aussi que cela ne seroit pas, étant certain que ceux qui ont le mieux réüssi, sont ceux qui ont étudié le plus sérieusement les anciens. Le même Auteur rabaisse, autant qu'il peut, le traité de Madame Dacier, & voudroit que l'on regardât l'Iliade de M. de la Motte & son discours sur Homere, comme des chefs-d'œuvre d'esprit, de goût & de raison.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Pour moi qui ne veux être qu'historien de cette dispute, je me contenterai de vous dire que ce qui me paroît le plus vrai, c'est que la maniere dont Madame Dacier s'y est prise dans son traité des causes de la corruption du

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

goût, a dû, malgré l'érudition qui y regne, diminuer le nombre de ſes lecteurs, depuis que la chaleur de la conteſtation a été amortie; au lieu qu'on a lû & qu'on lit encore l'ouvrage que M. de la Motte oppoſa à ce traité; & la raiſon de cette différence me paroît évidente. C'eſt que, quoique les réflexions de l'Académicien ſoient plus des réflexions ſur la critique de Madame Dacier, que ſur la critique en général, on y trouve ſur celle-ci des regles excellentes, appuyées ſur la droite raiſon, propoſées avec modeſtie, écrites d'un ſtyle pur, élégant, naturel. En un mot, c'eſt un de ces ouvrages qu'on peut lire utilement, indépendamment de toute conteſtation; au lieu que celui de Madame Dacier eſt preſque abſolument borné à la diſpute qui l'a fait naître.

M. de la Motte ſe défend néanmoins dans le ſien, mais dans cette défenſe qui étoit de droit, puiſqu'il étoit attaqué, il trace un modéle achevé de diſputer en honnête homme. S'il juſtifie ſon ode intitulée: l'ombre d'Homere, ſon diſcours ſur ce Poëte, ſa nouvelle Iliade, c'eſt qu'il eſt intéreſſé à montrer & à perſuader, s'il le peut, qu'il n'eſt ni vain, ni orgueilleux dans

la premiere piéce, ni déraiſonnable, ni encore moins impie dans la ſeconde, ni auſſi imprudent qu'on avoit voulu le faire croire, dans l'entrepriſe de ſon poëme; que parce qu'il a cru trouver de grands défauts dans Homere, on n'en doit pas conclure qu'il eſt l'ennemi de ce Poëte. Il a pû ſe tromper, d'autres diront plus affirmativement, qu'il s'eſt plus d'une fois trompé en effet; mais aucune malignité volontaire n'a influé dans ſes erreurs, aucune n'en a été le principe. On a répété mille fois qu'il ignoroit la langue Grecque; il l'avoit avoüé lui-même le premier; & il n'eſt jamais diſconvenu qu'il n'avoit jugé d'Homere que ſur la traduction de Madame Dacier: il a cru cette traduction exacte & fidelle, il ſuppoſe que l'expreſſion d'Homere eſt élégante, & ſa critique ne regarde que le fond des choſes mêmes: en voilà, ſelon lui, plus qu'il ne faut pour détruire une objection ſi propre à en impoſer. Auſſi ſes amis ont-ils inſiſté ſur ce point, & M. de la Motte y revient-il pluſieurs fois dans ſes réflexions ſur la critique.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Lettre dans les mém. de Trévoux du mois de Mars 1714.

La premiere partie de cet ouvrage, qui en a trois, paſſe pour la plus eſtimée: c'eſt celle où l'Auteur donne le

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

plus de regles sur la maniere de critiquer les Ecrivains qui méritent d'être repris, & sur la critique en général : c'est celle où la justesse de son esprit semble se montrer dans un plus grand jour. Il y donne aussi des marques de sa bonne foi en ce qu'il rapporte plusieurs lettres qu'il avoit écrites à feu M. de Fenelon, Archevêque de Cambray, pour lui proposer ses doutes, pour lui faire part de ses objections, pour lui demander ses avis ; & qu'il y joint les réponses où le Prélat montre plus d'une fois qu'il n'est pas de son sentiment sur plusieurs points essentiels.

Je ne sçai pas pourquoi M. l'Abbé Nadal dans sa réponse aux réflexions de M. de la Motte, regarde cette publication des lettres de M. de Fenelon comme une hardiesse qui doit surprendre. Ce qui l'étonne se fait tous les jours, sans qu'on puisse le blâmer. Le commerce que les gens de lettres ont entre eux, n'est pas seulement juste, il est utile ; & l'on n'est jamais fâché de sçavoir ce que ce commerce a produit. La supériorité de M. de Fenelon sur M. de la Motte, devoit d'autant moins être reprochée à celui-ci, qu'ils étoient l'un & l'autre de la même Académie,

que la littérature rend à peu près égaux ceux qui la cultivent ; & qu'à l'égard de la supériorité du côté du génie & de l'érudition, M. de la Motte n'a jamais prétendu l'avoir sur le Prélat, ni même comparer son mérite au sien. Tout ce que l'Abbé Nadal ajoute dans le même écrit, est en général plus vif que solide, plus injurieux que vrai. C'est une satyre plutôt qu'une critique, & je pourrois vous y faire remarquer plusieurs autres défauts, si M. l'Abbé Trublet ne les eût déja repris dans le Journal des Savans du mois de Mai 1739. L'écrit de M. l'Abbé Nadal est une lettre à M. D. imprimée en 1738. dans le premier volume de ses œuvres mêlées. Il ne paroît pas qu'elle eût déja été publiée dans le tems qu'elle fut faite. Je reviens à Monsieur de la Motte.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Quelques autres Critiques ont été encore plus loin que l'Abbé Nadal. Se constituant juges de l'intérieur de M. de la Motte, ils ont prétendu que s'il avoit publié les lettres de M. de Fenelon, on ne doit point en faire honneur à sa bonne foi, mais à l'envie qu'il avoit de faire débiter ses réflexions sur la critique. Que dire de ce soupçon ?

Universitas BIBLIOTHECA Octaviensis

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Il est injurieux, & l'on n'a aucune preuve qu'il soit fondé.

La seconde partie de la réponse de M. de la Motte, ne lui fit pas autant d'honneur que la premiere. On trouva qu'il n'y gardoit pas, autant qu'il le croyoit, le juste milieu où la vérité se trouve. Lui qui se récrioit qu'on vouloit tout justifier dans Homere, auroit dû, dit on, éviter avec plus de soin l'écueil contraire, & abandonner ses paradoxes sur le dessein de l'Iliade, & sur la nature du poëme épique. Tout le monde ne convient pas sur le dessein du Poëte Grec dans son Iliade : donc ce dessein est proposé trop obscurément. C'est la conséquence qu'en tire M. de la Motte : mais est-elle juste ? Le défaut d'attention n'a-t'il pas pû cacher ce dessein à plusieurs lecteurs ? Le goût, quoique bizarre, de ne pas penser comme les autres, n'a-t'il pas pû en guider quelques-uns, & leur faire trouver de l'obscurité dans un dessein qui paroît clairement expliqué dès les premiers vers de l'Iliade ? Horace a pensé comme Aristote, sur la constitution de ce poëme; M. de la Motte qui s'écarte fort loin de l'un & de l'autre, rapporte-t'il des raisons plus fortes pour justi-

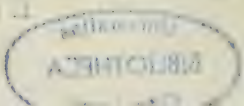

fier la route qu'il a prise ? Toujours attaché à ce faux principe, que la poësie n'a que le plaisir pour fin, il s'obstine à ne point reconnoître de fable instructive, ni dans l'Iliade, ni dans aucun autre poëme ; & il n'est pas plus heureux quand il veut donner de nouvelles regles de poëtique, que quand il accuse Homere d'avoir mal observé celles que la nature a dictées. Voilà ce que plusieurs Critiques, pleins d'estime d'ailleurs pour son mérite & pour ses ouvrages, ont jugé de la seconde partie de ses réflexions.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Quant à la troisiéme, ce n'est proprement que la défense de sa nouvelle Iliade contre la censure souvent solide, quoique trop remplie d'amertume, que Madame Dacier en avoit faite. Après quelques réflexions très-sensées sur la différence qu'on doit mettre entre l'orgueil & la justice qu'on se peut rendre à soi-même, il rapporte l'histoire de son poëme, ce qui l'a occasionné, comment il a procédé à sa composition, les jugemens divers qu'on en a portés, ses propres sentimens sur la poësie. Ces préliminaires qu'on ne s'ennuye point de lire, étant finis, il vient à l'apologie de son poëme où il répete beaucoup de

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

choſes qu'il avoit déja dites dans ſon diſcours, & dans les deux premieres parties de ſes réflexions.

La maniere dont il procéde dans ſa juſtification, eſt très-méthodique, & n'eſt nullement embarraſſée par aucune digreſſion inutile. Il choiſit un certain nombre d'endroits d'Homere, les plus frappans, ou ceux ſur qui la cenſure de ſes adverſaires eſt tombée avec plus de force; il les rapporte tels que Madame Dacier les a traduits; il s'applique à en montrer les défauts; il compare enſuite ces mêmes endroits avec ce qu'il en a ou traduit, ou imité en vers, & tâche de convaincre qu'il a évité les mêmes défauts, autant qu'il l'a pû, & qu'il n'a rien retranché, ni ajouté qu'il n'ait dû le faire. Malgré une ſi ample apologie, & ce que l'Auteur avoit déja dit ſur le même ſujet dans les écrits dont je vous ai parlé, un de ſes diſciples & de ſes zélés apologiſtes convient dans le Journal des Savans du mois de Mai 1739. qu'*amis, ennemis, indifférens, tout le monde s'accorde à regarder l'Iliade de M. de la Motte, comme le moindre de ſes ouvrages.* Devoit-il donc être défendu avec tant d'opiniâtreté?

Ces trois parties des réflexions de M. de la Motte sur la critique, parurent successivement en 1715. Et l'année suivante l'Auteur les réünit, & les publia de nouveau. Il y avoit fait quelques corrections & additions qui rendent cette édition préférable à la prémiere. Il y joignit un discours particulier sur le différent mérite des ouvrages d'esprit, qui contient des réflexions utiles, fort propres à éclairer & à guider la critique. C'est à peu près le jugement que l'Auteur en portoit lui-même, & que l'on confirme sans peine, quand on a lû ce discours.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Madame Dacier fut très-mécontente des réponses de M. de la Motte : cela est aisé à deviner ; l'Auteur y étoit fort éloigné de rendre à Homere tout l'hommage qu'elle croyoit dû à ce Poëte, & n'étoit point disposé à sacrifier à l'autorité de son apologiste les lumieres qu'il pensoit avoir acquises sur les différens objets de la dispute. Elle eut donc recours à une replique où elle comptoit, sans doute, terrasser son adversaire, ou du moins le réduire au silence, si elle ne pouvoit le persuader. Mais le célébre M. de Valincourt se mit entre deux, & les réconcilia si bien

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

qu'ils devinrent amis, & amis sincéres. Madame Dacier supprima en conséquence son nouvel écrit qui n'avoit point encore vu le jour, & dont il n'a jamais été question depuis. M. de la Motte parle lui-même de cette réconciliation à la fin de la deuxiéme édition de ses réflexions; & l'on sent qu'il en parle avec joie. On y reconnoît son cœur naturellement ennemi de toute contestation: & je dirai volontiers après lui, *heureuses les querelles littéraires qui se terminent là!*

On croit que ce fut cette réconciliation qui mit fin aux *Dissertations* qu'un anonyme publia en 1715. & dont il promettoit une longue suite. Ce qui est certain, c'est que l'Auteur n'en donna que deux; la premiere qui ne roule que sur la préface des réflexions de M. de la Motte; l'autre où il attaque son principe de poëtique sur l'*Unité de dessein*, & la critique qu'il fait de la réponse de Diomede à Agamemnon au neuviéme livre de l'Iliade. Ces deux dissertations sont très-vives, & la deuxiéme l'est encore plus que la premiere.

Journ. litt. de la Haye, t. 7. p. 417.

» L'Auteur, dit un Critique, n'épargne point du tout son homme. Il » l'attaque & par des principes géné-

raux, & par des principes personnels, « tirés des écrits de l'adversaire. Il exa- « mine les conséquences, il prétend les « redresser. Il prétend aussi trouver « des variations, & autres choses en- « core plus fâcheuses pour un Ecri- « vain : » le Critique ajoute que si l'on eût répondu *sur toutes choses* à l'Auteur de la nouvelle Iliade, comme on lui répond dans ces deux piéces sur deux points, sa défaite auroit été aussi entiere que certaine. Mais l'anonyme se contenta de cette escarmouche. Et peut-être fit-il bien. Quoiqu'il regardât ses dissertations comme *un amusement pour lui, & une occupation pour M. de la Motte*, bien des gens crurent que s'il en donnoit la suite, il risquoit d'être seul occupé, & seul diverti.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

La dispute finit en même tems entre M. de la Motte & M. Boivin qui n'avoit pas cru pouvoir se dispenser d'y prendre quelque part. « Il connoissoit « d'autant mieux Homere, que dans « les leçons qu'il donnoit au Collége « Royal en qualité de Professeur de la « langue Grecque ; il avoit lû & expli- « qué jusques dans les derniers tems de « sa vie, les poëmes d'Homere avec « tout le goût & toute l'élégance que «

Eloge de M. Boivin dans les Mém. de l'Acad. des belles lettres, tom. 7.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

» l'on peut jetter dans de ſemblables » explications. C'étoit dans le cours de » ſes leçons que la diſpute dont il s'a- » git, s'étoit allumée. Il ne pouvoit en » être ſimple ſpectateur ; il y entra donc; » mais avec dignité. Il fit imprimer en » 1715. une *Apologie d'Homere*, & par- » ticuliérement *du bouclier d'Achille*, ſur » lequel tomboient bien des traits des » modernes. Les deux partis donnerent » des éloges à cet ouvrage ; & s'il ne rem- » porta pas la victoire, parce que per- » ſonne ne vouloit céder, il obtint quel- » que choſe d'équivalent, ou de plus » rare encore, on lui déféra unanime- » ment le prix de la modération & de » la ſageſſe. »

Son livre contient une longue ſuite d'objections & de réponſes. Les objections ſont de M. de la Motte ; c'eſt ſon diſcours ſur Homere que M. Boivin ſuit pied à pied, en rapportant les propres paroles de cet écrit. Mais dans les réponſes, le caractere de M. Boivin, dont les mœurs & les manieres étoient extrêmement douces, ſe peint tout entier, ſoit qu'il parle pour Madame Dacier, dont il défend la cauſe, ſans en épouſer tous les ſentimens, ſoit qu'il réfute M. de la Motte avec lequel il ſou-

haite lui-même, à la fin de sa préface, avoir le rapport qu'on voit entre *Hector & Ajax, qui après s'être battus à toute outrance, se donnerent réciproquement des marques d'estime & d'amitié.*

La lecture de l'ouvrage montre la sincérité de ses sentimens. « On peut « dire qu'on y respire partout un air ai- « mable, & qu'on y voit toujours un « Auteur, qui sans aucun faste, ni « réel, ni apparent, non-seulement cher- « che le beau ou le vrai, mais le cherche « avec des manieres polies & honnêtes. « Cette douceur ne diminuë rien de la « force de ses raisons, » & bien des gens ont jugé que M. l'Abbé Massieu n'a rien dit de trop dans l'approbation qu'il donna à cet ouvrage, lorsqu'il a dit qu'il avoit trouvé cette *Apologie d'Homere* conforme aux sentimens de tout ce qu'il y a jamais eu de plus sages & de plus judicieux Critiques : c'est-à dire, apparemment, pour entrer dans l'esprit même du livre de M. Boivin, des Critiques qui sont convenus qu'il y avoit des défauts, & même de grands défauts dans Homere, mais qui n'ont point empêché ce Poëte de plaire & de se faire admirer, parce que le plus grand & le plus merveilleux effet des beautés

Journ. litt. t. 6. part. 2. p. 469. 470.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

d'Homere pour ceux qui les voyent ; c'eſt qu'elles couvrent tellement ſes défauts, qu'on ne les voit pas, ou qu'on ne les veut plus voir.

Mém de Trév. Mai 1716.

C'eſt ce que dit M. Boivin : & cette apologie d'Homere eſt peut-être la plus adroite, & en même tems la plus complette que l'on puiſſe faire : elle laiſſe le champ libre aux Critiques ſur les imperfections des ouvrages du Poëte, & elle ſauve ſa gloire : elle enflamme le deſir de le lire, loin de l'éteindre ; les déclamations les plus vives contre les adverſaires d'Homere auroient eu moins d'effet. Auſſi M. de la Motte, qui employe les dernieres pages de la troiſiéme partie de ſes réflexions, à répondre à l'ouvrage de M. Boivin, avouë-t'il, qu'à cette différence près, qu'il trouve dans le Poëte Grec les beautés moins fréquentes, & les défauts plus nombreux que ne fait ſon adverſaire, il ne voit pas entre eux deux grande occaſion de diſpute, & qu'ils paroiſſent même n'avoir écrit l'un & l'autre que dans le même deſſein de confondre les jugemens exceſſifs. C'étoit cependant ſe prévaloir trop d'une reſſemblance qui ne rapproche les deux contendans que de fort loin ; & M. Boivin auroit pû mon-

trer que M. de la Motte n'avoit pas autant de droit qu'il le penſoit de s'en glorifier. Mais ayant eu part à la réconciliation qui fut faite chez M. de Valincourt, il ſe fit un devoir de ne plus rien écrire ſur ce ſujet : & il laiſſa à l'Auteur du Mercure la préſomption de diſputer ſur un ſujet qu'il n'entendoit pas, & de faire du livre de M. Boivin une crique qui ſurpaſſoit les forces de l'eſprit, & de l'érudition de ce rapſodiſte.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

La diſpute continua entre d'autres acteurs. Dès 1715. un anonyme voyant que tout ce qui étoit pour ou contre Homere, étoit de ſaiſon, s'aviſa de tirer de quelque porte-feuille un manuſcrit intitulé : *Conjectures Académiques*, ou *Diſſertation ſur l'Iliade*, & le donna comme l'*ouvrage poſthume trouvé dans les recherches d'un Savant*. Il ne nomme point ce Savant, il croit même qu'il eſt à propos de taire ſon nom, quoiqu'en pluſieurs endroits du livre l'Abbé Hédelin d'Aubignac s'y déſigne lui-même ſi clairement pour en être l'Auteur, qu'il eſt impoſſible de ne le pas reconnoître. Ces *Conjectures Académiques* ſont en effet l'ouvrage de cet Abbé. Il l'avoit compoſé, quoiqu'en diſe l'Editeur, dans

Lettre de M. Boſch. dans les nouv. litt. de la Haye,

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

le dessein de le rendre public. Feu M. Charpentier, de l'Académie Françoise, chargé de l'examiner en qualité de Censeur des livres, lui avoit représenté inutilement que celui-ci, quoique rempli d'érudition, ne lui feroit pas d'honneur, après avoir marqué publiquement son zéle pour les anciens dans les ouvrages qui étoient de lui ; cette nouvelle production n'en plaisoit pas moins à l'Abbé d'Aubignac, & il se seroit procuré la consolation de la rendre publique, si la mort ne l'eût prévenu pendant que M. Charpentier traînoit cette affaire en longueur. Le Censeur délivré de ses importunités, conserva le manuscrit, & le négligea si bien, qu'il manqua d'être jetté au feu avec beaucoup d'autres papiers qui eurent ce sort après la mort de M. Charpentier arrivée en 1702.

du 1. Nov. 1715. p. 76. & suiv.

Le sieur Boscheron sauva les *Conjectures Académiques*, les revit avec soin, y fit quelques additions & corrections, & envoya le manuscrit en Hollande, dans le dessein de l'y faire imprimer. Mais l'Abbé Brice qui en avoit eu une copie, le prévint ; & c'est lui qui a fait imprimer cet ouvrage à Paris avec tant de négligence, qu'il est rempli de fau-

tes groſſieres contre le bon ſens, & que la plûpart des noms des anciens Auteurs y ſont tronqués & défigurés. Ces défauts, & plus encore les paradoxes que l'Abbé d'Aubignac ſoutient dans cet écrit, ne l'ont pas fait recevoir favorablement du public éclairé.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Ces paradoxes ſont : qu'il eſt plus que vraiſemblable qu'Homere n'a jamais exiſté, ni par conſéquent jamais rien laiſſé par écrit : Que l'Iliade & l'Odyſſée ne ſont qu'une compilation de divers poëmes, ou de vieilles tragédies qui ſe chantoient anciennement dans la Grece : Que la premiere compilation en a été faite par Licurgue : & qu'alors ces poëſies étoient peu connuës & peu eſtimées : Que ces piéces ayant encore été diſſipées, elles furent de nouveau raſſemblées par Piſiſtrate, & par ſon fils Hipparque, ou plutôt par leurs ſoins & par le travail des meilleurs Grammairiens de ce ſiécle : Que dès leur origine, elles ont été nommées les rapſodies d'Homere, c'eſt-à-dire, le recueil des chanſons de l'aveugle : Que l'on y a remarqué pluſieurs vers fort différens les uns des autres, & ajoutés en pluſieurs endroits, par des Auteurs d'un génie peu propre à figurer avec le reſte :

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Que dans l'Iliade en particulier, il se trouve une infinité de choses qui ne peuvent raisonnablement avoir été écrites par un même Poëte.

L'Abbé d'Aubignac prouve-t'il tous ces paradoxes? Non, selon moi. Son livre me paroît plutôt un jeu d'esprit, qu'un ouvrage sérieux. Il est rempli de doutes, de conjectures, de suppositions. L'Auteur l'avouë lui-même, & semble vouloir qu'on ne regarde ses *Conjectures* que *comme un exercice d'esprit qui ne doit pas être désapprouvé, parce qu'il n'est pas défendu.*

On ne peut sûrement donner d'autre titre à la *Dissertation sur Homere & sur Chapelain*, que M. Bellair, plus connu sous les noms de Themiseüil & de saint Hyacinthe, a fait imprimer en 1714. à la fin du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, où il a pris le nom de Chrysostome Matanasius. Cette dissertation, ou ce *Parallèle entre Homere & Chapelain*, est, comme l'on sçait aujourd'hui, d'un habille Hollandois, nommé Juste Van Effen, de qui l'on a beaucoup d'autres écrits. Il n'avoit point fait cette piéce pour entrer en lice dans la dispute sur Homere entre M. de la Motte & Madame Dacier. On assure au moins qu'el-

Eloge de M. Van Effen dans la bibl Fr. tom. 15. art. 8.

le avoit été compoſée dès 1709. ou 1710. pour être imprimée avec pluſieurs autres écrits des amis de l'Auteur, ce qui n'eut pas lieu alors. Celui qui a fait l'éloge de M. Van Effen, dit qu'on attribua en France cette diſſertation à M. de Fontenelle, & que cette mépriſe étoit bien flateuſe pour l'Auteur, & ſa réflexion eſt juſte. Il eſt certain que l'ironie qui regne dans ce petit ouvrage eſt fine & bien ſoutenuë. Chapelain ne pouvoit entrer autrement en paralléle avec Homere, ni l'Iliade avec le poëme de la Pucelle. C'eſt un badinage dont on peut s'amuſer un quart d'heure; & c'eſt apparemment tout ce que l'Auteur a prétendu.

Le ſieur Gacon comptoit ſur quelque choſe de plus, lorſqu'il donna en 1715. ſon *Homere vengé*: il aſpiroit également à inſtruire & à plaire, & il n'obtint ni l'un ni l'autre. On ſe mocqua du mélange bizarre de ſa proſe & de ſes vers, du ſérieux & du comique qu'il aſſocia ridiculement; de cet amas confus de rondeaux, de ſonnets, d'épigrammes, de contes, de fables, de ſatyres, d'allégories dont il a fait un aſſemblage vraiment monſtrueux; & l'on jugea que ſon ouvrage n'étoit ni propre à faire

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

beaucoup d'honneur à la cauſe d'Homere, ni capable de faire tort à la réputation de M. de la Motte, quelque acharnement que l'Auteur montre contre ce célébre Ecrivain.

Le mépris étoit donc, ce ſemble, toute la vengeance qu'il falloit tirer d'un ouvrage ſi exceſſivement déraiſonnable. On a lieu de croire que c'eſt le parti que prirent MM. de la Motte, de Fontenelle, le Clerc, & quelques autres pour qui l'Auteur eſt fécond en injures de toute eſpece. Mais l'Abbé de Pons ne put imiter leur modération. Il y étoit auſſi fort maltraité, il ſe plaignit, & fit de l'ouvrage une dénonciation en forme & raiſonnée, qu'il adreſſa à M. le Chancelier Voiſin, & qui fut imprimée en 1715. dans le Mercure du mois de Mai, & dans le ſixiéme tome du Journal littéraire de la Haye. C'eſt une piéce ſinguliere en ſon genre. L'Abbé de Pons, après y avoir fait de Gacon & de ſes ouvrages un portrait où toute la colere de l'Ecrivain ſe fait ſentir, enveloppe dans la même dénonciation M. l'Abbé Fraguier, parce qu'il avoit approuvé le traité des *Cauſes de la corruption du goût*, par Madame Dacier, & M. l'Abbé Couture qui avoit donné

son approbation à l'*Homere vengé*.

Le Magistrat fit peu d'attention à ces plaintes : on ne put obtenir de lui la révocation du privilége, qu'il avoit donné pour l'ouvrage de Gacon ; & celui-ci en parle avec un air de triomphe dans la suite de son *Secrétaire du Parnasse*, page 32. L'on assure seulement, qu'il eut la mortification de voir Madame la Duchesse du Maine, à qui il avoit dédié son livre, sans son aveu, rejetter hautement cette dédicace, & déclarer qu'elle ne connoissoit, ni ne vouloit connoître l'Auteur. Gacon, ou de gré, ou par nécessité, s'humilia lui-même dans un court avertissement qu'il fit ajouter à son livre, où il fait une espece d'amende honorable des injures dont il avoit accablé M. de la Motte, & proteste qu'il n'a jamais pensé à offenser aucunes des autres personnes qui avoient cru être en droit de se plaindre. Mais il eut encore le malheur qu'on n'ajouta aucune foi à ses protestations. Il promet dans le même avertissement de *relâcher de ses droits de critique* dans la seconde partie de son ouvrage, qu'il préparoit apparemment, & qu'il a fort sagement supprimée. La premiere partie avoit été d'ailleurs si mal accueillie,

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

que sept ou huit ans après qu'elle eut été renduë publique, l'Auteur proposant des souscriptions pour quelques autres ouvrages qu'il avoit à publier, offrit de donner gratuitement à chaque souscrivant son *Homere vengé*, dont les exemplaires l'embarrassoient. Mais personne ne s'empressa de l'en délivrer.

Pendant que Gacon plaignoit le sort infortuné de son livre, on lisoit la dissertation critique sur l'Iliade de M. l'Abbé Terrasson, de l'Académie des Sciences. Les partisans de M. de la Motte lui donnoient de grands éloges, & ceux qui ne cherchoient guéres qu'à s'amuser de cette dispute, ou à profiter de ce que les uns & les autres écrivoient de solide & d'instructif, sans épouser leurs passions, s'accordoient aussi à regarder cette nouvelle production comme un ouvrage dont on pouvoit tirer de l'utilité. On applaudissoit surtout au but que l'Auteur s'étoit proposé, de faire passer jusqu'aux belles lettres cet esprit de philosophie, qui depuis un siécle a fait faire tant de progrès aux sciences naturelles : & sans trop s'embarrasser s'il avoit bien ou mal prononcé sur Homere, les lecteurs que cette contestation intéressoit peu, n'é-

toient attentifs qu'à la solidité des principes, & à cette multitude de réflexions judicieuses qu'ils croyoient trouver dans cette dissertation. Ces avantages les dédommageoient de l'étenduë & de la proxilité de cet ouvrage, & arrivés à la fin, ils pouvoient entrer dans l'esprit de ces voyageurs qui se consolent de la longueur & de la fatigue de leur voyage par le souvenir des belles choses qui les ont amusés agréablement dans le chemin.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Telle est au moins l'idée que je me suis formée de cet ouvrage. D'autres vous feront peut-être remarquer que les principes & les regles de l'Auteur n'ont pas toujours une application bien directe à la contestation dont il s'agissoit; & que son livre est plus propre à faire connoître son goût particulier que celui d'Homere & des autres anciens Ecrivains dont il est parlé dans cette dissertation. Mais il ne m'appartient pas de pousser ma critique si loin. Elle vous paroîtroit même outrée, si vous vous croyez obligé d'adopter les jugemens contraires de deux panégyristes du savant Académicien, dont vous trouverez les décisions dans le Journal littéraire imprimé à la Haye, tome 7.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

& dans l'article XI. de l'hiſtoire critique de la République des lettres, tome II. Le premier de ces Apologiſtes ne ſe nomme point ; le ſecond eſt M. de Roſel Baumon, dont la lettre eſt datée de Berlin le 14. Avril 1716.

Un chapitre de l'ouvrage de M. l'Abbé Terraſſon, ou plutôt l'article 7. du premier chapitre de la troiſiéme partie, donna lieu à une diſpute entre l'Auteur & M. Dacier. Le premier propoſe dans l'article dont il s'agit un ſyſtême de morale pour le ſpectacle de *l'Opéra*, ou *la Tragédie en muſique*. Il ne veut pas que rien de laſcif ni d'obſcene y ſoit ſouffert. Mais il y approuve ce qu'on appelle galanterie, admettant une diſtinction entre morale civile & morale chrétienne. M. Dacier fait de tout cet article une cenſure fort vive, ſouvent trop aigre, dans la préface de ſa traduction du Manuel d'Epictete. Plus érudit que philoſophe, les principes qu'il avance, les conſéquences qu'il en tire, ne ſont pas toujours juſtes. Il lui échappe même quelques contradictions : & d'ailleurs la liberté qu'il s'étoit donnée durant la plus grande partie de ſa vie, de traduire & de commenter des Auteurs profanes, répréhenſibles

en une infinité d'endroits du côté de la pureté de la morale, faiſoit une oppoſition ſenſible entre ce qu'il avoit traduit ou commenté, & ce qu'il ſoutenoit dans ſa préface. M. l'Abbé Terraſſon ſaiſit tous ces écarts, & les tourna à ſon propre avantage dans une réponſe qu'il fit en 1716. à la préface de ſon adverſaire. Il la donna ſous le titre d'*Addition à ſa diſſertation critique ſur l'Iliade*, parce qu'il y fait l'apologie de l'article de cet ouvrage attaqué par M. Dacier à qui il fait preſque un crime d'état, de même qu'à Monſieur Deſpreaux, de s'être élevé contre la morale de l'Opéra. Diſpenſez-moi de vous dire ce que je penſe de cette réponſe. Le peu que j'ai dit ailleurs au ſujet de la morale de l'Opéra & des autres ſpectacles, vous pouvez l'appliquer ici.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Je dois plutôt vous entretenir d'un nouveau défenſeur d'Homere qui ſe mit alors ſur les rangs. Le pere Hardoüin toujours prêt à débiter des ſonges dénués de toute vraiſemblance, hazarda en 1716. ſon *Apologie* d'Homere. Si on l'en croit, il a ſaiſi ſeul le véritable deſſein de l'Iliade, perſonne avant lui ne l'avoit bien compris; & Homere,

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

apparemment, ne le ſçavoit pas lui-même, car dans la propoſition de ſon poëme, il ne dit rien du deſſein que le pere Hardoüin lui attribuë. C'eſt, ſelon ce Jéſuite, la deſtruction de la famille d'Ilus, & la ſubſtitution de la famille d'*Aſſaracus* qui eſt le véritable ſujet de l'Iliade. Enée en eſt le héros. Et que de viſions raſſemblées à cette occaſion! Les deux tiers du livre ſont remplis d'une explication auſſi ſinguliere de la *Théomythologie*, c'eſt-à-dire, de la Théologie fabuleuſe d'Homere.

Le P. Hardoüin fut ſeul ſatisfait de ce nouveau fruit de ſa plume. Cet enfant de figure bizarre fut mal accueilli des deux partis, & chagrin de ſe voir rebuté, courut aſſez promptement ſe cacher ſi bien, qu'il a pû au moins ſe vanter d'avoir été vu de peu de perſonnes. Madame Dacier, qui preſſée par ſes amis de dire ce qu'elle en penſoit, s'étoit, dit-on, contentée d'abord de répondre ſimplement, *c'eſt le pere Hardoüin*, ſuccomba enſuite à la tentation de l'examiner de plus près; & je ne puis l'en blâmer. Mais falloit-il que cette Dame portât l'inhumanité juſqu'à vouloir peindre ſes défauts, & cela dans le deſſein de les faire connoître à toute

la

la terre, si le succès eût répondu à ses desirs ? Elle dit à la fin de sa préface sur l'Odyssée, que c'est par-là qu'elle vouloit *finir sa carriere littéraire*. Qu'en arriva-t'il ? Elle croqua son portrait : son *Homere défendu contre l'apologie du R. P. Hardouïn*, fut enfanté en peu de jours : elle le donna comme une suite de son traité des causes de la corruption du goût : elle voulut rassembler sur la même toile, & les visions de celui qu'elle vouloit peindre, & les beautés qui la touchoient dans Homere ; le portrait parut & disparut presque en même tems : étoit-ce la peine de le faire ?

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Puisqu'elle vouloit bien encore emploïer quelques momens à répéter ce qu'elle avoit déja dit tant de fois en faveur d'Homere, & qu'elle avoit si fort à cœur de le faire sortir victorieux des contradictions qu'il avoit essuyées, ne lui eût-il pas été plus glorieux de venger ce Poëte contre les coups que M. l'Abbé Terrasson venoit de lui porter. Un tel adversaire n'étoit point indigne d'elle ; & cette savante Dame avoit trop d'esprit pour se persuader que trois ou quatre gasconades qu'elle lâche dans sa préface sur l'Odyssée, contre l'ouvrage de l'Académicien, seroient regardées com-

me le juſte cri d'une victoire réelle.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Il eſt vrai que Madame Dacier dans la même préface s'étend beaucoup ſur les regles du poëme épique, & que les principes qu'elle poſe ſur ce ſujet, & qu'elle développe fort au long, étant preſque toujours contraires à ceux de M. l'Abbé Terraſſon, elle pouvoit peut-être regarder ce qu'elle venoit de dire ſur cette matiere, comme une réfutation anticipée des principes & des raiſonnemens de ſon adverſaire. Mais elle n'ignoroit pas que bien des perſonnes de lettres n'en avoient pas la même idée, qu'on l'avoit même excitée à ſe préſenter de nouveau au combat, & qu'un tel ſujet éclairci par la diſcuſſion de deux Ecrivains ſi fort en état de le bien manier, ne pouvoit qu'y gagner beaucoup.

Son ſilence donna du courage à un nouveau champion, qui avoit déja paru une fois ſur la ſcene, ſans y briller. L'Abbé de Pons, qui ne s'étoit jamais rompu la tête à lire ni la poëtique d'Ariſtote, ni Homere, voyant que Madame Dacier avoit mis les armes bas, abandonnant Homere à ſa propre gloire, ſans vouloir, comme elle le dit, prendre davantage la peine de s'en mê-

ler, attaqua avec plus de vivacité que de solidité, la doctrine de l'illustre Traductrice sur le poëme épique. Sa dissertation para quelques Mercures, où ceux qui s'en souviendroient auroient encore la peine de la chercher, si on ne lui eût donné en quelque sorte une nouvelle vie, en la réünissant aux opuscules de l'Auteur qui furent publiées en 1738.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

On auroit pû y joindre la *Défense de la poësie Françoise* (& de la rime) qu'un amateur des Muses publia dans le Mercure du mois de Janvier 1717. pour venger le bel art de la poësie du mépris que l'Abbé de Pons témoignoit contre lui dans sa dissertation. J'ai oublié de vous parler de cette défense, lorsque je vous ai rendu compte des écrits apologétiques de la poësie. Celui-ci n'est pas indigne d'être lû. Cependant, quoique plus long que l'écrit de M. l'Abbé Massieu sur le même sujet, il ne dit rien de plus, & ne le dit pas si bien.

On donne au même Auteur l'*Apologie* ironique *pour les Savans, sur les vivacités & les impolitesses qui leur échappent dans leurs querelles.* Cette piéce enfantée encore durant la contestation sur Homere, est d'un goût singulier. Je

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

fuis fâché qu'elle soit si diffuse & si chargée de répétitions. Elle est divisée en deux parties, dont la premiere est dans le Mercure du mois d'Avril 1717. & la seconde dans celui du mois de Mai de la même année. L'une & l'autre contiennent bien des réflexions dont on peut profiter.

Deux autres Ecrivains beaucoup plus célébres parurent encore dans cette dispute sur Homere; le pere Buffier, savant Jésuite, & M. Fourmont, de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres, dont l'érudition est assez connuë. Le premier s'étant trouvé avec des personnes amies de la littérature, & la conversation étant tombée sur la dispute dont il s'agit, qui faisoit alors l'entretien assez ordinaire entre les gens d'esprit, il en dit son sentiment, & l'expliqua ensuite plus au long dans deux lettres qu'il adressa à Madame la Marquise de Lambert. Ces deux lettres parurent en 1715. avec une troisiéme lettre de l'illustre Marquise sur le même sujet. Le titre d'*Homere en arbitrage* que le pere Buffier donna à ce petit recueil, montre quel en est le dessein. C'étoit de concilier les parties, s'il étoit possible. L'habile Jésuite s'attache à

faire sentir la difficulté de juger la question qui divisoit les contendans ; & en paroissant ne vouloir proposer lui-même que des conjectures & des doutes, il donne réellement des décisions qui semblent fort justes. Les principes qu'il pose, les réflexions qu'il fait, peuvent guider tout homme qui se dépoüillant de ses préventions, veut porter un jugement exact sur les ouvrages de l'antiquité. Ces deux lettres sont écrites avec beaucoup de modération, & on y reconnoît l'esprit philosophique de l'Auteur. Il les fit réimprimer sous le titre de *Dissertation*, & avec quelques changemens, en 1732. dans son *Cours de sciences* qui parut cette année *in-fol.* La lettre de la Marquise de Lambert est écrite d'un style fort léger : elle tend aussi à réconcilier les parties ; mais par des moyens qui étoient peu propres à réüssir : sa balance panche beaucoup plus qu'il ne convenoit en pareil cas du côté de M. de la Motte & de ses partisans.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

M. Fourmont prit aussi la balance en main pour péser les raisons des contendans. C'est au moins ce qu'il assure qu'il se proposoit en donnant son *Examen pacifique de la querelle de Ma-*

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

dame Dacier & de M. de la Motte ſur Homere, & c'eſt ce qu'on avoit lieu d'attendre ſur le titre de ce livre qui parut en 1716. en deux volumes in-12. Mais l'Auteur n'a point tenu parole. Il dit dans le catalogue ſingulier de ſes ouvrages, tant imprimés que manuſcrits, qu'il n'avoit compoſé ſon *Examen* qu'à la priere de quelques-uns de ſes amis. On peut l'en croire, puiſqu'il le dit. Mais ſes amis l'avoient-ils auſſi prié de faire un examen plus ſatyrique que pacifique, d'attaquer avec la même vivacité, & M. de la Motte, & Madame Dacier, & de ſubſtituer ſouvent ſes propres idées à celles des adverſaires & des apologiſtes d'Homere ?

Le ſecond volume de cet examen eſt, ſelon l'Auteur, un *Traité ſur le poëme épique*; & dans ſon catalogue il dit que c'eſt un *Art poëtique preſque complet*. Oſeroit-on dire que ce n'eſt ni l'un ni l'autre, mais plutôt un amas de réflexions dont beaucoup ſemblent particulieres à l'Auteur, tant ſur la poëſie en général, que ſur le poëme épique en particulier, ſur les poëmes d'Homere, & ſur quelques-uns de nos poëmes François ? Ce n'eſt pas que M. Fourmont ne diſe ſouvent de fort bonnes choſes ſur

tout cela, & que dans le tems de la querelle il n'ait pû trouver des lecteurs : mais aujourd'hui que l'on n'y prend plus le même intérêt, il seroit difficile de se résoudre à essuyer l'ennui des redites, des vivacités, des sentimens particuliers dont cet ouvrage semble trop rempli, pour y chercher les endroits dont on pourroit utilement profiter.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

M. l'Abbé de Pons & le sieur le Fevre se donnerent une peine assez inutile, lorsqu'ils entreprirent de relever plusieurs des réflexions qui leur parurent fausses dans cet ouvrage ; & je ne crois pas qu'on ait fait plus d'accueil, soit aux *Observations* du premier *sur divers points concernant la traduction d'Homere* ; soit à la *Critique* que le second joignit à son *Mercure* du mois de Janvier 1716. qu'à l'*Examen* prétendu *pacifique*, qui sont l'objet de ces deux écrits : quoique l'un & l'autre censurent quelquefois fort à propos l'ouvrage de M. Fourmont.

Je suis moins étonné des traits de satyre répandus dans le *Voyage du Parnasse* imprimé en 1716. que de ceux qui semblent avoir coulé si librement de la plume de M. Fourmont. L'Auteur du *Voyage*, dans lequel il y a des saillies fort agréables, ne prétendoit pas conci-

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

lier les deux partis : un seul l'entraînoit, celui de Madame Dacier. Il avoit raison d'exalter les talens & l'érudition de cette Dame. Mais sa partialité contre M. de la Motte n'est-elle pas trop marquée ? Il ne l'introduit sur le Parnasse que pour lui faire essuyer les plus sanglans affronts, pour le rendre un objet de risée & de mépris, & pour lui faire tenir des discours d'un ridicule excessivement outré.

Tel est entre autres l'entretien qu'il lui suppose avec Ronsard. Si l'Auteur se fait objecter par un de ses acteurs que Madame Dacier a violé toutes les regles d'une juste défense dans ses réponses à M. de la Motte; avec quel ménagement conduit-il ces objections ! Quelle attention à en diminuer la force ! Et d'ailleurs avec quel soin ne recueille-t'il pas toutes les expressions un peu trop fortes, ou qui ont trop en effet l'air de mépris, éparses en différens endroits des *Réflexions sur la critique*, pour en faire un paralléle avec les injures débitées par la savante apologiste d'Homere, & persuader, s'il le pouvoit, que M. de la Motte avoit égalé en cela son illustre adversaire, pendant que, selon lui, il lui étoit extrémement inférieur

Voyage du Parn. p. 83.

en tout ce qui peut être objet d'éloge.

Il n'épargne pas davantage M. l'Abbé Terraſſon. Il eſt vrai qu'il ne dit pas, comme M. Fourmont, *que quoique la Diſſertation* de ce célébre Académicien, *paroiſſe approfondie plutôt par le ton & l'air impoſant dont elle eſt prononcée qu'autrement, elle eſt d'un ſuperficiel qui ſurprend tous les connoiſſeurs; & que de deux cens raiſonnemens, il y en a plus de cent quatre-vingt dont on peut nier toutes les propoſitions.* Non, l'Auteur du voyage du Parnaſſe ne s'explique pas ſi durement. Mais il dit à peu près les mêmes choſes, ſoit dans cet extrait prétendu d'un de nos vieux Romanciers qu'il fait lire ſur le Parnaſſe, ſoit dans quelques autres endroits de ſa relation.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Exam pac. t. 2. p. 348. 349.

Peu content de ces traits, l'Auteur prêt de finir ſon voyage, veut réjoüir le Parnaſſe par la récitation d'une *Tragicomédie* en vers François, dont les principaux acteurs ſont le bon goût, qu'il fait amant de l'Iliade: Madame Dacier, qu'il appelle mere de l'Iliade: l'Iliade elle-même, qualifiée d'amante du bon goût: M. de la Motte, qu'il décore du titre d'amant de la pucelle de Chapelain: MM. de Fontenelle & Saurin, nommés, l'un le Phénix, l'au-

Voyage, p. 45.

ÉCRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

tre le confident de M. de la Motte. Les rôles sont assortis aux acteurs ; & supposé que cette piéce fasse rire ou pleurer, c'est toujours aux dépens de M. de la Motte & de ses partisans. Ce voyage allégorique est d'ailleurs d'un goût un peu singulier. Il ressemble trop à l'*Homere vengé* du sieur Gacon, l'Auteur ayant eu la même bizarrerie de remplir sa relation de vers de toute espece : madrigaux, épigrammes, complimens à Climene, adieux à Philis, satyres, épîtres, odes, &c. comme le lui a reproché M. Raymond dans une lettre analytique & critique de cette fiction, imprimée dans le Mercure du mois de Janvier 1717.

M. Raymond ne nomme point l'Auteur de cet ouvrage. Mais il y a longtems que son nom n'est plus un secret. Tout le monde sçait que ce voyage *Critico-satyrique* est de M. de saint Didier, qui nous a donné depuis un nouveau poëme de Clovis.

M. de la Motte ne fut pas mieux traité deux ans après par M. de Boissi dans son *Eleve de Terpsicore, ou le Nourrisson de la satyre*, où il voulut essayer contre lui & quelques autres Ecrivains célébres, son génie pour la satyre. Mais

cet écrit ne fit pas fortune ; & le censeur à qui ses talens pour un autre genre ont acquis depuis une grande réputation, a mépriſé lui-même ce fruit trop précoce de sa plume.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

L'anonyme qui donna au mois de Mars 1717. un *Entretien comique entre Paſquin & Marforio*, crut, sans doute, réjoüir le public, en faisant prendre d'un air burlesque la défense d'Homere par l'un de ses interlocuteurs. Mais l'extrême indifférence avec laquelle il fut écouté, a dû lui faire sentir que l'on se dégoûte, & que l'on s'ennuye aisément d'entendre plaisanter sans esprit, & plus encore quand la plaisanterie tombe sur des matieres que le rieur ne paroît pas comprendre.

Je ne trouve guéres plus d'utilité dans quantité d'autres piéces en vers ou en prose ausquelles la même dispute a donné lieu, & que le Mercure & quelques Journaux nous ont conservées. La plûpart montrent de l'esprit : le bon goût regne dans plusieurs : presque toutes amusent ; mais peu instruisent du fonds de la dispute, & mettent le lecteur en état d'en juger. M. Aroüet de Voltaire, fort jeune alors, mais déja connu par son talent pour la poësie,

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

plaça M. de la Motte dans le *Bourbier* du Parnaſſe. M. de Malezieux, Chancelier de Dombes, fit contre la nouvelle Iliade une fable fort ſatyrique. D'autres s'égayerent aux dépens de l'Auteur de ce poëme dans des épigrammes très-mordantes. Mais il eut auſſi ſes apologiſtes en proſe & en vers. On en fit un Ecrivain du premier ordre dans une *Ode* faite *à l'imitation de celle de M. Rouſſeau ſur les conquerans*, & dans la lettre qui précede cette ode, on y éleva ſon goût au-deſſus de celui de Madame Dacier, des défenſeurs d'Homere, & d'Homere lui-même. Ce fut ſur le même ton que chanta le pere Pierre Cléric, Profeſſeur d'éloquence au Collége des Jéſuites à Toulouſe, dans un *Conte* qu'il adreſſa à M. de la Motte lui-même ſur ſa nouvelle Iliade. Le pere du Cerceau l'établit de ſa propre autorité *grand Prévôt du Parnaſſe*, dans ſa piéce ſur la néceſſité de la critique, où il décide que M. de la Motte *a remis Homere en honneur*, & *l'a rendu plus grand qu'il n'étoit*.

Le Miniſtre Lenfant crut devoir ſe joindre à ces apologiſtes, à la fin d'une lettre datée de Berlin le 25. Janvier 1715. où il parle du pere Malle-

branche & de ſes ouvrages, & dans laquelle il décide qu'Homere n'a dû ſes autels qu'à l'ignorance & à la manie, & que M. l'Abbé Terraſſon lui a conſtruit un tombeau par ſa *Diſſertation ſur l'Iliade*; ce que l'effet n'a nullement vérifié. Ces différentes piéces ſe trouvent répanduës dans les Mercures de 1715. & dans les trois premiers volumes des *Nouvelles littéraires* que l'on imprimoit alors à la Haye, chez Henri du Sauzet.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

On en a inféré quelques autres dans les mêmes ouvrages périodiques qui ſont d'un goût différend, quoiqu'elles tendent au même but, de loüer ou de condamner M. de la Motte & ſes partiſans. Tels ſont le *Parallèle burleſque, ou Diſſertation, ou Diſcours qu'on nommera comme on voudra, ſur Homere & Rabelais*: & le *Parallèle du bouclier d'Achille dans l'Iliade d'Homere & dans l'Iliade de M. de la Motte, par lequel chacun jugera de ces deux Auteurs, ſelon qu'il ſera plus ou moins prévenu ou pour les Anciens, ou pour les Modernes.* Ces deux écrits plus comiques que ſérieux, ſurtout le premier, qui eſt auſſi beaucoup plus étendu ſont de M. de Riviere du Frény, & après avoir paru dans quel-

ques tomes du Mercure auquel l'Auteur a travaillé plusieurs années, ils ont été réimprimés en 1731. dans le tome cinquiéme de ses œuvres.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE

Tels sont encore les *Articles préliminaires pour parvenir à une paix générale entre l'Empereur de la poësie, & ses hauts alliés d'une part, & la République des modernes de l'autre part.* La *Description du pays des antiques & des modernes, de ses habitans, de leurs manieres de vivre, leurs habits, leurs armes, leurs guerres & leur réünion, faite au pied du Parnasse la quatriéme année de la cinq cens soixante-douziéme Olympiade, l'an de Rome 2265. D... & K... Consuls. L'Arrêt* (en vers François) *du conseil d'Apollon rendu au sujet du procès entre Madame Dacier & M. de la Motte.* Le *Paralléle de ce que Madame Dacier & M. de la Motte ont écrit sur Homere.* La *Comparaison des discours de M. de la Motte & de Madame Dacier sur les ouvrages d'Homere.* Le *Dialogue entre deux Dames se promenant dans le Jardin des Thuilleries* sur le même sujet. Autre *Dialogue entre Mercure, Iris & un Moderne :* sans parler d'une piéce imprimée séparément, attribuée à M. l'Abbé Faure, & intitulée : *Homere Danseur de corde, ou l'I-*

liade Funembulaire, dont je ne connois que le titre. Enfin cette dispute fut amenée jusques sur le théâtre de la Foire où les Turlupinades tinrent lieu de raisons : comme vous pouvez le voir, si vous en êtes curieux, dans les Scenes VI. VII. & VIII. d'*Arlequin défenseur d'Homere*, par M. Fuzelier ; dans la premiere Scene du second Acte d'*Arlequin Traitant*, par M. Dorneval, & peut-être encore dans quelques autres piéces de cette nature qui me sont inconnuës.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

L'Auteur des Articles préliminaires se déclare absolument pour les anciens contre les modernes. C'est au tribunal des premiers qu'il renvoye les autres. Les articles de paix qu'il dresse n'auront lieu qu'autant que ceux-ci se soumettront à Homere & à ses défenseurs. Le descripteur du pays des uns & des autres n'a vu dans son voyage que ce qu'il avoit dessein d'y faire remarquer, beaucoup de vices dans les anciens, les plus rares talens dans les modernes, & presque aucuns défauts. Apollon n'est point juge équitable dans son *Arrêt* : c'est un panégyrique de M. de la Motte, & une satyre en forme contre Madame Dacier. Les deux Dames raillent avec assez d'esprit : mais il n'y a

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

rien que de frivole dans ce qui fait l'essentiel de leur conversation. Le dialogue entre Iris, Mercure & un moderne, semble n'avoir été composé que pour faire regarder les partisans d'Homere comme autant d'insensés. L'Auteur de ce dialogue étoit-il lui-même assez peu raisonnable pour croire qu'il persuaderoit une pareille vision ? Le *Paralléle* est dans le même génie. Il y a beaucoup plus de discernement & d'équité dans la *Comparaison* ; & je mettrois cette piéce beaucoup au dessus de toutes les autres.

C'est ce même esprit de discernement & d'équité que j'ai cru voir dans les *Remarques sur Homere* imprimées en 1728. Il paroît qu'elles ont été composées avant les disputes dont j'ai tâché de vous rendre compte ; du moins avant celle de Madame Dacier & de M. de la Motte dont on ne dit rien. On sent que l'Auteur aimoit Homere, qu'il l'avoit lû avec attention, qu'il en avoit médité le génie & le caractere. Mais s'il est épris sur ses beautés, il n'est point aveugle sur ses défauts. Il pese avec assez d'équité le bien & le mal qu'on en a dit, & s'il est plus porté à excuser le Poëte qu'à le condamner,

c'eſt parce qu'il y trouvoit en effet beaucoup plus de beautés que de vices, & qu'il ne jugeoit point de ceux-ci par le goût de notre ſiécle fort différent de celui du ſiécle d'Homere.

L'Editeur de ces remarques dit qu'elles devoient d'abord marcher ſeules; mais qu'enſuite la conformité du ſujet y a fait joindre une piéce fugitive qui avoit déja paru, mais qui étoit devenuë rare, & que l'eſtime qu'on en a faite a déterminé à la réimprimer. Cette piéce eſt la traduction de la premiere partie de la préface de l'Homere Anglois de M. Pope, célébre Poëte, également eſtimé dans ſa nation & chez les étrangers. On ne nomme point le Traducteur François: mais l'on ſçait que c'eſt feu M. Perelle, Conſeiller au grand Conſeil, qu'une mort prématurée a enlevé à la république des lettres le 5. de Décembre 1735. Et enfin à l'occaſion de cet écrit, on a jugé que ce ſeroit rendre auſſi quelque ſervice aux amateurs de la littérature, de donner la traduction d'un autre écrit de M. Pope touchant la vie & les ouvrages d'Homere. On attribuë cette traduction *à une main habile & connuë*, que l'on ne déſigne pas autrement, mais l'on a cru y

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

appercevoir celle de M. l'Abbé Gyot des Fontaines. Il faut lire ces opuſcules, ſi vous voulez connoître tout ce que les Ecrivains modernes ont écrit en notre langue touchant le Poëte Grec. Il y a d'ailleurs plus à profiter dans ceux-ci, quoiqu'aſſez courts, que dans la plûpart des ouvrages les plus étendus que l'on a faits ſur le même Poëte, depuis M. Perrault juſqu'à la fin de la diſpute commencée entre Madame Dacier & M. de la Motte.

Il faut joindre au premier écrit de M. Pope les *Réflexions* que Madame Dacier a cru devoir faire ſur cette premiere partie de la préface du traducteur Anglois, & qu'elle a publiée à la fin du troiſiéme volume de la ſeconde édition de ſa traduction de l'Iliade, donnée en 1719. Elle y fait pluſieurs reproches à M. Pope dont on ne peut bien juger qu'en comparant les deux écrits. Elle a relevé entre autres cet endroit, où l'on dit qu'*Homere créa pour ſon uſage un monde mouvant, en inventant la fable*; ſur quoi elle demande, qu'eſt-ce que cela ſignifie? Cette expreſſion n'eſt point intelligible en effet. Mais ſi Madame Dacier eût interrogé le Traducteur, pour lui dévoiler cette énigme,

qui ne paroiſſoit pas d'ailleurs ſi difficile à deviner, on lui auroit répondu qu'au lieu d'*un monde mouvant*, il falloit lire *un monde nouveau*, comme le Traducteur l'avoit écrit en effet.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Le traité *de la lecture d'Homere* que M. Rollin a donné à la fin du premier volume de ſa *Maniere d'enſeigner & d'étudier*, &c. eſt dans le même goût que les *Remarques ſur Homere* publiées en 1728. C'eſt un écrit dicté par l'équité, & conduit par le diſcernement. Il eſt impoſſible de ne pas concevoir, quand on le lit, une grande idée d'Homere, & de ne ſe pas ſentir une vive ardeur pour l'étudier. On ſeroit même tenté de s'irriter contre ceux qui n'ont pris la plume que pour décrier un Poëte ſi utile, ſoit par rapport à l'excellence de ſa poëſie, fort propre à former le goût des jeunes gens, ſoit en le conſidérant du côté des différentes ſortes d'inſtructions qui y ſont répanduës par rapport aux coutumes anciennes, aux mœurs & à la religion. Si M. Rollin, qui ne donne rien à la prévention, y a trouvé tous ces avantages, comment n'ont-ils pas été apperçus par M. de la Motte & ſes partiſans qui avoient du goût, du génie, & quelques-

uns beaucoup d'érudition ? Comment feu M. de Villefore a-t'il pû ſe réſoudre d'employer plus de la moitié de la *Diſſertation ſur le goût* imprimée en 1731. à vouloir montrer qu'Homere manquoit de ce goût véritable qui donne le prix aux bons ouvrages, & à répéter contre le Poëte Grec toutes les accuſations ſur leſquelles on l'avoit déja tant de fois juſtifié.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Outre ces différens ouvrages qui peuvent ſervir beaucoup pour l'intelligence d'Homere, en écartant ce que la prévention a fait dire d'exceſſif ou de faux aux deux partis, il faut encore conſulter pluſieurs autres écrits dont la plûpart viennent de bonne main, mais que je me contenterai preſque de vous indiquer, pour ne pas vous arrêter trop longtems ſur cette matiere. Les Mémoires de l'Académie des belles lettres où l'on joint communément au bon goût l'érudition la plus ſolide, vous offrent la plus grande partie de ces écrits, ſans compter ceux dont je vous ai déja parlé dans cet article.

Les *Vieillards d'Homere* me plaiſent beaucoup dans les portraits qu'en fait M. Boivin le cadet, au tome 2. des Mémoires que je viens de vous citer;

& s'il n'a pas chargé ſes peintures, s'il a repréſenté les originaux au naturel, je trouve, comme lui, que la plûpart de ces vieillards & des autres héros, qui ſont quelque perſonnage dans le Poëte, ſont ſages, éloquens, polis, d'une humeur douce & agréable, ennemis de l'injuſtice, & amis de la paix. Neſtor, Ménélas, Antenor, Priam, Phœnix me plaiſent; j'aime à voir repréſenter leurs grandes actions, & même leur conduite particuliere. Mais Neſtor ſurtout me charme; on prend plaiſir à le voir agir, parler, donner des avis, ranger ſes troupes en bataille, les animer par ſon éloquence, conſulter également l'ardeur de ſon zéle, & ce que la prudence exige dans une action. Auſſi M. Boivin s'étend-il beaucoup plus ſur le caractere de ce vieillard, que ſur celui des autres, il a ſenti qu'il faiſoit honneur à Homere; & il n'en fait guéres moins à ſon propre pinceau.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Je porte le même jugement des *Réflexions ſur les Dieux d'Homere* que M. l'Abbé Fraguier lut dans l'Académie des belles lettres, au mois de Juin 1715. durant le cours des conteſtations dont je vous ai entretenu. Il me ſemble que

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 3. p. 1. & ſuiv.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

le ſavant Académicien y prouve fort bien qu'Homere n'a ni inventé, ni créé les Dieux dont il met en jeu le miniſtere dans ſes deux poëmes; qu'il a trouvé toute établie la théologie qu'il a ſuivie; qu'il n'en a été que le peintre & le copiſte; & que, comme Poëte, il a dû être l'un & l'autre: c'eſt-à-dire, qu'il a dû ſe contenter de peindre les Dieux tels qu'il les recevoit de la religion que l'on profeſſoit alors, & de la tradition des hommes telle qu'elle étoit parvenuë juſqu'à lui; qu'autrement il n'auroit été entendu de perſonne.

Homere en beaucoup d'endroits de ſes deux poëmes parle de l'Olympe, & il paroît qu'il en parle comme d'une montagne qui avoit pour baſe le ciel, & dont le ſommet regardoit la terre. Les uns lui ont reproché cette idée qui leur paroiſſoit ridicule; les autres ont tâché de l'expliquer, & de lui donner un ſens qui ne pût faire paſſer le Poëte pour un extravagant. M. Boivin le cadet à qui cette idée ne plaiſoit pas dabord plus qu'à beaucoup d'autres, la regarda comme chimérique, puiſqu'elle faiſoit du Ciel & de l'Olympe un vrai monde renverſé. Mais en liſant de nouveau Homere, & en s'appliquant

à le bien entendre, peut-être pour en composer la traduction qui étoit fort avancée lorsqu'il est mort, il s'est réconcilié avec lui sur ce point, & il a cru trouver non-seulement qu'il étoit vrai qu'Homere suppose effectivement dans ses poëmes, que l'Olympe a sa base dans le ciel, & son sommet tourné vers la terre; mais encore que cette supposition, loin d'être absurde, est fondée sur des raisons aussi solides qu'on en peut demander à un Poëte plus ancien que tout ce que nous connoissons d'Astronomes & de Philosophes. La premiere proposition me paroît démontrée dans la dissertation que M. Boivin a composée sur ce sujet, & qui peut servir beaucoup pour donner une véritable intelligence de plusieurs endroits de l'Iliade & de l'Odyssée. J'aurois un peu plus de peine à me laisser persuader aux preuves de la seconde proposition, où il y a peut-être plus d'esprit que de solidité, plus de conjectures ingénieuses que de preuves réelles.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 8. p. 411. & suiv.

Les censeurs d'Homere ont encore tiré avantage contre ce Poëte de la durée du siége de Troye. Ils ont supposé vraie l'opinion qui fait durer ce siége dix ans, & c'est en effet le senti-

ment le plus universellement reçu, le plus ancien, & le plus appuyé de témoignages d'Auteurs de tous les siécles. Mais ils ont cru qu'il en résultoit plusieurs absurdités contre l'Iliade : & il faut que M. Fourmont ait trouvé bien de la force dans leurs objections, puisque tout défenseur qu'il est d'Homere, il a regardé ces objections comme sans réplique, si les Grecs avoient demeuré dix ans au siége de Troye, & qu'ainsi l'on ne pouvoit y répondre solidement qu'en rejettant l'opinion commune, qu'il croit avoir été suivie sans fondement. C'est ce qu'il tâcha de montrer dans une dissertation dont il fit lecture à l'Académie des belles lettres, & dont on lit un extrait dans le tome 5. des Mémoires de cette Académie.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

M. Fourmont y faisoit une grande dépense d'érudition pour prouver que les Grecs qui étoient en Asie depuis plusieurs années, occupés à différentes expéditions, n'arriverent devant Troye que trois semaines ou un mois avant la querelle d'Achille, qui arriva au commencement de la dixiéme année après leur débarquement du port d'Aulide. Il s'autorise d'un grand nombre de

passages

passages de différens Auteurs qu'il tourne, comme il peut, en faveur de son sentiment; il raisonne sur ces passages conformément à ses idées; croyant avoir donné autant de démonstrations, lorsqu'il n'a donné en effet que ses idées particulieres, il triomphe, & se félicite de ses découvertes.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Lisez la dissertation que Monsieur l'Abbé Banier, de la même Académie, lui opposa peu de tems après; & si elle fait sur vous la même impression qu'elle a fait sur moi, vous demeurerez ferme pour le sentiment qui fait durer le siége de Troye dix ans, & vous verrez que les absurdités que l'on a prétendu devoir en résulter contre l'Iliade, sont chimériques, & ne devoient point être réfutées par une autre chimere. La dissertation de M. l'Abbé Banier est dans le tome 6. des Mémoires de l'Académie des belles lettres. M. Fourmont nous apprend dans le catalogue de ses ouvrages, qu'il a fait une *Réplique à cette dissertation, dans laquelle il examine les réponses de M. Banier, & y joint beaucoup d'autres réflexions.* Mais cette réplique se conservant encore parmi ses papiers, je ne puis juger de la force de ses réponses, ni de

la solidité de ses nouvelles réflexions.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Il faut joindre à la lecture de ces deux derniers écrits, la chronologie de l'Iliade, & celle de l'Odyssée, l'une & l'autre disposées par jour, & toutes deux imprimées dans les Mémoires de Trévoux, l'une dans le mois de Mai 1708. l'autre dans le mois de Mai 1709. La premiere m'a paru bien faite, & propre à répandre beaucoup de jour sur l'Iliade: le but principal de l'Auteur dans la seconde est de faire voir qu'Homere dans son Odyssée n'a pas gardé, comme dans l'Iliade, la suite des tems & des événemens, & qu'il s'est même contredit. Mais il me semble que M. Boivin le cadet, a prouvé le contraire dans une autre chronologie de l'Odyssée que l'on trouve dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, tome 2. Cette chronologie est pareillement disposée par jour, & faite avec beaucoup d'exactitude.

Enfin il ne seroit pas non plus inutile de lire les conjectures du même Savant, & celle de M. Baudelot sur un endroit du dixiéme livre de l'Odyssée où il est parlé de la demeure des Lestrygons, & de la route d'Ulysse jusqu'au lieu de cette demeure. Ces con-

jectures ſont encore dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, tome premier.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

L'Auteur de l'hiſtoire critique de la république des lettres, Jean Maſſon, a inſéré dans ſon ouvrage pluſieurs conjectures ſur divers paſſages d'Homere, que je vous conſeillerois pareillement de lire : voyez l'article 7. du quatriéme tome de ſon Journal, l'article 9. du cinquiéme, & l'article 10. du onziéme volume. Ces trois articles ſont une eſpece de ſupplément à ce que Madame Dacier a omis dans ſes remarques ſur l'Iliade & l'Odyſſée, & quelquefois l'Auteur corrige même aſſez heureuſement la traduction de pluſieurs endroits de ces deux poëmes donnée par cette illuſtre Savante. Vous trouverez encore quelque endroits de l'Odyſſée éclaircis dans les *Réflexions* de feu M. Moreau de Mautour, de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, *ſur une eſtampe qui repréſente une partie de l'Apothéoſe d'Homere*, & que Madame Dacier a fait graver dans la vie de ce Poëte qu'elle a donnée au commencement de ſa traduction de l'Iliade. Ces réflexions ſont imprimées dans la deuxiéme partie du tome 7.

des Mémoires de littérature & d'histoire recueillis par le pere des Moletz, de l'Oratoire.

ECRITS POUR ET CONTRE HOMERE.

Nous avons un ouvrage beaucoup plus considérable par son étenduë, sous le titre de *Remarques sur Virgile & sur Homere* ; mais peut-être n'y en a-t'il point qui soit moins utile pour l'intelligence de ces deux Poëtes. J'en excepte quelques endroits du premier volume imprimé en 1705. cinq ans avant la publication du second qui ne parut qu'en 1710. L'Abbé Faydit, Auteur de ces deux volumes, convient lui-même qu'ils ne contiennent ni des remarques historiques, ni des notes grammaticales sur Homere & Virgile. On n'y en trouve point non plus de critiques, ou du moins il y en a très-peu. Quel est donc l'objet principal de ce livre ? C'est de ramasser une infinité de réflexions théologiques & philosophiques, de faits littéraires & de traits satyriques, d'attaquer sans ménagement un grand nombre d'Ecrivains célébres, & en particulier Jean le Clerc, Hugues Grotius & le pere Mallebranche, & de terminer chaque article par quelques vers d'Homere & de Virgile dont l'application n'est souvent rien moins qu'heureuse. Le

second volume a beaucoup moins encore de rapport que le premier, avec les deux Poëtes, & contient auſſi plus de fantaiſies, d'opinions ſingulieres, & de réflexions pédanteſques.

CHAPITRE III.

Des Traductions Françoiſes d'Héſiode, d'Aratus & de Nicandre.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

JE mets Héſiode après Homere. D'autres le font plus ancien que ce Poëte; l'opinion la plus commune eſt qu'ils étoient contemporains, c'eſt-à-dire, du même ſiécle. On dit qu'Héſiode étoit né à Cumes ville d'Eolie, mais qu'il fut nourri & élevé à Aſcra petite ville de Béotie, qui depuis a paſſé pour ſa patrie: auſſi Virgile dans ſa ſixiéme Eglogue l'appelle-t'il le vieillard d'Aſcra. Il n'eſt guéres moins célébre qu'Homere, & l'on trouve dans ſes poëſies cette belle ſimplicité qui ſent les premiers tems où l'on n'affectoit pas encore de s'écarter de la nature.

De tous ſes écrits, il ne nous en reſte que trois. Premiérement, le poëme des *Oeuvres & des jours*: c'eſt proprement

un traité d'économie & d'agriculture.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

M. le Fevre, dans ſes vies des Poëtes Grecs, dit qu'Héſiode a fait dans ce livre à peu près comme nos faiſeurs d'Almanachs, qui marquent quelquefois les jours heureux ou malheureux, c'eſt-à-dire, qui parlent de ce qu'ils ignorent; mais qu'au fonds cet ouvrage n'eſt pas fort conſidérable, non par rapport au ſtyle qui eſt bon, mais par rapport aux inſtructions que M. le Fevre ne trouvoit pas fort exquiſes. Le deuxiéme poëme d'Héſiode eſt la théogonie, ou origine des Dieux. Le troiſiéme eſt le bouclier d'Hercule. C'eſt, dit-on, un morceau détaché d'un poëme dans lequel on prétend qu'Héſiode célébroit les héroïnes de l'antiquité les plus illuſtres: d'autres croyent cet écrit plus récent. La raiſon de ſon titre vient de la longue deſcription que l'on y trouve du bouclier d'Hercule.

Quintilien trace ainſi le caractere d'Héſiode: » Il arrive rarement à ce » Poëte de s'élever. Une grande par» tie de ſes ouvrages ne contient preſ» que que des noms propres. On y trou» ve pourtant d'utiles maximes pour la » conduite de la vie. Il a aſſez de dou» ceur dans l'expreſſion & dans le ſtyle.

On lui donne la palme dans le genre « d'écrire médiocre »

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

Des trois écrits dont je viens de vous parler, il n'y a que le poëme des œuvres & des jours qui ait été traduit en notre langue. C'eſt en effet le plus utile des ouvrages d'Héſiode. Il a ſervi de modele à Virgile pour compoſer ſes Georgiques. J'en ai vu quatre traductions Françoiſes, toutes fort anciennes.

Richard le Blanc qui étoit en grande réputation ſous le regne de Henri II. publia la ſienne en 1547. in-12. à Lyon, chez Jean de Tournes. Chargé de l'éducation des enfans d'Etienne de Morainville, Seigneur de la Mezangere & du Couldray, Maître d'hôtel de M. le Duc de Guiſe, il crut qu'il ſeroit utile à ſes éleves en compoſant pour eux cette traduction, & qu'il feroit ſa cour au Duc de Guiſe, en la lui dédiant. Dans ſa préface qui ſert en même tems d'épître dédicatoire, il fait un grand éloge de l'ouvrage d'Héſiode, & en donne une courte analyſe. Sa traduction eſt en vers François de dix ſyllabes : elle eſt claire & exacte; les vers en ſont faciles, & les expreſſions pures, eû égard au tems auquel elle a été fai-

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

te. Du Verdier en donnant le catalogue des autres traductions de Richard le Blanc dans les additions qui se trouvent à la fin de sa bibliothéque Françoise, ne cite pour la traduction de l'ouvrage d'Hésiode, que l'édition de Lyon. La Croix du Maine parle d'une autre faite à Paris, chez Jacques Bogard, sans en marquer l'année.

Lambert d'Aneau, ou Daneau comme l'écrit du Verdier de Vauprivas, adressa en 1571. une autre traduction du même ouvrage d'Hésiode en vers François, à Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, Duchesse d'Albret, Comtesse d'Armagnac, de Foix, &c. L'épître dédicatoire est en quatorze vers Alexandrins qui disent peu de chose, & qui le disent mal. Elle est suivie de quatorze autres vers de même mesure, en forme d'avis au lecteur où d'Aneau fait cet éloge de l'ouvrage d'Hésiode.

.. .. Seulement je dirai qu'on ne peut tant aimer
Cet Ascréan vieillard, & sa sagesse entiere,
Comme l'a mérité sa grace singuliere,
Que les ans, ni leur faulx n'ont pû exterminer.
Il nous pousse au travail plein de graves sentences;
Il tance le faînéant par saintes remontrances;

Il laboure la terre, & trafique sur l'eau
A chacun jour du mois, son propre œuvre il assigne,
Et de l'homme privé tout l'état il enseigne;
Bref de toute vertu c'est un riche tableau

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

Lambert d'Aneau, étoit de Gien-sur-Loire. Il a écrit plusieurs ouvrages de morale contre les jeux, les danses, les sorciers, &c. Sa traduction du livre d'Hésiode des *Oeuvres & des jours*, est en vers Alexandrins. Quoique plus moderne que celle de le Blanc, je ne la trouve pas plus élégante, & elle sent plus la paraphrase. M. Jordan, Ministre à Berlin, n'avoit pas vu, sans doute, cette traduction, quoiqu'il en dise un mot dans son *Essai sur les Traducteurs François des anciens Auteurs*, imprimé au tome 16. de la bibliothéque Germanique. Car sans nommer le Traducteur qui a mis néanmoins son nom à la tête de sa traduction, à la fin de son épître dédicatoire, & en commençant son avis au lecteur, il se contente de dire qu'*Antoine Chuppin publia en* 1571. *une traduction des trois livres d'Héſiode* dont il s'agit. C'est, ce semble, faire entendre que Chuppin étoit lui-même le Traducteur, au lieu qu'il étoit seulement le Libraire chargé de la vente de cette traduction.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

La troisiéme traduction d'Héſiode eſt celle de Jean-Antoine de Baïf, Secrétaire de la Chambre du Roi, d'une famille noble d'Anjou, mais né à Veniſe en 1532. pendant que Lazare de Baïf, ſon pere, y étoit Ambaſſadeur de la part de François I. Celui dont il s'agit cultiva dès ſon enfance les lettres humaines, & il y fit de grands progrès. Il a eu de ſon tems peu d'égaux dans la connoiſſance de la langue Grecque; mais en voulant donner dans des nouveautés, il perdit une partie de ſa gloire. Entêté de l'ortographe bizarre & ridicule de Meygret & de ſes partiſans, & de la compoſition des vers meſurés dont Jacques de la Taille de Bondaroy a cru devoir nous laiſſer un traité, il s'imagina avoir aſſez d'autorité pour faire valoir l'un & l'autre : tout ce qu'il y a gagné, c'eſt que ceux de ſes ouvrages où regnent ces deux défauts, ont eu alors peu de lecteurs, & qu'ils ne peuvent en avoir aujourd'hui, ſans qu'il en coûte une peine que ces écrits ne méritent point que l'on ſe donne.

C'eſt peut-être par cette raiſon que ſa traduction du livre d'Héſiode des *Oeuvres & des jours*, eſt ſi peu connuë. Outre que ſes vers meſurés ſont dépour-

vus de toute harmonie, & qu'ils sont même inférieurs à une prose commune, il est fort disgracieux de se voir obligé d'épeler presque chaque mot, si l'on veut le déchiffrer. Il ne faut pas deux heures pour lire l'ouvrage entier d'Hésiode, & j'en ai employé davantage pour une cinquantaine de vers de la traduction. C'est acheter un peu cher la satisfaction de se mettre au fait du goût bizarre de l'Auteur. Baïf sentoit lui-même que son ouvrage seroit un livre scellé pour le plus grand nombre de ses contemporains, puisqu'il s'est cru obligé d'en donner en quelque sorte la clef, en faisant imprimer à la tête un alphabet ordinaire avec celui qu'il a employé. Mais le remede laissoit subsister un mal qu'il étoit plus sage de ne point commettre. Sa traduction fait partie d'un recueil de vers de sa composition qu'il publia en 1574. in-4°. à Paris, chez Denys Duval, sous le titre d'*Etrennes de poësies Françoises en vers mesurés*. L'exemplaire que j'ai vu est en caracteres italiques, sur velin. C'est assurément un chef-d'œuvre d'impression, & je ne sçai s'il est jamais rien sorti d'aussi beau de l'Imprimerie de Gryphe.

TRADUCTIONS DE HÉSIODE, ARATUS, &c.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

De ces trois traductions d'Héſiode, Monſieur Jordan dont je vous ai parlé plus haut, n'a point connu la premiere; il s'eſt mépris ſur le nom du véritable Auteur de la ſeconde, & ſe contente d'indiquer la troiſiéme, ſans entrer dans aucune particularité. Il en cite encore une autre qu'*un certain le Gras*, dit-il, *publia en* 1586. *in*-12. S'il ſe fût donné la peine de voir cette traduction, il y auroit appris que l'Auteur ſe nommoit Jacques le Gras, qu'il étoit Avocat au Parlement de Roüen ſa patrie, & que ſa traduction eſt en vers Alexandrins. La Croix du Maine dans ſa bibliothéque parle très-honorablement de cet Auteur en deux endroits, au feuillet 159. & dans les additions qui ſont à la fin de ſon ouvrage. Ces deux Ecrivains étoient amis. Le Gras avoit achevé ſa traduction dès le dernier jour de l'an 1582. Il la conſerva manuſcrite juſqu'en 1586. afin de la revoir & de la corriger avec ſoin, tant pour la rendre plus conforme au Grec, que pour en châtier le ſtyle. Il la dédia à ſon pere *noble homme Richard le Gras, Docteur en Médecine*, qui étoit mort dès le le 28. de Novembre de l'an 1584.

Je n'héſiterois pas à préférer cette

traduction aux trois précédentes : elle m'a paru la plus exacte, & la versification en est moins désagréable. Je suis étonné qu'aucun Ecrivain plus moderne se soit appliqué à nous donner du petit nombre d'ouvrages qui nous restent d'Hésiode, une traduction plus fidéle & conforme au génie présent & à la délicatesse de notre langue. Combien d'écrits des anciens beaucoup moins utiles ne nous a-t'on pas donnés en François ? Dans les nouvelles littéraires du 15. de Février 1724. imprimées à Paris, chez Mesnier, on promettoit une traduction entiere d'Hésiode par M. de Maliverney qui avoit été quelque tems membre de la Congrégation de l'Oratoire. Je ne sçai pas si l'Auteur de ces nouvelles étoit bien informé ; ce qui est certain, c'est que le public ne joüit point encore de cette traduction.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

Il faut donc se contenter des anciennes. Pour les endroits obscurs qui pourroient vous arrêter dans cet Auteur, vous ne tirerez aucun secours des critiques qui ont écrit en notre langue. Je n'en connois point qui se soient appliqués à éclaircir l'ancien Poëte Ascréan. Je compte en effet pour presque rien

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

quelques notes grammaticales ou historiques que Jean Maſſon, Auteur de l'hiſtoire critique de la république des lettres, a publiées dans les tomes 10. 14. & 15. de ſon ouvrage. Il faudroit même ſavoir la langue Grecque pour être en état de bien profiter de ces obſervations. Dans les premieres, jointes à une diſſertation Latine de Jacques de Haſe, Profeſſeur de morale à Bréme, il ne s'agit que d'une correction d'un endroit qui ſe trouve corrompu dans un fragment d'Héſiode qui nous a été conſervé par Fulgence le Mythologiſte, & qui n'a point été traduit en François. Les ſecondes obſervations ne conſiſtent preſque que dans quelques remarques ſur le ſens qu'il faut donner à une prépoſition Grecque employée par Héſiode au vers 591. de ſon livre des œuvres & des jours. Les troiſiémes ont quelque choſe de plus utile & de plus ſatisfaiſant: l'Auteur y diſcutant avec aſſez d'exactitude un endroit des fragmens du même Héſiode au ſujet de Byblos. Cet examen critique peut au moins ſervir à ceux qui s'appliquent à l'étude de la Géographie ancienne.

M. l'Abbé Sevin, de l'Académie

des inscriptions & belles lettres, a corrigé aussi fort heureusement un endroit du second livre des *Oeuvres & des jours*. C'est l'endroit où Hésiode exhorte Persés son frere au travail. Dans le texte Persés est dit de la race des Dieux, ou descendu des Dieux. M. l'Abbé Sevin prouve qu'il faut lire *fils de Dius*, ce qui est conforme au témoignage des anciens qui font tous Hésiode & Persés fils de Dius. Voyez le tome 3. des Mémoires de l'Académie des belles lettres.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

Je joins Aratus & Nicandre à Hésiode, sans m'astraindre à suivre l'ordre chronologique. L'un & l'autre ont fait des poëmes qui ont quelque conformité avec ceux d'Hésiode, surtout le premier.

Aratus natif de Soles, ville de Cilicie, Poëte célébre qui vivoit du tems de Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, vers l'an du monde 3732. a composé un poëme sur l'Astronomie, estimé des Savans, & qui est parvenu jusqu'à nous. Ciceron qui l'avoit traduit dans sa premiere jeunesse, en fait de grands éloges. Mais Quintilien en parle moins avantageusement. « La matiére que le Poëte traitoit, froide par « Rett. hist. « anc. t. 11. p. « 24.

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

» elle-même, & fort abstraite, ne lui a » pas permis d'en relever la sécheresse » & la monotomie par une agréable va- » riété, ni d'y jetter du feu & de la » vivacité par des passions & des haran- » gues. Mais il a tiré de son sujet tout » ce qu'on en pouvoit attendre. » Ainsi parle Quintilien. Mais j'aurois quelque peine à souscrire à tout ce que renferme cette décision.

Si Aratus eût été échauffé de ce feu divin qui anime les vrais Poëtes, l'Astronomie lui eût fourni une noble matiere pour l'entretenir. C'est la remarque de M. Racine dans ses réflexions sur les poëmes didactiques. On peut conserver l'enthousiasme dans les sujets les moins élevés, de même qu'on peut n'en point avoir en parlant des plus grandes choses. » Maintenant que l'As- » tronomie nous est beaucoup plus con- » nuë qu'aux anciens; que par des ob- » servations continuelles nous avons dé- » couvert ce théâtre immense de mer- » veilles sur lequel nos yeux se prome- » nent toujours avec une nouvelle sur- » prise, un Poëte qui chanteroit une » matiere si admirable d'un ton digne » d'elle, feroit plus que versificateur. » Mais Aratus n'avoit pas la force de

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 12. p. 128.

s'élever si haut : & c'est ce qui justifie l'autre partie du jugement de Quintilien, que ce Poëte a tiré de son sujet tout ce qu'on pouvoit en attendre (pour son tems.)

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

Remy Belleau, fameux Poëte du seiziéme siécle, qui mourut à Paris le 6. de Mars 1577. a traduit en vers François les phénoménes & les pronostics d'Aratus. Il donna un essai de sa traduction en 1572. dans la seconde journée de ses Bergeries, où feignant qu'un Pêcheur qu'il fait parler, apperçoit l'air qui se couvre de nuages, il lui met dans la bouche ce que le Poëte Grecs dit dans ses pronostics des effets attribués au Soleil & à la Lune. On ignore si Belleau avoit deslors poussé plus loin sa traduction d'Aratus : ce que l'on sçait, c'est qu'elle fut trouvée après sa mort parmi ses papiers, & que ses amis qui eurent soin de recueillir ses ouvrages, la publierent avec ses autres poësies dans l'édition qu'ils en donnerent en 1585 à Paris en deux volumes in-12. Ils eurent l'attention d'avertir que Belleau n'avoit pas mis la derniere main à cette traduction; & il n'est pas difficile de s'en appercevoir : la versification en est plus dure & plus négligée

TRADUCTIONS DE HESIODE, ARATUS, &c.

que celle de ſes autres poëſies. Ce n'eſt ſûrement pas un ouvrage agréable à lire : ce qui vient encore moins de la matiere même du poëme, que du vieux ſtyle du Traducteur.

On eſtime davantage dans ſon genre la traduction des œuvres de Nicandre, c'eſt-à-dire, des *Thériaques* & des *contrepoiſons* de ce Poëte Grec, que Jacques Grevin, Docteur en Médecine, fit imprimer à Anvers en 1567. in-4°. L'ouvrage en lui-même eſt d'ailleurs plus utile. Quoique Nicandre qui fleuriſſoit du tems d'Attale, dernier Roi de Pergame, vers l'an du monde 3852. ne fût point Médecin de profeſſion, ſelon que de bons Critiques paroiſſent l'avoir prouvé, mais ſeulement Humaniſte, Poëte, Hiſtorien, Grammairien, ſes poëmes ſur la Médecine ne ſont point à négliger. Son Traducteur étoit auſſi fort verſé dans cette matiere, autant que la connoiſſance que l'on en avoit de ſon tems, & le peu de durée de ſa vie, avoient pû lui permettre de l'approfondir. Il mourut à Turin le 5. de Novembre 1570. n'ayant pas encore trente ans. Il étoit de Clermont en Beauvaiſis, comme il le dit lui-même à la fin des *Thériaques* Sa traduction des

M. de la Monn. not. à la fin du vol. 3. des jug. des Sav. de M. Baill.

œuvres de Nicandre eſt en vers François, & adreſſée par une longue Epître de même genre, *à M. Jehan de Gorris excellent Médecin à Paris* Le privilége accordé à Chriſtophe Plantin pour l'impreſſion de cet ouvrage, eſt du 7. Juin 1565.

CHAPITRE IV.

Des Traductions des Poëtes Tragiques Grecs.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

LEs Grecs ont eu pluſieurs Poëtes tragiques : Theſpis qui eſt regardé comme l'inventeur de la Tragédie ; Eſchyle qui commença à la perfectionner & à la mettre en honneur : Sophocle & Euripide qui étoient contemporains, & qui illuſtrerent beaucoup le théâtre Athénien par des piéces également admirables, quoique d'un ſtyle bien différent. Il ne nous reſte plus rien des écrits du premier, & nous n'avons qu'une partie des piéces des trois autres.

Eſchyle a été appellé par les Grecs le pere de la tragédie, non ſeulement à cauſe de l'élévation & de la nobleſſe ſinguliere qui regne dans ſes piéces,

Théâtre des Grecs par le P. Brum. t. 2. p. 151. & ſuiv.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

mais parce qu'en effet il fut l'inventeur du dialogue, en introduisant sur le théâtre les interlocuteurs, ce qui étoit inconnu avant lui. Il avoit composé soixante-dix tragédies; d'autres disent cent, dont cinq étoient ce qu'on appelloit autrefois des tragédies satyriques, c'est-à-dire, des pieces où les satyres joüoient leurs rôles, & qui tenoient de la comédie, sans presque rien conserver de la dignité tragique. Cette espece singuliere de spectacle étoit fort libre. L'unique de ce genre qui nous reste est le Cyclope d'Euripide dont je vous parlerai ailleurs; il suffit pour nous faire moins regretter la perte des autres. Il est étonnant que les premiers génies d'Athenes ayent cru qu'il pouvoit être permis de dégrader ainsi leur cothurne jusqu'à un comique si libre & si bouffon, dans la seule vûë de s'attirer les suffrages du peuple qui aimoit ces sortes de spectacles. On ajoutoit une piéce de cette nature aux trois tragédies que l'on donnoit pour disputer le prix, & ces quatre piéces s'appelloient une Tétralogie. C'est de cette maniere qu'Eschyle combattoit avec ses concurrens. Sophocle opposa depuis tragédie à tragédie, & il y a tout lieu de croire

qu'on en usa ainsi dans la suite : il y avoit plus d'équité, il étoit plus facile de juger du mérite des piéces des contendans.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Du grand nombre de celles qu'Eschyle avoit faites, il ne nous reste que six tragédies : sçavoir, Prométhée, les sept chefs au siége de Thebes, les Perses, Agamemnon, les Euménides, les Suppliantes ou les Danaïdes. Je ne crois point qu'aucune ait été traduite en François : quelque recherche au moins que j'aye faite, je n'ai pû en découvrir une seule. Le pere Brumoy dans son théâtre des Grecs s'est contenté de donner une analyse exacte des six tragédies de ce Poëte. Elle est faite avec beaucoup de goût, & l'Auteur a raison de dire qu'elle suffit pour se faire une idée juste de la maniere d'Eschyle, de son génie, de son caractere, & pour montrer qu'il méritoit les loüanges que les Grecs lui ont données. Le pere Brumoy a joint à cette analyse un paralléle de la tragédie d'Agamemnon du Poëte Grec, avec l'Agamemnon de Seneque, & ce paralléle fait beaucoup d'honneur au discernement de l'élégant Ecrivain qui en est l'Auteur. M. l'Abbé Sallier nous a donné aussi de fort judicieux

éclairciſſemens ſur la même tragédie d'Eſchyle, que vous trouverez dans le tome 8. des Mémoires de l'Académie des belles lettres.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

L'habile Académicien convient que cette piéce du Poëte Grec a toujours été regardée comme l'écueil de la pénétration des Savans, même les plus verſés dans la lecture des anciens Ecrivains de la Grece. Si Eſchyle a une élocution noble, quelquefois magnifique, il faut avoüer qu'en voulant s'élever, il ſe perd ſouvent, & qu'en affectant de la force & de la grandeur, il devint dur & enflé; il ſeme ſon ſtyle de figures hardies; ſes phraſes embarraſſées le rendent obſcur. M. l'Abbé Sallier prend à témoin de la vérité de ce jugement Ariſtophane, critique ſévere & éclairé, & tous ceux qui ont quelque habitude à lire les Auteurs Grecs. Pour convaincre ceux qui pourroient encore douter de l'obſcurité reprochée à cet Auteur, il entreprend un examen de la tragédie d'Agamemnon; il en donne l'abrégé & le plan; & comme la partie la plus embarraſſante & la plus conſidérable ſont les diſcours des chœurs, dont la poëſie eſt dithyrambique, c'eſt-à-dire, hardie & pleine d'en-

thousiasme, il s'y arrête davantage. Il en donne même une espece de traduction accompagnée de toutes les graces du style, & où l'on sent que le Traducteur est parfaitement entré dans l'esprit du Poëte.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

M. l'Abbé Sallier nous promettoit un second discours sur ce sujet. Il devoit nous faire part de ses réflexions, tant sur cette tragédie en particulier, que sur la naissance & le progrès de l'art qu'Eschyle a eu la gloire, du moins de faire imaginer aux Auteurs qui vinrent après lui : il s'étoit engagé aussi à rapporter les remarques qu'Isaac Casaubon a faites sur certains endroits dont le sens est plus caché, & qui se trouvent depuis quelques années à la Bibliothéque du Roi écrites de la main de Jacques du Puy. Mais ce second discours & ces remarques n'ont point encore paru dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres.

Sophocle avoit composé un plus grand nombre de piéces qu'Eschyle. Les uns lui en donnent 126. d'autres 123. Nous n'en avons plus que sept qui font encore aujourd'hui beaucoup d'honneur à ce Poëte dont on trouve le style grand, élevé, sublime. De ces

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

ſept tragédies, pluſieurs ont été traduites en notre langue, & quelques-unes l'ont été par différens Ecrivains. Lazare de Baïf, Conſeiller du Roi François I. Maiſtre des Requêtes de ſon Hôtel, & Ambaſſadeur à Veniſe, a traduit l'Electre en vers François.

Joachim du Bellay dit ſur la fin du douziéme chapitre de ſa *Défenſe & illuſtration de la langue Françoiſe*, que Baïf s'appliqua à faire cette traduction, *quaſi vers pour vers*, ce qui la rend aſſez littérale, mais ce qui ôte toute grace à cette piéce; ſans compter que le vieux ſtyle du Traducteur & ſa mauvaiſe verification en rendent la lecture fort déſagréable. Du Verdier aſſure dans ſa bibliothéque que Baïf n'avoit conſulté en cela que l'utilité des amateurs du Grec & du François, & cette vûë eſt loüable. Mais dans l'exécution je reconnois à peine le génie de Sophocle. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1537. in-8°.

Jean-Antoine de Baïf, fils de Lazare, n'a guéres mieux réüſſi dans ſa traduction de la tragédie intitulée *Antigone*, qu'il adreſſa à Elizabeth d'Autriche, Reine de France, & que l'on trouve dans un recueil de ſes poëſies, intitulé,

tulé, *les Jeux de Jean-Antoine de Baïf*, & imprimé in-8°. à Paris en 1573. Cette traduction eſt en vers François de toute ſorte de meſures ; l'expreſſion eſt ordinairement ſi ſimple, ſi naïve, & cependant en beaucoup d'endroits ſi remplie de jeux de mots, que la lecture de cette piéce eſt ſouvent plus propre à faire rire qu'à toucher. Baïf n'y eſt nullement ſcrupuleux ſur les regles de la rime : ſouvent on en trouve quatre féminines, ou quatre maſculines de ſuite, dont aucune quelquefois ne rime avec celle qui précede ou qui ſuit. Je ne parle point des autres vices de la verſification qui lui ſont également communs avec les autres Poëtes de ce tems-là. Il faut avoüer que ſi l'on ne jugeoit des anciens que par le plus grand nombre de ces vieilles traductions, il ſeroit difficile de concevoir pour eux l'eſtime que la lecture de leurs ouvrages originaux doit leur concilier.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Les traductions de M. & de Madame Dacier, celles de M. Boivin & du pere Brumoy ſont d'un goût fort différent. Le premier a traduit deux tragédies de Sophocle, Electre & Œdipe. Cette traduction qui eſt en proſe, parut en 1693. enrichie d'un grand nom-

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

bre de remarques savantes qui découvrent en détail l'art & les beautés de ces deux piéces, mais dans lesquelles cependant de bons critiques trouvent plus d'érudition que de goût.

Mon dessein n'est pas de rabaisser le mérite de M. Dacier à qui les belles lettres ont, selon moi, beaucoup d'obligation. Mais si je puis dire librement ma pensée, j'avouërai qu'en comparant la traduction que ce Savant a donnée de l'Œdipe & de l'Electre, avec la traduction des deux mêmes piéces faite par le pere Brumoy, Jésuite, j'éprouve plus de plaisir dans la lecture de celle-ci ; il me semble que j'y sens davantage le génie de Sophocle, que le Poëte y est mieux peint, qu'il y est plus lui-même, si je peux m'exprimer ainsi. M. Dacier regardoit ces deux tragédies comme deux chefs-d'œuvre pour la fable & pour le sujet, pour les mœurs ou les caracteres, pour les sentimens & pour la diction. Mais il doutoit qu'il fût possible d'approcher des beautés de cette derniere partie, & que notre prose pût exprimer assez bien le nombre & l'harmonie des vers Grecs. Le pere Brumoy a montré que son doute n'étoit pas aussi-bien fondé qu'il le pen-

soit, & qu'il n'y a rien d'impossible à une imagination vive & féconde, réglée par un goût exquis, & accompagnée d'une grande connoissance des deux langues.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Le travail de M. Dacier n'a pas été cependant inutile au pere Brumoy. Comme l'habile Académicien a fort bien démêlé dans sa préface sur l'Œdipe ce que l'histoire a fourni au Poëte, & ce que le Poëte y a ajouté, le second Traducteur s'est contenté d'emprunter de cette préface l'idée qui y est donnée de cette tragédie de Sophocle. Mais dans ses notes il releve souvent bien des défauts qu'il a apperçus dans la premiere traduction. Ses réflexions sur l'original du Poëte Grec ne se rencontrent pas toujours non plus avec celles de M. Dacier. L'Œdipe de Sophocle a été regardé dans tous les tems jusqu'à nos jours, comme le chef-d'œuvre du tragique ancien; & cette estime se trouve justifiée par les imitateurs & par les critiques mêmes de cet ouvrage.

Cet objet fixe le pere Brumoy. Il recherche dans ses réflexions les causes de cet applaudissement, & en montre la vérité, en faisant voir que rien n'est

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

plus régulier que cette piéce : que l'unité de lieu y eſt exacte & naturelle : que l'unité d'action ne l'eſt pas moins, & que celle de tems y eſt ſi ſcrupuleuſement obſervée, qu'il n'a pas fallu plus de tems pour exécuter la choſe que pour la repréſenter. Qu'il y a un fil inimitable qui lie les ſcenes les unes aux autres, & les moindres morceaux entre eux avec tant d'artifice, que ſi quelque choſe en étoit détachée, tout s'écrouleroit comme un édifice voûté dont les pierres s'entreſoutiennent mutuellement. Que d'ailleurs le ſujet de l'Œdipe eſt un des plus heureux qui ait pû être imaginé : c'eſt ce que le pere Brumoy démontre en développant avec beaucoup de ſagacité toute l'ordonnance de cette piéce.

L'Auteur convient cependant qu'il y a quelques défauts dans cette tragédie, & il les fait ſentir. M. Dacier n'en trouvoit qu'un ; c'eſt la ſuppoſition que fait le Poëte, qu'Œdipe marié depuis ſi longtems avec Jocaſte, a pû ignorer la mort de Laïus, ou ne l'a pas vengée s'il l'a ſçu, en recherchant les auteurs de ce crime, & en les puniſſant. Ce défaut néanmoins eſt la ſource de tout le merveilleux de la piéce.

Le pere Brumoy eſt moins indulgent ; il y trouve d'autres défauts, & ne les diſſimule point. Mais il tâche de les excuſer en partie ſur la religion & les maximes des Grecs. Le deſtin y étoit regardé comme l'ame de tout ce qui ſe paſſe ici-bas ; le dogme inſenſé de la fatalité étoit un point capital de leur religion : Sophocle a parlé conformément à ces idées qui étoient reçuës, au moins du peuple.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Le pere Brumoy compare enſuite l'Œdipe de Sophocle avec celui de Seneque, le même ſujet traité par Pierre Corneille, & la traduction Italienne de l'Œdipe du Poëte Grec par M. Orſato Giuſtiniano. Cette traduction fut imprimée en 1585. à Veniſe. A cette occaſion, l'habile Jéſuite dit que la langue Italienne étant plus ſouple que la nôtre à ſe prêter aux graces & aux fineſſes Grecques, il n'eſt pas ſurprenant que les Italiens, qui n'avoient point, dit-il, de tragédies conſidérables de leur fond, ayent goûté celles que leurs bons Ecrivains ont traduites des Grecs. Mais cette remarque n'eſt pas tout-à-fait juſte. La tragédie en Italie n'a pas fleuri par les traductions du Grec. Les deux plus anciennes tragé-

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

dies Italiennes ſont encore les plus eſtimées, la Sophoniſbe du Triſſin & la Roſmunda du Ruccellai. Dolce a été le premier qui ait traduit du Grec vers 1545. mais avant lui l'Italie avoit pluſieurs tragédies de l'invention des modernes. On pourroit les citer ſi ç'en étoit ici le lieu. Du tems d'Orſato Giuſtiniano il y avoit plus de ſoixante tragédies inventées par les Poëtes Italiens, ou priſes de l'hiſtoire ; mais revenons aux traductions du pere Brumoy.

Nous avons encore de la même plume la traduction d'Electre & celle de Philoctete. Le ſujet de la premiere tragédie eſt la mort de Clytemneſtre & d'Egiſte fils de Thyeſte. Clytemneſtre après avoir fait mourir, de concert avec Egiſte, ſon mari Agamemnon, s'étoit remariée avec le meurtrier. Electre, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, & Oreſte que la premiere avoit dérobé aux fureurs de ſa mere, & d'Egiſte, tuerent enſuite l'un & l'autre ; ou plutôt Electre ſollicita ſon frere à ce crime, & Oreſte le commit. Les trois Poëtes tragiques Grecs, Eſchyle, Sophocle & Euripide ont traité le même ſujet. Il y a quelque choſe d'extrêmement choquant dans cette piéce :

c'eſt l'horreur de voir un fils & une fille plonger le poignard dans le ſein d'une mere.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Le pere Brumoy dit que pluſieurs raiſons ſemblent un peu excuſer Sophocle, l'ordre & la protection d'Apollon qui commande à Oreſte & le conduit; les mauvais traitemens que Clytemneſtre & Egiſte avoient fait ſouffrir à Electre, précédés de la mort cruelle de ſon pere; enfin la néceſſité où le Poëte met Oreſte & Electre de vaincre par le plus horrible attentat, ou de mourir par vertu. Mais ni tout l'art du Poëte, ni les crimes de Clytemneſtre, ni même l'ordre abſolu d'un Dieu, ne peuvent excuſer un crime où toutes les loix divines & humaines ſont violées, & ne pouvoient, ce ſemble, étouffer les cris de la nature dans les ſpectateurs, ſi on ne les ſuppoſe en même tems dépoüillés de toute humanité. Vous lirez avec plaiſir le paralléle que le pere Brumoy fait de cette tragédie avec le même ſujet traité par Eſchyle dans ſes Coëphores, & par Euripide dans ſon Electre.

La tragédie de Philoctete eſt une piéce qui n'eſt point chargée d'événemens. Il n'y a que ſept ou huit ſitua-

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

tions principales qui font le grand reſſort de pluſieurs paſſions. A ſuivre le goût de l'antiquité, on ne peut, dit le pere Brumoy, reprocher à cette tragédie aucun défaut conſidérable. Tout y eſt lié & ſoutenu; tout tend directement au but : c'eſt l'action même telle qu'elle a dû ſe paſſer. Mais à en juger par rapport à nous, le trop de ſimplicité & le ſpectacle dominant d'un homme auſſi triſtement malheureux que Philoctete, ne peuvent nous faire un plaiſir bien vif. On n'aime point non plus les fureurs de Philoctete contre les Dieux, ni les maximes d'Ulyſſe ſi oppoſées à la ſincérité, quoique couvertes du beau nom de politique.

La traduction de ces trois piéces de Sophocle forme une partie du premier volume du théâtre des Grecs que le pere Brumoy a donné en 1730. L'Auteur s'eſt contenté de nous préſenter dans le ſecond volume de ſon ouvrage une analyſe exacte des autres piéces de Sophocle. Il y joint ſeulement un paralléle de l'Antigone de ce Poëte avec celui de Rotrou, Poëte François qui a fait pluſieurs piéces de théâtre que l'on eſtime encore ; & un autre paralléle des *Trachiniennes* ou de la mort

d'Hercule, avec Hercule au mont Œta, tragédie de Seneque, & Hercule mourant, autre tragédie de Rotrou.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

M. Boivin croyoit comme le pere Brumoy, que la tragédie d'Œdipe étoit la plus belle de toutes les piéces de Sophocle. C'eſt en partie ce qui avoit engagé ce ſavant Académicien à en faire une traduction Françoiſe qui n'a été imprimée qu'après ſa mort en 1729. Elle eſt en proſe, excepté tous les intermedes & tous les endroits où le Poëte a cru devoir employer le ſtyle dithyrambique : ceux-ci ſont traduits en vers. M. Boivin avoit pour cet ouvrage une affection ſi grande, que malgré le dépériſſement trop ſenſible de ſa ſanté, il fit de nouveaux efforts pour le retoucher, & le mettre en état d'être donné au public. Il y réüſſit : nous en joüiſſons ; mais on prétend que l'Auteur abrégea ſes jours par l'application que cette réviſion demandoit.

Dès 1718. il avoit lû dans l'Académie des belles lettres un diſcours où il examine la raiſon du titre de cette tragédie, le ſtyle de cette piéce, ſon économie, ſes beautés, & dans lequel il diſcute les défauts que les critiques ont objectés contre cette production de So-

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

phocle. Ce même discours sert de préface à la traduction même de l'Œdipe dans l'édition de 1729. On en a seulement retranché quelques passages d'Horace & de M. Despreaux, dont M. Boivin avoit fait usage, pour montrer que ce qui touche le plus dans un spectacle, où la vie & les mœurs des hommes doivent être représentées, ce sont les images naturelles & ressemblantes.

Comme les deux dernieres scenes de la tragédie d'Œdipe sont les moins exactes de toute la piéce, & par conséquent les plus critiquées, M. Boivin qui n'est pas du sentiment de ceux qui croyent que ces deux scenes ne sont pas de Sophocle, puisqu'on l'y reconnoît à quelques traits, conjecture qu'il ne se sera trouvé qu'un seul exemplaire ou manuscrit original de cette tragédie, gâté & altéré dans les derniers feüillets, de façon qu'on n'aura pû en lire qu'une partie, d'où il sera arrivé qu'un homme versé dans la lecture de Sophocle, mais un homme de mauvais goût, aura voulu remplir les lacunes, & substituer ses pensées & ses expressions à celles d'un si grand maître. M. Boivin présente cette conjecture sous l'idée la plus avantageuse, & l'on ne peut nier

qu'elle ne soit au moins vraisemblable.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Dans un article particulier, que l'on ne trouve qu'à la suite de la traduction d'Œdipe, il examine si dans cette pièce le chœur est une troupe de vieux sacrificateurs, ou si c'est tout le peuple représenté par les principaux citoyens. L'Auteur en s'écartant de l'opinion de de M. Dacier qui avoit traité la même question, comme on le voit dans le troisiéme volume des Mémoires de l'Académie des belles lettres, décide, & paroît le prouver, que dans l'Œdipe le chœur n'est point une troupe de sacrificateurs, mais que c'est tout le peuple représenté par une troupe d'honorables citoyens, qui ont part au gouvernement, & qui sont comme le conseil du Prince.

Sophocle a composé une autre tragédie intitulée *l'Oedipe Colone*, c'est une suite de la premiere qui porte seulement le titre d'*Oedipe*, ou d'*Oedipe Roi*. L'une représente la chûte d'un Roi dont les malheurs se développent par la connoissance de plusieurs circonstances qu'il ne peut découvrir sans perdre son repos, & décheoit de l'état heureux dont il jouïssoit auparavant. L'autre représente la mort de ce Roi perfide, incest-

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 6. p. 385.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

tueux malgré lui-même, & cependant puni rigoureusement. C'est celle-ci que l'on nomme *Oedipe Colone*, ou Œdipe retiré sur une colline auprès d'Athenes, parce que c'est le lieu de la scene. Le pere Brumoy a donné une analyse de cette piéce dans son théâtre des Grecs.

M. l'Abbé Sallier avoit déja communiqué à l'Académie des belles lettres ses conjectures sur quelques passages de cette tragédie altérés ou entiérement corrompus par la faute des copistes ; & de savantes remarques sur la même piéce. Je veux vous dire un mot de celles-ci, que l'on a imprimées dans le tome 6. des Mémoires de l'Académie que je viens de vous nommer.

L'Auteur y examine trois choses : en quel tems Sophocle a composé cette tragédie, quelles ont été ses vûës, & quelle fin il a euë : Quel est le lieu de la scene, & si l'unité de lieu y est bien gardée : Quel est le mérite de cette tragédie, & quel jugement on en doit porter. Sur le premier point il décide, que Sophocle étoit très-avancé en âge lorsqu'il composa l'Œdipe Colone. Le témoignage de Cicéron y est formel.

» Sophocle, dit-il au livre second de » son traité de la vieillesse, composa des » tragédies jusqu'à une extrême vieil-

leſſe : comme cette application parut « le détourner du ſoin de ſes affaires, « ſes enfans l'appellerent en jugement « pour le faire interdire, & pour lui « ôter l'adminiſtration de ſon bien. Ce « bon vieillard n'oppoſa que ces paro- « les à l'accuſation formée contre lui : « Si je ſuis Sophocle, je n'ai pas perdu « l'eſprit, ou ſi j'ai perdu l'eſprit, cer- « tainement je ne ſuis pas Sophocle. « Pour faire ſentir cette vérité, & pour « détruire le préjugé que ſon grand âge « pouvoit jetter dans l'eſprit des juges, « il leur fit la lecture de ſa tragédie « d'Œdipe Colone, qu'il venoit d'a- « chever. Enſuite il demanda ſi cet ou- « vrage paroiſſoit être le fruit d'un gé- « nie que le tems eût affoibli. La piéce « fut reçuë avec de grands applau- « diſſemens : la déciſion ne fut pas dou- « teuſe ; la prétention des enfans de So- « phocle fut rejettée. »

A ce témoignage, M. l'Abbé Sallier ajoute une autre preuve tirée de l'examen même de l'Œdipe Colone. On y reconnoît, dit-il, cette ſorte d'éloquence qui convient ſi bien à la vieilleſſe : une grande douceur dans les vers, une exacte bienſéance dans les mœurs & dans les ſentimens, quelque choſe de

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

moins vif & de plus tranquille que dans les piéces qu'il avoit compoſées dans un âge moins avancé. Les chœurs n'ont pas cet enthouſiaſme, & ces emportemens qui l'élevent quelquefois juſqu'au ciel : on y voit un beau feu, mais il eſt reglé par une raiſon qui a atteint ſa derniere maturité.

Pour fixer plus particuliérement le tems où cette piéce a été compoſée, les vûës de Sophocle en la donnant, & la fin qu'il a euë, M. l'Abbé Sallier compare quelques traits de cette tragédie avec l'hiſtoire de la République d'Athenes dans les dernieres années de la guerre du Péloponeſe, qui furent le tems de la compoſition de la tragédie d'Œdipe Colone : & ce paralléle, dans lequel vous me diſpenſerez d'entrer ici, montre également que l'habile Académicien n'eſt pas moins verſé dans la lecture de l'hiſtoire Grecque que dans celle de Sophocle. Il développe avec la même ſagacité tout l'art du Poëte dans ſa tragédie, & tout ce qu'il en dit porte à faire eſtimer Sophocle.

Rien encore de plus agréable que le détail auſſi curieux qu'utile où il entre pour fixer le lieu de la ſcene d'Œdipe Colone, & pour montrer par l'analyſe

de cette piéce, que l'on y reconnoît peut-être plus que dans aucune tragédie de Sophocle, cette merveilleuse simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens, & un des premiers préceptes qu'ils nous ont laissés. C'est pousser la modestie trop loin de ne donner que comme de simples remarques une dissertation où tout est approfondi.

Je crois que M. l'Abbé Sallier a eu raison de dire en commençant que la connoissance des rapports de cette tragédie avec l'histoire particuliere de la République d'Athenes, & avec quelques autres circonstances, peut contribuer beaucoup à la faire bien connoître : Qu'une parfaite intelligence de ces ouvrages de l'antiquité termineroit bien des disputes, & épargneroit bien des reproches injustes, contre lesquels on est tous les jours obligé de défendre ces anciens Auteurs, & qu'enfin si ceux-ci étoient bien connus, on seroit plus touché des beautés qui s'y trouvent; les défauts qu'on croit y appercevoir, disparoîtroient, & les fruits qu'on retireroit du commerce de ces admirables Ecrivains, seroient plus certains & plus universels.

Ces réflexions font aussi l'apologie

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

d'Euripide que quelques modernes ont maltraité, faute de le bien connoître. Ce Poëte étoit l'émule de Sophocle. » Les suffrages du public furent partagés à leur égard, comme ils le sont » aujourd'hui parmi nous à l'égard des » deux Poëtes qui ont fait tant d'honneur à notre théâtre, & qui l'ont mis » en état de le disputer à celui d'Athenes. » Je vous ai dit un mot du style de Sophocle : celui d'Euripide est tendre, touchant, & ses piéces sont remplies de maximes excellentes pour les mœurs & pour la conduite de la vie. C'est ce caractere plus sententieux & plus moral que celui de Sophocle, qui a engagé le pere Thomassin à faire des réflexions sur quatorze des dix-neuf tragédies qui nous restent d'Euripide, à nous montrer que ce sont des leçons presque perpétuelles de vertu, & à y faire voir même un grand nombre de sentimens conformes à ceux qui sont conservés dans les saintes Ecritures.

Roll. hist. anc. t. 12. p. 32.

Methr. pour étudier les Poët. tom. 1. part. 1. c. 11. depuis le n°. 2. jusqu'au 16.

Mais, si l'on en croit M. Baillet, il est plus aisé d'appercevoir ces moralités dans l'ouvrage du pere Thomassin que dans les piéces d'Euripide & des autres Poëtes qui ont eu, dit il, la malice de les couvrir de mille obscurités, d'en

Jugem. des Sav. t. 3. in-4°. p. 414.

cacher souvent les avenuës, & d'en empoisonner même les dehors. « De « sorte, ajoute-t'il, qu'à moins d'être « aussi sage & aussi expérimenté dans « les belles lettres, la Philosophie mora- « le & les saintes Ecritures, que le pere « Thomassin, & quelques-uns des au- « tres Critiques de nos jours qui ont en- « trepris d'expliquer les mysteres des « fables, & de découvrir l'utilité qu'on « peut retirer des anciens Poëtes, il est « rare & difficile même qu'on puisse « toujours pénétrer si avant. »

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Cela est rare, on peut en convenir par une autre raison qu'apporte encore M. Baillet, que la plûpart de ceux qui ne lisent les Poëtes que pour se divertir, & repaître leur imagination, se soucient peu de s'arrêter à ce qu'ils y trouvent de solide pour en profiter. Mais j'aurois de la peine à avoüer qu'il soit aussi difficile que le dit le même Critique, de tirer cet avantage de la lecture de plusieurs Poëtes Grecs, & en particulier d'Euripide, où en effet la moralité est si fréquente qu'on l'a accusé d'avoir affecté ce caractere sententieux & philosophe, & d'en être devenu moins bon Poëte que plusieurs de ceux qui ont écrit dans le même gen-

re & dans la même langue.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Je vous en laisserai juger vous-même par la traduction de celles des tragédies d'Euripide qui ont été mises en François. Vous ne lirez pas avec beaucoup de satisfaction celle de la tragédie d'Hécube que Guillaume Bouchetel, Sieur de Sassi, fit en rime Françoise, & qui fut imprimée à Paris par Etienne Roffet en 1550. Le Traducteur étoit Secrétaire d'Etat de François I. & de ses Finances, il paroît qu'il n'ignoroit pas la langue Grecque, & que sa traduction lui attira les éloges de ses contemporains; mais il étoit mauvais versificateur, & manquoit du vrai génie de la poësie, quoiqu'en dise François Habert dans son *Epître à M. Meslin de saint Gelais sur l'immortalité des Poëtes François*, où il parle ainsi de Bouchetel:

Melpomene le los ne voulut faire
De Bouchetel, le royal Secrétaire,
Qui sçait si bien Euripide torner
En vers François, qu'on doit s'en étonner,
Et lui daigna adjuger par exprès
Un verd chapeau de laurier ou cyprès.

La Croix du Maine dans sa bibliotheque dit que Jean Bouchet fait men-

tion de ce Traducteur dans ſes Annales d'Aquitaine, & qu'il y *raconte ſes œuvres*: mais j'ai perdu patience à chercher inutilement cet endroit des Annales. Bouchetel n'y eſt nommé que ſous l'année 1549. & ſeulement pour dire qu'il fut un de ceux qui furent envoyés à Boulogne au nom de Henri II. Roi de France, pour traiter de la paix avec Edoüard Roi d'Angleterre.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

La même année 1550. Robert Etienne imprima une autre traduction en vers François de la même tragédie d'Hécube faite par Lazare de Baïf dont je vous ai déja parlé pluſieurs fois. Monſieur Ménage dans ſes Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault, page 193. dit que cette traduction eſt en Latin: il s'eſt trompé. Baïf nous apprend dans ſon Epître dédicatoire au Roi Henri II. ce qui lui donna occaſion de faire cette traduction. Le Précepteur de ſes enfans leur faiſoit expliquer cette tragédie, & ceux-ci en rendoient compte à leur pere, en traduiſant cette piéce en ſa préſence de Grec en Latin. La ſublimité du ſtyle de cette tragédie, la gravité des Sentences que Baïf y trouvoit, lui firent naître l'envie de la mettre en

notre langue, seulement pour exercer son esprit, & s'occuper. Il en lut dans la suite le commencement au Roi, qui étoit alors malade. Ce Prince en fut satisfait, & ordonna à l'Auteur d'achever son ouvrage. Baïf obéït, & le Roi voulut qu'il fît imprimer cette traduction. On y trouve des vers de toute sorte de mesures, & en général fort mauvais. Il y a cependant des endroits, qui malgré les défauts de la versification & du style, se lisent encore avec une sorte de plaisir.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Le célébre Etienne Pasquier dans ses épigrammes en vers Latins, parle avec éloge d'une traduction de l'Iphigénie d'Euripide faite en vers François par Thomas Sibilet, Avocat au Parlement de Paris, dont je vous ai fait connoître ailleurs l'*Art poëtique*. Je vous ai dit aussi quelque chose, au même endroit, du mérite de l'Auteur, homme sage, & encore plus recommandable par sa vertu que par son érudition & son amour pour les lettres, comme tous ses écrits le témoignent. Sa traduction de l'Iphigénie fut imprimée à Paris en 1549. par les soins de Gilles Corrozet. Sibilet n'y mit pas son nom, ou plutôt il ne se désigna que par les deux pre-

mieres lettres, T. S. ce qui fâche sérieusement du Verdier dans sa bibliotheque, parce qu'il n'avoit pû deviner ce que signifioient ces deux lettres, & que sans une épigramme d'Etienne Pasquier qu'il eut enfin, dit-il, le bonheur de rencontrer, il n'auroit pû nommer Sibilet pour Auteur de la traduction dont il s'agit. Cependant la Croix du Maine avoit découvert cette énigme prétenduë, dans sa bibliothéque qui parut en 1584. un an avant celle de du Verdier.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

La traduction de Sibilet est dédiée à Jean Brinon, Seigneur de Villenes, Conseiller au Parlement de Paris. L'auteur l'avoit entreprise pour *s'entretenir toujours*, dit-il, *en quelque exercice de la poësie aux heures qui se pourroient ailleurs pirement employer.* Il y trouva beaucoup de difficultés, soit pour l'intelligence du texte original, soit pour bien rendre ce texte en notre langue; & sans les sollicitations de ses amis, il eût abandonné l'ouvrage. On n'y eût pas beaucoup perdu. Euripide ne se reconnoîtroit guéres assurément dans cette traduction. Mais elle est singuliere du côté de la versification, Sibilet y ayant employé toute sorte de mesures, même

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

jusqu'à des vers de deux pieds, quelquefois jusqu'à des monosyllabes. Il vouloit que cette piéce présentât des modéles de toutes les espéces de vers, & il y auroit aussi, dit-il, fait usage du rondeau, s'il eût pû l'y introduire. Ce méchanisme bizarre a dû lui coûter; mais a-t'il dû plaire?

Si ces vieux Traducteurs vous dégoûtent, contentez-vous de converser avec le pere Brumoy qui nous a donné avec autant de fidélité que d'élégance, la traduction de quatre tragédies du même Euripide, sçavoir, Hippolyte, Iphigénie en Aulide, Iphigénie en Tauride, & Alceste; & lisez avec soin les réflexions & les notes dont ce judicieux Ecrivain a orné & enrichi sa traduction. En lisant l'Hippolyte d'Euripide, vous verrez que cette piéce n'a rien de la galanterie qui domine dans la *Phedre* de M. Racine. Le Poëte Grec y fait parler & agir son héros selon ce qu'il étoit en effet. Voici encore d'autres différences que vous appercevrez entre ces deux tragédies. Racine pour amener l'épisode ou l'action subalterne, si fort à la mode sur notre théâtre, déguise presque entiérement Hippolyte: celui-ci étoit un Philosophe, insensible aux traits

de l'amour ; ainſi le peint Euripide. M. Racine au contraire le fait amoureux, & amoureux d'Aricie, fille de ce Pallas que Theſée, pere d'Hippolyte, avoit fait mourir par politique. De plus, le Poëte François met ſur le compte de la confidente de Phedre, le deſſein d'accuſer Hippolyte d'avoir eu pour ſa belle-mere un amour auſſi inſenſé que criminel : au lieu que dans Euripide, c'eſt Phedre elle-même qui accuſe Hippolyte d'une paſſion dont elle ſentoit ſeule les atteintes, & pour laquelle Hippolyte avoit toujours montré une vive, mais juſte horreur.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Quoique la vérité des caracteres ſoit mieux obſervée dans Euripide que dans M. Racine, pour n'être pas choqué de ce qui fait le ſujet principal de cette piéce dans l'un & l'autre Poëte, il faut ſuppoſer, dit le pere Brumoy, dont j'abrege beaucoup les réflexions, que le ſyſtême des anciens admettoit dans leurs prétenduës Divinités de véritables indécences, afin de favoriſer leurs propres penchans, & qu'il faiſoit un accord monſtrueux d'une fatalité inconcevable, avec un uſage tel quel de la droite raiſon. En ſorte que ſuivant cette double idée, Phedre leur paroiſſoit en

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

même tems coupable & malheureuse : malheureuse de se voir la proie de Venus : coupable d'écouter, ou d'avoüer au moins une passion qu'elle ne devoit penser qu'à éteindre, puisque la divinité qui la forçoit d'aimer, ne la forçoit pas, quoiqu'en dise M. Racine, de céder à cet amour, ni de se deshonorer par un aveu qui la rendoit réellement criminelle.

Tel est le précis des réflexions du pere Brumoy, mais cet habile homme n'y a pas suffisamment réfléchi lorsqu'il a prétendu que Phedre, dans M. Racine, étoit forcée de céder à sa passion. Il est facile en effet de s'appercevoir que jamais le Tragique François ne dit que Phedre fut *forcée* de céder à sa passion, mais seulement d'en faire l'aveu, ce qui est bien différent. Phedre le dit à Hippolyte :

Cet aveu si honteux le crois-tu volontaire ?

C'est sa passion qui l'emporte, les Dieux ne la nécessitent point. Elle dit elle-même :

Ces Dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une foible mortelle.

Séduire n'est pas *nécessiter*. Phedre ne dit

dit jamais qu'elle soit forcée au crime ; & quand elle chasse Œnone, c'est Œnone qu'elle regarde comme la cause de son malheur.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Il paroît d'ailleurs que le pere Brumoy ne s'est pas exprimé avec assez d'exactitude sur le système de la fatalité. Quand les Payens raisonnoient en philosophes sur cette question, ils donnoient tout, ou presque tout à la liberté. Mais dans la passion ils avoient un autre langage : c'étoient les Dieux qui les entraînoient. Ils le disoient pour s'excuser. M. Racine a imité ce langage ; il fait dire à Phedre que la colere de Venus a allumé en elle une passion ; mais jamais il ne lui fait dire que les Dieux la contraignoient de céder à cette passion, puisqu'au contraire elle se reconnoît toujours si coupable & si déchirée de remords. Jamais M. Racine n'a eu intention de peindre dans cette piéce une force nécessitante.

Le pere Brumoy a joint à ses réflexions sur l'Hippolyte d'Euripide, d'autres réflexions qui ne sont pas moins sensées sur l'Hippolyte de Séneque dont M. Racine ne dit rien, quoiqu'il ait puisé dans ce Poëte Latin plusieurs endroits qu'il a emploïés avantageusement.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

L'Iphigénie en Aulide n'interresse pas moins que l'Hippolyte : c'est le fameux sacrifice d'Iphigénie dont tant de Poëtes ont parlé si différemment. Euripide suppose que cette jeune Princesse, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, fut sauvée par Diane à qui on la sacrifioit, & transportée en Tauride, tandis qu'une autre victime tomboit sous le couteau sacré : idée qui paroit prise du sacrifice d'Abraham & de celui de Jephté. C'est ce que le P. Brumoy fait sentir dans ses réflexions, où il dit aussi avec la liberté d'un sage critique, ce qu'il pense du même sujet mis en œuvre par Lodovico Dolce, Poëte Italien, & par Rotrou & Racine qui ont écrit en notre langue.

Iphigénie en Tauride, la troisiéme tragédie d'Euripide traduite par le pere Brumoy, est une suite du sujet précédent. Iphigénie transportée en Tauride, y est consacrée au culte de Diane en qualité de Prêtresse. Selon la fable, nul des Grecs ne savoit le sort de cette Princesse ; & Oreste son frere, la croyoit morte sous le couteau de Calchas. Mais tourmenté par les furies après avoir tué sa mere Clytemnestre, il va dans la Tauride par l'ordre d'A-

pollon, pour enlever la statuë de Diane, & la porter en Attique. Il est arrêté. On veut l'immoler, suivant la barbare coutume de ce lieu contre les étrangers qui y abordoient, & il se trouve que la Prêtresse disposée à le sacrifier, est sa sœur, ce qui donne lieu à de belles surprises & à de grands événemens. Pylade, ami d'Oreste, veut mourir pour son ami : le sacrifice est différé ; tous se sauvent avec la statuë.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Il est impossible, dit le pere Brumoy, de ne pas remarquer dans toute cette tragédie, un air de vérité particulier au goût Grec, qui consiste à persuader aux spectateurs que l'événement s'est réellement passé, comme ils le voyent sous leurs yeux, & qu'il n'a pû se passer autrement ; ce que l'on ne peut dire, selon le même Ecrivain, de la plûpart de nos tragédies Françoises, qui pour l'ordinaire nous laissent beaucoup plus d'admiration pour l'art du Poëte, quand elles réüssissent, que d'impression de vérité à l'égard de l'action représentée.

Le Traducteur n'a pas suivi ici la méthode qu'il a gardée dans ses réflexions sur les autres piéces de Sophocle & d'Euripide, de comparer les originaux Grecs traduits ou imités par les mo-

dernes, soit par les Italiens, soit par les François. L'Iphigénie en Tauride a été traduite en Italien par un ancien Ecrivain de cette nation, par Jean Ruccellai vers 1524. sous le titre d'*Oreste*. Elle a été imprimée dans un recueil de tragédies publié en 1723. Cette traduction est très-remarquable par les changemens que Ruccellai a faits à l'original.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

La derniere piéce d'Euripide que le pere Brumoy a traduite, est celle d'*Alceste*. Le but de cette tragédie est de faire voir que la tendresse conjugale & l'hospitalité ne sont jamais sans récompense. Admete, Roi de Phere en Thessalie, doit mourir. Alceste, sa femme, meurt pour lui. Hercule vient, & arrache Alceste à la mort dont le Poëte fait une divinité, & la rend à son mari. On voit dans cette piéce une morale des Grecs qui contredit entiérement nos idées. L'estime qu'ils avoient pour la vie, leur faisoit conclure que dans la nécessité du choix, s'il s'agissoit de la mort d'une jeune personne, ou d'une autre avancée en âge, l'ordre & le bon sens vouloient que celle-ci mourût au lieu de l'autre, fût-ce le pere pour le fils. De-là les reproches in-

jurieux & pouſſés à un excès en tout ſens condamnables, qu'Admete fait à ſon pere de ce qu'il n'a pas voulu mourir pour lui, & qu'il a laiſſé ſubir ce ſort à Alceſte. Hercule tient auſſi dans un endroit de cette piéce des diſcours dignes d'un Epicurien, & l'on ne peut excuſer Euripide de les mettre dans la bouche de ces prétendus héros.

Le P. Brumoy n'excuſe pas ces diſcours qui font peu d'honneur aux Grecs qui les ſouffroient ſur leur théâtre; mais il tâche de juſtifier l'eſpéce de comique qui ſe voit dans cette piéce, puiſqu'il l'appelle *le naturel des mœurs, des tems & des lieux.* Il veut pareillement excuſer les injures dont Admete accable ſon pere; & ſa raiſon eſt, que la Grece qui étoit polie, ne les a pas condamnées. Le ſavant Traducteur eſt-il bien perſuadé de la force de cette raiſon? Tout ce qu'il dit ſur ces deux derniers articles ne tiendroit-il pas un peu trop de la prévention naturelle aux Traducteurs pour les Auteurs qu'ils traduiſent?

Les autres tragédies d'Euripide ſont Electre, Hécube, Oreſte, les Phéniciennes, Médée, Andromaque, les Suppliantes, ou les Argiennes, Rhé-

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

sus, les Troyennes, les Bacchantes, les Héraclides, Hélene, Ion, & Hercule furieux. Le pere Brumoy n'a donné qu'une analyse de ces piéces, tant dans le premier volume de son théâtre des Grecs que dans le second. Mais outre le goût & l'exactitude qui caractérisent ces analyses, l'Auteur a traduit aussi quelque scene de plusieurs de ces piéces, afin d'en faire mieux connoître le génie.

Dans des articles particuliers il compare de plus la Thébaïde de Seneque, une partie de l'Antigone de Rotrou, la Thébaïde, ou les freres ennemis de Racine, & la Jocaste de Lodovico Dolce, imprimée en 1549. avec les Phéniciennes d'Euripide : la Médée du Poëte Grec avec la Médée de Seneque, celle de Pierre Corneille, & celle de l'Italien Lodovico Dolce, qui est de 1566. il auroit pû y ajouter la Médée de M. de Longepierre : les Troyennes avec la Troade de Seneque; & enfin l'Hercule furieux avec le même sujet traité encore par le Poëte Latin que je viens de nommer. Il faut lire ces comparaisons dans l'ouvrage même du pere Brumoy : cette lecture m'a fait beaucoup de plaisir ; je craindrois

d'affoiblir celui qu'elle ne peut manquer de vous faire éprouver, si je me contentois de ne vous donner qu'une idée de ces comparaisons, où le goût & la sagacité de l'Ecrivain se montrent dans tout leur jour.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Les Mémoires de l'Académie des belles lettres nous présentent beaucoup d'autres remarques qui ne sont ni moins utiles, ni moins satisfaisantes, & qu'il est bon aussi de lire, si vous desirez de prendre une idée vraie du génie d'Euripide, & du caractere de ses piéces. Mais je ne ferai presque que vous les indiquer. De ces remarques les unes expliquent plusieurs endroits difficiles d'Euripide, jettent de la lumiere sur ceux qui sont obscurs, corrigent ceux que l'altération des manuscrits, l'ignorance ou la prévention des copistes ont corrompus. Les autres nous montrent l'art du Poëte, nous dévoilent son génie, nous peignent son caractere, nous rapprochent des tems, des mœurs, des usages de l'ancienne Grece. Il y a de l'érudition dans tous ces écrits; plusieurs sentent la belle littérature, & en ont tout le goût. On doit savoir gré à ces savans Académiciens qui employent leurs veilles à nous défricher le champ

de l'antiquité, qui nous y font marcher avec agrément, après en avoir arraché avec beaucoup de soin les ronces & les épines.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Je mets entre les remarques du premier genre toutes celles qui ont pour but de corriger quelques endroits du texte d'Euripide, ou de donner au moins d'heureuses conjectures pour faire parler raisonnablement cet ancien Poëte, & tel qu'il est vraisemblable qu'il s'étoit exprimé lui-même. Vous trouverez beaucoup de corrections de cette nature dans le tome 5. des Mémoires de l'Académie des belles lettres. Elles sont le fruit des recherches & de l'érudition de MM. Sallier & Hardion; & répandent beaucoup de jour sur quelques passages des deux Iphigénies, des Phéniciennes & de la tragédie de Rhésus. Elles redressent en même tems les explications forcées que d'autres Savans avoient données à ces différens endroits des piéces d'Euripide; & font voir que si une grande érudition est nécessaire pour corriger heureusement le texte des anciens Auteurs, elle ne suffit pas toujours, & qu'il faut que cette érudition se trouve pour l'ordinaire unie avec beaucoup de goût & de sagacité. Ces

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 5. p 105. 116. t. 9. 125.

savantes conjectures, ces judicieuses corrections de textes ne sont néanmoins que d'une médiocre utilité pour ceux qui ne sont point en état de lire les anciens Ecrivains dans leur langue originale; & je crois que vous devez vous contenter de les parcourir. Mais voici d'autres piéces qui sont plus de votre ressort, & dont la lecture pourra vous satisfaire en vous instruisant.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Médée, Andromaque, Iphigénie, Hippolyte, Rhésus, tous sujets traités par Euripide, sont l'objet des piéces dont je vous parle. Pierre Corneille & M. Dacier ont condamné le chœur de la tragédie de Médée: le premier dans l'*Examen de sa Médée*; le second dans ses *Remarques sur l'art poëtique d'Horace*. M. Hardion a cru pouvoir se dispenser de souscrire à leur censure, & justifier Euripide. C'est l'objet d'un excellent discours qu'il lut dans l'Académie des inscriptions & belles lettres, au mois de Janvier 1724. Médée retirée à Corinthe qui avoit pour Roi Créon, & répudiée par Jason son mari qui avoit épousé Glaucé fille de Créon, se livre à toute sa fureur, prend la résolution de se venger sur Créon & sur sa fille, sur Jason & sur ses propres en-

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 8. p. 243.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

fans, & en fait confidence au chœur qui eſt compoſé de femmes Corinthiennes : elle concerte même avec elles les meſures qu'elle croit les plus propres pour aſſurer l'exécution de ſon deſſein. C'eſt cette confidence faite à des femmes Corinthiennes, & à Corinthe même, que Corneille traite de contraire à toute vraiſemblance, & que M. Dacier appelle une faute inexcuſable dans Euripide.

M. Hardion au contraire s'étonne d'autant plus de cette cenſure, qu'il eſt certain qu'il n'y a rien qui appuye cette critique, ni dans Ariſtote qui a examiné en juge ſévere les piéces du Poëte Grec, ni dans Ariſtophane qui a pris à tâche de le rabaiſſer, ni enfin dans les autres Critiques de l'antiquité. Ce ſilence ſi général lui paroît un grand préjugé pour Euripide. Mais ce préjugé ne parle point ſeul en ſa faveur. Il a encore pour lui pluſieurs raiſons fortes, dont la plûpart ſont tirées des vûës qu'avoit le Poëte lorſqu'il compoſa ſa tragédie, & dont il ne pouvoit s'écarter. Euripide ne vouloit pas ſeulement plaire aux ſpectateurs, ce qui lui étoit commun avec tous les autres Poëtes tragiques, il vouloit auſſi faire ſa cour

aux habitans de Corinthe, qui avoient grand intérêt que le Poëte, dans l'action de sa tragédie, ne suivît pas exactement la vérité historique. C'est ce que M. Hardion prouve en se mettant, autant qu'il étoit possible, dans le point de vûë où pouvoient être les Athéniens & les Romains, lorsqu'on donna aux premiers la tragédie originale, & aux autres la traduction qu'Ennius en avoit faite.

Les raisons principales que le savant Académicien développe dans son discours, sont : 1°. Que comme il passoit pour constant, que les enfans de Médée n'avoient pas été égorgés par leur mere, mais par les Corinthiens, ceux-ci ayant appris qu'Euripide se disposoit à traiter ce sujet, lui offrirent une gratification de cinq talens pour l'engager à rejetter sur Médée même le meurtre de ses enfans ; M. Hardion prouve cet accord par des autorités qui paroissent d'un grand poids. 2°. Que c'est en vertu de cet engagement qu'Euripide devoit supposer des liaisons de Médée avec les Corinthiens fondées sur la justice, le devoir & l'intérêt ; & que c'est ce qu'il a voulu faire en formant son chœur de femmes Corinthiennes, qui

ne paroiſſent tenir à Créon par aucun lien ; qui ne ſont touchées que de ce qui peut interreſſer Médée & ſa famille ; qui ont d'ailleurs pour elles-mêmes une raiſon eſſentielle de deſirer que le parjure de Jaſon, dont l'exemple étoit ſi pernicieux, fût ſévérement puni ; & à qui par conſéquent Médée pouvoit confier les ſecrets de ſa vengeance, ſans aucun danger d'être trahie. M. Hardion rapporte encore beaucoup d'autres raiſons qui ſemblent toutes renverſer entiérement la critique de MM. Corneille & Dacier : c'eſt au moins l'impreſſion qu'elles ont fait ſur moi : liſez ce diſcours, & jugez-en par vous-même.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 8. p. 264. 276. t. 9. p. 36 & t. 10. p. 318.

Les trois diſcours du même Académicien ſur l'Andromaque d'Euripide, ne méritent pas moins votre attention. Le premier roule ſur la conſtitution générale de cette ancienne tragédie, & ſur les alluſions qu'Euripide paroît y avoir faites au gouvernement de la République d'Athenes : & les obſervations de l'Auteur le conduiſent à découvrir l'année où l'Andromaque pouvoit avoir été repréſentée. L'analyſe exacte qu'il donne de la piéce, ſuffit pour faire connoître les caracteres des principaux per-

sonnages, leurs mœurs, leurs sentimens & leurs discours. Il s'arrête à montrer que cette tragédie est défectueuse, puisque la fable renferme deux actions très-distinctes, qui n'ont entre elles qu'un rapport indirect ; qui sont même entiérement détachées l'une de l'autre ; que la mort de Néoptoleme n'est ni un effet, ni une conséquence de la jalousie d'Hermione contre Andromaque ; qu'Oreste en est seul coupable ; & que pour faire périr Néoptoleme, il n'a consulté que son propre ressentiment.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

M. Hardion ajoute que les Athéniens ont, sans doute, apperçu cette double action dans l'Andromaque ; mais que cette tragédie a dû leur plaire d'ailleurs par la beauté des caracteres, par l'exacte expression des mœurs & des sentimens ; & plus encore par l'allusion ingénieuse que le Poëte paroît y faire depuis le commencement jusqu'à la fin, à l'état où se trouvoient entre elles les deux Républiques d'Athenes & de Lacédémone, dans le tems de la représentation de la tragédie. C'est ce qui me paroît prouvé dans tout ce premier discours.

Dans le second, M. Hardion examinant avec la même sévérité tout ce

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

qui regarde le chœur de l'Andromaque, fait voir qu'Euripide n'y eſt pas exemt de reproche. » Les chœurs, dit-il, n'étoient pas reſtraints dans les tragédies » Grecques, à chanter dans les intermedes; ils parloient dans le cours des » actes, & y joüoient le rôle d'un acteur. Le principal d'entre eux portoit » ordinairement la parole au nom de » tous, & ils ne devoient rien dire dans » les ſcenes, ni dans les entre-actes, » qui n'eût un rapport direct à l'action. » Comme ils repréſentoient la meilleure & la plus ſaine partie du public, » & qu'ils n'étoient point entraînés par » les paſſions qui agitoient les principaux » perſonnages, ils étoient en état de » porter un jugement libre & éclairé » des actions qui ſe paſſoient ſous leurs » yeux, & leurs fonctions devoient être » naturellement de s'entremettre pour » rétablir le calme dans les eſprits; de » rappeller à la vertu & à la droite raiſon, ceux qui s'en écartoient; de ſoulager les malheureux qui ſouffroient » injuſtement; d'implorer en leur faveur la protection des Dieux, d'intercéder pour leur délivrance; de » fléchir par leurs remontrances & par » leurs prieres la dureté de leurs perſé-

cuteurs ; & de leur inſpirer des ſen- « timens de religion, de juſtice & d'hu- « manité. «

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Le rôle du chœur étoit auſſi en « quelque façon celui du Poëte même ; « il pouvoit y placer commodément les « maximes de morale ou de politique « qui naiſſoient du fonds de ſon ſujet, « & qui pouvoient convenir aux circonſ- « tances du tems où il compoſoit ſa tra- « gédie ; par-là les Poëtes dramatiques « trouvoient le moyen d'inſinuer à leurs « ſpectateurs des préceptes utiles pour « leur conduite, en même tems qu'ils « les amuſoient par les charmes d'une « ingénieuſe fiction. Leurs préceptes « pouvoient faire d'autant plus d'im- « preſſion, qu'ils ne les préſentoient que « d'une maniere indirecte. Et il falloit « pour cet effet, que les diſcours & les « moralités du chœur n'euſſent rien de « vague, ni d'étranger à l'action » Or c'eſt cette regle qui n'eſt pas exactement obſervée dans le chœur de l'Andromaque. Le Poëte rebat ſouvent les mêmes penſées avec une affectation qui devoit avoir quelque choſe de bien inſipide & de bien importun, ſi elles n'euſſent eu leur application à quelques abus dont il vouloit inſinuer la réforme.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Mais quels étoient ces abus ? Pourquoi en particulier ces maximes que le Poëte fait si fréquemment débiter par le chœur sur l'inconvénient d'avoir deux femmes ? Plusieurs anciens suivis par de fameux Critiques modernes, ont cru qu'il y avoit eu une loi à Athenes qui permettoit la Bigamie; que Socrate avoit eu en effet deux femmes en même tems, que sentant l'inconvénient de l'exécution de cette loi, Euripide vouloit insinuer que l'on en demandât la révocation. M. Hardion traite tout cela de chimere; &, selon moi, il le prouve; & donne aux maximes d'Euripide une autre explication qui paroît plus fondée. Mais sur cela je vous renvoye à sa dissertation.

Son troisiéme discours sur l'Andromaque, est un recueil d'observations qui consistent, pour la plus grande partie, en corrections de passages de cette tragédie d'Euripide. L'Auteur les a toutes tirées, à l'exception d'une seule, d'un manuscrit de la Bibliothéque du Roi qui peut avoir environ 700. ans : il en a choisi avec soin les leçons qui lui ont paru ou nécessaires, ou du moins meilleures que celles des imprimés; & il les suit dans l'ordre même de la tragé-

die, ce qui est la seule liaison que l'on puisse donner à des observations de ce genre.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Vous aurez remarqué en lisant la premiere dissertation du savant Académicien sur l'Andromaque, qu'il a évité de comparer cette piéce avec le même sujet traité par M. Racine, & de prononcer entre le Poëte Grec & le Poëte François. Sa raison est que ces deux tragédies n'ont rien de commun que le titre; & que M. Racine a cru devoir s'écarter de la route qu'Euripide avoit prise; parce que la plûpart de ses spectateurs ne connoissoient guéres Andromaque que pour la veuve d'Hector & la mere d'Astianax; qu'ainsi il pouvoit douter qu'ils vissent avec plaisir cette veuve d'Hector, traitée en esclave par un vainqueur fier & insolent; obligée par son état de se soumettre à ce qu'il y avoit de plus cruel & de plus humiliant pour une Princesse; & réduite enfin à craindre pour la vie d'un fils qu'elle avoit eu de Néoptoleme son maître. M. Racine a dû se conformer, dans la maniere dont il a traité son sujet, au génie & au goût de son siécle. On pourroit seulement desirer, dit M. Hardion, qu'il eût donné au caractere

d'Andromaque, plus de nobleſſe, plus de courage & plus de fermeté ; & que celui de Pyrrhus fût un peu plus reſſemblant au portrait que Virgile a fait de ce Prince d'après les Poëtes Grecs, dans le paſſage même où le Poëte François nous dit qu'il a pris l'action de ſa tragédie.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 10. p 311. & ſuiv.

M. Racine le fils convient à peu près des mêmes choſes dans ſes réflexions ſur l'Andromaque d'Euripide, & ſur l'Andromaque de M. ſon pere. Il avouë qu'il n'eſt pas poſſible d'examiner la piéce du Poëte François par une comparaiſon ſuivie avec l'orignal ; & le but de ſes réflexions eſt ſeulement de montrer que ſi M. Racine eût vêcu dans Athenes, il eût fait l'Andromaque d'Euripide ; & que ſi Euripide eût vêcu parmi nous, il eût fait l'Andromaque de Racine. Pour le prouver M. Racine le fils donne en peu de mots, mais avec beaucoup d'exactitude, le plan de la tragédie Grecque ; & chemin faiſant il ſéme des réflexions qui paroiſſent fort judicieuſes ſur l'injuſtice que l'on fait aux anciens de les juger ſur nos mœurs, notre génie, nos uſages. Cette analyſe jette un grand jour ſur la piéce du Poëte Grec, & même ſur quelques points

particuliers de l'hiſtoire de ſon tems.

J'en dis autant des comparaiſons de l'Iphigénie, & de l'Hippolyte d'Euripide avec les mêmes ſujets traités par l'Euripide moderne, comparaiſons d'autant plus frappantes que le Poëte François a preſque ſuivi le Poëte Grec pas à pas, ſurtout dans ſon Iphigénie. Ces deux écrits de M. Racine ſont marqués au meilleur coin. On y voit une égale connoiſſance du génie de la tragédie Grecque & de la nôtre. S'il donne quelquefois l'avantage au Poëte François ſur le Poëte Grec, c'eſt toujours en avoüant qu'Euripide eſt le maître, parce que la principale gloire, qui eſt celle de l'invention, lui appartient. On trouve d'ailleurs dans ces comparaiſons quantité de réflexions fort ſolides ſur les avantages & les effets de la poëſie, ſur la critique, & ſur la maniere de bien entrer dans l'eſprit des anciens Ecrivains, quand on les lit. Peut-être aurai-je encore lieu de vous parler de ces paralléles de M. Racine, lorſque je vous entretiendrai des tragédies de ſon illuſtre pere; & c'eſt une raiſon pour moi de ne pas vous en dire ici davantage.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Ibid. t. 8. p. 88. & 300.

On a encore attribué à Euripide une

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Ibid. t. 10. p. 323. & suiv.

tragédie intitulée, Rhésus : quelques Savans la donnent à Sophocle ; & d'autres prétendent qu'elle n'est ni de l'un, ni de l'autre. M. Hardion qui a pésé les raisons des modernes qui ont traité ce point de critique, & qui l'a examiné après eux, croit que la tragédie de Rhésus, Roi de Thrace, n'est ni de Sophocle, ni d'Euripide, mais d'un Poëte postérieur qui les ayant bien étudiés, avoit emprunté d'eux les expressions dont il avoit eu besoin. Les défauts de cette piéce sont une des raisons qui l'empêchent de la donner à Sophocle, le plus régulier & le plus judicieux des Poëtes tragiques, ni à Euripide, moins exact, à la vérité, & moins régulier dans la conduite & dans la disposition de ses sujets, mais qui est d'ailleurs, selon le témoignage de toute l'antiquité, le plus tragique des Poëtes, c'est-à-dire, le plus pathétique & le plus touchant.

Une autre raison tirée d'un endroit de la piéce dont il s'agit, c'est la menace que Terpsicore y fait aux Athéniens, de ne leur donner à l'avenir aucun autre Philosophe ; cette menace est un reproche secret que leur fait le Poëte d'avoir fait mourir Socrate, & de

s'être rendus indignes du préſent que le ciel leur avoit fait en ſa perſonne : or Socrate mourut cinq ans après Sophocle, & ſix ans après Euripide. La tragédie de Rhéſus n'eſt donc ni de l'un, ni de l'autre de ces deux Poëtes. Mais en quel tems a-t'elle dû être compoſée ? M. Hardion conjecture qu'elle a été repréſentée dans les trente années ou environ qui ſe ſont écoulées depuis l'expulſion des tyrans, juſqu'au tems où Iſocrate a compoſé ſon panégyrique ; & c'eſt ſur la même piéce en queſtion qu'il fonde ſes conjectures.

TRADUCTIONS DES POETES TRAGIQUES GRECS.

Le ſujet de cette tragédie a été tiré tout entier du dixiéme livre de l'Iliade, ou plutôt elle n'eſt autre choſe que le récit de ce dixiéme livre mis en action. M. Hardion le prouve encore en donnant une analyſe de cette tragédie ; & ſa diſſertation ſur ce ſujet paroît excellente. Vous la trouverez dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, tome 10. Dans le volume précédent le même Académicien a fait part au public de pluſieurs corrections importantes de quelques paſſages de la même tragédie de Rhéſus. Ces corrections ſont tirées de deux manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, qui ne ſont pas

néanmoins d'une grande antiquité, le plus ancien ne paroiſſant pas avoir plus de 300. ans.

CHAPITRE V.

Des Traductions des Poëtes Comiques Grecs.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

LEs Grecs n'ont eu qu'un petit nombre de Poëtes comiques qui nous ſoient connus ; & à l'exception du Cyclope d'Euripide, qui reſſemble plus cependant à une farce qu'à une comédie, je ne ſçai que le ſeul Ariſtophane dont il nous reſte des ouvrages entiers, encore n'en avons nous que la moindre partie. De plus de cinquante comédies que ce Poëte avoit compoſées, onze ſeulement ſont parvenuës juſqu'à nous : & c'eſt même trop, ſi l'on fait attention à l'abus que ce Poëte a fait de ſon eſprit, & aux mauvais effets que la lecture de ſes piéces eſt capable de produire. Comme un honnête homme, & plus encore un Chrétien, ne ſe propoſe pas dans ſes études d'apprendre à médire & à dire de bons mots, & que c'eſt néanmoins preſque tout le fruit qu'on peut ti-

rer des écrits d'Ariſtophane, il ſemble que la lecture de ce Poëte devroit être abſolument rejettée. Qu'il ſoit d'ailleurs admirable pour l'élocution, & un grand maître de l'éloquence Attique ; puiſqu'il l'a preſque partout dégradée en exprimant des choſes baſſes & obſcenes, il n'en mérite que plus d'indignation & de mépris.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Mém. de Trév. Févr. 1711.

Je n'ignore pas ce que l'on a ſi ſouvent répété, que S. Jean Chryſoſtome avoit lû pluſieurs fois cet ancien comique pour former ſon ſtyle. C'eſt une déciſion avancée ſans aucune preuve ; l'on ne perſuadera jamais que ce ſaint Docteur, qu'on voit ſi déclaré contre le théâtre & les ſpectacles profanes, ait appris d'un Comédien ſans pudeur, à loüer la vertu, & à décrier le vice. Son éloquence toujours grave & ſérieuſe, n'admet ni la plaiſanterie, ni la malignité de la ſatyre ; & tout le ſel qu'elle employe eſt celui de l'Evangile. Son ſtyle coule ſans affectation du dialecte Attique, & l'on n'y trouve rien qui ſente Ariſtophane.

Je conviendrai cependant que tous ceux qui ont parlé du Poëte Grec, n'en ont pas eu une idée ſi déſavantageuſe. M. Baillet dans ſes jugemens des Sa-

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

vans sur ce Poëte, a recueilli avec soin les sentimens de plusieurs Critiques qui en ont pensé plus favorablement. Le pere Thomassin, de l'Oratoire, croit que l'on peut en tirer beaucoup d'instructions utiles. Rien n'égale les éloges que lui ont donnés Mademoiselle le Fevre, depuis Madame Dacier, M. Boivin, & quelques autres: & j'avouë moi-même qu'il y a plusieurs piéces d'Aristophane qui méritent au moins une partie de ces éloges; ce sont celles qui ont été traduites en notre langue: *le Plutus*, *les Nuées*, *les Oiseaux*.

Jugem. des Sav. t. 3. in-4°. p. 421. & suiv. Méth. d'étudier les Poët. t. 1. c. 12. n. 12. & suiv.

Claude Binet dans la vie de Pierre de Ronsard, dit que ce Poëte s'étoit exercé dans sa jeunesse à traduire le *Plutus* en notre langue, & que cette piéce fut représentée alors à Paris au Collége de Coqueret. Il ajoute que *ce fut la premiere comédie Françoise joüée en France*. Claude Expilly parle aussi de cette production de Ronsard dans le recueil de ses poësies, page 281. de l'édition de Grenoble, en 1624. in-4°. Cette traduction est en vers François, & il nous en reste des fragmens qui contiennent le premier acte & une partie du second: on les a imprimés dès 1617. à Paris dans le *Recueil* in-12. *des Sonnets*, *Odes*,

Odes, *Hymnes*, *Elégies*, *& autres piéces retranchees des éditions précédentes des œuvres de Ronſard*, & dans le tome ſecond des œuvres de Ronſard de l'édition de 1623. *in-folio.* Mais on ne lit aujourd'hui que la traduction de Mademoiſelle le Fevre, qui y a joint celle des *Nuées*. Cette traduction qui eſt en proſe, parut en 1684.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Dans le *Plutus*, Ariſtophane dit que ce Dieu des richeſſes ayant au commencement la vûë bonne, ne s'attachoit qu'aux juſtes. Jupiter le rendit aveugle, & depuis, les richeſſes furent indifféremment le partage des bons & des méchans, mais plus encore celui des derniers. On prit deſſein de faire recouvrer la vûë à Plutus. Pénie ou la Pauvreté s'y oppoſa, & fit voir que la Pauvreté étoit la maîtreſſe des arts, des ſciences & des vertus, qui courroient riſque de ſe perdre ſi tous les hommes étoient riches. On ne la crut pas, ou l'on feignit de ne la pas croire. Plutus amené dans le temple d'Eſculape y recouvre la vûë, & deſlors les temples & les autels des autres Dieux, ceux même de Jupiter, furent abandonnés; on ne trouva preſque plus perſonne qui voulût ſacrifier à d'autres qu'à Plutus.

Thomaſſ. ib. p. 171.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

La comédie intitulée, *les Nuées*, eſt moins dans le genre moral. C'eſt une violente ſatyre contre Socrate & tous les partiſans de ſa philoſophie. Le deſſein du Poëte eſt de perſuader aux Athéniens que le premier corrompoit la jeuneſſe, & qu'il reconnoiſſoit d'autres Dieux que ceux des Athéniens. Le ſuccès de cette piéce fut ſi grand que les Athéniens ſurpris & charmés de ſa beauté, ſans attendre qu'elle fût achevée de repréſenter, ordonnerent que le nom d'Ariſtophane ſeroit écrit au-deſſus des noms de tous ſes rivaux. Elle fit même une ſi grande impreſſion ſur leur eſprit qu'il en coûta peu après la vie à Socrate.

Mademoiſelle le Fevre, dans la préface qu'elle a miſe au-devant de la traduction de ces deux piéces, explique plus au long le ſujet de l'une & de l'autre : elle en donne l'analyſe, & répete en vingt façons différentes les éloges qu'elle croit devoir leur être dûës. Les termes de très-beau, d'admirable, de divin, ne ſont point épargnés. Selon elle, il faut être inſenſible pour ne point être épris des rares beautés de ces comédies : il faut être dépourvu de goût pour ne les point admirer ; ce qui la jet-

te dans une digreſſion ſur le goût qui paroîtra peut-être à d'autres un peu déplacée. Elle avoit en particulier une affection ſi extrême pour la comédie des Nuées, qui n'eſt pourtant point exempte d'obſcénités, & où les principes d'irréligion ne ſont pas rares, qu'elle veut nous faire croire qu'elle l'a lû deux cens fois, & qu'elle y a toujours goûté un nouveau plaiſir. Un Critique dit à cette occaſion, que peut être quelques perſonnes regarderont cela plutôt comme une marque de ſa prévention pour les ouvrages de l'antiquité, que comme une preuve de l'excellence de la piéce.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Nicer. mém. t. 3. p. 142.

Pour moi je n'ai lû cette comédie qu'une ſeule fois : j'y ai trouvé du génie, de l'invention, quelques endroits même dont on peut tirer des maximes utiles pour la direction des mœurs. Mais elle m'a donné une fort mauvaiſe idée du cœur d'Ariſtophane, & je n'ai pû oublier, comme Mademoiſelle le Fevre, l'averſion & l'horreur qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour le Poëte, « de ce qu'il a ſi vilainement abuſé « de ſon eſprit pour couvrir la vérité « des plus noires couleurs du menſon- « ge, & pour perdre un homme, tel « que Socrate, qui étoit la ſageſſe mê- «

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

» me, & le plus grand ornement des » Athéniens. » Il y a d'ailleurs des bouffonneries dans cette piéce, qui m'ont paru plus dignes d'un Tabarin que d'un homme qui veut peindre la nature. Le Plutus n'en eſt pas exemt non plus : mais il y en a moins ; & comme je vous l'ai déja dit, cette comédie me paroît l'emporter de beaucoup ſur l'autre du côté de l'utilité.

La ſavante Traductrice tâche de juſtifier dans ſes longues remarques les défauts de ces deux piéces ; elle voudroit même les convertir en beautés ; j'admire ſon érudition : mais ſes raiſons ne me frappent pas toujours également. Il faut lire néanmoins ces remarques, de même que la préface dont je vous ai parlé, ſi vous deſirés de bien connoître ſes ſentimens ſur Ariſtophane. Comme ce Poëte eſt en quelque ſorte l'Hiſtorien de ſon ſiécle, Hiſtorien d'anecdotes d'Etat dont pluſieurs méritent d'être connuës, & que de plus, en qualité de Poëte, il eſt le ſeul dont on puiſſe tirer l'idée de la comédie de ſon tems ; cette préface & ces remarques jointes à la lecture des piéces mêmes, vous conduiront auſſi à faire ces découvertes, ſi cette connoiſſance vous paroît utile,

& qu'elle ne puiſſe vous nuire.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

La comédie des Oiſeaux, dont M. Boivin le cadet a donné, partie en vers & partie en proſe, une traduction Françoiſe, imprimée depuis ſa mort en 1729. eſt d'un caractere ſingulier, & peu conforme aux idées de notre ſiécle. Le ſujet en eſt bizarre, dit le traducteur dans ſa préface. Les acteurs ſont pour la plûpart des oiſeaux. Le théâtre repréſente une ville bâtie en l'air. Tout y eſt prodige, & comme dit un des acteurs, les choſes que l'on y raconte ont plus l'air de fable que de vérité.

M. Boivin, dans ſa préface qui avoit déja paru dans le tome 4. des Mémoires de l'Académie des belles lettres, croit que l'on peut cependant juſtifier en quelque façon le choix du ſujet & des perſonnages; & il tâche lui-même d'en faire l'apologie. Il la fonde ſur les mœurs, le gouvernement & la religion des Athéniens. Le goût de ce peuple étoit délicat, mais ſes mœurs étoient fort corrompuës; il avoit du génie, mais ſes manieres étoient très-différentes des nôtres. Chaque ſiécle, chaque pays a les ſiennes. Il n'eſt donc pas étonnant que ce qui plaiſoit aux Athéniens, nous paroiſſe puéril, ridicule même,

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

ou indécent. Les oiseaux étoient regardés par les payens comme ayant en eux quelque chose de divin. On croyoit qu'ils avoient commerce avec les Dieux. La science des augures qui faisoit partie de la religion, n'avoit pour objet que les oiseaux, dont elle consultoit le vol, & dont elle observoit tous les mouvemens avec beaucoup d'attention. Le peuple d'Athenes, pour qui Aristophane écrivoit, étoit plus imbu qu'aucun autre, de ces superstitions. Des oiseaux pour personnages d'une comédie, ne leur sembloient donc pas hors de la vraisemblance. Je le veux croire, quelque extravagant que cela paroisse, & quoiqu'il soit difficile de se persuader que ces opinions insensées fussent crues sérieusement, du moins par les gens qui avoient l'esprit un peu cultivé.

Mais comment accorder avec cet amour des superstitions les plus grossieres, le plaisir que le peuple d'Athenes prenoit à voir représenter une piéce aussi contraire à la religion reçuë & professée extérieurement, que l'est celle des oiseaux? M. Boivin dit que c'est que le vulgaire des payens avoit une idée peu avantageuse des Dieux & de la religion. Ils croyoient, dit-il, être

en droit d'insulter leurs Dieux, de les menacer, de leur faire des reproches, lorsqu'ils ne leur étoient pas favorables. Ce vulgaire avoit donc en même tems de la religion, & n'en avoit point. N'y auroit-il pas là un peu de contradiction ?

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

La conduite d'Aristophane étoit plus suivie : *il ne semble* pas seulement, comme le dit M. Boivin, il est clair, qu'en faisant cette comédie, il a voulu se mocquer des Dieux & des hommes. C'est une satyre continuelle de la religion, des mœurs & du gouvernement des Athéniens : & c'est le même esprit, du moins par rapport à la religion, qui regne dans presque toutes les piéces d'Aristophane. Je n'en excepte pas entiérement le *Plutus*. M. Boivin pouvoit le dire d'autant plus affirmativement, que cet esprit d'irreligion paroît dans l'analyse même que ce Savant donne de la comédie des oiseaux.

Quant à la traduction qu'il a faite de cette piéce, il ne prétend pas la donner comme une version littérale, & d'une fidélité scrupuleuse. Il croit cependant qu'avec le secours des notes dont il l'a accompagnée, elle fera entendre suffisamment le texte original.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Ces notes sont courtes, en assez petit nombre, & seulement dans les endroits où elles paroissent nécessaires. En quoi je trouve M. Boivin plus loüable que tant d'autres Commentateurs des anciens, qui semblent prendre plaisir de se décharger dans leurs notes de toute leur érudition, sans trop se mettre en peine de l'emploi que l'on en doit faire, & qui souvent, malgré cette profusion, ne touchent point, ou ne touchent que trop légérement à ce qui exigeroit plus de discussion.

Quoique M. Boivin eût fait voir dans sa préface sur la comédie des oiseaux, que les regles du théâtre, & en particulier celles qui regardent les trois unités, étoient observées dans cette piéce, il a jugé à propos de revenir encore sur ce point de critique dans un dialogue imprimé à la suite de sa traduction, & adressé à M. de Valincour, alors Secrétaire général de la Marine, & des commandemens de M. le Comte de Toulouse. Mais le but principal de ce dialogue, où l'art & la délicatesse que demande ce genre d'écrire ne se font sentir que médiocrement, c'est de tourner en ridicule ceux qui déprisent les anciens pour élever les modernes au-dessus d'eux.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

L'Auteur feint que l'ombre de l'Abbé Maſſieu, avec qui il avoit été lié particuliérement, lui apparoît, & qu'après l'avoir exhorté à faire part au public de ſa traduction de la comédie des oiſeaux, elle lui rend mot pour mot un entretien qu'avoient eu enſemble dans l'autre monde *Ariſtophane & l'Abbé des dialogues de M. Perrault.* L'Abbé y ſoutient le même caractere dont M. Perrault avoit jugé à propos de le revêtir. Ennemi des Auteurs Grecs, & même de leur langue, il déclame encore contre Homere & ſes partiſans; il accuſe Pindare d'être inintelligible, & renvoye au collége l'étude des anciens. Ariſtophane lui demande à ſon tour quel jugement il porte de ſes comédies, & ſurtout *laquelle a eu le malheur d'être ou ſifflée, ou approuvée.* L'Abbé lui répond, que c'eſt la comédie des oiſeaux, qu'il traite de chef-d'œuvre d'extravagance.

Cette réponſe engage plus avant la converſation. L'Abbé commence l'analyſe de cette piéce, & parcourt enſuite les défauts qu'il a cru y voir *en la liſant*, à ce qu'on lui fait dire, *dans la traduction Françoiſe d'un jeune écolier.* Ariſtophane fait l'apologie de ſon ou-

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

vrage, ou plutôt la fait faire par son scholiaste qui parle beaucoup plus que le Poëte, & plus longuement, en répétant la plus grande partie de ce que M. Boivin avoit déja dit dans sa préface, & souvent dans les mêmes termes. Ce n'étoit pas trop la peine de faire parler les morts.

Les différens écrits dont je viens de vous donner une légere idée, sont utiles, nécessaires même, pour vous faire connoître Aristophane, c'est-à-dire, sa personne & ses ouvrages; mais ils ne suffisent pas. Il faut y joindre le troisiéme volume du théâtre des Grecs par le pere Brumoy, où ce sujet est si bien développé, que je ne sçai pas s'il peut encore rester quelque chose à desirer. Je vous ai parlé ailleurs du discours sur la comédie Grecque, qui est dans ce troisiéme volume, par rapport à ce que l'on y trouve de didactique. Vous pouvez y revenir pour savoir les sentimens du savant Jésuite sur la personne & les œuvres d'Aristophane, sur les partisans de ce Poëte & ses critiques, sur ce qu'on doit penser du sentiment des uns & des autres. L'Auteur prépare ensuite son lecteur à ce qu'il croit qu'on peut lire d'Aristophane, par des observations

nécessaires, & par les fastes de la guerre du Péloponese, à laquelle presque toutes les piéces du Poete Grec font de fréquentes allusions.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Dans les détails des piéces, le pere Brumoy explique tous les événemens historiques qui le méritent, & fait connoître tous leurs rapports. Il traduit aussi tout ce qui peut être traduit : mais surtout il donne de chaque piéce des analyses exactes, autant que les sujets peuvent le permettre, pour en déduire quatre systêmes qu'il regarde comme essentiels; sur le caractere de la comédie ancienne, sur le gouvernement & les vices des Athéniens, sur ce qu'on peut penser des sentimens d'Aristophane touchant Eschyle, Sophocle & Euripide; enfin sur les railleries qu'il fait des Dieux. Ces quatre systêmes résultent de la lecture des piéces, & se trouvent réünis en abrégé dans un autre discours que le pere Brumoy donne comme une *Conclusion générale*. Enfin il a tâché de ne rien omettre pour faire connoître à fonds Aristophane, le tour de ses railleries, ses beautés, ses défauts, ses peintures allégoriques, & surtout celles du peuple Athénien. C'est ce qu'il promettoit lui-même, lorsqu'il

annonça son ouvrage au public, & c'est ce que le public a vu avec satisfaction qu'il avoit exécuté.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Je ne puis que vous indiquer toutes ces piéces : une courte analyse ne pourroit contenter votre curiosité par rapport à un ouvrage où rien n'est à perdre, parce que tout respire le goût de la littérature la plus exquise. La seule comédie des oiseaux, de la maniere docte & plausible dont le pere Brumoy explique cette ingénieuse allégorie, m'arrêteroit longtems si je voulois vous développer tout ce que le judicieux Ecrivain dit sur cette matiere. Je ne vous ferai part que de la raison qu'il apporte pour montrer qu'il n'a pas dû traduire d'Aristophane plus que ce qu'il en a traduit.

Théâtre des Grecs t. 3. p. 297.

» Nulle plume, dit-il, fût-elle payenne & cynique, n'oseroit produire au » grand jour les horreurs que j'ai déro- » bées aux yeux des lecteurs : & loin » d'en regretter le moindre trait, de ce » silence nécessaire on conclurra aisé- » ment quel étoit le libertinage d'es- » prit, & quelle étoit la corruption du » cœur qui regnoit parmi les Athé- » niens. Si l'on permet au bon goût de » ne pas détruire entiérement ce que

le tems & la barbarie ont épargné, « la religion & la probité ne permettent « pas d'en faire parade. » Ces réflexions font honneur au pere Brumoy.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Son syſtême touchant les plaiſanteries preſque continuelles d'Ariſtophane ſur les Dieux, paroît ſouffrir quelques difficultés. Dial. p. 392.

M. Boivin, dans ſon dialogue ſur la comédie des oiſeaux, s'étoit contenté de dire, que tout étoit permis aux Poëtes comiques; que la licence du théâtre autoriſoit juſqu'à l'Athéïſme; que qui faiſoit rire les Athéniens, trouvoit toujours grace devant leurs yeux. Ils croyoient, ajoute-t'il, que Jupiter lui-même rioit avec eux des bons mots du Poëte impie. Il falloit donc, pour oſer parler contre la religion & contre le gouvernement, contre les hommes & contre les Dieux, non-ſeulement ſe traveſtir en Tabarin, mais encore, s'il étoit poſſible, ſe métamorphoſer en bêtes. M. Collier, dans ſa critique du théâtre Anglois, traduite par le pere de Courbeville, Jéſuite, & imprimée à Paris en 1715. in-12. décide ſans façon qu'Ariſtophane eſt un athée déclaré, & il en apporte des preuves. Le pere Brumoy mécontent également des rai-

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

sonnemens de l'Anglois, & de ceux de M. Boivin, tâche d'expliquer autrement la licence du Poëte Grec; & c'eſt cette explication qu'il appelle un *Syſtême nouveau*, parce qu'il s'en croit l'inventeur; mais il ne le regarde pas comme tellement déciſif qu'il *veüille répondre que ſon dénouëment faſſe plus d'impreſſion que celui de M. Boivin.* Voici ce ſyſtême.

» Les Payens, dit le pere Brumoy, avoient leurs fables qu'ils diſtinguoient fort de leur religion... Il y avoit chez eux deux ſortes de religion, une religion poëtique, & une religon réelle; une religion de théâtre, & une religion de pratique; une Mythologie pour la poëſie, & une Théologie pour l'uſage; des fables en un mot, & un culte tout différent d'elles, quoique fondé ſur elles. » Il appuye ce ſyſtême ſur un long paſſage qu'il rapporte du traité de Plutarque, de la maniere de lire les Poëtes. Mais on lui a conteſté cette autorité. L'Auteur anonyme des remarques ſur ſon ſyſtême, imprimées dans un Journal de Hollande, prétend que le but de tout le traité de Plutarque n'a rien de commun avec la penſée que le pere Brumoy at-

Bibl. Fr. t 29. art. 8.

tribuë à ce Philoſophe : que Plutarque ſe borne à donner aux jeunes gens des préceptes philoſophiques, ſans ſe mêler de leur enſeigner ce qu'ils doivent croire touchant le culte qu'on rendoit aux Dieux : que ſon deſſein n'eſt que de leur apprendre comment il faut lire les Poëtes par rapport aux bonnes mœurs, & pour *préparer les jeunes gens, & les rendre amis & familiers à l'étude de la Philoſophie.* Que lorſqu'il parle de la créance des Dieux, c'eſt toujours en Philoſophe, & jamais en Docteur qui ſe mêleroit d'enſeigner le vrai culte des Dieux, tel qu'on le pratiquoit dans le Paganiſme.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

L'anonyme veut prouver par d'autres paſſages du même Plutarque, que ce Philoſophe diſtinguoit ſi peu la religion réelle & dominante, des fables des Poëtes, qu'il croit n'en pouvoir mieux démontrer la divinité que par l'autorité de ces anciens Docteurs de la religion ; & que c'eſt cette autorité qu'il appelle l'*ancienne foi & créance*, à laquelle il ſe tient fermement attaché ; qu'il n'admet dans cette créance aucun changement, ni aucune variation, & que par conſéquent le culte avoit été invariable pour le fond ; qu'en adorant Ju-

piter ou Venus, par exemple, les Payens ne l'ont fait qu'en attribuant à ces fausses divinités, toutes les qualités bonnes & mauvaises que les anciens Poëtes leur avoient prêtées.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Notre anonyme étend ces preuves, & il en tire encore une autre contre la distinction de la religion des Poëtes & de la religion réelle, de la maniere dont les premiers Peres de l'Eglise ont attaqué les Payens sur leur religion. Ces illustres défenseurs de la raison & du Christianisme auroient eu tort, si on l'en croit, d'attaquer leurs adversaires sur une religion entiérement abandonnée aux railleries des Poëtes comiques. Ils auroient dû plutôt travailler à renverser cette *Religion réelle & de pratique*, cette *Théologie pour l'usage*, dont parle le pere Brumoy. C'étoit là le retranchement où il falloit attaquer & forcer l'ennemi : ce que personne n'a fait, selon ce que prétend l'anonyme.

Mais sa prétention est fausse, comme l'observe l'Auteur de la critique de ses remarques. S. Augustin, après Varron, avoit connu plusieurs sortes de théologies chez les Payens. Une Théologie qu'ils nommoient *fabuleuse*, une autre qu'ils appelloient *naturelle*, une autre

Bibl. Fr t. 20. art.

enfin qu'ils désignoient sous le nom de Théologie *civile*. La premiere étoit celle des Poëtes, que l'on avoit entiérement abandonnée au théâtre, où l'on débitoit impunément toutes les fables qui se racontoient des Dieux depuis un tems immémorial. La seconde étoit la Théologie des Philosophes, en tant qu'elle expliquoit par la Physique les choses qui appartenoient à la religion. La troisiéme étoit celle des Prêtres, sous laquelle étoit compris tout le culte public que l'on rendoit aux Dieux immortels. Le saint Docteur fait voir, au livre sixiéme de la Cité de Dieu, que cette distinction frivole avoit été introduite par les sages Payens pour mettre, s'il étoit possible, leur religion à couvert de tout reproche; & il en montre l'absurdité.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

L'Auteur de la critique tire de là deux conséquences: la premiere, que le pere Brumoy n'a pas dû appeller son système, un *Système nouveau*, puisqu'on en trouve plus que des traces dans Varron cité par saint Augustin, & que c'étoit cette prétention de nouveauté qui devoit seulement être attaquée par l'anonyme. La seconde, que l'Auteur des remarques n'auroit pas dû combattre

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

une distinction réelle, confirmée par des témoignages si anciens ; que le pere Brumoy n'avoit point eu tort de l'admettre, & que toute sa faute étoit d'avoir regardé cette distinction comme n'ayant point encore été trouvée. Le critique tâche aussi de renverser les preuves de l'anonyme tirées de Plutarque, en faisant voir que ce Philosophe n'a point été constant dans son sentiment sur cette matiere.

Comment donc justifier la conduite des Athéniens à l'égard de Socrate & d'Aristophane ? L'Auteur de la critique propose sur cela ses propres conjectures. Il trouve dans les idées fausses que les Athéniens avoient sur le culte qu'ils rendoient aux Dieux, & d'où devoient naître ces contradictions dont on voit que leur esprit étoit rempli, & dans leur amour excessif pour les spectacles, la raison de leur conduite par rapport aux licences outrées que se donnoient les Poëtes comiques. Il voit aussi dans le caractere si diamétralement opposé de Socrate & d'Aristophane, dont il fait également le portrait, le fondement de l'opposition qui étoit entre ces deux personnages, & les suites de cette opposition.

Traductions des Poetes comiques Grecs.

Ariſtophane flatoit les Athéniens en accommodant ſur le théâtre leur religion avec leurs paſſions, alliant ces dernieres, autant qu'il étoit poſſible, aux intérêts, tant publics que particuliers, & ne ſe faiſant aucun ſcrupule de trahir la vérité pour plaire à la multitude. Il n'eſt donc pas étonnant, qu'il fût non-ſeulement ſouffert, mais applaudi. Socrate au contraire haïſſoit ſouverainement la flaterie; toute ſa vie avoit été employée à inſpirer aux Athéniens la vertu qu'ils ne pouvoient ſouffrir. Quoi de plus propre à révolter ce peuple, injuſte d'ailleurs pour l'ordinaire, au ſujet des grands hommes de la République, comme tant d'exemples le prouvent! Ariſtophane déclamant contre le Philoſophe, devoit donc être favorablement écouté. La religion ne ſervit tout au plus que de prétexte dans le procès qui lui fut intenté; & il y a lieu de croire que les Athéniens réſolus de le faire mourir, auront ſatisfait leur haine & leur jalouſie, ſans raiſonner beaucoup ſur une conduite ſi odieuſe, & ſans ſe mettre autrement en peine, qui de Socrate ou d'Ariſtophane méritoit davantage la mort pour cauſe d'impiété. Tel eſt le précis des conjec-

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

tures du Critique anonyme. Il devoit les développer davantage, les appuyer par de nouvelles preuves dans une dissertation qu'il promettoit sur les *Caracteres de Socrate, d'Aristophane & des Athéniens de leur tems.* Je ne crois pas que cette dissertation ait été publiée.

Je ne vois pas non plus que le pere Brumoy ait répondu ni aux difficultés du premier anonyme, ni à l'accusation & aux conjectures du second. Le critique des *Remarques* le déchargeoit d'une réponse : mais dans une note du Journaliste qu'on lit au bas de la seconde page de cet écrit, on prétend qu'il étoit obligé de donner à l'Auteur des remarques les éclaircissemens qu'il paroissoit lui demander, ou, s'il s'étoit trompé, d'en convenir. Mais il me semble que le seul aveu qu'il eût pû faire, c'est que le système qu'il avoit donné comme *nouveau*, ne l'étoit pas, quoiqu'il eût pû l'être par rapport à lui, n'étant pas étonnant qu'un Savant qui a plus conversé avec les Auteurs de la belle littérature, qu'avec les Peres de l'Eglise, ait ignoré ce que saint Augustin dit dans un coin, si j'ose m'exprimer ainsi, de son gros ouvrage de la Cité de Dieu. Or je ne sçai si pour

faire cet aveu, il étoit si important de composer quelque écrit nouveau, qui peut-être eût attiré encore de nouveaux éclaircissemens, & continué une dispute dont l'utilité ne paroîtra pas bien évidente à beaucoup de personnes.

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

Pour nous faire connoître tout ce qui peut appartenir à l'ancienne comédie, le savant Jésuite a jugé à propos de finir son théâtre des Grecs par une analyse, & presque par une traduction entiere du Cyclope d'Euripide. Cette piéce nous fait sentir en quoi consistoit le *Spectacle satyrique des anciens*; & le discours du pere Brumoy sur ce sujet, de même que les réflexions qu'il séme de tems en tems en analysant ou en traduisant le Cyclope, nous le développent encore mieux. Il montre clairement que le poëme satyrique n'étoit ni tragédie, ni comédie, mais qu'il tenoit le milieu entre l'un & l'autre. Il participoit de la premiere par la conduite, le dessein, la noblesse de quelques personnages, le sérieux, le pathétique, & le tour de quelques scenes. Il tenoit aussi un peu de la seconde, par la gayeté libre, & souvent très poliçonne de quelques jeux de théâtre, par la versification sautillante & vive, par l'issuë

TRADUCTIONS DES POETES COMIQUES GRECS.

toujours agréable, & jamais tragique. Son but principal étoit de remettre les esprits dans une situation plus douce, après les impressions causées par la tragédie ; & sa mariere ordinaire étoit Bacchus.

Ces piéces n'étoient pas destituées d'allégories & de moralités, & l'on peut en tirer quelques-unes du Cyclope. Mais en général ce poëme n'étoit guéres propre qu'à divertir le menu peuple par des nouveautés giganteſques, & par des plaiſanteries libertines. Il y a telles ſcenes, dit le pere Brumoy, qui reſſemblent fort aux contes d'Ogres & de Fées, contes faits pour amuſer les enfans, ou plutôt pour leur gâter l'eſprit, en leur inſpirant des craintes ridicules, & un goût faux. La premiere ſcene du ſecond acte eſt de ce genre : elle auroit dû réconcilier M. Perrault avec Euripide : elle pouvoit figurer avec la *Femme aux nés de boudin*. C'eſt la réflexion du pere Brumoy.

CHAPITRE VI.

Des Traductions des Poëtes Lyriques Grecs, ou qui ont fait des Odes.

TRADUCTIONS DES POETES LIRYQUES GRECS.

LES Grecs ont eu plusieurs Poëtes lyriques qui se sont fait une grande réputation. Mais nous n'avons plus qu'une partie des ouvrages de trois d'entre eux, Sapho, Anacréon & Pindare; & quelques fragmens d'Alcman, d'Ibycus, de Stésichore, d'Alcée, de Simonide & de Bacchilide. Le vers saphique doit son nom à Sapho. C'étoit une femme de Mitylene, ville de Lesbos. Elle avoit composé un assez grand nombre de piéces, si estimées pour la beauté, la tendresse, le nombre, l'harmonie, & les graces de ses vers, qu'on la nomma la dixiéme Muse; & que ceux de Mitylene firent graver son image sur leur monnoie. Il seroit à souhaiter, dit M. Rollin, que la pureté de ses mœurs eût répondu à la beauté de son génie, & qu'elle n'eût pas deshonoré son sexe & la poësie par ses vices & par ses déréglemens. Voyez dans M. Baillet les jugemens des autres critiques sur ce Poëte.

Hist. anc. t. 11. p. 41.

Jugem. des Sav. t. 3 p. 378. & suiv.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

De toutes les piéces de Sapho, il ne nous en reſte que deux, une hymne & une ode : témoignages aſſez foibles de la vérité des éloges dont elle a été comblée par toute l'antiquité. L'hymne eſt adreſſé à Venus : Sapho y chante les loüanges de cette fauſſe divinité. L'ode eſt à l'honneur d'une de ſes amies : on a encore ſous ſon nom deux épigrammes. Preſque tous ceux qui nous ont donné des traductions Françoiſes d'Anacréon, & dont je vais bientôt vous parler, y ont joint auſſi celle de Sapho ; & il faut avoüer qu'il eût été difficile d'unir enſemble dans une même traduction deux perſonnes plus conformes que ces deux Poëtes pour les inclinations & la conduite. D'ailleurs il y a tant de rapport entre le caractere de leurs poëſies & de leur eſprit, qu'il ſeroit aiſé de les prendre l'un pour l'autre. Sapho donna dans les déſordres les plus monſtrueux ; & il faut être auſſi paſſionné pour l'antiquité que l'étoit Mademoiſelle le Fevre, pour chercher à la juſtifier ſur les ennemis que ſon eſprit & ſon ſçavoir avoient pû lui attirer. Preſque perſonne ne doute qu'elle aima Phaon d'une maniere ſi violente, que ce jeune homme s'étant retiré en Sicile

Nouv. de la Rép. des lett. Nov. 1684. art. 8.

Sicile pour n'en être plus persécuté, elle l'y suivit, & n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de le toucher. Mais toutes ses peines & ses tendres élégies ne produisirent aucun fruit, & le seul remede qui lui resta, fut d'aller, dit-on, se précipiter dans la mer.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Voilà quelle fut la fin de cette femme également spirituelle & voluptueuse, de l'aveu même de Mademoiselle le Fevre, qui, selon moi, s'est fait peu d'honneur en traduisant ce qui nous reste de Sapho. Car, comme le remarque M. Baillet, nous ne pouvons nous imaginer que le peu d'utilité qui pourroit nous revenir de la lecture de ses vers, pût être comparé avec la moindre des impressions mauvaises qu'elle pourroit faire sur nos esprits, & dans les cœurs même de ceux qui pourroient s'y laisser séduire, s'ils n'étoient point prévenus contre elle. Cependant ce que disoit M. Bayle en 1684. qu'il y avoit lieu de croire qu'on feroit des traductions de ce qui nous reste des poësies de Sapho en toutes sortes de vers, est arrivé. Outre la traduction de Mademoiselle le Fevre qui est en prose, nous avons les traductions en vers de Remy Belleau, de MM. de Longepierre, de

Jugem. des Sav. t. 3. p. 380.

Nouv. de la Rép. des Lett. ut sup.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

la Foſſe, de l'Auteur des *nouvelles Poëſies, amoureuſes, galantes & récréatives*, qui a traduit l'hymne à Venus en proſe, & l'ode en vers; du ſieur Gacon; d'une Demoiſelle de qualité de Guyenne, âgée de dix-huit ans, dont la traduction eſt imprimée dans le Mercure du mois de Juillet de l'an 1684. & une prétenduë imitation de l'épître de la même Sapho à Phaon, publiée dans le Mercure du mois d'Avril 1713.

Ibid. p. 945. Mademoiſelle de Scuderi, dans un de ſes Romans (le grand Cyrus) a fait Anacréon & Sapho contemporains, ce qu'elle a cru néceſſaire pour ce qu'elle vouloit établir dans ſon ouvrage. Mais les âges de ces deux Poëtes ne s'accordent pas aſſez pour un commerce de galanterie, quoique l'on ne doive pas mettre entre eux l'intervalle de cent ou de ſix vingts ans que Mademoiſelle le Fevre y a mis. Vous pouvez conſulter ſur cela le Dictionnaire de Bayle à l'article de Sapho. Les ouvrages qui nous reſtent d'Anacréon, ne ſont que la moindre partie des poëſies qu'il avoit compoſées.

M. Barnes, ſavant Anglois, qui nous a donné une édition Grecque & Latine de ce qui s'en eſt conſervé, prétend

qu'on avoit encore au quatriéme siécle de l'Eglise tout ce qui est sorti de la plume du Poëte Grec, & que la perte de ce que nous n'en avons plus ne doit être attribuée qu'au zéle outré de quelques Evêques des premiers siécles, qu'il rend pareillement responsables de la perte de beaucoup d'autres ouvrages des Payens : imagination ridicule, & qui se détruit par elle-même. Comment ce zéle n'est-il né que dans le quatriéme siécle ? Qui avoit empêché pendant les trois cens ans qui avoient précédé, cette proscription des écrits du Paganisme ? Quelles preuves notre savant Anglois donne-t'il de leur existence pendant un si long intervalle, & de leur suppression au quatriéme siécle ? Mérite-t'on d'être écouté quand on ne débite que des accusations dont on ne peut apporter aucune preuve ?

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Barnes ne se contente pas cependant de cette premiere accusation, il lui plaît encore de sonder les cœurs de ceux qu'il calomnie. Si on l'en croit, ç'a moins été par zéle que par une basse jalousie que ces prétendus destructeurs des ouvrages des Payens ont fait périr les écrits de plusieurs Poëtes anciens, & d'Anacréon en particulier : ils crai-

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

gnoient qu'on ne s'apperçût des secours que saint Grégoire de Nazianze, & d'autres Peres de l'Eglise en avoient tirés pour leurs poësies, & leur intention étoit, qu'au défaut de ces grands modéles du Paganisme sur lesquels ils avoient, dit-il, tâché de se former, ils pussent dans la suite servir eux-mêmes de modéle. Un soupçon si injurieux & si dénué même de vraisemblance, ne fait tort qu'à celui qui le forme.

Ce n'est pas le seul écart dans lequel M. Barnes a donné sur ce sujet. Apres avoir condamné les Peres sans nulle ombre de raison, il fait avec aussi peu de fondement l'apologie des mœurs d'Anacréon. Quels efforts ne fait-il pas pour justifier ce Poëte sur les foiblesses qu'on lui reproche, même les plus honteuses? On convient avec lui que plusieurs Poëtes, pour donner du jeu à leur muse, ont souvent feint des passions qu'ils n'avoient point, qu'ils ont soupiré en vers pour des personnes qu'ils n'avoient jamais vûës; qui peut-être même n'existoient pas, & dont, comme le Trissotin de Moliere, ils n'étoient amoureux qu'en Poëtes. Mais on ne peut pas même faire valoir cette mauvaise excuse à l'égard d'Anacréon. M.

Barnes ne convient-il pas lui-même que ce Poëte ne s'eſt toute ſa vie occupé que de galanterie ? D'ailleurs les partiſans de la morale commode du Docteur Anglois en penſeront ce qu'ils voudront, je dirai toujours que des vers galans, dans quelque bonne intention qu'ils ayent été faits, ſi l'on peut jamais leur en ſuppoſer une bonne, n'en ſont pas moins dangereux pour ceux qui les liſent, & que ſans aller examiner ſi la paſſion du Poëte eſt feinte ou réelle, les lecteurs imprudens n'en ſuccent pas moins réellement le poiſon répandu dans de pareils ouvrages.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Qu'on vante, ſi l'on veut, les bonnes qualités, les rares talens qu'a eus Anacréon, qu'on lui accorde de la délicateſſe dans le goût, un tour d'eſprit aiſé & naturel, une heureuſe fécondité, beaucoup d'enjouëment ; qu'on trouve en lui de la probité, de la reconnoiſſance, du déſintéreſſement, on ſe fera écouter : mais quand on entreprendra de repréſenter comme un miroir de ſageſſe, & un grand zélateur de la vertu, un Poëte qui donne ſur cela le démenti le plus formel à ſes apologiſtes dans la plûpart de ſes vers, on doit s'attendre à trouver peu de partiſans parmi

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Mém. de Trév. Févr. 1711.

les personnes un peu sensées. C'est ce que disent les Auteurs des Mémoires de Trévoux qui ont réfuté M. Barnes d'une maniere qui leur fait autant d'honneur qu'elle a dû couvrir de confusion le savant Anglois. Vous trouverez à la suite de cette réfutation un abrégé de la vie d'Anacréon qui m'a paru fort bien fait.

Le premier qui ait traduit ce Poëte, est Remy Belleau, dont je vous ai déja parlé à l'occasion d'Aratus. Il étoit jeune lorsqu'il s'essaya, comme il le dit, à rendre en notre langue, & en vers, *la naïveté & mignardise* d'Anacréon. Il eut quelque honte d'avoir fait un pareil choix, lorsqu'un âge plus mûr l'eut rendu plus grave & plus sérieux. Mais l'amour si ordinaire d'un Auteur pour ses productions, & sa complaisance pour Jules Gassot, Secrétaire du Roi, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié, ne lui permirent pas de supprimer cette traduction. Il la donna en 1556. à Paris, chez Wechel, avec quelques autres poësies de son invention. Elle fut réimprimée dans la même ville en 1574. & ses amis la joignirent en 1585. au recueil qu'ils donnerent de ses œuvres poëtiques. Elle commence le second vo-

lume. Comme l'Auteur avoit la réputation d'être un de ceux de son tems qui avoient cultivé avec plus de soin l'étude de la langue Grecque, sa traduction fut estimée.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Cependant Madame Dacier croit qu'il avoit plus consulté les versions Latines que le texte original. Elle mépriſe d'ailleurs cette traduction de Belleau par deux autres raiſons, parce qu'elle eſt en ſi vieux langage qu'il eſt impoſſible d'y trouver aucun agrément; & parce qu'elle eſt en vers, & par conſéquent, dit-elle, peu fidéle. Je ne vois pas trop la conſéquence : on peut traduire un Poëte en vers, & le traduire fidélement; on en a plus d'un exemple. Ronſard n'étoit pas aſſurément ſi difficile que Madame Dacier. Dans ſon élégie à Jules Gaſſot, quelles loüanges ne donne-t'il pas à la traduction de Belleau ! Mais l'autorité de Ronſard ne doit plus être comptée. Ce que dit Jean Dorat dans des vers Latins à la loüange de la même traduction, qu'elle exprime tout le ſel & toutes les graces de l'original, ne doit être regardé de même que comme un exagération poëtique où l'amitié eſt plus conſultée que le goût.

Elégie de Ronſ. au devant de la trad. d'Anac. par Belleau, éd. de 1585.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Si vous ne prenez conseil que du dernier, vous n'estimerez guéres davantage la traduction des odes d'Anacréon, donnée par le sieur du Four, Médecin. Elle est partie en vers, & partie en prose, & l'Auteur me paroît un fort médiocre Ecrivain en l'un & l'autre genre. Cette traduction fait la plus grande partie d'un recueil de poësies que l'on ne gagne pas beaucoup à connoître, publié en 1660. sous le titre d'*Odes amoureuses, charmantes & Bachiques des Poëtes Grecs, Anacréon, Sapho & Théocrite*, &c. & en 1673. sous le titre de *nouvelles Poësies amoureuses, galantes & récréatives*. C'est un volume in-12. imprimé à Paris.

Le Président Nicole qui paroît n'avoir fait toute sa vie presque d'autre usage de son esprit que pour violer les bonnes mœurs dans ses écrits, a traduit aussi deux piéces d'Anacréon où l'amour le plus profane est chanté. Cette traduction est dans le recueil de ses poësies imprimé plusieurs fois, malgré les sages remontrances qu'une de ses proches parentes qui avoit une piété éclairée, se crut obligée de faire pour arrêter le cours de ces poësies licentieuses.

Je ne vous parle pas d'une traduction du même Poëte qui seroit plus ancienne, si elle étoit réelle. M. Baillet qui lui a donné, je crois, trop légérement l'existence, dit qu'elle fut faite par M. Bouthillier de Rancé, qui n'avoit alors que treize ans ou environ, & qui a été depuis si connu par sa réforme de l'Abbaye de la Trappe. Ce qui est au moins certain, est que cette traduction n'a jamais été imprimée, & que l'on ne connoit que l'édition du texte original d'Anacréon que M. de Rancé publia en 1639. mais qui étoit moins de lui que de son Précepteur qui voulut lui en faire honneur, comme l'observe M. de la Monnoye dans ses notes sur l'ouvrage de M. Baillet des enfans célébres par leurs études.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Baill. Enf. cél. par leurs étud. p. 174.

La premiere traduction qui soit à peu près digne d'Anacréon, est celle que l'illustre fille du savant Tanneguy le Fevre, donna en 1681. avec le texte Grec, & des observations utiles & remplies d'érudition. L'Auteur du Journal des Savans dit, « que la France « n'avoit guéres rien vu de plus juste « que cette traduction, tant par la déli- « catesse avec laquelle Mademoiselle le « Fevre a imité dans cette copie la naï- «

Journ. des Sav. du 16. Fév. 1682.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

» veté de l'original, que par le secret » qu'elle a sçu trouver la premiere, de » faire passer dans une prose fidéle tou- » tes les graces que l'on trouve dans » les vers Grecs. » Son édition est d'ailleurs plus complete que les précédentes, y trouvant réünies plusieurs piéces qui n'avoient été imprimées jusques-là que dans des recueils séparés.

Dans ses remarques, la savante traductrice n'éclaircit pas seulement un grand nombre d'endroits de son Auteur ; elle corrige fort souvent la version Latine faite en partie par Henri Etienne, & en partie par Elie André : elle y explique, elle y restituë beaucoup de passages qui n'avoient pas encore été entendus, ou que le tems & les copistes avoient gâtés. Sa préface surtout, & sa vie d'Anacréon font honneur à son goût & à son érudition. Elle fait voir dans la préface, » que la beauté de ce » Poëte, comme celle d'Homere, con- » siste en ce qu'ils ont imité la nature ; » qu'ils ont suivi la raison ; qu'ils n'ont » jamais présenté à l'esprit que des ima » ges nobles & naïves ; qu'ils ont tou- » jours eu un extrême soin d'éviter le » pointes qui se sont introduites che » nos voisins, & qui dans la suite

Journ. ibid.

nous ont été que trop connuës. » La traduction de Mademoiſelle le Fevre a été réimprimée en Hollande en 1716. avec des notes Latines de M. ſon pere, & la traduction d'Anacréon en vers François par M. de la Foſſe.

TRADUCTIONS DES POËTES LYRIQUES GRECS.

Mais avant de vous parler de celle-ci, il faut vous dire un mot de celle d'Hilaire-Bernard de Réqueleyne, Seigneur de Longepierre, Gentilhomme de Bourgogne. Sa traduction parut en 1684. en vers François, avec des remarques, & l'original Grec à côté de ſa verſion, afin que les connoiſſeurs puiſſent plus facilement juger ſi elle eſt fidéle. M. Bayle faiſant le paralléle de ces nouvelles traductions d'Anacréon, celle de Mademoiſelle le Fevre, & celle de M. de Longepierre, qui ſe ſont ſuivies ſi près l'une de l'autre, dit que la proſe de Mademoiſelle le Fevre, quelque ſcrupuleuſement qu'elle ſuive le Grec d'Anacréon, eſt pleine de charmes, & que les vers du nouveau traducteur, quoique fort coulans, & aſſortis de leurs nombres & de leurs cadences, ne contiennent preſque rien qui ne ſoit dans l'original. M. Baillet en parle avec encore plus d'éloge dans ſes jugemens des Savans ſur les Poëtes

Nouv. de la Rép. des l. Nov. 1684. art. 8.

Jugem. des Sav. t. 3. p. 463. & ſuiv.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

modernes. Il loue M. de Longepierre d'avoir ſçu tenir un juſte milieu entre la ſervitude d'une verſion littérale, & la licence d'une paraphraſe; & il ne fait pas difficulté de dire que par ſa traduction, Anacréon *eſt devenu véritablement & naturellement Poëte François.*

Cependant on convient aujourd'hui que la verſion de M. de Longepierre eſt languiſſante, quelquefois même dure, & qu'elle ne repréſente que très-foiblement l'élégance, la douceur & la délicateſſe de l'original. Quant aux remarques du traducteur, j'en ai trouvé de fort utiles; & en général elles montrent toutes que M. de Longepierre avoit bien étudié les anciens. Son deſſein étoit de donner un plus grand nombre de ces remarques, mais il a été obligé d'en ſupprimer beaucoup, parce que Mademoiſelle le Fevre, en le devançant, lui avoit, dit-il, enlevé mille belles choſes qu'il préparoit. Il eſt loüable de nous avoir épargné l'ennui de la répétition.

M. l'Abbé Regnier Deſmarais, & Antoine de la Foſſe, Sieur d'Aubigny, neveu du fameux Peintre de ce nom, nous ont auſſi donné Anacréon en vers François. Mais le premier a plutôt imité que traduit, & il a d'ailleurs fait un

choix des odes du Poëte Grec qu'il vouloit tourner en vers François : je n'en ai vu que dix-huit dans le recueil de ses poëſies, & une imitation de l'ode de Sapho. M. de la Foſſe a tout traduit, & en général plus traduit qu'imité : cependant ſa traduction altere quelquefois le texte, ou le rend plus diffus que dans l'original. Ses vers ſont à peu près dignes d'Anacréon, mais ils n'en rendent pas toujours les beautés, ni même tout le ſens. Il dit qu'il s'eſt plus attaché à ce ſens qu'aux mots, & qu'il a cherché des expreſſions telles qu'on peut croire que le Poëte Grec les eût choiſies lui-même, s'il eût été François. Son intention étoit bonne; le ſuccès n'y a pas toujours répondu.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Ce n'eſt pas ſeulement en France que ce défaut a été apperçu : un ſavant Allemand, Jean Fréderic Chriſtius, l'a remarqué auſſi dans ſes *Nuits Académiques*, ouvrage Latin imprimé à Halle en 1728. Il obſerve que la verſion de M. de la Foſſe ſent plus la périphraſe que la traduction, ce qui fait perdre de l'énergie & de la délicateſſe d'Anacréon, en le faiſant languir. Juſques là la remarque eſt juſte : mais M. Chriſtius a cru qu'il réüſſiroit mieux lui-même

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

en traduisant quelques odes du Poëte Grec en vers Latins ; & il s'est trompé. Sa version est aussi prolixe, & quelquefois plus que celle de M. de la Fosse, & n'a pas la même élégance.

Le traducteur François a choisi les vers préférablement à la prose, non-seulement par goût, & parce qu'il s'est toujours exercé dans ce genre d'écrire, mais aussi par la persuasion où il étoit que c'étoit la seule maniere convenable de traduire les Poëtes. Par une raison contraire, Madame Dacier avoit traduit le même Anacréon en prose : & chacun étaye son sentiment le mieux qu'il lui est possible. Les deux opinions ne pourroient-elles pas s'accorder selon les différentes vûës qu'on se proposeroit ? Si l'on ne vouloit que représenter exactement tout ce qu'a dit Anacréon, sans y vouloir rien diminuer, ni ajouter, il semble qu'une traduction en prose seroit plus sûre : si l'on avoit pour but de faire voir comment Anacréon auroit tourné ses pensées en François, le tour des vers dans une traduction Françoise sembleroit nécessaire. Je ne prétends rien au reste décider sur cette question : vous pouvez voir les raisons alléguées de part & d'autre, dans la

préface de Mademoiſelle le Fevre, & dans celle de M. de la Foſſe.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Les remarques qui accompagnent la traduction du dernier ſont moins étenduës que celles de la ſavante traductrice. Mais ce n'eſt pas du plus ou moins de longueur que dépend leur mérite. En général celles de M. de la Foſſe ſont utiles: dans beaucoup il s'accorde avec ceux qui avoient commenté avant lui le même Poëte: il s'en éloigne dans pluſieurs, & l'on n'en ſent pas toujours la raiſon. Il y en a auſſi pluſieurs dont la morale n'eſt que trop reſſemblante à celle du Poëte Grec. La traduction de M. de la Foſſe parut pour la premiere fois en 1704. avec quelques autres ouvrages du traducteur. Elle fut réimprimée en 1706. à Paris avec deux odes de plus, traduites l'une de Pindare, & l'autre d'Horace. Je vous ai annoncé plus haut l'édition de 1716. faite à Amſterdam in-8°. c'eſt, ſelon moi, la plus belle & la plus commode.

Ces différentes traductions d'Anacréon, & les éditions multipliées qui en ont été faites, n'ont pas empêché le ſieur Gacon d'en hazarder encore une, qu'il a fait imprimer à Roterdam en 1712. ſur le refus qui lui avoit été

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

fait, à ce que l'on prétend, de la publier à Paris. Il dit que ce fut dans la maison du Poëte Renard qu'il conçut le dessein de faire cette traduction, & il la jugeoit d'autant plus nécessaire, que, si on l'en croit, ceux qui avoient tenté avant lui un pareil ouvrage, y avoient fort mal réüssi. C'est ce qu'il dit lui même dans son épître à M. Renard, où il caractérise ainsi ceux qui l'avoient précédé dans le même travail :

Préf. de l'Anacr. tr. par Gacon, part. 3.

Déja maints Traducteurs dépourvus d'élégance
Ont, en les traduisant, déployé leur science;
Mais n'ont point attrapé ce tour simple & badin
Si convenable aux jeux de l'amour & du vin.
La le Fevre, Regnier, la Fosse & Longepierre
Se guindent jusqu'aux cieux, ou rampent contre terre:
Loin de parler François, parlent Latin ou Grec,
Abandonnent la flute, & prennent le Rebec.
Pour moi plein des leçons de mon Henri Etienne,
Je suivrai mieux les chants de la Muse Teïenne

C'étoit le caractere de Gacon de se vanter beaucoup, & son sort de réüssir toujours fort mal. On s'est obstiné de refuser à sa traduction les éloges qu'il y avoit donnés lui-même, & que son amour propre lui faisoit croire qu'elle méritoit. Je ne dis pas qu'elle manque communément d'exactitude & de fidé-

lité : il avoit eu la docilité de consulter ceux qui savoient mieux que lui la langue Grecque, entr'autres MM. Boivin & Massieu, & l'on doit croire que s'il eût suivi en tout leurs avis, le texte de son Auteur auroit été encore plus fidélement rendu. Mais pour l'élégance qu'il ne trouve point dans les autres traducteurs, cette douceur & cette naïveté qu'il y a, dit-il, inutilement cherchées, il me semble qu'il en manque encore plus lui-même.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Sa versification, car sa traduction est en vers, me paroît aussi trop négligée, & souvent rampante. Il y a une simplicité noble qui est fort éloignée de la bassesse du style ; & je ne vois pas que Gacon ait attrapé cette simplicité. Un autre défaut, c'est qu'il a noyé sa traduction dans une histoire d'Anacréon extrêmement prolixe, & plus fondée sur l'imagination de l'Ecrivain que sur la vérité. Ajoutons qu'il est fort désagréable d'essuyer la lecture de quantité de ses propres poësies dont il a entremêlé cette traduction, & que cet assortiment bizarre & ridicule, est plus capable de rebuter que d'attirer un lecteur. Il a fait la même chose pour la traduction des deux odes qui nous res-

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

tent de Sapho. Sa préface eſt aſſez bien aſſortie avec le reſte : elle eſt partagée en trois diſcours fort diffus ; le premier en faveur de la poëſie & des Poëtes ; le ſecond eſt une apologie des anciens contre les modernes ; & le troiſiéme contient une défenſe des traductions des Poëtes en vers, contre les raiſons de Madame Dacier. Je vous ai fait ſuffiſamment connoître ces trois diſcours dans le volume précédent.

Malgré ces différentes traductions d'Anacréon, accompagnées de notes critiques, grammaticales, hiſtoriques, M. l'Abbé Sevin a trouvé encore que ce Poëte avoit des endroits obſcurs, & il en a éclairci quelques-uns, comme on peut le voir dans le tome 3. des Mémoires de l'Académie des belles lettres. Un anonyme a fait auſſi quelques remarques ſur le même Poëte & ſur Sapho, imprimées dans le tome 14. de l'hiſtoire critique de la république des lettres, qui avoient échappé aux traducteurs de l'un & de l'autre : & je ne doute point que l'on n'en faſſe encore dans la ſuite qui auront été inconnuës aux uns & aux autres.

Pindare, quoique le plus célébre Poëte lyrique des Grecs, a eu moins

de traducteurs en notre langue qu'Anacréon. C'eſt que le premier n'a chanté que des héros, qu'il n'a célébré que des jeux qui n'ont interreſſé que la Grece, & que le ſecond en chantant l'amour & le vin, a interreſſé les paſſions de l'humanité qui à cet égard ſera toujours la même. Pindare eſt d'ailleurs beaucoup plus difficile à entendre, ce qui vient encore en partie des ſujets qu'il a traités; & il n'eſt pas aiſé de conſerver dans une traduction le feu & l'enthouſiaſme de ſes poëſies.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

M. l'Abbé Gédoyn, dans un mémoire où il examine ſi les anciens ont été plus ſavans que les modernes, & comment on peut apprétier le mérite des uns & des autres, inſiſte ſur une autre raiſon: c'eſt que nous ne pouvons plus juger de la beauté des odes de Pindare, parce qu'elles étoient faites pour être chantées ſur la lyre, & que toute poëſie qui eſt faite pour le chant, & qui ne s'y peut plus mettre, a dès-là perdu la moitié de ſon prix. Or peut-on bien traduire un ouvrage dont on ne peut plus ſentir la beauté? Pindare, ajoute M. Gédoyn, étoit un grand Poëte, mais c'eſt ſur la foi des Ecrivains de l'antiquité, qui nous l'ont don-

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 12. p. 97. 98.

né pour tel, & qui s'y connoiſſoient bien, que nous le diſons encore : ceux qui l'admirent le plus aujourd'hui, ne ſont que les échos des anciens ; leur admiration eſt empruntée, & nullement ſentie ; & c'eſt par cette raiſon, que le ſavant Académicien ne met pas ce Poëte au nombre de ces grands modéles dont nous connoiſſons à peu près toute l'excellence, Homere & Virgile, Démoſthene & Cicéron.

TRADUCTIONS DES POËTES LYRIQUES GRECS.

Le caractere de Pindare doit pourtant plaire beaucoup, s'il reſſemble au portrait qu'en a fait M. l'Abbé Fraguier qui entendoit aſſez bien ce Poëte pour ne point l'admirer ſur la foi d'autrui, qui s'étoit attaché, comme il le dit, à lire ſes odes dans leur ſource, à les méditer, à les examiner avec ſoin, à en conférer avec des perſonnes intelligentes. » Selon lui, Pindare a été en ſon » genre un des plus grands génies du » monde. Il raſſembloit en lui ſeul tou» tes les bonnes qualités qui font les ex» cellens Poëtes ; un eſprit noble & éle» vé, un grand feu d'imagination, une » diſpoſition preſque égale pour la for» ce & pour l'agrément : il fait ſouvent » un uſage admirable de la fable, & il » l'employe avec tant d'art, que ſi l'on

Ibid. t. 2. p. 34.

en excepte quelques endroits où il « se livre aux erreurs de son tems, lui « qui d'ailleurs les combat presque par- « tout, il n'y a rien dans ses poësies « qui ne puisse convenir à un Théolo- « gien très sage. Tout y porte les hom- « mes à la piété envers les Dieux, à « l'amour de la patrie, & aux vertus « dont la pratique fait le lien de la so- « ciété civile. Il inspire l'ardeur du « courage, & il l'inspire même par ses « pensées & par la cadence de ses « vers.... «

Horace ne le louë que par les en- « droits élevés de ses poësies. Selon lui, « c'est un Cygne qu'un effort impé- « tueux, & le secours des vents élevent « jusques dans les nuës : c'est un torrent « qui, grossi par l'abondance de ses « eaux, renverse tout ce qui s'oppose à « l'impétuosité de son cours. Mais à le « regarder par d'autres endroits, c'est « un ruisseau paisible dont l'eau claire « & pure coule sur un sable d'or, entre « des rives fleuries. C'est une abeille, « qui pour composer son nectar, ramas- « se sur les fleurs ce qu'elles ont de plus « précieux.... Son style est toujours « le même partout, toujours propor- « tionné à sa maniere de penser, séve- «

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

» re, concis, & sans trop de liaisons » dans les mots : l'esprit en découvre aisez dans la suite des choses qu'il dit ; » & les vers en ont plus de force. »

M. l'Abbé Fraguier justifie par des exemples bien choisis, ce caractere de Pindare, & ce qu'il dit de son style. Il répond à toutes les accusations dont M. Perrault & ses partisans ont chargé ce Poëte : il s'étend en particulier sur les écarts & les digressions qu'on lui reproche, & fait voir que les unes étoient nécessaires, quoiqu'il convienne que le Poëte leur donnoit quelquefois une grande étenduë; que la seule poësie dans la chaleur de la composition en amenoit d'autres, mais qui ne sont que de purs embellissemens qui montrent la fécondité du Poëte, la beauté & l'élevation de son génie. Son estime, je dirois presque sa vénération pour cet ancien Lyrique va si loin, qu'il ne craint pas de dire, que s'il étoit permis de rien comparer à la beauté des pseaumes, aux endroits poëtiques du livre de Job, & au sublime des cantiques que l'Esprit de Dieu a mis dans la bouche de ses Prophétes, la poësie de Pindare en approche autant que la foiblesse humaine peut approcher de ces divins modéles.

Voilà, comme vous voyez, deux portraits de Pindare qui se ressemblent peu, celui de M. l'Abbé Gédoyn & celui de M. Fraguier. Ils ne conviennent qu'en ce qu'ils avoüent l'un & l'autre que Pindare étoit un grand Poëte. M. l'Abbé Massieu, dans ses réflexions critiques sur le même sujet, a pris, ce semble, un milieu plus raisonnable : & comme il n'avoit pas seulement lû & médité Pindare, mais qu'il avoit aussi entrepris de le traduire, il y a lieu de croire qu'il devoit mieux le connoître.

TRADUCTIONS DES POETES LIRYQUES GRECS. Ibid. t. 5. p. 95. & suiv.

La vérité l'oblige donc de convenir que si l'on trouve communément de grandes beautés dans cet ancien Poëte, on y trouve aussi quelquefois de grands défauts. Il croit qu'on ne peut lui contester la sublimité & l'élévation, la force & l'énergie, la précision & la briéveté, l'harmonie & le nombre, le feu, l'enthousiasme, & tout ce qui constituë essentiellement la poësie. Mais il avouë qu'on peut d'un autre côté lui reprocher ses écarts : & qu'il y en a *quelques-uns* sur lesquels il faut passer condamnation ; que *plusieurs* de ses expressions & de ses figures paroissent aller jusqu'à l'audace ; que l'on ne peut nier qu'il ne soit assez souvent obscur, si l'on

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

entend par-là cette sorte d'obscurité qui naît du tour de la pensée & de la construction des mots ; qu'en effet il semble que Pindare en quelques endroits ait écrit dans le dessein de n'être pas entendu ; que ses expressions sont si singulieres dans la signification qu'il leur donne, & que le tour de sa phrase est si bizarre, que ce sont plutôt des énigmes qu'un langage ordinaire, & que les lecteurs les plus versés dans sa langue, ne parviennent qu'après bien des efforts, à deviner sa pensée. Mais comme il y a chez lui des écarts qu'on ne peut lui reprocher, parce que ce ne sont point de vrais écarts ; que parmi les hardiesses dont ses ouvrages sont pleins, il y en a un grand nombre de très-heureuses, & de très-propres à élever l'ame, il y a aussi une obscurité qu'on ne peut lui imputer, parce qu'elle naît de certains usages anciens, de coutumes locales, de généalogies de familles, & de l'histoire du tems, choses qui toutes étoient fort connuës dans le siécle de Pindare, qui par conséquent ne causoient alors aucune obscurité dans ses ouvrages, mais qui étant ignorées aujourd'hui, sont obscures pour nous.

Une excellente traduction de Pindare

dare feroit peut-être évanoüir une partie de ces défauts, rendroit les autres moins sensibles, & nous représenteroit au moins une partie de ces beautés qui l'ont fait regarder dans tous les siécles comme le prince de la poësie lyrique. Mais cette excellente traduction est encore à venir, puisque nous n'avons qu'une partie de celle de M. l'Abbé Massieu. On ne lit sûrement pas avec plaisir les deux seules traductions complettes que je connoisse : celle de François Marin, Champenois, & celle de Pierre de Lagausie.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

La premiere est un volume in-8°. qui parut en 1617. chez Samuel Thiboust à Paris. Elle est dédié à MM. de Vantadour, Charles de Levy, Comte de Montbrun, qui venoit d'être nommé à l'Evêché de Lodéve, & François de Levy, Abbé de Meymat, tous deux freres, & fils de M. le Duc de Vantadour, Pair de France. L'Auteur étoit attaché à cette Maison, & en particulier au service des deux freres. La maniere dont il s'exprime fait croire qu'il avoit été auprès d'eux en qualité de gouverneur, ou d'instituteur de leurs études, puisqu'il dit *qu'il pourra se vanter de les avoir servi, quoiqu'il*

fut moins qu'un Chiron, lequel avoit été gouverneur du jeune Achille.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Marin commence son livre par un discours en vers François adressé à la Noblesse, sur les œuvres de Pindare, & par un sonnet sur le même sujet. Ces deux piéces ne donnent pas une haute idée de son talent pour la poësie. Sa prose est moins mauvaise. Mais ce qui est plus estimable, c'est qu'il est aisé de voir que ce traducteur ne manquoit point d'érudition, qu'il avoit fait une étude particuliere de la langue Grecque, des anciens Poëtes, de Pindare en particulier, & de la fable. Sa traduction même, & les notes dont il a rempli les marges, en sont une preuve.

Je suis persuadé que ses remarques n'apprendront rien à la plûpart de nos Savans, qu'ils pourroient même le relever, étant tombé dans plusieurs fautes grossieres, soit par inadvertance, soit, comme il est plus probable, parce qu'il n'avoit pas bien entendu le sens de son Auteur : mais alors sa traduction & ses notes pouvoient être utiles au plus grand nombre des lecteurs, même de ceux qui n'ignoroient pas la langue Grecque, soit pour mieux entendre le

texte de Pindare, soit pour leur en dévoiler plusieurs endroits qui ont rapport à l'histoire du tems où le Poëte écrivoit.

La traduction de Pindare, *mêlée de prose & de vers*, que Pierre de Lagausie donna en 1626. à Paris, in-8°. est inférieure à celle dont je viens de parler, soit pour le style qui est très-mauvais, soit même pour la fidélité. Ses vers sont détestables ; & sa prose est basse, rampante, & souvent barbare. Ce traducteur paroît d'ailleurs avoir été fort médiocrement instruit de la langue Grecque, & il n'avoit ni assez de génie, ni assez de goût, pour rendre la lecture de son ouvrage utile, même à ceux de son tems. Je ne sçai s'il sentoit bien son peu de capacité pour une pareille entreprise ; mais il paroît qu'il se mettoit peu en peine qu'on la lui reprochât, puisque dans son épître dédicatoire à M. de saint Blancat, il avouë *qu'il se soucie fort peu de ce qu'on dira de sa façon de parler*. C'étoit faire trop peu de cas de sa réputation. Mais s'il comptoit avoir des lecteurs, c'étoit trop les mépriser. Les gravures dont on a prétendu orner cette traduction, ne satisfont pas plus les yeux, que l'ou-

vrage même contente l'esprit. Les sommaires qui sont à la tête de chaque ode sont assez bien faits ; mais l'abrégé de la vie de Pindare manque de critique. Jean-Albert Fabricius, dans sa bibliothéque Grecque, cite ces deux traductions ; & les cite mal. Il met la premiere en 1618. & nomme l'Auteur de la seconde P. de la Gousie.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Bib. Gr. t. 1.

Quelque espece de supériorité que je donne au reste à la premiere de ces deux traductions sur la deuxiéme, il faut avoüer que l'une & l'autre ne servent qu'à nous faire regretter de n'avoir qu'une partie de celle que M. l'Abbé Massieu avoit entreprise. Personne peut-être ne connoissoit mieux Pindare que lui, & n'étoit plus en état de nous le faire bien connoître. Il l'avoit expliqué dans ses leçons, lorsqu'il eut été nommé Professeur Royal en langue Grecque, & il falloit, dit M. de Boze, son goût & son intelligence pour restituer parmi nous à cet ancien Poëte les qualités que Quintilien lui attribuë souverainement : l'élévation du génie, la magnificence du style, la variété des figures, & cette véhémente abondance de choses & de mots, qui coule toujours avec une majestueuse ra-

Elog. de l'abbé Massieu.

pidité. Le goût qu'il avoit pris pour cet Ecrivain en l'expliquant, lui fit concevoir le dessein de le traduire en notre langue, & de l'éclaircir par des notes utiles, & souvent nécessaires. Il s'y appliqua avec autant d'assiduité que ses autres occupations & ses infirmités purent le lui permettre, & il avoit fini cette traduction & la plus grande partie de ses notes, lorsqu'il mourut le 26. Septembre 1722. dans la cinquante-huitiéme année de son âge.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Les Mémoires de l'Académie des belles lettres contiennent tout ce que l'on a jugé à propos de publier jusqu'à présent de cet important travail, savoir, la premiere, la seconde, la douziéme & la quatorziéme odes Olympiques, & les deux premieres des Isthmiques. Chacune de ces odes est précédée d'un argument qui en fait connoître le sujet; & afin de faciliter au lecteur savant le moyen de connoître si la traduction est fidéle, si le génie de Pindare y est conservé, on a mis à côté de deux odes seulement, le texte original. Le paralléle qu'il est aisé d'en faire ne peut tourner qu'à la gloire du traducteur. Attentif à rendre en François le sens du Grec, il ne l'est pas moins

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 4. & 6.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

à faire passer dans sa traduction le caractere, le génie, la force, l'élévation du Poëte à qui il fait parler notre langue. Sa traduction n'est qu'une copie, mais c'est peut-être la plus ressemblante à l'original qui pût être faite.

Un anonyme avoit déja donné en 1702. dans les Mémoires de Trévoux une traduction en prose, trop peu littérale, de la premiere ode Olympique; & en 1706. M. de la Fosse nous donna la seconde en vers François qui répondent par leur enthousiasme à celui du Poëte Grec. Cette traduction n'en est pas moins fidéle, quoiqu'un peu paraphrasée, & les notes qui la suivent, plus historiques cependant que critiques, ne laissent pas d'avoir leur utilité.

A l'égard des notes dont M. l'Abbé Massieu a enrichi sa traduction, il y en a de trois sortes, de grammaticales, d'historiques & de critiques. Les premieres sont en petit nombre: les secondes, qui sont fort abondantes, renferment quantité d'observations savantes, mais néanmoins à la portée de tout lecteur qui a du goût, & qui aime à s'instruire. Mille traits de l'histoire Grecque, de la Géographie ancienne, & de

la Mythologie, y ſont diſcutés avec ſoin, expoſés avec clarté, & ſuffiſamment développés. Parmi les notes critiques, il y en a de fort importantes où M. l'Abbé Maſſieu venge les anciens contre les mépris affectés de quelques modernes. Par exemple, dans la plus longue de ſes notes, ſur la premiere Olympique, l'habile traducteur fait l'apologie de la premiere ſtrophe de cette ode contre la cenſure de M. Perrault, & l'infidéle & ridicule traduction que celui-ci avoit faite de cette ſtrophe.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

M. Maſſieu rappelle à cette occaſion ce que M. Deſpréaux avoit répondu ſur ce ſujet à M. Perrault, avec quelle ſupériorité de goût & de génie le premier avoit défendu ce début de Pindare contre l'adverſaire des anciens. Perrault avoit fait dire par les perſonnages qu'il introduit dans le premier dialogue de ſes *Paralléles*, qu'ils n'entendoient point le commencement de cette ode. M. Dacier lui en fit un reproche dans ſes remarques ſur Horace. *Pindare*, y dit il, *eſt un torrent; il ne faut pas s'étonner qu'un Auteur moderne, & les ridicules perſonnages qu'il introduit, s'y ſoient noyés dès le premier pas.*

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

M. Perrault, dans sa lettre à M. Ménage, dont je vous ai parlé ailleurs, répondit : » J'avouë ingénuëment que » je me suis noyé dès le commencement » de la premiere ode de Pindare, ou, » pour parler plus clairement, que je » n'ai pas entendu le commencement » de cette ode : mais je crois m'être » noyé avec tout le genre humain, & » qu'il vaut mieux comparer Pindare au » déluge universel qu'à un torrent, » puisque personne ne s'en est jamais » sauvé. »

Il ajoutoit en parlant à M. Ménage : » Si vous pouviez engager M. Dacier » à nous donner une explication de cet- » te ode qui eût du sens, vous feriez » une bonne œuvre, & il ne faudroit » pas un plus grand miracle que celui- » là pour me convertir. » M. Despréaux le fit, ce miracle ; M. Perrault l'a vû, & il est mort sans conversion. Quand il auroit assez vêcu pour voir le même *Prodige* renouvellé par M. l'Abbé Massieu, eût-il changé ? On est presque assuré du contraire, quand on voit avec quelle opiniâtreté il soutient son premier sentiment dans la réponse qu'il fit aux réflexions critiques de M. Despréaux, & dans une lettre réimprimée

Recueil de pièces d'hist. & de litt. t. 4. 1741.

depuis peu touchant la préface que le même M. Despréaux fit servir comme d'introduction à son ode sur la prise de Namur.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Dans quelques autres remarques, M. l'Abbé Massieu épargne encore moins M. de la Motte, qui après avoir donné assez à entendre dans plusieurs endroits de ses écrits, & en particulier dans ses fables nouvelles, qu'il n'étoit pas fort touché du mérite de Pindare, n'avoit pas dédaigné pourtant d'imiter plusieurs de ses odes, & de se les proposer pour modéle. Lisez les remarques de M. Massieu sur la douziéme & la quatorziéme ode Olympique : dans les premieres il compare l'ode de Pindare à Ergotele d'Himere, à l'ode que M. de la Motte adressa à M. le Maréchal de Berwick : & dans les secondes, l'ode du Poëte Grec à Asopique d'Orchomene, avec l'ode du Poëte François, intitulée *les Graces*, & adressée à M. le Duc de Vendôme : & de ce double paralléle, où certainement M. de la Motte ne gagne point, je me trompe fort si vous n'êtes obligé de conclure avec M. l'Abbé Massieu, que le mépris des modernes pour les anciens n'est nullement fondé, & qu'ils feroient

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

plus ſagement de s'appliquer à bien connoître ces grands modéles, que de chercher à les rendre ridicules par des plaiſanteries qui portent à faux, & qui, ſans qu'ils s'en doutent, produiſent un effet bien différent de celui qu'ils ſe propoſent.

Vous conclurez auſſi contre M. de la Motte en particulier, que dans ſes prétenduës odes Pindariques, outre qu'il a vraiſemblablement plus conſulté la vieille traduction du ſieur de Lagauſie, que le texte original, puiſqu'il eſt tombé dans quelques-unes des bévûës de ce traducteur, la différence entre lui & Pindare eſt très-grande par d'autres raiſons. » Le Poëte Grec va » rapidement au ſens : M. de la Motte » s'amuſe autour des termes. Le pre- » mier s'abandonne à la nature, le ſe- » cond paroît eſclave de l'art. Le ſty- » le de l'un eſt ferme & plein de nerfs : » le ſtyle de l'autre a quelque choſe de » lâche & de languiſſant. Pindare pré- » ſente partout à ſes lecteurs des figu- » res hardies & de grands traits ; le » Poëte François n'offre aux ſiens que » des jeux d'eſprit & des pointes.... » En un mot l'examen de la copie & » du modéle doit convaincre, que M.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 4.

de la Motte se mécomptoit fort dans « l'idée qu'il avoit des anciens & de « lui-même; que tout bien considéré, « le grand choix qu'il a sçu jetter dans « ses écrits, ne vaut pas à beaucoup « près le mélange Pindarique dont il « se mocque; & que ses odes ne sont « au-dessus de celles de Pindare, que « comme son Iliade est au-dessus de cel- « le d'Homere, & que comme ses fa- « bles sont au-dessus de celles de la Fon- « taine. »

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Au lieu de la suite de l'ouvrage de M. Massieu, dont il faut espérer que nous ne serons pas toujours privés, M. l'Abbé Sallier nous a donné une traduction de la quatriéme & de la cinquiéme ode Olympique, qu'il a aussi ornée de quelques remarques, & d'argumens où l'érudition & le bon goût de l'Auteur ne se font pas moins sentir que dans la traduction même. Vous trouverez ces deux odes dans le tome 10. des Mémoires de l'Académie des belles lettres. L'une & l'autre chantent les victoires que Psaumis, de la ville de Camarine en Sicile, avoit remportées à la course.

Plusieurs critiques fondés sur l'autorité du Scholiaste de Pindare, & sur

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

le silence de Nicolas le Sueur, traducteur de ce Poëte, ont prétendu que la derniere de ces deux odes n'étoit pas de Pindare. M. l'Abbé Sallier examine leurs preuves, les réfute, & en donne d'autres qui paroissent décisives pour restituer cette piéce au Poëte Grec. C'est enfin le style de Pindare; il est entiérement conforme à celui des autres odes: on y voit la maniere & le caractere du Poëte. M. l'Abbé Massieu dans ses notes sur la deuxiéme des odes Isthmiques de Pindare, avoit prouvé que ce Poëte étoit fort interressé; il en avoit donné des preuves tirées de ses poësies, & réfuté ceux qui avoient prétendu le contraire.

M. l'Abbé Sallier dans l'argument de la quatriéme ode Olympique, accuse Pindare d'un autre vice, de vanter ses vers en toute occasion, & peut-être même à l'excès: & le but de l'un & de l'autre critique dans cette double accusation, est de montrer que si l'on admire avec raison les anciens, si l'on recommande de les étudier, on ne doit pas croire que les vrais Savans veuillent que l'on passe de l'admiration de leurs écrits à celle de leurs personnes, ni qu'ils prétendent qu'on doit, pour

ainſi dire, fléchir le genou devant leurs mœurs, parce qu'on eſtime beaucoup leur ſtyle.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

J'ai remarqué cet eſprit d'équité dans la *Comparaiſon de Pindare & d'Horace*, que feu Monſieur Blondel, Maître des Mathématiques de M. le Dauphin, donna en 1673. Cet écrit eſt un fruit des conférences ſavantes qui ſe tenoient alors chez M. Guillaume de Lamoignon, premier Préſident du Parlement de Paris, & c'eſt à cet illuſtre Magiſtrat que cet ouvrage eſt dédié. Il y a de l'érudition; peut-être en trouveroit-on trop, & la trouveroit-on trop peu digérée. Les citations Grecques & Latines entaſſées les unes ſur les autres, ôtent à ce livre l'agrément qu'on auroit pû lui donner, & le rendent même ennuyant. Mais on y apprend à connoître Pindare & Horace par leurs propres écrits, & par les faits de leur vie qui nous ont été conſervés. M. Blondel les prend l'un & l'autre dès leur naiſſance, & les compare dans leur famille, dans leurs études, dans leur goût, leur génie, leurs mœurs, leurs inclinations, leur conduite juſqu'à la fin de leur vie, & enfin dans leurs écrits. Il va même juſqu'à les compa-

rer dans la taille de leur corps, ce qui paroit une minucie.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Selon M. Blondel, ces deux Poëtes nâquirent de parens de baſſe condition, & parmi des peuples groſſiers. Tous deux eurent en leur enfance une avanture aſſez extraordinaire, qui peut-être eſt fabuleuſe, quoique l'Auteur la rapporte ſérieuſement, & y trouve une conformité qui pourra paroître à d'autres un peu éloignée. Ils ſe trouverent tous deux engagés dans des partis malheureux, Pindare dans celui de Xercès, & Horace dans celui de Brutus.

En parlant de leurs inclinations & de leurs mœurs, M. Blondel n'oublie pas de blâmer l'attachement de Pindare à ſes propres intérêts, attachement tel qu'il faiſoit trafic de ſes vers, & de loüer beaucoup la généroſité d'Horace qui alloit juſqu'à la prodigalité. Appuyé de l'autorité d'Athénée, il prétend que le Poëte Grec qui dans les ouvrages qui nous reſtent de lui, paroît toujours grave, ſérieux, auſtére même, avoit fait d'autres poëſies qui auroient montré *que les jeux, les ris, les graces & l'amour ne ſe ſont pas trouvés dans les ſeules odes de Sapho & d'Anacréon*, & notre Auteur en regrette

Comparaiſon de Pind. & d'Hor. p. 103.

la perte, comme s'il s'agissoit d'un bien utile à la société.

Il avance au sujet des ouvrages de ce Poëte une conjecture qui lui paroît fort vraisemblable, & que rien cependant ne semble autoriser : c'est que *Pindare composoit à son loisir sur toutes sortes de cadences, des ouvrages différens à la loüange des Dieux & des héros ; & que lorsqu'un athlete victorieux venoit à lui demander une ode, il alloit chercher dans ses compositions la piéce la plus propre, & qui pût le mieux convenir à la personne qu'il devoit loüer, soit sur son pays, soit sur le lieu de sa victoire, sa beauté, son âge ; ou enfin sur quelque autre chose qui pût lui servir de liaison pour assembler ce qu'il avoit préparé avec ce peu qu'il pouvoit imaginer sur celui dont il parloit.* Ibid. p. 215.

Si cette conjecture étoit vraie, les odes de Pindare ne seroient que des piéces rapportées, souvent décousuës ; les loüanges données à ceux qui y sont célébrés, seroient forcées & souvent ne conviendroient point au personnage. Or l'on trouve tout le contraire en lisant Pindare.

La raison que M. Blondel apporte dans un autre endroit pour excuser les Ibid. p. 125.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

digreſſions de Pindare, ne ſemble guéres mieux fondée. Il croit qu'il ne s'eſt jetté dans ce qu'il appelle les digreſſions de ce Poëte, que parce qu'il avoit toujours été obligé de loüer, & de loüer des perſonnes qui le plus ſouvent n'avoient pas beaucoup de mérite. Mais ce jugement n'eſt-il pas un peu téméraire? Sommes-nous aujourd'hui à portée d'apprétier le mérite de ceux à qui les odes de Pindare ſont adreſſées? Il y en a d'ailleurs pluſieurs dont l'hiſtoire nous a fait connoître le mérite, & néanmoins les odes du Poëte où ces perſonnes ſont loüées, ont auſſi de ces prétenduës digreſſions que M. Blondel tâche d'excuſer. Quelle en étoit donc alors la cauſe?

Notre critique juge d'ailleurs en homme éclairé, du ſtyle de Pindare, de ſon enthouſiaſme, & des autres qualités qui ont attiré tant d'éloges à ce Poëte. Il rapporte auſſi avec beaucoup d'exactitude les jugemens de Quintilien & de quelques modernes, & il en uſe de même quand il parle d'Horace. Il peſe ſouvent ces jugemens; & ſoit qu'il les adopte ou qu'il les rejette, il paroît que c'eſt le ſeul parti du vrai qu'il embraſſe. On a eu cependant rai-

Comparaiſon de Pind. & d'Hor. p. 256. 257.

son de lui reprocher, de ce qu'en blâmant, comme il le devoit, un faux raisonnement de Juste Lipse, il a enveloppé dans ce blâme la nation même de ce Savant. « Il a eu tort, dit un « Ecrivain moderne, d'insulter toute « une nation au sujet d'un particulier « qui a raisonné de travers. Le goût « dépravé de Juste Lipse ne prouve « pas plus contre les habiles gens ses « compatriotes, que l'ignorante témérité de Perrault & de sa secte fait contre « la nation Françoise. »

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Essai d'une nouv. trad. d'Horace en vers Franç. à Amst. 1727.

Je dirai de même, que quelques légers défauts que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Blondel, ne doivent pas faire conclure que ce livre ne soit pas utile à ceux qui voudront s'appliquer à la lecture de Pindare. Il faut y joindre quelques autres piéces imprimées dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, sçavoir, l'extrait de la dissertation de M. l'Abbé Massieu sur les jeux Isthmiques, ainsi appellés, parce qu'on les célébroit dans l'Isthme de Corinthe, & la discussion d'un passage de Pindare cité dans Platon au troisiéme livre des loix. Cette discussion est de M. l'Abbé Fraguier.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 5.

Ibid. t. 8. & 9.

Vous trouverez aussi plusieurs éclair-

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

ciſſemens fort utiles ſur Pindare, dans les trois diſcours où M. l'Abbé Gédoyn nous a fait part de ſes profondes recherches ſur les courſes de chevaux & les courſes de chars qui étoient en uſage dans les jeux Olympiques ; & dans la ſavante diſſertation critique d'un anonyme ſur le prix que l'on donnoit autrefois aux vainqueurs dans les jeux Pythiques. Cette diſſertation eſt imprimée dans le premier tome de l'hiſtoire critique de la République des lettres, par Jean Maſſon. L'Auteur y montre non-ſeulement par l'autorité de Pindare, mais par quantité d'autres témoignages des anciens & des modernes, que le prix que l'on donnoit autrefois aux vainqueurs dont il s'agit, étoit une couronne de ſimple *laurier Delphique*, ou de laurier pris ſur le Mont Parnaſſe, au pied duquel ſe célébroient ces jeux ſi fameux de l'ancienne Grece. Ainſi il rejette le ſentiment de ceux qui ont cru que les *Pommes* faiſoient la récompenſe de ces Athletes, ſoit qu'elles fuſſent ſeules, ſoit qu'on y joignît une couronne de laurier ; & il répond aux objections des partiſans de ce dernier ſentiment. Un autre anonyme a fait des remarques ſur pluſieurs

endroits de sa dissertation, imprimées dans le même Journal, tome 5. article 3. mais elles ne regardent ni Pindare, ni les jeux Pythiques.

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

Simonide qui a été en grande réputation dans l'antiquité, est mis, comme Pindare, au nombre des Poëtes lyriques. Mais il ne nous reste de lui que quelques fragmens peu propres à bien faire juger de son mérite. Jean Vauquelin de la Fresnaye en a traduit un en vers François que l'on trouve dans le recueil de ses poësies de l'édition de Caën 1612. C'est une satyre très-violente contre les femmes, & dont le traducteur n'a nullement adouci les termes. Ce fragment qu'il semble d'abord donner à un Poëte beaucoup plus récent, nommé Naumaque ou Naumachius, & qu'il intitule ensuite du nom de Simonide, ne méritoit point d'être mis en notre langue. Outre que la satyre est trop remplie d'amertume, & que les fictions que le Poëte employe sont grossieres, il y a quelques indécences qui ne devoient point être exprimées.

Poës. de Vauquelin, page 367.

Vauquelin avouë qu'il avoit fait cette traduction dans sa jeunesse; mais il étoit dans un âge mûr quand il l'a-

TRADUCTIONS DES POETES LYRIQUES GRECS.

dreſſa à Pierre de Marchanville, ſieur du Roſel, Tréſorier général de France à Caën. Il ſemble que ſon but étoit de détourner ſon ami de ſe marier; mais croyoit-il y réüſſir en ne lui expoſant que des portraits exceſſivement outrés? Il dit au ſieur de Marchanville que dans les vers du Poëte,

Il y verra que des femmes ſans feinte,
Comme au plus près la nature eſt dépeinte;

Mais il faut croire qu'il ne parloit pas ſérieuſement, & qu'il n'y voyoit que tout ce que le lecteur y peut voir, beaucoup de malignité, exprimée ſans art, & plus propre à rendre le Peintre mépriſable, qu'à lui faire honneur. Ce fragment de Simonide n'eſt au reſte ni lyrique, ni élégiaque.

Jean-Antoine de Baïf l'avoit auſſi traduit en vers François, comme il le dit dans ſon épître à M. Moreau, Tréſorier de M. le Duc d'Anjou, imprimée au neuviéme livre de ſes poëmes; & il ſe plaint de ce qu'on lui avoit volé ou retenu cette traduction. La perte n'étoit pas grande, à en juger par le commencement de cette verſion, dont il ſe ſouvenoit encore, & qu'il a inſéré dans l'épître dont je viens de

vous parler. Je ne sçai pourquoi il dit que ces vers sont de Phocylide : il est certain que ce sont les mêmes que Vauquelin a traduits, & qui dans toutes les éditions du texte original sont attribués à Simonide. Je n'ai rien trouvé dans Phocylide qui ressemble au portrait extravagant que l'Auteur de ces vers fait des femmes.

CHAPITRE VII.

Des Traductions des Poëtes Bucoliques Grecs.

JE passe des Poëtes lyriques aux bucoliques, sans m'arrêter aux élégiaques dont il ne nous reste presque rien. Ce n'est pas que les Grecs n'ayent eu des Poëtes fameux qui ont composé des élégies, mais le tems nous a ravi presque tous leurs écrits, & du peu qui nous a été conservé je ne connois aucune traduction faite en notre langue, si vous en exceptez quelques morceaux élégiaques que l'on trouve dans les tragiques dont je vous ai suffisamment entretenu. Mais je vous exhorte de lire le savant & curieux discours de M. l'Abbé Souchay sur les Poëtes élégia-

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

TRADUCTIONS DE POETES BUCOLIQ. GRECS.

ques Grecs, imprimé dans le tome 7. des Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres. Il ne laisse rien à desirer pour la connoissance de ces Poëtes, de leurs personnes, du tems où ils vivoient, de leurs écrits, ou conservés, ou qui sont perdus, & dont il est fait quelque mention dans les anciens; de leur génie & de leur caractere. Le Savant, l'homme de goût, & l'Ecrivain délicat se font également sentir dans ce discours. Vous y apprendrez mieux que dans aucun autre ouvrage François, à connoître en particulier Callimaque, le plus célébre des élégiaques Grecs, & celui dont il nous reste plus d'écrits.

Je vous conseillerois d'y joindre la dissertation sur un passage de ce Poëte que Jean Masson, que j'en crois Auteur, a fait imprimer au commencement du quatriéme volume de son histoire critique de la République des lettres, & la réponse que le savant Gisbert Cuper fit en 1713. à cette dissertation qui lui étoit adressée. Plusieurs points de Géographie & de Mythologie, qui répandent du jour sur quelques vers de l'hymne que Callimaque composa en l'honneur de *Delos*, sont bien

développés dans ces deux écrits. Je ne vous répéte point ce que je vous ai déja dit des jugemens des Savans de M. Baillet. Il faut les lire sur ce qui y est dit des élégiaques Grecs, comme sur les Poëtes héroïques, tragiques, comiques, bucoliques & autres. Mais il faut les lire avec les notes de M. de la Monnoye qui redresse souvent l'Auteur, & qui auroit pû le relever ou l'éclaircir encore plus qu'il n'a fait.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

A l'égard des Poëtes bucoliques, nous n'en connoissons plus que trois dont nous ayons quelques écrits, Théocrite, Bion & Moschus. Ces trois Poëtes étoient presque contemporains, & vivoient plus de 250. ans avant notre Ere vulgaire. On dispute lequel étoit le plus jeune, & l'on croit communément que c'étoit Moschus qui avoit été ami particulier d'Aristarque le Grammairien, selon que le dit Suidas, & que M. de la Monnoye semble le prouver dans ses notes sur les jugemens des Savans recueillis par M. Baillet. Mais sans entrer plus avant dans ce point de chronologie, examinons ces trois Poëtes en eux-mêmes. T. 3. p. 453

Théocrite est assurément le plus célébre. Il étoit de Syracuse, & vivoit

à la cour d'Egypte du tems de Ptolomée Philadelphe. Il n'eſt point l'inventeur de la poëſie bucolique ; elle eſt plus ancienne ; vous l'aurez remarqué en liſant les écrits ſur ce genre de poëſie dont je vous ai parlé ailleurs. Mais Théocrite s'y acquit une grande réputation, & on l'a regardé depuis comme le chef, ou du moins le principal de ceux qui s'y ſont exercés. Il ne nous reſte de lui que trente idylles, & quelques épigrammes. Les jugemens des Savans ne ſont pas uniformes ſur le mérite de ce Poëte. Quintilien le trouvoit admirable en ſon genre, mais il avoüoit que ſa muſe n'étoit qu'une muſe ruſtique, uniquement propre pour des Bergers. Longin prétend qu'il n'y a rien dans toutes ſes églogues qui ne ſoit heureuſement imaginé, à l'exception de quelques endroits où ce critique croit que le Poëte ſort un peu du caractere du genre bucolique. Voyez dans M. Baillet les jugemens de Suidas, de M. le Fevre de Saumur, & des peres Poſſevin & Rapin.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GREES.

Ibid. p. 443. 444.

D'autres ont dit que Venus, les Graces & les Amours ont compoſé les Idylles de Théocrite. M. de Fontenelle n'eſt pas de ce ſentiment : il convient

Diſc. ſur la nature de l'églogue, pag. 141. & ſuiv.

vient que le Poëte a quelquefois élevé ses bergers d'une maniere agréable, au-dessus de leur génie naturel; mais qu'il les y a aussi laissé retomber très-souvent, qu'il n'a pas senti qu'il falloit leur ôter une certaine grossiereté qui sied toujours mal; & que les endroits même qui n'ont pas tant de bassesse, n'ont guéres d'agrément, parce qu'ils ne sont simplement que rustiques. M. de Fontenelle entreprend de justifier sa critique par plusieurs exemples, & en donnant en particulier le plan de la quatriéme idylle. Selon ce plan, cette piéce de Théocrite paroît en effet trop simple: & M. Hardion qui l'a traduite, & qui a entrepris de la justifier, convient que s'il avoit à faire des idylles pastorales en notre langue, il ne la feroit pas dans le goût de celle-là, & qu'il auroit moins encore le courage de traduire les idylles de Théocrite, si toutes ressembloient à la quatriéme.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 4. p. 529. & suiv.

Il croit cependant que M. de Fontenelle n'en auroit pas jugé si sévérement, s'il eût fait attention que Théocrite fait parler dans ses idylles quatre especes de bergers différens entr'eux, soit dans les mœurs, soit dans les sentimens, soit dans les discours qui sont

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

l'expreſſion des mœurs & des ſentimens : des paſtres de bœufs, des paſteurs de brebis, des chevriers, & enfin des bergers mercenaires. Théocrite donne de la politeſſe aux deux premieres eſpéces, parce que ces paſteurs étoient riches, bien élevés, qu'ils tenoient le premier rang dans les villes & dans les campagnes qu'ils habitoient. Les chevriers étoient fort inférieurs ; & les bergers mercenaires qui n'avoient point de troupeaux en propre, & qui étoient aux gages d'autrui, étoient encore au-deſſous. Voilà la raiſon des différences de ſtyle, de penſées, de ſentimens que l'on trouve dans Théocrite qui ne manque point dans chaque idylle d'inſtruire ſon lecteur de la qualité & de la condition des bergers qu'il met ſur la ſcene. Le Poëte fait garder à chacun ſon caractere & ſon génie : il les a peints tous tels qu'ils étoient, & tels qu'on les concevoit de ſon tems dans la Sicile, où la poëſie bucolique a pris la forme & le tour que nous lui voyons dans les idylles du Poëte Grec. C'eſt tout ce qu'il a dû faire, & tout ce qu'on pouvoit exiger de lui, ſurtout ſi l'on fait attention qu'il a relevé toutes ſes idylles par l'élégance de la diction. Tel eſt

le précis de l'apologie que M. Hardion fait de Théocrite.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Mais sa distinction de quatre especes de bergers différens entr'eux dans leurs mœurs, dans leurs sentimens, & conséquemment dans leurs discours, est-elle fondée ? C'est l'objection qui lui a été faite, & à laquelle il a répondu par un *Discours* particulier *sur les Bergers de Théocrite*, où il établit cette différence sur tant de preuves qui paroissent sensibles, qu'il semble ôter toute voie à aucune réplique raisonnable. Ce discours est imprimé dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, tome cinquiéme, à la suite de ses *Réflexions générales sur la quatriéme Idylle de Théocrite*, dont je viens de vous donner une idée.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 5. p. 534. & suiv.

Dans ces réflexions, M. Hardion dit qu'il n'y a de juges recevables des Idylles pastorales de Théocrite, que ceux qui se sont mis en état de l'entendre dans sa langue, & de goûter sa versification ; & que le meilleur traducteur ne sçauroit jamais parvenir à le donner tel qu'il est dans une version qui sera absolument dépourvuë, & de ce que le langage Dorien, qui étoit celui du Poëte, & de ce que la structure du vers

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

bucolique, répandent de graces & de beautés dans l'original. Cette déciſion, qu'on ne peut nier avoir au moins quelque fondement, ne prévient point en faveur des traductions Françoiſes de Théocrite dont j'ai à vous parler. Mais ſi vous aimez mieux connoître Théocrite imparfaitement, que de ne le point connoître du tout, il faut bien que vous ayiez recours à ces traductions. Leur nombre au reſte ne vous chargera pas. M. de Longepierre eſt le ſeul que je connoiſſe qui ait entrepris de nous en donner une; encore la ſienne n'eſt-elle pas complette. De trente Idylles de Théocrite, il n'en a traduit que quinze en vers François.

Cette traduction accompagnée du texte original & de remarques, fut imprimée à Paris en 1688. La préface du traducteur eſt trop diffuſe, & n'apprend rien de fort interreſſant. M. de Longepierre s'y excuſe ſur les changemens qu'il a faits à l'original, & s'explique à diverſes repriſes ſur les difficultés d'une bonne traduction: plaintes aſſez inutiles dans la bouche d'un Auteur que perſonne n'a contraint de s'appliquer à ce genre d'écrire. M. de Longepierre vouloit qu'on lui ſçût gré de ſon travail,

& il fut assez mal accueilli. Peut-être avez-vous déja lû ce madrigal qui fut fait alors :

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Ils devoient ces Auteurs demeurer dans leur Grec,
Et se contenter du respec
De la gent qui porte ferule :
D'un savant traducteur on a beau faire choix,
On les traduit en ridicule
Dès qu'on les traduit en François.

Ce madrigal tombe plus cependant sur Théocrite lui-même que sur la traduction de ses poësies ; & la décision de l'Auteur de ces vers manque de vérité, étant certain qu'on peut traduire, & qu'on a traduit en effet plusieurs Auteurs Grecs sans les rendre ridicules. On convient avec M. Basnage, qu'il en est d'une traduction comme de la peinture, où il est plus aisé de représenter de grands traits que de peindre ces beautés délicates que le pinceau le plus fin a de la peine à tracer. Et c'est une des raisons qui pouvoit empêcher M. de Longepierre de traduire Théocrite. Mais l'Auteur du madrigal censure en général toutes les traductions Françoises des Poëtes Grecs, & desfors il ne prouve rien en prouvant trop.

Hist. des ouvrages des Savans, Mai 1689. page 260.

Quoi qu'il en soit, le traducteur de

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Théocrite a fait de son mieux pour nous le rendre à peu près tel qu'il est : il en a imité la simplicité dans ses vers Français, & peut-être a-t'il porté trop loin cette imitation. Il nous assure que lorsqu'il s'est rencontré quelques obscénités dans le Poëte Grec, il a essayé de corriger les choses par les mots, & de les envelopper, autant qu'il a été possible. C'est-à-dire, que quelquefois il l'a rendu obscur, afin de ne pas trop le laisser paroître à nud. Son intention étoit bonne, s'il est vrai, comme il le prétend, que la différence des expressions affoiblit extrêmement les idées. Mais je crois qu'on pourroit disputer contre cette prétention : des expressions obscenes choquent par elles-mêmes : une description du vice ingénieuse & délicate, plaît davantage, amuse l'imagination, & desflors fait plus d'impression.

Les remarques de M. de Longepierre sont une preuve de son érudition, & il y en a quelques-unes qui ne sont point inutiles pour l'intelligence de Théocrite. Sur la fin de sa préface, rappellant à lui toute l'affection d'un traducteur pour l'Auteur qu'il traduit, il fait une sortie très-vive, & en géné-

ral plus remplie d'amertume que solide, contre ceux qui ont accusé de rusticité les Idylles de Théocrite. Ce qu'il y a de singulier, c'est que lui-même avoit fortifié cette accusation en 1686. dans la préface qu'il a mise au-devant de quelques Idylles de sa composition, & qui furent réimprimées à Lyon en 1697. Il y convient en effet que les Idylles de Théocrite peuvent paroître en plus d'un endroit *brutes & rustiques par un certain air trop simple & trop champêtre.* Il en cite même un exemple qu'il choisit, dit-il, entre plusieurs autres. Il répéte plusieurs fois la même chose dans cette préface, & il donne lieu de soupçonner qu'il a été persuadé de cette rusticité de Théocrite, tant qu'il n'a point pensé à traduire ce Poëte. Il est vrai qu'au commencement de sa préface sur Théocrite, il tâche de montrer qu'il n'y a point de contradiction entre ce qu'il écrivoit en 1686. & ce qu'il dit en 1688. Mais en comparant les deux préfaces, on trouve qu'il se justifie assez mal.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

J'ai lû avec plus de satisfaction son *Paralléle de Théocrite & de Virgile.* Il y montre d'abord en quoi ces deux Poëtes se ressemblent, & ensuite en quoi

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

ils different. Ils ſemblent l'un & l'autre avoir été formés à plaiſir par la nature. Tous deux grands maîtres dans un art difficile; tous deux admirables & pleins de charmes, dignes de la réputation qu'ils ſe ſont acquiſe, incomparables l'un ſans l'autre : tous deux modéles ſi accomplis que l'on n'a rien fait de beau dans cette ſorte de poëſie, qu'en ſe reglant ſur eux, & en étudiant leur eſprit & leurs manieres. Mais la nature, ſelon M. de Longepierre, ſe fait mieux ſentir dans Théocrite; elle y peint, elle y anime, elle y égaye tout. Il eſt plus ſimple, plus naïf que Virgile, mais d'une ſimplicité qui a beaucoup de graces. Il eſt plus riche en imaginations, plus varié, plus fécond en penſées, en peintures, en caracteres. Virgile eſt plus borné, plus preſſé, plus fini, mais toujours fort éloigné de l'aridité & de la baſſeſſe. Théocrite doit plaire davantage, & Virgile plus frapper. Le premier a l'imagination plus belle, le ſecond a le jugement meilleur. Le Grec eſt plus hardi, moins étudié, moins circonſpect; le Romain eſt plus retenu, plus limé, plus exact; toujours ſage & judicieux. Théocrite vraiſemblablement eſt original; Virgile

s'eſt formé ſur Théocrite, & l'a imité en pluſieurs endroits ; mais il l'a toujours fait avec l'habileté d'un maître, & non avec la foibleſſe ſervile d'un copiſte.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

M. Hüet & les Auteurs du Mentor moderne ont penſé à peu près de même de ces deux Poëtes. Ces Ecrivains s'accordent à donner à Théocrite la ſupériorité ſur Virgile dans le genre bucolique ; mais en convenant que chacun a des avantages que l'autre n'a point. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Hardion dans ſes réflexions ſur la quatriéme Idylle de Théocrite, dont je vous ai parlé, celui de M. l'Abbé Fraguier dans ſa diſſertation ſur l'Eglogue, que je vous ai fait connoître ailleurs, & celui du pere Rapin dans ſes réflexions ſur la poëſie. M. l'Abbé Fraguier condamne également dans l'un & l'autre Poëte les obſcénites qu'ils ſe ſont permiſes dans leurs églogues, mais qui ſont beaucoup plus fréquentes dans Théocrite que dans Virgile ; & il convient que comme un Peintre ſeroit blâmable qui rempliroit un païſage d'objets obſcenes, auſſi l'on blâme juſtement un Poëte qui fait tenir à des bergers des diſcours contraires à l'innocence qu'on doit ſuppoſer

Huëtiana, n°. 32. Ment. mod. t. 1, diſc. 27.

Mém. de l'Acad. des belles lettr. t. 2. p. 143.

dans des hommes, qu'Aſtrée n'avoit encore qu'à peine abandonnés.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Par la même raiſon l'on doit condamner la traduction paraphraſée d'une des plus obſcenes des Idylles de Théocrite, contenant l'Epithalame d'Helene, dont Antoine de Cotel, Conſeiller au Parlement de Paris, a augmenté le recueil déja trop licentieux de ſes *mignardes & gayes Poëſies*, imprimées en 1578. in-4°. à Paris. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'un Magiſtrat, dont le caractere doit être grave & ſérieux, ait oſé mettre en langue vulgaire des diſcours qui feroient rougir ceux-mêmes qui auroient renoncé à la pudeur, & qu'il ait adreſſé à Vaillant de Guellis, Abbé & Magiſtrat lui-même, une piéce ſi indécente.

Louis le Roy, dit *Regius*, dans ſes remarques ſur le ſecond livre du *Sympoſe de Platon*, qu'il a traduit & fait imprimer à Paris en 1559. in-4°. rapporte une autre Idylle de Théocrite, traduite en vers François par Clément Marot, & qui ſe trouve en effet dans le recueil des poëſies de ce dernier. C'eſt celle qui a pour titre *de l'Amour fugitif*, que les critiques attribuent à Moſchus. Elle eſt beaucoup moins li-

bre que celle qui a été traduite par Antoine de Cotel ; & la versification a des graces que celle de ce Conseiller n'a sûrement pas.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GREC.

Claude Turrin, Dijonnois, a mis aussi en vers François la seiziéme Idylle de Théocrite, adressée à Hieron II. tyran de Sicile, dans laquelle le Poëte invite les Princes à récompenser les Poëtes qui se distinguent dans leur art. Cette traduction fut imprimée à Toulouse en 1561. in-4°. & depuis à Paris en 1572. dans le recueil des œuvres poëtiques du traducteur. La poësie de Turrin est fort plate, & ne mérite point les loüanges que lui donne l'éditeur dans sa préface.

L'Idylle sur la mort d'Adonis, que d'autres donnent à Bion, a été mise en prose Françoise, par l'Auteur des *nouvelles Poësies amoureuses, galantes & récréatives*, imprimées à Paris en 1673. in-12. Enfin M. Hardion, de l'Académie Françoise & de celle des belles lettres, a traduit avec autant d'élégance que de fidélité la quatriéme Idylle de Théocrite, & a joint à sa traduction des notes excellentes & de judicieuses réflexions. Voilà toutes les traductions que je connoisse de quelques

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

piéces de Théocrite, qui, à l'exception de celle de la quatriéme Idylle donnée en 1723. par M. Hardion dans le tome 4. des Mémoires de l'Académie des belles lettres, ont précédé la traduction de M. de Longepierre, & qui n'ont pas dû lui être d'un grand secours pour faire la sienne, supposé même qu'il les ait connuës.

Nous devons au même M. de Longepierre la traduction du petit nombre d'Idylles de Bion & de Moschus que le tems n'a point détruites. Le traducteur les regarde comme des restes fort précieux, & d'une beauté à les rendre préférables aux plus longs ouvrages dans l'esprit de ceux qui ne jugent pas des livres par la grosseur. Ces deux Poëtes ne sont pas moins naturels que Théocrite, mais leur simplicité est moins champêtre & plus élégante. Bion a plus de graces, de douceur, de finesse, & moins de rusticité que Théocrite. Moschus tient le milieu entre les deux. C'est le jugement de M. de Longepierre. Sa traduction passe pour exacte & fidéle, autant que le génie de notre langue, & une traduction faite en vers ont pû le permettre. On n'y trouve pas l'Idylle intitulée *Europe* que l'on donne

communément à Moſchus, mais que d'autres attribuent à Théocrite. Au lieu de la traduction de cette piéce, M. de Longepierre a donné celle de l'*Oaryſtis*, dialogue entre Daphnis & une jeune fille, dont il prétend que l'on ignore l'Auteur, & qui a été imprimée dans pluſieurs éditions parmi les poëſies de Théocrite.

Les remarques du traducteur ſont remplies d'érudition : mais il y en a peu qui ſoient utiles pour l'intelligence du texte de Bion & de Moſchus : en général elles ſentent trop le génie commentateur. Sa préface & la vie des deux Poëtes ſont aſſez bien faites. La traduction de M. de Longepierre, accompagnée du texte original, eſt un volume in-12. imprimé à Paris en 1696. & qui a été réimprimé à Lyon en 1687. On a dans les œuvres mêlées d'Urbain Chevreau imprimées en 1717. à la Haye, une Idylle imitée de Bion, en vers François. Ce qui fait honneur au jugement que M. de Longepierre porte des deux Poëtes qu'il a traduits, c'eſt que l'illuſtre M. de Fontenelle juge à peu près de même de ces deux Poëtes dans ſon diſcours ſur la nature de l'Eglogue.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Dif. sur la nat. de l'Eg. p. 162.

» Ce qui nous reste, dit-il, de Mos-
» chus & de Bion dans le genre pasto-
» ral, me fait extrêmement regretter
» ce que nous en avons perdu. Ils
» n'ont nulle rusticité, au contraire
» beaucoup de galanterie & d'agrément,
» des idées neuves & tout-à-fait rian-
» tes. On les accuse d'avoir un style un
» peu trop fleuri, & j'en conviendrois
» bien à l'égard d'un petit nombre d'en-
» droits; mais je ne sçai pourquoi les
» critiques ont plus de penchant à ex-
» cuser la grossiereté de Théocrite,
» que la délicatesse de Moschus & de
» Bion; il me semble que ce devroit
» être tout le contraire. N'est-ce point
» parce que Virgile a prevenu tous les
» esprits à l'avantage de Théocrite, en
» ne faisant qu'à lui seul l'honneur de
» l'imiter, & de le copier ? » Vous avez vu plus haut que la plûpart des critiques à qui M. de Fontenelle s'adresse, ont répondu à la question qu'il leur fait, qu'ils n'ont point vu dans Théocrite cette grossiereté dont on le charge, & que puisque Virgile n'a fait qu'à lui seul l'honneur *de l'imiter & de le le copier*, c'est au moins un préjugé très favorable pour le Poëte Grec.

CHAPITRE VIII.

Des Traductions de quelques Poëtes Moraux Grecs.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

J'APPELLE Poëtes moraux parmi les Grecs ceux qui nous ont donné des *Gnomes* ou sentences, tels que Théognis, Phocylide Naumaque, & l'Auteur des vers dorés qui portent le nom de Pythagore. On ne doit point chercher dans ces Ecrivains le feu & le génie de la poësie : c'étoient des versificateurs plutôt que des Poëtes. Mais on trouve chez eux des maximes sages & utiles pour la conduite de la vie. Bail'et. jug. des Sav. t. 3. p. 389. 390.

La morale de Théognis étoit si estimée des Grecs qu'ils faisoient apprendre ses sentences à leur jeunesse. Son style doux, facile, naturel, est proportionné aux manieres que doivent prendre ceux qui veulent s'insinuer dans l'esprit des enfans. Ce Poëte né à Mégare dans l'Attique, vivoit en la soixante-huitiéme Olympiade, du tems que les Romains changerent leur premiere Monarchie en République.

Colletet qui en parle avec beaucoup

TRADUCTIONS DES POËTES MORAUX GRECS.

Pages 64. & suiv.

d'éloge dans son discours de la poësie morale, dit » qu'on doit lui rendre » l'honneur d'avoir été le premier de » tous qui a eu le courage de venger » la poësie contre ceux qui l'accusoient » de ne s'amuser jamais qu'à des con- » tes fabuleux, & qu'à de vaines chi- » meres, puisqu'il fut le premier de » tous qui s'avisa de donner aux hom- » mes des enseignemens salutaires à » la vie, & qui conservant encore la » grace & la beauté des vers, eut l'a- » dresse d'élever la vérité au-dessus du » mensonge, & de faire triompher la » vertu du vice. » Il faut avoüer cependant qu'au milieu des sentences graves & sensées que ce Poëte débite, il y en a plusieurs qui se ressentent de l'affection déréglée qu'il paroît avoir euë pour cette *Cirné* à qui il adresse la parole.

Les sentences de Théognis ont été traduites en vers François par Nicolas Pavillon, Parisien, d'une famille originaire de Tours, célébre Avocat au Parlement de Paris, & ayeul de Nicolas Pavillon, Evêque d'Alet. C'étoit un homme savant en Grec & en Latin, & l'un des meilleurs Poëtes François du seiziéme siécle. Mais Col-

letet a raiſon de dire que ſes vers n'ont ni la grace, ni la politeſſe de l'original. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1578. in-12. Pavillon l'adreſſe à Pierre Girard fils d'un Conſeiller au ſiége préſidial de Moulins en Bourbonnois, à qui il en avoit fait pluſieurs fois la lecture, lorſqu'il demeuroit lui-même à Moulins. Il dit qu'il ne s'étoit exercé à cette traduction que pour ſa propre utilité, & il paroît qu'il la conſerva longtems ſans vouloir la donner au public. Mais la jalouſie de ſes envieux qui s'efforcerent de diminuer la réputation que ſon mérite lui avoit acquiſe, l'obligea de livrer ſon ouvrage à l'impreſſion, ſans attendre qu'il eût achevé, comme il le deſiroit, deux autres traductions plus conſidérables, celle du Géographe Denys d'Alexandrie, & celle des commentaires d'Euſtathe.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Je n'ai aucune connoiſſance que ces deux traductions ayent paru. Il avoit entrepris la premiere par l'ordre de l'Evêque de Mende : c'étoit alors Renauld de Beaune qui fut depuis ſucceſſivement Archevêque de Bourges & de Sens. Pavillon parle de cette premiere traduction dans ſon abrégé de la vie de Théognis, comme d'un ou-

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

vrage auquel il avoit mis la derniere main, & qu'il devoit dans peu faire imprimer. On ne ſçait ce qu'il eſt devenu.

Quant à ſa traduction de Théognis, il convient qu'elle n'eſt point littérale, qu'il s'eſt plus attaché au ſens & à expoſer clairement les maximes du Poëte, qu'à les rendre mot à mot, & il blâme Octavien de ſaint Gelais, d'avoir été un traducteur trop ſervile. Dans ſa préface vous vous doutez bien qu'il fait l'éloge de ſon Auteur; c'eſt l'uſage ordinaire des traducteurs; mais vous ſeriez-vous attendu qu'il qualifiât Théognis de *Saint*, en avoüant en même-tems, ce qui eſt vrai, que ce Poëte étoit Payen? Ce que l'on pourroit dire cependant pour l'excuſer, c'eſt qu'il n'a voulu marquer par cette épithéte que la bonté & l'utilité de la matiere que le Poëte traite; pluſieurs autres endroits de la même préface font ſoupçonner qu'il n'avoit point d'autre intention. Colletet deſiroit que l'Abbé de Marolles fît en proſe une autre traduction de Théognis, & il dit aſſez clairement que cet Abbé eût fait en cela un préſent agréable au public: heureuſement que celui-ci ne s'eſt point rendu à ſes de-

sirs; ç'eût été une mauvaise traduction de plus.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

C'est en partie le sort qu'a eu Phocylide, Poëte & Philosophe de l'Isle de Milet, qu'Eusebe & Etienne de Byzance font contemporains de Théognis. On a de lui, ou du moins sous son nom, un poëme Grec qui contient d'excellens avis, non-seulement pour la conduite ordinaire de la vie, mais aussi pour gouverner un état d'une maniere qui soit honorable aux Princes, & avantageuse aux peuples. Guy du Faur, sieur de Pybrac, en faisoit une si grande estime, que ce fut de ces avis principalement qu'il tira ces célébres quatrains qui lui ont acquis tant de réputation, & qu'on lit encore avec quelque plaisir.

Le premier qui mit en vers François les *Enseignemens de Phocylide*, fut Jean-Antoine de Baïf, Secrétaire de la Chambre du Roi, homme très-savant, mais Poëte extrêmement dur, comme le dit Colletet. Sa traduction imprimée en 1574. à Paris in-4°. dans le recueil de ses *Etrennes de poësie Françoise*, est en vers mesurés comme toutes les autres piéces de ce même recueil. Colletet ajoute qu'il n'ose appeller cet-

te traduction une traduction Françoise, ne pouvant se résoudre à donner ce titre à une élocution barbare, & à un caractere extravagant. Il a raison : le langage de Baïf est presque inintelligible, & son ortographe ridicule en elle-même par les caracteres nouveaux demi-Grecs & demi-Romains, & par les tirets de toute espece dont elle est remplie, & qui tiennent souvent lieu de lettres, fait qu'on ne peut lire cette traduction qu'avec une peine & un dégoût qu'elle ne mérite pas que l'on se procure. J'en ai fait l'expérience, & je ne vous conseille pas de la tenter après moi.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Disc. de la poës. mor. p. 72.

On ne trouve guéres plus d'agrément dans la traduction paraphrasée, en vers François, de Barthelemi Fournier, imprimée à Lyon, par Benoît Rigaud, en 1577. Ce traducteur étoit Avocat en la Sénéchaussée & Siége présidial de Lyon. Sa version est en forme de quatrains de vers à six pieds, où la distinction des rimes masculines & féminines n'est point observée.

La traduction de Pierre Tamisier imprimée d'abord en 1589. à Lyon, & depuis dans la même ville en 1639. à la suite de sa version de l'Antholo-

gie, est du moins dans un langage facile à entendre, & tel que le parloient alors les personnes qui avoient l'esprit cultivé. Sa versification est simple, mais facile & naturelle : elle a, sans doute, des défauts ; beaucoup de termes qui y sont employés, ont vieilli, les élisions ne sont guéres observées, mais le tour du vers n'est pas mauvais pour ce tems-là, & les rimes sont communément exactes. Je ne vous donnerai pas cette traduction comme une version littérale, l'Auteur ignoroit la langue Grecque, & il dit lui-même qu'il n'a traduit Phocylide que sur la version Latine de Henri Etienne. Mais après le texte original, il ne pouvoit choisir une meilleure copie.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

M. Jourdan dit dans son *Essai sur les traducteurs François des anciens Auteurs*, que Tamisier lui est peu connu. Ce traducteur étoit cependant homme d'esprit, lié avec les Savans de son siécle, & l'on a de lui plusieurs ouvrages qui lui ont fait quelque honneur. Il étoit de Tournus, fils, à ce qu'on prétend, de Chrétien Tamisier qui y étoit Couturier en 1541. Il fut Procureur au Parlement de Paris, & mourut Président à l'Election du Maconnois le 4.

Bibl. Germ. t. 46. p. 172.

Préface de l'histoire de Tournus par Juenin.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

de Janvier 1591. Claude Paulmier, Chanoine de Macon, son cousin, a écrit en Latin un abrégé de sa vie, qui est imprimé au-devant de la traduction de Juvencus par le même Tamisier.

Phocylide méritoit un autre traducteur que ceux que je viens de nommer; il l'a eu. Feu M. Duché, qui a fait tant d'honneur à l'Académie des inscriptions, & à la littérature, quoiqu'enlevé à l'une & à l'autre dans un âge fort jeune, ayant renoncé de bonne heure aux amusemens frivoles qui l'avoient d'abord occupé, ne traita plus que des matieres graves, sérieuses & utiles. Il avoit lû Phocylide, il l'avoit goûté, il entreprit de le mettre en notre langue; mais il se piqua, comme il le dit dans ses remarques sur ce Poëte, de rendre plutôt le sens de cet ancien Ecrivain, *que de traduire scholastiquement ses paroles*. C'est donc une paraphrase plus qu'une traduction. M. Duché a pris les sentimens & les pensées de Phocilide, & les a rendus le mieux qu'il lui a été possible, en conservant toujours le style dogmatique, comme le Poëte l'a conservé. Il a omis ses répétitions, & négligé ce qu'il dit contre certains crimes dont la délicatesse de notre langue sem-

bloit lui interdire en effet la traduction. Du reste c'est Phocylide en prose Françoise aussi pure & aussi élégante qu'on pouvoit le desirer.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1698. in-12. M. Duché n'y mit point son nom : mais il y joignit une piéce qui le fit reconnoître. C'est cet hymne si estimé de tous ceux qui sçavent goûter la belle poësie, qu'il avoit fait en vers François d'après les idées que lui avoit fournies l'hymne d'un Grec nommé Onomacritus, qui vivoit du tems de Darius fils d'Histaspes, 489. ans avant Jesus-Christ, & environ cinquante années après Phocylide. M. le Fort de la Moriniere a fait réimprimer cette belle piéce de M. Duché dans la seconde partie, livre 10. de son choix de poësies morales & chrétiennes.

M. Duché a joint à sa traduction de Phocylide, un discours, des remarques & des *pensées & peintures critiques à l'imitation de cet Auteur.* Le discours est en partie une juste apologie de la morale des Philosophes les plus sages du Paganisme : mais une apologie raisonnable où l'Auteur convient de ce que cette morale avoit de défectueux, en même-tems qu'il fait voir sa conformi-

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

té dans beaucoup de points essentiels avec celle du Christianisme. Il apprend par-là à profiter de la lecture des Payens, & à ne pas regarder tous leurs ouvrages avec un mépris que beaucoup ne méritent point. Il examine aussi quel étoit ce Phocylide dont il a traduit les préceptes. Les sentimens sont partagés sur ce sujet : les uns l'ont pris pour un Juif d'Alexandrie ; d'autres ont soutenu que c'étoit un Chrétien des premiers siécles : peu veulent se persuader que cet Auteur n'est autre que l'ancien Phocylide, philosophe de Milet.

Le préjugé le plus fort contre l'antiquité de cet ouvrage, se tire d'un endroit où le Poëte semble parler en Chrétien de la résurrection des Morts, sentiment inconnu dans le Paganisme. Mais ce qu'il en dit est assez confus & assez obscur : on pourroit l'interpréter de la transmigration des ames, par laquelle on renaissoit en quelque sorte, & l'on recommençoit une nouvelle vie. D'ailleurs, remarque M. Duché, le même Phocylide dans un autre endroit ne condamne point la pluralité des femmes : il est vrai qu'il conseille de n'en prendre qu'une à la fois, parce que, dit-il, *ce seroit ajouter calamité à calamité*,

té, un malheur à un autre; mais la raison qu'il apporte pour l'empêcher, fait voir qu'il n'ose le défendre, & ni un Chrétien, ni un Juif ne se seroient pas exprimés ainsi, quelque envie qu'ils eussent eu de se cacher. Enfin le dernier précepte de Phocylide détruit cette idée du Christianisme qu'on lui suppose : si vous pratiquez, dit-il, ces conseils que la justice & la raison vous dictent par ma bouche, *vous parviendrez avec gloire aux dernieres extrémités de la vieillesse, & vous serez payés par vos vertus mêmes, d'avoir été juste & vertueux.* Un Chrétien auroit proposé d'autres récompenses. A l'égard de plusieurs autres points dont Phocylide paroît persuadé, comme l'existence d'un seul Dieu, l'immortalité de l'ame, & beaucoup de préceptes moraux, M. Duché fait voir que cette doctrine se trouve communément dans les écrits des Sages du Paganisme.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Les remarques du traducteur sont en petit nombre, parce qu'il n'a rien voulu dire qui parût inutile. Il montre dans plusieurs le fondement des préceptes que donne le Poëte philosophe; & à cette occasion il explique en peu de mots quelques points de la doctrine

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

des Payens qui suivoient les lumieres de la droite raison. Quelquefois il y mêle aussi des observations sur les mœurs & les usages auxquels Phocylide paroît faire allusion. Tout ce qu'il dit sur la polygamie, à l'occasion de ce précepte du Poëte, *contentez-vous d'une seule femme*, est fort judicieux.

Je ne vous parlerai point des *pensées & peintures critiques dans le goût de Phocylide*, que M. Duché a jointes à sa traduction. Ce n'est point ici le lieu de vous en entretenir. Je vous dirai seulement que c'est plutôt une imitation des caracteres de M. de la Bruyere, que des préceptes du Poëte Grec, & qu'on ne les lit pas avec moins de plaisir que les pensées & les caracteres du Théophraste moderne.

On joint ordinairement Naumaque à Théognis & à Phocylide. C'est encore un Poëte moral : mais on ignore qui il étoit, & en quel siécle il vivoit. Plusieurs de ceux qui en ont parlé le font Chrétien, ou du moins conjecturent qu'il l'étoit. Je dirai après Jean Albert Fabricius, que je ne vois rien dans le peu de vers qui nous restent de lui qui désigne plus un Chrétien qu'un Philosophe de quelque religion qu'il soit,

à l'exception de ce qu'il dit à l'avantage de la virginité, qu'il loue trop, ce semble, pour un Payen.

TRADUCTIONS DES POETES BUCOLIQ. GRECS.

Le Savant que je viens de citer, n'est pas éloigné de croire que ce Naumaque est le même que ce Médecin d'Epire, qui étoit contemporain de Galien, & dont il est parlé dans Suidas. Quoi qu'il en soit, nous ne connoissons plus de lui qu'un petit poëme qui contient des avis pour les filles qui sont nubiles. L'Auteur y fait d'abord un grand éloge de la virginité; mais consentant ensuite qu'une fille se marie, il lui donne des preceptes fort sages, tant sur le choix de celui à qui ses parens la voudront destiner, que sur la conduite qu'elle doit tenir après son mariage, soit par rapport à son état, soit par rapport à ses engagemens.

Bibl. Gr. l. 11. c. 11. p. 442.

Jean-Antoine de Baïf, Jean Vauquelin de la Fresnaye, & Pierre Tamisier ont traduit ces préceptes en François. La traduction du premier a les défauts de ses autres vers mesurés qui sont dans le recueil de ses *Etrennes de poësies*, &c. déja cité, & imprimé en 1574. On ne peut l'entendre à cause de la barbarie du langage, & il est même difficile de la

lire à cause de l'extrême bizarrerie de son ortographe. La traduction de Tamisier est à la suite de celle des préceptes de Phocylide ; & celle de Vauquelin, à la fin du quatriéme livre de ses satyres, dans le recueil de ses poësies imprimées en 1612. Ces deux traductions sont en vers François ; la premiere en vers de dix syllabes, & la seconde en vers Alexandrins. Celle-ci est plus littérale & plus concise ; mais elle est quelquefois obscure, & sa versification a beaucoup de dureté. La traduction de Tamisier est plus coulante, plus claire ; le langage en est quelquefois plus pur ; mais elle est un peu trop paraphrasée pour une traduction. Le style de l'une & de l'autre a vieilli ; mais celui de Vauquelin a plus de force & d'énergie. Jugez-en par ces derniers avis que Naumaque donne à une femme qui voudroit se farder :

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Aussi te regardant dans un miroir, ne farde
De blanc, ni de vermeil cette jeune beauté.
Curieuse agençant en sa façon mignarde
Ce beau poil ratiffé d'un & d'autre côté.
Ni même de tes yeux ne noircis la paupierre,
Ni ton poil naturel, ni ton voûté fourci !
Quand Dieu forma la femme, il la fit toute entiere,

Il ne faut rien par art lui ajouter ici.
Mais ô vierge, comment l'homme accort & bien
sage,
Te regardera-t'il? Chaque jour par le fard
Ores changeant de poil, or changeant de visage,
Qui se passe & repeint toujours d'un nouvel art.
L'une fois tu seras à toi du tout semblable,
Une autresois une autre, & puis tout autrement,
Toujours étant toi-même en faces variable
Qui te dois faire voir à tous diversement.

Tamisier a employé vingt-huit vers pour exprimer ce que disent ces seize vers de Vauquelin.

Les vers dorés de Pythagore sont encore un recueil de préceptes moraux. Mais sont-ils du Philosophe dont ils portent le nom? Les anciens l'ont cru: la critique moderne plus éclairée les fait regarder comme plus récens, quoique très-anciens. M. Dacier qui a le mieux discuté ce sujet, les croit de Lysis, précepteur d'Epaminondas, disciple même, & disciple chéri de Pythagore. Il prétend le prouver; & ne donne cependant que des conjectures. Inutilement chercheroit-on des démonstrations sur une matiere enveloppée dans une antiquité si reculée.

Jean-Albert Fabricius est porté à croire que les vers dont il s'agit sont

d'Empedocle d'Agrigente ; il croit y reconnoître son génie, son style, son dialecte. Ce sont d'autres conjectures qui n'ont peut-être pas plus de réalité que celles de M. Dacier. Mais sans souscrire ni aux unes, ni aux autres, contentons-nous de considérer cette production du prétendu Pythagore en elle-même.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Bibl. Gr. l. 1. c. 12. p. 461.

C'est, comme je vous l'ai dit, un petit recueil de préceptes moraux, & de conseils utiles pour la conduite de la vie. On les appelloit *Vers dorés*, à ce que dit Hiérocles qui les a commentés, parce qu'ils sont *tout dor*, & que c'est ce que la philosophie Payenne a produit de plus excellent & de plus divin. Les devoirs de l'homme y sont traités, soit par rapport à Dieu & aux substances supérieures, que les anciens nommoient démons, soit par rapport aux autres hommes avec qui nous sommes attachés par les liens de la nature, ou par les engagemens de la société, soit par rapport à eux-mêmes & à la perfection de leur ame.

On dispute aussi sur le Hiérocles qui a commenté les *Vers dorés*. Fabricius ne croit pas que ce soit ce Philosophe de Nicomédie, panégyriste du séduc-

teur Apollonius de Thyane, qui écrivoit avec tant de passion contre les Chrétiens, qui fut le ministre des cruautés de Dioclétien, & qui eut pour récompense le gouvernement d'Alexandrie. Il pense que c'étoit plutôt un Hiérocles, philosophe Platonicien d'Alexandrie, qui a vêcu longtems après le premier; & peut-être dans le quatriéme ou le cinquiéme siécle de l'Eglise. Mais ce ne sont encore là que des conjectures, & il faut s'en contenter.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Ce Commentateur, quel qu'il soit, paroît sensé & judicieux. M. Dacier qui a traduit son ouvrage en François, le trouve *fort lumineux, & même très-chrétien.* Car il demande la permission de le qualifier ainsi. Je ne sçai si on la lui accordera bien volontiers, quand on fera attention que les opinions de ce Philosophe commentateur sur les Dieux & sur les esprits ne peuvent s'accorder avec les lumieres du Christianisme : contentons-nous d'y trouver les sentimens de Platon; quoique même sur le principe de la morale exposé dans la République, Hiérocles n'ait pas été si loin que ce philosophe, & qu'il l'ait même condamné légérement. Voyez d'ailleurs les jugemens des Savans sur

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

cette matiere rapportés dans le tome 3. de M. Baillet ; & Colletet, dans son discours de la poësie morale.

Les *Vers dorés* ont eu plusieurs traducteurs en notre langue. Jean-Antoine de Baïf les a mis en vers mesurés avec un très-court fragment moral attribué à Linus, dans le même recueil dont je vous ai déja parlé plusieurs fois. Barthelemi Fournier les a traduits, ou plutôt imités en vers François, & les a ainsi publiés en 1577. avec sa traduction de Phocylide, dont il a été question plus haut. Sa version est de même que celle de Phocylide, en quatrains de vers à six pieds, où la distinction des rimes masculines & féminines n'est point observée. Catherine des Roches, qui a été regardée comme la gloire de Poitiers, sa patrie, dans le seiziéme siécle, s'est pareillement exercée à traduire les vers dorés & les énigmes de Pythagore. Cette traduction se trouve dans un recueil contenant plusieurs de ses écrits, & de Madelene Nepveu, Dame des Roches, sa mere, imprimés à Poitiers en 1583. in-4°. & réimprimés in-12. à Roüen en 1604.

Je préférerois à ces trois versions des vers dorés, celle de Pierre Tamisier,

imprimée en 1589. à la suite de son Phocylide, & depuis avec celle de l'Anthologie. Elle n'est pas faite cependant sur le Grec, que Tamisier ignoroit, ou du moins qu'il ne savoit que fort imparfaitement, mais sur la version en vers Latins de Jean Curterius ou Courtier. Colletet dans son discours de la poësie morale, dit que la traduction de Tamisier étoit déja rare lorsqu'il écrivoit; & il avouë *que les vers en sont un peu durs & contraints, mais que le sens est toujours noble & toujours raisonnable.* Cette traduction de Tamisier contient cent vingt-quatre vers Alexandrins. Colletet n'a pas connu la traduction de Barthelemi Fournier; mais il en cite une autre de Rodolphe le Maistre, Médecin du Roi Louis XIII. qui est en quatrains, imprimés à Paris. Il en rapporte les huits premiers vers qui ne valent pas mieux que ceux de Tamisier: aussi dit-il que le Maistre *étoit un dur & médiocre Poëte, en un siécle où il y en avoit de si polis & de si rares.* Je ne sçai en quelle année cette traduction fut imprimée; je n'ai pû la voir.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

On a presque oublié toutes ces traductions depuis celle qui nous a été donnée en 1706. par M. Dacier, de

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

Journ. du 14 Juin, 1706.

l'Académie Françoiſe. Elle eſt en proſe, & très-recommandable par la clarté, la force & l'élégance. M. Dacier, » dit le Journal des Savans, a ſçu trouver dans le fonds de la langue de quoi » donner du jour à des choſes qui par » elles-mêmes pleines d'obſcurités, » étoient obſcurcies encore par les fautes du texte, & par celles des traductions. » Ce qui doit moins s'entendre des vers dorés, qui ſont aſſez clairs par eux-mêmes, que du commentaire d'Hiérocles, & des ſymboles de Pythagore, qu'il a auſſi traduits.

Comme Diogene Laërce, Jamblique & Porphyre qui ont écrit la vie de Pythagore, l'ont fait avec peu d'ordre, de ſuite & de choix, & qu'ils n'ont laiſſé que des mémoires confus & indigeſtes, & remplis de choſes frivoles & puériles, M. Dacier a cru devoir faire précéder ſa traduction d'une vie de ce Philoſophe, mieux digérée, & dont il a écarté les preſtiges qu'on lui ſuppoſoit pour le faire paſſer, ou pour un homme divin, ou pour un magicien, ou un charlatan. Il a rendu le même ſervice à Hiérocles; & a illuſtré le tout par de curieuſes obſervations ſur la ſecte & la doctrine des Pythagoriciens.

C'eſt tout ce que je prétends vous en dire aujourd'hui, comptant de vous en parler plus au long dans l'article de la philoſophie. Je vous ajouterai ſeulement que M. Dacier dédia cet ouvrage au feu Roi, comme un monument de ſa gratitude, pour la bonté que Sa Majeſté avoit euë de faire revivre en ſa faveur la charge de Garde des livres du Cabinet du Louvre, qui a été réünie depuis à la Bibliotheque du Roi.

TRADUCTIONS DES POETES MORAUX GRECS.

L'élégie attribuée à Solon ſur les cauſes de la ruine des Royaumes, peut être encore regardée comme une piéce morale. Tamiſier, & Jean Boſquet, de Mons en Hainaut, en ont donné chacun une traduction en vers François; le premier avec ſa verſion de l'Anthologie; le ſecond dans ſon recueil de *Fleurs morales, & Sentences préceptives*, priſes des Auteurs Grecs & Latins, & miſes en vers François. Ce recueil eſt un volume in-12. imprimé à Mons en 1587. La Croix du Maine & du Verdier n'ont point parlé de l'Auteur, qui étoit chargé de l'inſtruction de la jeuneſſe, comme il le dit pluſieurs fois dans ſon recueil.

CHAPITRE IX.

Des Traductions des Epigrammatiſtes Grecs : d'Oppien, de Denys le Géographe, & de Nonnus.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

LEs anciens ont compoſé beaucoup de ces petites piéces en vers que l'on nomme Epigrammes. Je vous ai parlé ailleurs de ce genre de poëſie, & je vous ai fait remarquer que la beauté de ces épigrammes ne conſiſtoit pas à dire quelque choſe de brillant, ni d'extraordinaire, mais à exprimer ſimplement, & d'une maniere noble & élégante, quelque fait particulier, ou quelque avanture mémorable. Plus les épigrammes ſont anciennes, plus on y remarque ce caractere de ſimplicité, dont on s'eſt ſi fort écarté dans la ſuite, & que cependant on demande encore aujourd'hui dans les inſcriptions en proſe. Il y a beaucoup d'épigrammes de ce caractere dans le recueil qui en a été fait ſous le titre d'Anthologie, & dont voici l'hiſtoire telle que M. Rollin la rapporte.

Méléagre, natif de Gadare, ville de Syrie, qui vivoit sous Seleucus VI. Roi de Syrie, est le premier qui a fait un recueil d'épigrammes Grecques, qu'il nomma *Anthologie*, parce qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus fleuri parmi les épigrammes de quarante-six Poëtes anciens, il regarda son recueil comme un bouquet de fleurs, & attribua une fleur à chacun de ces Poëtes, le lys à Anytes, la rose à Sapho, &c. Après lui, Philippe de Thessalonique, fit, du tems de l'Empereur Auguste, un second recueil tiré seulement de quatorze Poëtes. Agathias en fit un troisiéme environ cinq cens ans après, du temps de l'Empereur Justinien. Enfin Planude, Moine de Constantinople, qui vivoit en 1380. fit le quatriéme qu'il divisa en sept livres, dans chacun desquels les épigrammes sont rangées selon les matieres par ordre alphabétique. C'est l'anthologie telle que nous l'avons aujourd'hui. Il n'y inséra point certaines épigrammes fort obscenes qui étoient dans les recueils précédens. Dans celui-ci il y a beaucoup d'épigrammes belles, sensées & fort spirituelles; mais elles ne sont pas le plus grand nombre.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Roll. hist. anc. t. 12. p. 54. 55.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Nous avons plusieurs éditions de l'anthologie, les unes en Grec seulement, les autres en Grec & en Latin. Je n'en connois qu'une traduction en vers François. Elle est de Pierre Tamisier, le même qui a traduit les préceptes de Phocylide, les vers dorés de Pythagore, &c. Ce n'est point sur le Grec qu'il fit cette version, mais sur les traductions Latines de quantité de Savans qui s'étoient exercés à mettre en prose ou en vers quelques-unes de ces épigrammes. La traduction de Tamisier en contient 768. On la doit autant à son goût particulier qu'aux sollicitations de M. de Rymon, l'un de ses amis, Procureur du Roi au Bailliage du Maconnois, homme d'esprit, & qui cultivoit les lettres avec beaucoup de soin.

Tamisier dit dans l'épître dédicatoire à son ami, que son premier dessein n'avoit point été de faire imprimer cette traduction, ne s'en étant occupé que pour se récréer : & entre quelques motifs qu'il en apporte, il y en a un qui lui fait honneur, c'est qu'il avoit résolu de ne plus traiter que des sujets qui pussent l'édifier. Il devoit donc, ce semble, supprimer au moins

plusieurs épigrammes un peu licentieuses que l'on trouve dans son recueil. Il prétend qu'il en a sacrifié beaucoup de cette espece ; cela peut être ; mais il en a encore trop conservé. Il n'a pas suivi dans sa traduction ni l'ordre des livres, ni la division des matieres, comme on l'a observé dans les bonnes éditions de l'anthologie : c'est un inconvénient ; la confusion devenant trop grande, & rendant la lecture de son ouvrage moins utile. Mais cet inconvénient est beaucoup moindre aujourd'hui, me persuadant aisément que cette traduction a fort peu de lecteurs, non pas tant parce qu'elle est rare, que parce que le style en a fort vieilli ; & que la versification en est également platte & dure. Cette traduction fut imprimée à Lyon en 1589. & encore dans la même ville en 1639.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

M. Jordan dans son essai sur les traducteurs François, en cite une édition faite aussi à Lyon en 1597. Je ne la connois point. Je ne sçai si c'est de cette traduction dont l'Abbé de Marolles veut parler dans son épitre à M. Pinon, Abbé de Condé, qui est à la fin de sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide. Si cela est, il en fait un éloge qu'elle

mérite peu. Pierre de Ronsard a traduit aussi quelques épigrammes de l'anthologie qui se trouvent dans le recueil *in-folio* de ses ouvrages. Feu M. Charpentier de l'Académie Françoise, avoit fait, dit-on, une traduction en vers François d'un nombre d'épigrammes choisies du même recueil. Elle est citée parmi ses ouvrages manuscrits dans l'histoire de l'Académie Françoise, de l'édition de M. l'Abbé d'Olivet, & dans le premier volume de l'histoire de l'Académie des belles lettres, par M. de Boze, de l'édition de 1740. Mais cette traduction, de même que celle du *Plutus*, des *Nuées* & des *Grenoüilles*, comédies d'Aristophane, n'a point encore été imprimée.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GREGS.

On assure qu'un Savant distingué dans la république des lettres, a entrepris une nouvelle traduction Françoise de l'anthologie. Il profitera, sans doute, du manuscrit de ce recueil qui est à la Bibliothéque du Roi de France, dont M. Boivin nous a donné l'histoire & la notice dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, & qui est plus ample que tous les imprimés. M. Boivin a ajouté aux remarques historiques & critiques sur cette antholo-

Tom. 2 p. 879. & suiv.

gie manuscrite, la traduction Françoise & Latine de quelques épigrammes tirées de ce recueil. C'est un modéle pour faire une version complette sur le même plan & dans le même goût. Mais il y auroit du danger pour les mœurs à donner le recueil entier ; & la Religion demande qu'on en retranche tout ce qui pourroit blesser les yeux du public. La piété & la science ne devroient jamais être séparées. Je ne me charge point de vous faire le dénombrement d'un grand nombre d'autres épigrammes traduites encore, ou imitées de l'anthologie, que l'on trouve éparses dans la plûpart de nos Poëtes François des derniers siécles, & du nôtre. Ce détail seroit trop long, & vous serviroit fort peu.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Encore un mot sur trois autres Poëtes Grecs, Denys surnommé *Periegéte* à cause de sa description du monde, Oppien & Nonnus. Le premier, Auteur d'une espece de géographie en vers, étoit, selon la plûpart des Savans, de Carax, nommée aussi Alexandrie & Antioche, entre les fleuves du Tigre & d'Eulée, sur les confins de l'Arabie heureuse. On le croit contemporain de Strabon qui a vécu sous Auguste. D'au-

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

le tres font plus récent ; & Suidas attribuë la description du monde qui porte son nom, à trois Denys différens ; l'un de Corinthe, l'autre de Milet, & le troisiéme de Rhodes, ou de Samos. Je ne vous parlerai pas ici du mérite de cet ouvrage comme géographie ; je ne le considere que comme un ouvrage en vers, & à cet égard, je crois que l'on peut assurer qu'il est fort médiocre. Une multitude de noms de peuples, de villes, de rivieres, de montagnes, étoit une matiere peu propre à la poësie. Il y a cependant quelquefois des descriptions qui étoient susceptibles d'ornemens, & le Poëte géographe auroit pû les moins négliger.

Benigne Saumaise, Conseiller au Parlement de Bourgogne, pere du savant Claude Saumaise, est le seul que je connoisse, qui ait traduit cet ouvrage en notre langue. Sa traduction est en vers François : elle parut en 1597. in-12. à Paris, chez Adrien Perier : mais l'Auteur l'avoit composée longtems auparavant. C'étoit un fruit de sa premiere jeunesse. Il dit lui-même qu'il avoit à peine vingt ans quand il la commença. L'occasion lui fit naître le de-

sir de s'exercer à traduire cet ouvrage. Il ne l'avoit pris que pour le consulter; il en lut plus qu'il n'en avoit besoin, il y prit goût, & ne le quitta presque plus qu'il ne l'eût rimé en notre langue. Il convient qu'il eut beaucoup de peine; il sentoit qu'un ouvrage de cette nature ne pourroit pas avoir beaucoup de graces en vers François; & ce fut par cette raison qu'après avoir fini sa traduction, il l'oublia presque entiérement pendant quatorze ans. Ses amis lui reprocherent cette indifférence, & docile à leurs vœux, il permit à son livre de voir le jour. Il est dédié au Roi Henri IV.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Si l'on en croit Claude Saumaise, son pere auroit eu tort de le supprimer: ce Savant l'a jugé digne de ses éloges dans sa préface sur le livre de Tertulien *du Manteau*. S'il n'a voulu parler que de la fidélité de la traduction, il a eu quelque raison: encore le traducteur avouë-t'il lui-même qu'il s'y est accordé beaucoup de liberté; qu'il a tâché de développer les pensées de son Auteur, & qu'il s'est seulement appliqué à en conserver le sens le plus exactement qu'il lui a été possible: & cela est vrai; ceux qui ont conféré cette

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

traduction avec le texte original, en conviennent. Saumaise dit qu'il a ajouté à la fin *quelques notes fort courtes*, & permet de les lire, ou de les tenir pour lûës. Soit par modestie, soit par quelque autre motif, il en parle lui-même avec une espece de mépris ; mais il a soin d'avertir qu'il les a faites au milieu des troubles dont la France étoit alors agitée, & manquant presque de livres. Il y a cependant bien de l'érudition dans ces notes : Saumaise en s'exprimant, comme on vient de le rapporter, auroit-il voulu nous y faire faire plus d'attention ? Il a eu tort au moins de nous dire que ces notes sont en petit nombre ; elles sont quatre fois plus abondantes que le texte. Au reste Claude Saumaise son fils, n'est pas le seul qui ait loüé cet ouvrage : le savant Millotet, Avocat général au Parlement de Bourgogne, l'a honoré d'un sonnet, & le célébre Jacques de Guijon, d'une assez longue piéce en vers Latins. Aujourd'hui cet ouvrage est à peine connu ; c'est le sort de beaucoup d'autres qui ont été fort loüés autrefois.

La traduction de *la Venerie d'Oppien*, par Florent Chrestien, Précepteur de Henri IV. lorsqu'il n'étoit encore que

Prince de Bearn, eſt moins ignorée, quoique la verſification n'en ſoit pas plus agréable que celle de Saumaiſe. Mais l'ouvrage plaît davantage, & Oppien n'étoit pas un Poëte médiocre. Jule Scaliger dans ſa poëtique ne fait pas même difficulté de le comparer à Virgile : il le trouve auſſi ſublime, & auſſi harmonieux : c'eſt beaucoup dire pour un critique tel que Scaliger, qui, comme l'on ſçait, élevoit des autels à Virgile. Les autres critiques n'en ont pas tous penſé auſſi favorablement, quoiqu'il y en ait peu qui ne lui ayent donné de grandes loüanges, & qui ne ſoient au moins convenus qu'il excelloit dans les penſées & dans les comparaiſons. Conſultez ſur cela le quatriéme volume des jugemens des Savans ſur les Poëtes par M. Baillet. Ce critique auroit pû ajouter le jugement de Florent Chreſtien qui dans l'épître dédicatoire de ſa traduction d'Oppien adreſſée au Roi Henri IV. loüe en particulier ce que Poëte dit des animaux & de l'*Hiſtoire poëtique* qu'il en donne.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Cette traduction de Florent Chreſtien fut imprimée en 1575. in-4°. à Paris, avec les caracteres de Robert Etienne, par Mamert Patiſſon. L'Au-

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

teur assure qu'il n'a traduit que sur le texte Grec, & qu'il s'est tellement asservi à la lettre, qu'il a rendu vers pour vers, ou peu s'en faut, en sorte qu'il craint, dit-il, que *du Grec Asiatique il n'ait fait un François Laconique*; c'est-à-dire, que *sa Muse ne parle Grec en François*. Mais ce n'est pas dans le sens de Ronsard qui mêloit quantité de termes plus Grecs que François : Florent Chrestien est fort rarement tombé dans ce défaut : son expression est aussi Françoise qu'elle pouvoit l'être alors. Mais sa versification est fort dure : les vers enjambent l'un sur l'autre, de maniere qu'il y en a qui finissent par deux monosyllabes qui commencent le sens du vers suivant, ce qui en fait une mauvaise prose. Les rimes masculines & féminines sont bien observées, & ces rimes elles-mêmes sont communément assez riches. Le vers est Alexandrin. Jean Dorat, & Jean de Lavardin, Abbé de l'Etoille, ont célébré dans leurs vers cette traduction de Florent Chrestien ; & comme c'est la seule que nous ayions des quatre livres qui nous restent de *la Venerie d'Oppien*, on la recherche encore.

L'anonyme qui nous a donné en

1690. un recueil en prose de plusieurs *Traités de la chasse*, traduits du Grec, a négligé en effet les deux premiers livres d'Oppien, & n'a traduit que le troisiéme & le quatriéme. La raison qui l'a déterminé, est que ces deux derniers livres lui ont paru les plus curieux, aussi-bien que les plus utiles, parce que le troisiéme contient beaucoup de choses remarquables touchant l'histoire de divers animaux, & qu'il est parlé dans le quatriéme de plusieurs sortes de chasses extraordinaires. Le traducteur s'est attaché particuliérement à l'édition Grecque & Latine de Ritterhusius qui parut à Leyde en 1597. & qui est en effet fort estimée; mais il ne l'a pas suivie d'une maniere servile; il s'est écarté en plusieurs endroits de l'explication de ce savant éditeur, si loüé par Joseph Scaliger, Scipion Gentilis, & beaucoup d'autres; & par les raisons qu'il en rend dans une dissertation préliminaire, il est aisé de sentir qu'il n'a jamais abandonné Ritterhusius qu'il n'ait dû le faire.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Oppien a fait aussi cinq livres de la Pêche qu'il présenta à l'Empereur Antonin Caracalla, de même que ses livres de la Chasse. Je ne connois point

de traduction Françoise du premier ouvrage. L'anonyme qui a traduit les deux derniers livres du second ouvrage, s'est contenté de nous donner en vers François une imitation de la description de la pêche des Baleines, dont Oppien fait mention dans son cinquiéme livre de la pêche, & dont avant lui saint Basile avoit parlé avec son éloquence ordinaire dans un endroit de sa dixiéme homélie sur l'Hexameron.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Je ne vous dis rien du traité de la chasse par Arrien que le même traducteur a donné en prose, & qu'il a dédié avec sa traduction d'Oppien à feu M. le Dauphin qui resta fils unique de Louis XIV. Arrien n'a point écrit en vers. Je serai d'ailleurs obligé de vous parler dans une autre occasion de ces différens traités de la chasse. Il me reste seulement à vous découvrir notre traducteur anonyme.

C'étoit M. de Fermat, Conseiller au Parlement de Toulouse, comme je l'ai vu écrit sur l'exemplaire de son ouvrage qui est à la Bibliothéque du Roi. Mais il y a eu plusieurs Magistrats de ce nom dans le même Parlement. Ce ne peut être Pierre de Fermat, célébre Mathématicien, dont il est si souvent

vent parlé dans la vie de Descartes, par M. Baillet : il étoit mort dès 1665. & le traducteur des traités d'Arrien & d'Oppien parle de la prise de Philisbourg faite en 1688. C'est donc peut-être Samuel de Fermat, fils du fameux Mathématicien, & qui fut aussi Conseiller au Parlement de Toulouse. Julien de Hericourt, dans une lettre qu'il lui adresse, & que l'on trouve à la suite de son histoire Latine de l'Académie de Soissons, en parle en effet comme d'un Magistrat qui avoit une grande érudition, versé dans les langues savantes, qui faisoit également bien des vers Latins & François, & qui s'étoit familiarisé avec les meilleurs Ecrivains de l'antiquité. Or avec la traduction d'Arrien & d'Oppien, on trouve des vers Latins & François qui sont aussi du traducteur ; ma conjecture cependant n'est qu'une conjecture ; & je ne vous la donne pas pour une décision.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Pag. 2582

Le troisiéme Poëte Grec dont il me reste à vous parler, c'est Nonnus Egyptien, qui a fleuri dans le cinquiéme siécle de l'Ere Chrétienne. On ne connoît de lui que deux ouvrages d'un caractere fort différent, une paraphrase de l'Evangile de saint Jean, & un poë-

me contenant quarante-huit livres, intitulé *Dionysiaques*, parce qu'on y trouve décrites les expéditions fabuleuses de Bacchus. Le pere Rapin dans ses réflexions sur la poëtique, dit que c'est moins un poëme qu'un roman, ou une histoire de la naissance, des avantures, des victoires, & de l'apothéose de Bacchus. Il ajoute que le dessein en est trop vaste, la fable mal construite, sans art, sans ordre, sans vraisemblance, & que le style en est sombre & embarrassé. Voyez les jugemens des autres critiques rapportés par M. Baillet qui s'est trompé en attribuant à Pierre Scriverius l'épître dédicatoire ou préface de l'édition des Dionysiaques qu'il cite, au lieu de donner cette préface à Pierre Cunæus.

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Réflex sur la poët. part. 2. édit. in-12, p. 138.

T. 1, p. 233, &c. édit. in-4°.

Je crois que le pere Rapin a eu raison de reprocher à Nonnus tous les défauts qu'il reprend dans son poëme. Il faut avoüer cependant qu'il y a dans cet ouvrage des descriptions fort poëtiques, des endroits pleins de feu & d'enthousiasme, & qu'on y sent une imagination communément vive, mais, à la vérité, fort peu réglée. Ce poëme a été traduit en prose Françoise, par Claude Boitet dont j'ai déja dit un mot par-

mi les traducteurs d'Homere. Il convient dans la courte préface des *Dionysiaques*, qu'il avoit trop périphrasé l'Odyssée, parce qu'il avoit plus suivi son imagination que les regles d'une bonne traduction : mais il proteste que sa version du poëme de Nonnus est exemte de ce défaut, qu'elle est simple, fidéle, littérale, sans néanmoins qu'il se soit écarté, autant qu'il a été en lui, des graces, du style, & des autres grandes qualités qu'il a apperçuës dans son Auteur. Scrupuleux imitateur de son original, il s'est presque uniquement attaché, à ce qu'il prétend, à bien rendre toutes ses pensées ; & de peur de lui prêter des ornemens qu'il n'a point, Boitet a employé, en le traduisant, *un style rude, décousu, désagréable*, en un mot, qui a, dit-il, *tout l'air de son Auteur*. Peut-on porter plus loin la fidélité de l'imitation ?

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

Mais d'un autre côté je le crois trop prevenu pour son Auteur, lorsqu'il assure dans son épître dédicatoire au Baron Dupont, que toute la physique est renfermée dans Nonnus, & dans son avis au lecteur, que l'on y trouve toute la mythologie : celle-ci y abonde certainement plus que la premiere,

TRADUCTIONS DES POETES EPIGRAMMATISTES GRECS.

mais elle y est encore trop imparfaite pour satisfaire pleinement ceux qui sont curieux de ces sortes de connoissances. La traduction de Boitet est un volume in-8° imprimé en 1625. à Paris, chez Robert Foüet. En 1631. Pierre de Marcassus publia aussi à Paris in 4°. une traduction en prose des deux premiers livres des *Dionysiaques*.

Vous avez maintenant tout le fruit de mes recherches sur les traductions Françoises des Poëtes Grecs. Si je n'ai pas épuisé la matiere, je l'ai au moins ébauchée : contentez-vous de cette esquisse jusqu'à ce qu'un plus habile que moi étende vos connoissances. J'ai cru devoir suivre l'ordre des sujets mis en œuvre par ces Poëtes, plutôt que l'ordre du tems où ils ont vécu : le premier m'a paru plus naturel. Mais je suis obligé de l'abandonner pour les Poëtes Latins. Ma raison est qu'Homere n'a fait proprement que des poëmes épiques, Sophocle que des tragédies, Pindare que des odes, Théocrite que des idylles, & ainsi des autres. Mais plusieurs de nos Poëtes Latins ont traité différens sujets : Virgile, par exemple, n'a pas seulement composé un poëme épique, il a fait des églogues : il est en

même-tems Poëte héroïque, & Poëte bucolique. En suivant l'ordre des matieres, il faudroit donc que je revinsse sur son sujet à diverses reprises : peut-être que d'autres n'y trouveroient point d'inconvénient : pour moi j'y en trouve un ; chacun a ses idées : je suivrai les miennes en m'attachant à l'ordre chronologique des Poëtes Latins.

Des Traductions des Poëtes Latins.

CHAPITRE PREMIER.

Des Traductions de Plaute.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

SUIVANT l'idée d'un Savant moderne, qui n'a fait néanmoins que suivre en cela celles de plusieurs Ecrivains célébres qui l'ont précédé, on peut partager le tems de la poësie Latine en trois âges. « Le premier comprend l'espace d'environ deux cens « ans, pendant lesquels la poësie Latine est née, s'est accruë, & s'est fortifiée par différens progrès. Le se- « cond âge est d'environ un siécle, depuis Jule César jusqu'au milieu de « Roll. hist. anc. t. 12. p. 58. & suiv. Jac. Facciolati, comm. de linguâ Lat. Walchius, hist. Latinæ linguæ, &c.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

» l'Empire de Tibere. C'eſt le tems où » la poëſie a été portée à ſon dernier » degré de perfection. Le troiſiéme âge » contient les années ſuivantes, où par » des déclins aſſez prompts, elle eſt dé- » chuë de cet état, & a enfin dégénéré » de ſon ancienne réputation. »

Livius Andronicus, Nœvius, Ennius, Cecilius, Pacuvius, Actius & Plaute ont vêcu dans le premier âge, preſque tous en même-tems dans l'eſpace de 60. ans. Je ne vous dis rien des ſix premiers; il ne nous reſte que quelques fragmens de leurs ouvrages, & je n'en connois point de traduction Françoiſe. Conſultez le quatriéme volume des jugemens des Savans par M. Baillet, & le tome 12. de l'hiſtoire ancienne de M. Rollin; ils ſuffiſent pour vous inſtruire du peu que l'on ſçait de ces Poëtes, de leur génie, du caractere & de l'objet de leurs poëſies.

Plaute a été plus heureux. Vingt de ſes comédies, la plûpart preſque entieres, ont réſiſté au tems, & ſont parvenuës juſqu'à nous. Mademoiſelle le Fevre conjecture que ceſt une marque de l'avantage qu'il avoit remporté ſur tous les Poëtes de ſon tems. Il y a, dit-elle, beaucoup d'apparence que ſes piéces ne

Mademoiſelle le Fevre, préf. de la tr. de trois comed. de Pl.

se sont mieux conservées que les autres, que parce qu'étant trouvées plus agréables, elles étoient aussi plus souvent redemandées : on ne les joüoit pas seulement du tems d'Auguste, il paroît par un passage du septiéme livre de l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils, qu'elles étoient joüées du tems de Diocletien, trois cens ans après la naissance de J. C. Arnobe raille les Payens de ce que Jupiter se réveilloit lorsqu'on joüoit l'Amphytrion, ou quelque autre comédie du même Poëte.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

On a porté divers jugemens de Plaute. Il me semble, dit M. Rollin, que pour l'élocution, il est généralement estimé, sans doute par rapport à la pureté, à l'exactitude, à l'énergie, à l'abondance, & même à l'élégance du discours. Varron disoit que si les Muses vouloient parler Latin, elles emprunteroient le langage de Plaute. Horace n'en juge pas si favorablement. Nos ancêtres, dit-il, dans son art poëtique adressé aux Pisons, ont loüé & admiré les vers & les railleries de Plaute, un peu trop bonnement, pour ne pas dire sottement, s'il est vrai que vous & moi sçachions distinguer dans les railleries, le délicat d'avec le grossier, & que nous

Madem. le Fevre, & M. Roll. *ibid.*

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

ayions l'oreille assez fine pour bien juger du son & de la cadence des vers. M. Rollin ajoute que cette critique peut faire d'autant plus de tort à Plaute, qu'il paroit qu'Horace n'étoit pas seul de ce sentiment, & que la Cour d'Auguste ne goûtoit pas plus que lui, ni la versification, ni les plaisanteries de ce Poëte. Mais ce jugement d'Horace ne peut-il pas être réformé, au moins en partie? C'est ce que le même M. Rollin examine.

La censure de ce Poëte tombe sur deux articles; sur le nombre & la cadence des vers, & sur les railleries; & cette censure doit être adoptée dans la plus grande partie, selon le Savant moderne. » Il est certain, dit-il, que » Plaute n'est point exact dans ses vers, » qu'il a appellés par cette raison, des » nombres sans nombre, dans son épi- » taphe qu'il fit lui-même: il ne s'est » point assujetti à suivre une même me- » sure, & il a mêlé tant de sortes de » vers, que les plus savans ont de la » peine à les reconnoître. Il est certain » encore qu'il a des plaisanteries fades, » basses & souvent outrées: mais il en » a aussi de fines & de délicates. » Et si la censure d'Horace semble ne rien ex-

cepter, on peut croire que piqué de l'injuste préférence que ceux de son siécle donnoient aux anciens Poëtes Latins sur ceux de leur tems, il a un peu outré la critique. « C'est pourquoi « Cicéron qui n'étoit pas un mauvais « juge de ce que les anciens appelloient « urbanité, propose Plaute comme un « modéle à suivre pour la raillerie. Ses « défauts n'empéchent donc point qu'il « n'ait été un excellent Poëte comique. « Ils sont réparés bien avantageuse- « ment par beaucoup de belles qualités « qui peuvent non seulement l'égaler à « Térence, mais peut-être même le « mettre au-dessus de lui. » C'est le jugement qu'en porte Madame Dacier, pour lors Mademoiselle le Fevre, dans la comparaison qu'elle fait de ces deux Poëtes.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

« Térence, dit-elle, a beaucoup « plus d'art, mais il me semble que « Plaute a plus d'esprit. Le premier fait « plus parler qu'agir; l'autre fait plus « agir que parler, & c'est le véritable « caractere de la comédie, qui est beau- « coup plus dans l'action que dans le dis- « cours. Cette vivacité me paroit don- « nerencore un grand avantage à Plau- « te, c'est que ses intrigues sont toujours «

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

» conformes à la qualité des acteurs ; » que ſes incidens ſont bien variés, & » ont toujours quelque choſe qui ſur- » prend agréablement, au lieu que le » théâtre ſemble languir dans Téren- » ce. » Mademoiſelle le Fevre appuye ce jugement de celui de Céſar qui écrivoit, dit-elle, avec tant de force & tant de juſteſſe, & qui ſe connoiſſoit aſſez bien dans l'art du théâtre pour avoir fait une tragédie Grecque qui fut joüée à Colophone avec applaudiſſement. Elle diſcute enſuite la critique d'Horace ; & des réflexions que cette diſcuſſion lui donne lieu de faire, elle conclut que le paſſage de l'art poëtique dont il eſt queſtion, ne doit pas être pris à la lettre, comme ſi Horace condamnoit toutes les pointes & toutes les bouffonneries de Plaute. Il n'auroit pû, dit-elle, avoir ce ſentiment, ſans choquer le ſens & la raiſon. Plaute a, ſans doute, des plaiſanteries fades & groſſieres, mais il en a auſſi un grand nombre qui ſont fines & délicates, & fort bien conduites. Cicéron qui le loüe & Horace qui le blâme, ont tous deux raiſon. Le premier parle ſeulement de ces beautés qu'on ne peut lire ſans être charmé ; l'autre ne prend que le mé-

chant endroit ; il ne touche que certaines railleries froides ou deshonnêtes qu'il ne condamne pas même absolument : on pouvoit les excuſer, ajoute Mademoiſelle le Fevre, mais on ne devoit ni les loüer, ni les ſuivre.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Cette déciſion eſt trop foible, ſi Mademoiſelle le Fevre y renferme tout ce que Plaute a dit de contraire à l'honnêteté. On convient que l'on rencontre de tems en tems dans Plaute de fort belles maximes pour la conduite de la vie, & pour la pureté des mœurs. M. Rollin en rapporte quelques exemples. Mais pour quelques endroits de cette ſorte, ajoute-t'il, combien y en a-t'il de contraires à cette pureté? « Il « eſt bien fâcheux, dit ce judicieux « critique, que ce reproche tombe preſ- « que généralement ſur les meilleurs « Poëtes du Paganiſme. On peut bien « appliquer ici ce que dit Quintilien « de certaines poëſies dangereuſes : qu'il « faut les laiſſer abſolument ignorer à « la jeuneſſe, s'il eſt poſſible, ou du « moins les réſerver pour un âge plus « mûr, & pour un tems où les mœurs « ſeront en ſûreté. » Plaute, dit un autre critique, réüſſit bien mieux à repréſenter les mœurs des eſclaves, des

Hiſt anc. ut ſup.

Coutel. tr. de l'éduc. des Enf. t. 1. p. 167. 168.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

courtisanes, & des personnes de basse condition, que des honnêtes gens. Il se donne aussi très-souvent la liberté de faire des mots nouveaux, & d'employer ceux qui n'étoient en usage que parmi le menu peuple : il y en a même beaucoup de méchans parmi quelques bons. Je vous renvoye au tome 4. de l'ouvrage de M. Baillet, pour y apprendre les jugemens des autres critiques anciens & modernes sur Plaute & le caractere de ses piéces.

Si l'on jugeoit de l'utilité de ce Poëte par l'indifférence de nos François à le traduire en leur langue, il faut avoüer qu'on en porteroit un jugement peu avantageux. Notre langue étoit encore presque barbare, & Térence joüissoit déja des honneurs multipliés de la traduction. A l'égard de Plaute, il semble qu'il attendoit l'Abbé de Marolles pour le venger de cette indifférence. Mais je ne sçai s'il n'eût pas encore mieux aimé demeurer dans sa langue originale, que d'être livré à un traducteur qui l'a si mal habillé. Mademoiselle le Fevre en a jugé avec assez d'exactitude en deux mots, lorsquelle a dit qu'elle doutoit fort qu'une personne raisonnable en pût lire une page sans

dégoût. C'eſt que, comme elle le dit, il eſt très-difficile de bien traduire, & ſurtout de traduire des comédies. Outre la vivacité du dialogue qu'il faut attraper, il y a tant de regles & de bienſéances à obſerver, que rien n'eſt plus difficile que d'y réuſſir. Or l'abbé de Marolles manquoit des talens néceſſaires pour ce ſuccès, & d'ailleurs il aimoit beaucoup plus à faire un grand nombre de livres qu'à en faire de bons. S'il eſt vrai que Furetiere l'ait ſollicité à traduire Plaute, on ne peut croire que ce critique ait approuvé la précipitation avec laquelle il s'eſt conduit dans ce travail. Selon le compte que l'Abbé de Marolles en rend lui-même dans ſa préface, il n'a pas été ſix mois à faire ſa traduction : il compoſoit à meſure que l'on imprimoit, & il alloit beaucoup plus vîte que l'impreſſion. Il avouë même fort ingénuëment qu'il auroit eu beaucoup de regret s'il eût été obligé d'y employer plus de tems. Je conviens que ce tems étoit aſſez mal employé, parce qu'il étoit peu ſéant à M. de Marolles, Prêtre, de s'occuper à traduire en langue vulgaire un Poëte ſi rempli d'obſcénités; mais puiſqu'il n'avoit pas cette délicateſſe, il devoit au moins

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

avoir celle de nous rendre Plaute fidélement & avec ſes graces. Il lui étoit fort libre de changer l'objet de ſes occupations, mais dans celui qu'il avoit pris, il ne devoit pas s'accorder ſi libéralement la liberté de charger le public de mauvais ouvrages.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Au reſte ne le chicanons point ſur cela : ſi l'on a fait un mauvais accueil à ſes traductions, il en étoit content, parce que cet accueil étoit toujours au-deſſus de leur mérite : c'eſt lui-même qui le dit, & on doit l'en croire ; *il aimoit à dire les choſes ſincérement.* » Il n'étoit point jaloux de la gloire de ceux » qui ſont admirés malgré qu'ils en » ayent, & qui ſe plaignent en quelque » ſorte que leur propre mérite leur attire trop de loüanges. Il n'appréhendoit rien de ce côté-là : il donnoit » gratuitement un grand nombre de ſes » livres, & il bornoit ſon ambition à » pouvoir eſpérer qu'ils fuſſent ſeulement lûs d'une douzaine de perſonnes. » Pouvoit-on être plus modéré ! Il ne comptoit pas que le feu Roi à qui il préſentoit tout ce que ſa plume enfantoit, & à qui il a dédié en particulier ſa traduction de Plaute, fût du nombre de ces douze lecteurs, car dans ſon

Avis de l'abbé de Marolles, après la chronol. de la vie de Plaute.

épître dédicatoire il exemte Sa Majesté de lire même cette épître.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Cette traduction de l'Abbé de Marolles fut imprimée à Paris en 1658. en quatre volumes in-8°. avec l'original Latin revu par François Guiet, Angevin, connu par son érudition. L'Abbé Ménage dépositaire des corrections de ce Savant, en avoit fait un don à l'Abbé de Marolles qui crut devoir en faire usage, & les suivre dans sa traduction Françoise. Mais il n'a pas eu le même égard pour les vers de Plaute que M. Guiet avoit retranchés comme inutiles ou supposés; il s'est contenté, en les insérant dans le texte, de les désigner par une marque particuliere. Il a profité aussi des remarques de ce Savant, & il en a grossi les siennes parmi lesquelles il y en a beaucoup d'inutiles, quelques-unes d'assez mauvais goût, & plusieurs où l'on sent qu'il étoit un critique peu délicat. Je mépriserois moins son abrégé de la vie de Plaute, quoiqu'on ne puisse donner sur cela que des conjectures, & sa courte dissertation chronologique touchant le tems de la mort de ce Poëte. Mais qu'étoit-il nécessaire de faire remonter cette chronologie jusqu'au tems de la

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

création du monde, & de la suivre jusqu'à celui de la mort de Térence ?

On n'est pas fâché non plus que M. de Marolles se soit donné la peine de composer une liste des diverses éditions de Plaute, depuis la premiere qui parut en 1472. jusqu'à celle de François Guiet. J'en dis autant de deux autres listes : l'une des noms des anciens qui ont parlé avec éloge des comédies de Plaute ; l'autre de ceux des modernes qui se sont expliqués sur le même sujet. Ces sortes de recherches, quoiqu'elles ne coûtent pas beaucoup à faire, ont leur utilité pour différens lecteurs. Il resteroit à examiner si ces listes sont exactes & fideles : mais cet examen n'entre point dans mon plan. On trouve aussi dans le second volume les fragmens de trente-deux comédies de Plaute qui sont perduës. Parmi les notes que donne l'Abbé de Marolles pour expliquer les endroits difficiles des comédies de Plaute, ou pour en éclaircir d'autres, celles du second volume sont plus étenduës que celles du premier, parce que l'Auteur y prend la défense des monologues & des *à parte* dans les poëmes dramatiques ; & cette apologie ne laisse pas d'être curieuse.

Il me semble que l'on convient assez communément que des vingt comédies qui nous restent de Plaute, la plus chaste, ou pour parler plus exactement, celle où il y a moins d'obscénités, est la comédie des captifs, dont nous avons deux traductions particulieres, l'une anonyme qui parut en 1666. l'autre par M. Coste, imprimée en 1716. Toutes deux sont en prose. Je dis que la premiere est anonyme, parce qu'en effet l'Auteur ne se nomme point. Le catalogue manuscrit de la Bibliothéque du Roi, porte qu'elle est de M. Guyot : selon mon exemplaire qui paroît avoir appartenu à quelque ami de l'Auteur, celui-ci est nommé *Bachelier*. Je ne connois pas plus l'un que l'autre. Le traducteur, quel qu'il soit, est seulement qualifié dans le privilége du Roi, de *Maître-ès-Arts en l'Université de Paris* ; & lui-même dit dans son avis au lecteur, qu'il a l'honneur d'être membre de cette célébre Université.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Cet avis m'a paru fort sensé, & j'y ai vu avec plaisir quelques-unes des réflexions que j'ai faites dans mon discours préliminaire sur la longueur des études des Colléges, & sur les avantages qu'il y auroit à mettre de bonne

heure entre les mains des jeunes gens les meilleurs livres écrits en notre langue. C'eſt une autorité de plus pour le ſyſtême que j'ai pris la liberté de hazarder. Eſt-elle de quelque poids ? Je n'en ſçai rien ; cet Auteur ne m'étant point connu. Mais je dois l'eſtimer puiſqu'il raiſonne avec juſteſſe : le petit nombre d'avis qu'il donne ſur la maniere d'étudier & d'enſeigner, & ſur les abus qu'il faut éviter dans l'étude, m'a ſemblé ſolide & judicieux, & me paroît fondé ſur une longue expérience.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Quant à ſa traduction, l'anonyme l'adreſſe à ſon neveu à qui il donne de fort bons conſeils dont il eſt à ſouhaiter que tous les jeunes gens profitent. Il lui fait remarquer en particulier, que toutes les comédies de Plaute peuvent être utiles pour la délicateſſe des penſées, & la beauté du langage, mais qu'elles ne le ſont pas toutes pour la pureté des mœurs *qui eſt infiniment préférable à la pureté du Latin.* Il étend cette maxime, il la développe ; c'eſt une eſpece de ſermon, mais ſenſé & à la portée de la jeuneſſe.

Il paroît que l'Auteur auroit volontiers employé une partie de ſon tems

à traduire plusieurs autres comédies de Plaute, si toutes eussent eu les avantages de celle des captifs, d'instruire & de plaire, sans nuire aux bonnes mœurs; mais persuadé, comme il le dit, « qu'il faut que les vices surprennent « toujours les jeunes gens, & leur fas- « sent toujours horreur, » il a craint de leur en tracer même la plus légere idée, en leur facilitant l'intelligence d'un Poëte qui a si peu ménagé la pudeur. C'est par la même raison que dans la comédie des captifs, il a retranché quelques vers qui marquoient, dit-il, quelque action deshonnête. Mais il a eu un autre motif en ne traduisant pas les huit premiers vers de la premiere scene, & en leur substituant le discours d'un autre parasite que le Poëte fait parler dans la troisiéme scene du premier acte de sa comédie intitulée *Stichus*. Les premiers lui ont paru peu convenables, & ne signifiant rien dans le fond; au lieu que les autres sont propres au sujet, & renferment d'ailleurs une plaisanterie réelle.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Du reste sa traduction est assez exacte, & rend communément tout le sens de l'Auteur: mais elle est peu élégante; on la blâmeroit d'être trop scrupuleu-

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

sement littérale, si le traducteur eût eu en vûë d'autres lecteurs que des étudians à qui il vouloit faciliter l'intelligence de cette comédie. Mais il a porté ce scrupule trop loin en ne variant point ses expressions, & en n'osant jamais employer le terme *de Dieux* au plurier : c'est un peu trop christianiser un Poëte Payen qui parloit le langage de la religion dans laquelle il avoit été élevé. Les notes qui sont à la fin de sa traduction, sont en petit nombre, & ne peuvent guéres être utiles qu'à des écoliers.

L'anonyme a joint le texte de Plaute à sa version : c'est ce qu'a fait aussi M. Coste dans la traduction qu'il a donnée de la même comédie en 1716. & qui l'emporte en exactitude & en pureté de style sur celle de l'anonyme. C'est, selon le témoignage de M. l'Abbé Fraguier, un ouvrage écrit avec beaucoup de naïveté, de politesse, d'élégance & d'érudition. Cette derniere qualité a rapport aux notes dont M. Coste a enrichi sa traduction : notes courtes, employées seulement pour éclaircir les passages qui ont paru à l'Auteur renfermer quelque difficulté ; mais notes bien choisies & toujours utiles. M. Coste n'y

fait point parade d'une vaine littérature, selon la mauvaise coutume de la plûpart des commentateurs : il se contente d'y expliquer son Auteur, de justifier sa traduction, de choisir entre diverses leçons, que fournissent les éditions imprimées, ou quelques manuscrits, celle qui paroit la plus juste.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Nouv. de la rép. des lett. Mars & Avr. 1716.

Ce n'est point non plus un ouvrage donné précipitamment au public. M. Coste dit qu'il l'a gardé dix ans avant que de le faire paroître ; & peut-être l'auroit-il encore renfermé plus longtems sans les sollicitations pressantes de M. Rémond, alors chef du Conseil de feu M. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume. Il devoit le faire imprimer à Paris ; & c'est par cette raison qu'il est revêtu de l'approbation de M. l'Abbé Fraguier : mais d'autres circonstances l'ont livré aux presses de Hollande, & il n'y a rien perdu pour la beauté de l'impression. M. Coste a senti, comme l'anonyme dont je viens de vous parler, & dont il paroît n'avoir point connu la traduction, la difficulté de rendre en François les huit premiers vers de la comédie des captifs, parce que toute la plaisanterie roule sur l'équivoque du verbe *invoco* qui signifie

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

en même-tems *invoquer*, & *n'inviter point*. Mais au lieu de tirer d'ailleurs un autre exorde, il s'eſt contenté d'exprimer la penſée qui ſert de fondement à la plaiſanterie.

Dans ſa courte préface, M. Coſte omet tout ce qu'il auroit pû dire du génie de Plaute, de ſon ſtyle, & du genre d'écrire qu'il a ſuivi dans la compoſition de ſes piéces, pour ne point répéter ce que Madame Dacier en avoit déja dit dans ſa préface ſur l'*Amphitryon*. Il s'arrête ſeulement à ce qui regarde préciſément la comédie des captifs, & il s'y arrête même ſi peu qu'il ſe contente d'employer trois ou quatre réflexions pour faire voir que Plaute a obſervé avec exactitude l'unité du ſujet & celle de lieu, & qu'il n'a pas eu moins de ſoin de bien marquer la durée de l'action. L'unité du ſujet *ſaute aux yeux*, ſi on l'en croit. » C'eſt un pere qui, pour racheter » ſon fils, fait priſonnier dans un com» bat, veut l'échanger avec deux cap» tifs ennemis, dont l'un eſt le maître, » & l'autre eſt le valet ; mais qui fai» ſant accroire au bon homme que le » maître eſt le valet, l'engagent à ren» voyer ce prétendu valet chez le pere

de son maître pour lui persuader de « faire un échange du fils de ce bon « homme avec son propre fils. » La fourberie se découvre, le vieillard désespere de recouvrer son fils, & c'est au milieu de ses allarmes que ce fils lui est remis entre les mains par le jeune homme qui lui avoit donné le change, & qui revient en même-tems pour reprendre son valet. Ce retour accompagné de ces circonstances, & de quelques autres, fait, dit-on, le dénouëment de la piéce d'une maniere très-naturelle.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

« D'un sujet si simple où un génie « médiocre, dit M. Coste, auroit à « peine trouvé de la matiere pour deux « ou trois actes, Plaute a trouvé l'art « d'en faire une piéce de cinq actes bien « complets. » L'Auteur trouve l'unité de lieu aussi exacte : car tout se passe, dit-il, fort naturellement devant le logis d'Hégion, qui est ce bon homme qui cherche des captifs pour les échanger avec son fils. Pour la durée de l'action, Plaute n'a pas été moins fidéle à l'observer. Elle commence le matin, elle s'acheve assez longtems avant souper ; par conséquent elle ne dure qu'environ neuf ou dix heures. Voilà ce que M. Coste a vu dans la comédie des

captifs. Mais d'autres y ont vu le contraire. Qu'eſt-ce qui a raiſon ? Je ne le déciderai point ; je me contenterai de vous parler des écrits reſpectifs.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Mars & Avr. 1716. p. 281. &c.

M. Bernard rendant compte de cet ouvrage de M. Coſte dans les nouvelles de la république des lettres, propoſa à l'Auteur deux difficultés : la premiere ſur le voyage de ce prétendu eſclave envoyé pour ramener le fils d'Hégion : il part d'Etolie pour aller en Elide ſur la fin du premier acte ; avant même le commencement du quatriéme il eſt de retour : comment a-t'il pû faire ce chemin en ſi peu de tems ? Comment par conſéquent peut-on dire que la durée de l'action de la comédie de Plaute a été auſſi courte qu'on le prétend ? La ſeconde difficulté eſt ſur cet autre eſclave qui avoit enlevé un fils d'Hégion vingt ans auparavant : on demande comment il ſe trouve juſtement au dénouëment de la piéce, pour faire reconnoître ce fils qu'Hégion retenoit chez lui ſans le ſçavoir. Enfin M. Bernard trouvoit que le perſonnage du paraſite étoit trop pouſſé ; que jamais il n'y eût d'homme qui approchât du caractere de celui-là, & qu'ainſi la piéce de

Plaute

Plaute ne méritoit pas autant d'éloges qu'on lui en donnoit.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Ces difficultés ont frappé encore un autre critique qui les a discutées avec plus d'étenduë, & qui vers le même tems envoya ses *Réflexions* à l'Auteur de *l'Histoire critique de la république des lettres*, qui les annonça dans le tome onziéme de son ouvrage, & les publia dans le treiziéme. Ce censeur anonyme attaque proprement toute la préface de M. Coste, tout ce qu'il y dit au moins pour relever Plaute, & exalter la comédie des captifs. Le traducteur avoit admiré le Poëte, il avoit loüé la supériorité de son génie, de ce que d'un sujet aussi simple que celui de la comédie dont il s'agit, *il avoit trouvé l'art d'en faire une piéce de cinq actes bien complets.* Le critique répond que sans rechercher ce qu'un génie médiocre pourroit, ou ne pourroit pas faire dans une semblable occasion, il est persuadé que Plaute, pour mériter un rang supérieur, auroit dû se renfermer dans son sujet, & ne point emprunter le secours étranger de ce *Parasite* qui occupe une bonne partie de cette comédie. Ce personnage lui déplaît beaucoup; il ne lui épargne point les épithétes les plus

deshonorantes. Il se fâche toutes les fois qu'il le voit reparoître, & par conséquent il se fâche souvent, parce qu'il trouve qu'il se montre toujours sans nécessité, & que son rolle n'est pas seulement déplacé, mais insipide. Il en excepte le commencement du quatriéme acte où ce parasite a quelque raison de revenir pour annoncer à Hégion le retour de son fils & du captif, que le bon homme avoit cru s'être échappé sans ressource. Mais il blâme encore Plaute de ce qu'il employe à peine quatre lignes sur cette nouvelle, si importante dans le fonds, puisqu'elle tend au dénouëment de la piéce. Tout le reste des quatre scenes de cet acte lui paroît plein de défauts qui ne peuvent se souffrir; il porte le même jugement de presque tout le premier acte, & de la premiere scene du troisiéme; il détaille ces défauts, & il en conclut que M. Coste doit avoüer lui-même que Plaute avec tout son *art* & son grand *génie*, n'a pourtant fait ici que ce qu'un génie médiocre auroit pû faire, & qu'il n'a pas réellement tiré du fonds de son sujet *trois actes bien complets*. Voilà pour *l'unité du sujet*.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Celle de lieu ne lui paroît pas mieux

justifiée par M. Coste, qui la fonde sur *ce que tout se passe fort naturellement devant le logis d'Hégion* : cela n'est vrai, dit le critique, que de l'action théâtrale, non de toute l'action de la piéce ; puisque beaucoup de choses doivent nécessairement s'être passées hors de la vûe des spectateurs. C'est sans raison aussi que M. Coste dit qu'Hégion ne songe qu'a trouver des captifs qu'il puisse échanger avec son fils : étant certain au contraire que dans toute la piéce, Hégion ne songe plus à cela, puisque dès le commencement il est dit expressément que les captifs avoient été achetés auparavant. Il falloit dire que le bon homme ne songeoit seulement qu'à se servir de ces *captifs*, pour tirer son fils d'esclavage, en faisant un échange. Le critique croit cependant qu'on pourroit dire que Plaute ne s'est pas entiérement écarté de l'unité de lieu, mais par d'autres raisons que celle de M. Coste, & que vous pouvez lire dans l'écrit de l'anonyme.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

La principale difficulté roule sur la durée de l'action ; & c'est aussi sur celle-là que le critique s'étend particuliérement. Il rapporte sur cela la critique qui en avoit déja été faite par Scaliger

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

dans sa poëtique, & par Muret dans ses diverses leçons, & réfute l'apologie que Ménage a cru devoir faire de Plaute sur le même sujet dans son discours sur l'*Heautontimorumenos* de Térence. Notre censeur y ajoute ses propres réflexions, & prouve assez clairement, selon moi, que Plaute a manqué à la vraisemblance, & qu'en accordant beaucoup plus d'heures que M. Coste n'en demande pour la durée des actions représentées, cet habile homme ne peut encore justifier raisonnablement le Poëte. Je n'entrerai point dans le détail des preuves du critique : il faut les voir dans son écrit, de même que le plan que l'anonyme donne de ce qu'il lui paroît que Plaute auroit dû faire pour ne point tomber dans ce défaut. Les autres réflexions du critique roulent sur quelques endroits de la traduction de M. Coste qu'il ne trouve pas exacts, & sur plusieurs de ses notes qui lui paroissent manquer de justesse, & même de vérité. Il y a de l'érudition dans ces réflexions, & je crois que l'habile traducteur des captifs de Plaute n'auroit pas fait difficulté d'en faire usage, s'il eût pû les avoir avant que de publier sa traduction.

Il n'y a pas lieu de croire que ces réflexions du critique anonyme lui soient demeurées inconnuës depuis, étant imprimées dans un Journal qui étoit entre les mains de tout le monde. Je ne vois pas cependant qu'il se soit mis en peine d'y répondre; ou s'il l'a fait, sa réponse m'est inconnuë. Je n'ai vu que celle qu'il a adressée à M. Bernard, & que celui-ci a publiée dans le cinquante-troisiéme volume des *Nouvelles de la république des lettres*. Car la lettre qu'il a envoyée à l'Auteur de l'*Histoire critique*, & dans laquelle il rétracte l'explication qu'il avoit donnée à une expression de Plaute, avoit précédé les réflexions du critique anonyme, & n'en fait aucune mention. Cette lettre est dans le tome XI. de l'*Histoire critique*.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Art. 3. pp. 464. &c.

L'objet principal de la réponse de M. Coste à M. Bernard est de résoudre ses difficultés sur la durée de l'action des *Captifs* de Plaute. L'Auteur convient qu'il a eu tort de la renfermer dans neuf ou dix heures tout au plus, qu'il avoit mal calculé, qu'il a corrigé mal-à-propos un passage du Poëte dont la leçon ordinaire est nécessaire pour fixer la durée véritable de

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

la piéce dont il s'agit. Aprés ces aveux, on auroit lieu de croire que M. Coſte va donner beaucoup plus d'étenduë à cette comédie; mais ſon indulgence ne va qu'à lui accorder une heure de plus, c'eſt-à-dire, onze heures au lieu de dix.

Pour prouver ce nouveau ſyſtême, il poſe d'abord comme autant de principes certains: Que l'art même apprend aux excellens ouvriers à ſe diſpenſer quelquefois de ſuivre exactement les regles de l'art: Que ſi cette licence a ſes bornes, la connoiſſance de celles ci eſt réſervée aux plus grands maitres: Que cela eſt vrai ſurtout à l'égard des piéces d'eſprit, telles que ſont les piéces de théâtre: Que quoique ces derniers ouvrages ſoient des fictions qui plaiſent d'autant plus qu'elles ſont plus vraiſemblables, cependant les circonſtances qui les compoſent, ſont ordinairement ſi compliquées, qu'il eſt fort difficile que le vraiſemblable s'y trouve partout dans un égal degré; & que lorſqu'on ne peut conſerver la vraiſemblance avec une entiere exactitude, ſans perdre de grandes beautés, les Poëtes anciens & modernes ont mieux aimé s'écarter de la premiere, & conſerver celles-ci: Qu'en-

fin, à considérer à part & en détail la durée des meilleures piéces de théâtre, on trouvera que la vraisemblance n'y est jamais conservée que d'une maniere assez imparfaite, que le spectateur est fait à cette irrégularité, & que pourvû qu'on prenne la peine de le tromper avec art, il se prête lui-même à la tromperie, sans s'arrêter à peser & à combiner le tems avec trop d'exactitude.

Ces réflexions générales, M. Coste les applique ensuite à la comédie de Plaute qu'il a traduite. Ainsi il avouë maintenant que ce Poëte n'a pas gardé dans toute cette piéce l'exactitude de la vraisemblance: & il le croit digne d'excuse, pourvû qu'il ait pris soin de ménager son spectateur avec assez d'artifice pour le tromper effectivement. Plaute s'est-il ainsi conduit? M. Coste tâche de le prouver en entrant dans l'examen de chaque acte & de ses parties. Ses conjectures, car il ne me paroît rien donner de plus, sont ingénieuses, plusieurs sont vraisemblables: mais les difficultés ne paroissent pas résoluës; je vous en laisserai juger vous-même; je craindrois de vous ennuyer en suivant l'Auteur dans un plus long détail.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Peut-être jugerez-vous avec le critique anonyme dont je vous ai déja parlé, & qui a auſſi répondu à cette lettre ou diſſertation du ſavant traducteur de la comédie des captifs, que M. Bernard & M. Coſte s'y ſont mal pris, l'un en attaquant, & l'autre en répondant : que la cenſure du premier n'a pas été propoſée avec toute la préciſion néceſſaire, & que le ſecond s'eſt laiſſé entraîner dans de petits écarts, qui obſcurciſſent le point principal, bien loin de lever les difficultés. C'eſt ce que l'anonyme entreprend de prouver dans les nouvelles *Remarques critiques* que vous trouverez dans le quatorziéme volume de l'*Hiſtoire critique de la république des lettres.* L'Auteur y examine, & les réflexions générales de M. Coſte, & ſes réponſes particulieres touchant la durée de l'action de la comédie des captifs ; & cet examen que j'ai lû avec beaucoup de ſatisfaction, me paroît fait avec autant de ſoin, que de jugement. Je ne craindrois pas de dire qu'il eſt déciſif contre M. Coſte, s'il ne me convenoit encore plus qu'à lui de faire cet aveu, ſur lequel on me croirá aiſément, *que n'ayant pas fait une étude particuliere des loix du théâtre*, je ne dois pas blâ-

mer un Ecrivain qui peut les avoir plus étudiées que moi, & que tout me portant à me défier de mes déciſions ſur cette matiere, il me conviendroit peu d'en hazarder, & de prononcer ſur un différend tel que celui dont je viens de vous donner une légere idée.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Il y a eu encore deux lettres ſur cette diſpute, datées de Paris, l'une le 10. de Juin, & l'autre le 21. Octobre 1716. & adreſſées à M. Coſte à Londres. Elles avoient été envoyées l'une & l'autre aux Auteurs des *Mémoires de Trévoux*; mais ces habiles Journaliſtes les trouvant trop longues, ſe ſont contentés d'en donner un précis dans leurs Mémoires du mois de Février 1717. On y voit que l'Auteur de ces deux lettres n'avoit lû la réponſe de M. Coſte à M. Bernard qu'après avoir écrit la premiere lettre, où il fait les mêmes objections ſur la durée de l'action de la comédie de Plaute. Il ſe félicite dans la ſeconde de s'être heureuſement rencontré avec M. Bernard; & revenant encore aux objections déja faites, il tâche de faire voir que la vraiſemblance n'eſt pas aſſez ménagée dans la piéce du comique, ſurtout en deux points: premierement, dans le tems qui excede

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

la mesure prescrite pour les piéces de théâtre : secondement, dans les mœurs. Je vous renvoye, si vous voulez en connoître davantage, au précis fort court que les Journalistes ont fait de ces deux lettres.

Si nous avions de chaque comédie de Plaute des examens si exacts, si séveres, & faits par des personnes aussi habiles, nous aurions sur ce Poëte des ouvrages qui seroient, sans doute, plus recherchés que la plûpart des commentaires Latins qui ont été faits pour l'expliquer. C'est ce que Madame Dacier auroit fait, si elle eût traduit toutes les piéces du comique, & c'est ce qu'elle a exécuté en partie dans les examens qu'elle nous a donnés des trois comédies de ce Poëte qu'elle a traduites, l'*Amphitryon*, le *Rudens*, & l'*Epidicus*. C'est par choix qu'elle a préféré ces trois comédies : l'Amphitryon est une des plus belles piéces de Plaute : les anciens l'estimoient si fort, que sous le regne de Dioclétien, par une de ces superstitions si ordinaires au Paganisme, on la faisoit encore joüer dans les malheurs publics, pour appaiser la colere de Jupiter. C'est Arnobe qui le reproche aux Payens : je vous ai cité l'endroit

plus haut. L'ouverture du théâtre eſt admirable dans le *Rudens* ; la piéce d'ailleurs eſt fort bien conduite. L'*Epidicus* étoit l'ouvrage favori de Plaute : on ne peut mieux en faire l'eloge.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

La traduction de ces trois piéces, par Madame Dacier, qui n'étoit alors que Mademoiſelle le Fevre, parut en 1683. avec le texte Latin. La ſavante traductrice qui avoit du goût pour le théâtre des anciens, comptoit nous le faire connoître preſque tout entier. Elle le dit dans ſon épître dédicatoire à M. Colbert : ſon but n'étoit pas de traduire ſimplement les mots des piéces de théâtre qui nous reſtent des Grecs & des Latins ; elle vouloit tâcher de découvrir toutes les fineſſes de ces excellens originaux, en montrer l'art, en expliquer la conduite, & en faciliter l'imitation. Mais ce projet n'a été exécuté qu'en partie. Madame Dacier n'a rien traduit des tragiques Grecs ; nous n'avons d'elle que la traduction de deux comédies d'Ariſtophane, comme je vous l'ai dit ailleurs ; & à l'égard des Latins, elle n'a enrichi notre langue que des ſix piéces de Térence, & des trois comédies de Plaute que je viens de vous nommer. Chacune eſt précé-

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

dée d'un examen selon les regles du théâtre, pour en faire remarquer les défauts & les beautés : chacune aussi est suivie de remarques où l'érudition ne manque point. » La traduction, dit » Madame Dacier, est pour ceux qui » ne peuvent lire les originaux, ou qui » prennent plaisir à juger de chaque » langue. Les remarques peuvent être » utiles à ceux qui veulent étudier ; & » l'examen peut être d'un grand usage » pour tous ceux qui veulent appren- » dre à bien juger des piéces de théâ- » tre, ou qui voudroient travailler eux- » mêmes avec succès. »

Préf. de la traduct. des trois comédies de Plaute.

Madame Dacier releve beaucoup la nécessité de ces examens, & regrette les observations de ce genre que l'Abbé d'Aubignac avoit faites sur Plaute, & dont cet Abbé dit un mot dans sa pratique du théâtre. J'ai entendu dire que ces observations n'étoient pas perdues, & que l'on pourroit quelque jour les faire paroître. Sera-ce pour enrichir, ou charger le public ? Il faut attendre pour décider la question que ces vieilles productions lui soient livrées. Il est difficile de croire que l'on y trouve le même goût, la même précision, la même élégance que dans les examens de

Madame Dacier. Ceux-ci néanmoins sont tous montés sur le même ton : c'est toujours l'analyse de la piéce qui suit, l'apologie du Poëte, la justification des défauts qui lui ont été reprochés, & rarement l'aveu qu'il s'est trompé ou égaré quelquefois.

Beaucoup de gens, par exemple, ont condamné le prologue de l'Amphitryon, parce que Mercure qui y parle, ne se contentant pas d'expliquer l'histoire de tout ce qui est arrivé avant l'ouverture du théâtre, & qui est nécessaire pour l'intelligence du sujet, explique encore tout le dénouëment, en sorte que le spectateur déja instruit, semble ne devoir plus être dans cette attente, ou dans cette suspension, qui est, dit-on, l'ame du théâtre. Madame Dacier trouve ce reproche fort peu solide. Elle croit même, que quoique l'on soit instruit de tout le dénouëment d'une bonne piéce, on ne laisse pas que d'être toujours dans l'attente, parce que, dit-elle, cette passion ne doit pas tant naître de la nouveauté & de la surprise, que du mouvement & de la vraisemblance que le Poëte donne à son action & à tous ses incidens. Elle en apporte pour preuves, que l'on voit

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

toujours avec le même plaisir les piéces de Corneille & de Racine, quoiqu'on sçache par la lecture qu'on en a faite, ou par les représentations auſquelles on a déja assisté, tout ce que ces piéces contiennent : mais n'est-ce pas ce qui est en question ? Je le laisse à décider à ceux qui fréquentent les spectacles. Il me semble que l'on peut dire en général que la répétition de ce que l'on sçait déja, frappe moins que la premiere fois qu'on l'apprend. Je me trompe peut-être, surtout à l'égard des piéces de théâtre où il n'est pas difficile de sentir que le jeu des acteurs, la déclamation, &c. doivent toujours remuer les passions. J'aime mieux au reste les raisonnemens que Madame Dacier fait sur cela, que ce qu'elle ajoute pour appuyer davantage la justification des prologues de Plaute, qu'Euripide en admettoit de pareils : car le tragique auroit pû se tromper, & le comique avoir tort de l'imiter.

On s'est recrié encore sur le tems, ou la durée de l'action de l'Amphitryon : on a cru qu'elle contenoit neuf mois, & que Plaute y avoit compris toutes les amours de Jupiter & d'Alcmene. Madame Dacier traite ce sentiment d'er-

reur, elle tâche d'en découvrir la source, & en avoüant que le comique n'a pas toujours été fort exact à observer toutes les loix du théâtre, qu'elle détaille, elle prétend que ni dans cette comédie, ni dans les deux autres qu'elle a traduites, il ne s'en est jamais écarté. Elle le justifie en particulier sur la durée de l'action de l'Amphitryon, & montre que cette action ne dure au plus que neuf heures. Mais quand la distinction qu'elle fait pour justifier Plaute, seroit solide, les meilleurs critiques prétendent que le comique ne pourroit être excusé entiérement. Ils en donnent des raisons, qui m'ont paru sensibles : mais l'objet n'est pas assez honnête pour le rapporter. Voyez l'Europe savante, tome II. articles 3. & 4.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Mademoiselle le Fevre a fait de légers changemens dans l'ordre de quelques scenes, & selon les raisons qu'elle en apporte, elle a bien fait d'en agir ainsi. Sur quoi elle observe : que l'on doit se souvenir que les scenes sont très-souvent broüillées & confonduës dans la plûpart des comédies qui nous restent des anciens : ce qui est venu, sans doute, de l'ignorance ou du peu d'application de ceux qui ont divisé les actes en

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

ſcenes. Car, ajoute-t'elle, cette diviſion n'étoit pas connuë des anciens; c'eſt une addition des interprêtes & des Gloſſateurs, auſſi ne la trouve-t'on point dans les vieux manuſcrits de Plaute, ni de Térence.

L'amour exceſſif de Madame Dacier pour les anciens paroit encore dans ſon examen du *Rudens* : elle y reprend Plaute d'une faute qui paroît conſidérable, elle montre comment & avec quelle facilité il auroit pû l'éviter; & pour l'excuſer, elle ſouhaite que le comique ait trouvé cette faute dans Diphilus où elle croit que Plaute a pris le ſujet de ſa piéce. Devient-on donc excuſable en copiant les fautes d'autrui, & des fautes où il étoit ſi facile de ne point tomber? Du reſte, Madame Dacier avouë que le ſujet du *Rudens*, n'eſt pas ſi beau que celui de l'Amphitryon, ne s'y agiſſant que d'un pere qui retrouve ſa fille qui avoit été volée fort jeune à un corſaire, & venduë à un marchand d'eſclaves. Mais, ſelon elle, cette comédie eſt plus variée, & la décoration en eſt plus belle & plus divertiſſante. C'eſt ce qu'elle montre en entrant dans le détail des actes & des ſcenes, dont elle fait, en finiſſant, une récapitula-

tion, pour montrer, comme d'un coup d'œil, que cette piéce eſt également bien ſuivie & bien conduite.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

L'*Epidicus* lui eſt encore ſupérieure : c'eſt ce que Madame Dacier répéte en vingt façons différentes dans l'examen de cette piéce. Quelques anciens, Cicéron en particulier, préféroient le *Truculentus* & le *Pſeudolus* à toutes les autres comédies de Plaute. Mais ce Poëte donnoit la palme à l'*Epidicus* ; & c'étoit avec juſtice, ſi Madame Dacier a raiſon de dire que ce comique n'eſt pas tombé dans le défaut de la plûpart des Auteurs, qui s'entêtent ſouvent de quelqu'un de leurs ouvrages, & qui ont de l'inclination pour celui qui n'eſt pas le meilleur. Il reſte à prouver que Plaute n'a pas été ſuſceptible de cette bizarrerie, du moins dans cette occaſion. Cette preuve réſulte, ſelon Madame Dacier, de la lecture même de cette piéce, & plus encore, ſans doute, de ſa comparaiſon avec les autres.

Tout ce que j'apperçois dans l'examen que la ſavante traductrice fait de l'*Epidicus*, c'eſt qu'il me paroît dans cette comédie de l'ordre, de la variété, de la vraiſemblance, des incidens heureux. Mais elle veut que l'on en

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

concluë de plus, que cette piéce eſt un chef-d'œuvre où l'on ne ſçauroit trouver le moindre défaut ; que les actes n'en pourroient pas être plus naturellement diviſés ; que les ſcenes en ſont très-bien liées, & qu'il n'y a pas un ſeul acteur qui paroiſſe ſans ſujet ; que toutes les circonſtances ſont très-bien obſervées, & très-vraiſemblables ; qu'enfin les caracteres y ſont très-bien marqués. » Plaute, ajoute Madame Da» cier, y peint fort naturellement la » perfidie des valets, qui ne laiſſent » point échapper d'occaſion de ſe di» vertir aux dépens de leurs maîtres, » la défiance des vieillards, qui ſe laiſ» ſent ſouvent tromper lors même qu'ils » veulent faire les choſes le plus sûre» ment, l'impatience des jeunes gens, » l'impudence des courtiſanes, & la » vanité & la groſſiereté de la plûpart » des gens de guerre. » Telles ſont les qualités que Madame Dacier donne à l'Epidicus. Réünies dans ſon examen, elles ſont un fort beau portrait ; j'en ai été moins frappé en liſant la piéce même, & moins encore en la liſant dans la traduction : c'eſt, ſans doute, ma faute.

Mais n'eſt ce pas un peu auſſi celle

de la traduction ? Je ſçai que l'Auteur eſt entré, autant qu'il étoit poſſible, dans le génie & dans le caractere de l'oginal, & que ſon expreſſion eſt pure, & pour l'ordinaire élégante. Mais on ſent que cette comédie & les deux précédentes lui avoient coûté de la peine à mettre en notre langue : elle n'avoit pas beſoin d'en avertir ; peut-être même le ſent-on un peu trop. Il y a quelques tours qui n'ont paru un peu contraints, & manquer de cette vivacité, & même de cette énergie, dont Plaute fait ſouvent un uſage ſi heureux. Ce n'étoit pas une petite difficulté, comme le remarque M. le Clerc dans ſa bibliothéque ancienne & moderne, que de faire plaiſanter Plaute de la maniere qu'il l'auroit fait, s'il eût vêcu de notre tems, & néanmoins de conſerver ſa penſée. Ç'en étoit une encore de bien exprimer la vivacité de ſes entretiens, pour ne pas tomber dans un ſtyle froid & ennuyeux, ſans cependant trop changer l'original. Madame Dacier a fait ce qu'elle a pû ; & c'eſt tout ce que l'on pouvoit exiger d'elle.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Tome 11.

Auſſi M. de Limiers qui en 1719. nous a donné tout Plaute en François, n'a-t'il pas cru devoir traduire de nou-

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

veau ces trois comédies, non plus que celle des captifs dont il a adopté la traduction de M. Coste. Il ne pouvoit pas suivre de meilleurs modéles, & l'on peut dire qu'il les a suivis en effet, mais d'assez loin, & autant que la connoissance qu'il a du style comique, & le peu de tems qu'il a bien voulu prendre pour un travail si difficile, ont pû le lui permettre. M. de Limiers ne se dissimule point ces difficultés : il en parle assez au long dans sa *Dissertation sur la vie de Plaute*. Mais enfin, dit-il, je me suis déterminé par le motif de la gloire qu'il y auroit à entreprendre au moins de suivre les deux guides qui m'ont précédé. Une autre considération pouvoit l'arrêter, c'est qu'on ne lui laissoit plus à traduire que les comédies de Plaute dont les sujets n'étoient rien moins que conformes aux regles les plus exactes de la pudeur. » Il ne lui restoit plus entre » les mains que d'infames marchands » d'esclaves, que des courtisanes im» pudiques, que de jeunes libertins, » que des vieillards corrompus & dé» bauchés. »

Journ. litt. tom. 13. art. 11.

C'étoit en effet un inconvénient, capable de rebuter quiconque auroit été persuadé que la pureté des mœurs est in-

finiment préférable à tout ce qui peut plaire à l'esprit, & servir même à le cultiver. Mais M. de Limiers a bien voulu se persuader qu'on ne pouvoit pas le blâmer de mettre tous ceux qui entendent le François, c'est-à-dire, la langue de l'Europe qui est la plus répanduë, en état de lire tant d'obscénités, parce qu'il n'en étoit que le traducteur & non l'Auteur. Il s'étoit promis d'ailleurs d'épargner la pudeur de ses lecteurs, sans leur rien faire perdre, autant qu'il seroit possible, de la pensée de l'original, *en usant des expressions les plus enveloppées que notre langue puisse permettre.* A t'il tenu sa promesse ? J'en fais juges ceux qui ayant plus de délicatesse que lui, auront lû sa traduction. Je serois peut-être suspect, si je disois que la *gaze* dont il a prétendu voiler tant d'obscénités est si fine & si transparante, qu'il a eu raison de dire, mais dans un autre sens que celui dans lequel il le dit, *que le lecteur n'y perd rien.* Je ne trouve pas que les conjectures qu'il hazarde pour justifier Plaute de ses plaisanteries sur les Dieux du Paganisme, soient mieux fondées, & sans chercher à excuser ce Poëte, je crois que l'on ne doit s'en prendre qu'à son esprit libertin.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

La traduction de M. de Limiers eſt en proſe, à l'exception de celle du *Stichus* & du *Trinummus* : voulant apparemment donner un échantillon de ſes talens poëtiques, il a traduit ces deux piéces en vers. C'eſt par la même raiſon qu'il a verſifié dans ſes notes les citations tirées des Poëtes. C'eſt une peine qu'il auroit pû, ou peut-être dû s'épargner. Sa verſification m'a paru au moins trop rampante. Je ſçai qu'elle doit être ſimple & naturelle, ſelon le caractere des piéces traduites ; mais elle eſt baſſe & ſouvent contrainte. Quelquefois même elle obſcurcit le ſens du Poëte. M. de Limiers s'eſt d'ailleurs aſſujetti à un méchaniſme qui ne contribuë pas à orner ſa poëſie, ni à lui donner un tour aiſé : il a voulu rendre vers pour vers, c'eſt-à-dire, que chaque vers François répondît à chaque vers de Plaute, en ſorte qu'il n'y eût pas plus de lignes dans une page de la traduction que dans une du texte. Ce travail donne lieu à M. de Limiers de faire pluſieurs réflexions ſur les difficultés de la verſification, & ſur la gêne de la rime : réflexions inutiles, puiſque rien ne l'obligeoit à ne point finir ſon ouvrage comme il l'avoit commencé.

Examen de Stichus, dans le vol. 8. de la traduct. de Plaute, par Limiers.

Madame Dacier n'avoit point donné la vie de Plaute, parce que ſes profondes recherches ne lui avoient rien appris d'aſſez autentique pour ne hazarder que des faits ſur leſquels on pût faire quelque fond. M. de Limiers a été moins ſcrupuleux. Copiſte de Crinitus, de Gyraldus, & de quelques autres Ecrivains, il a recueilli leurs conjectures, & en a formé une eſpece d'hiſtoire du Poëte comique, ſur laquelle il eſt obligé d'avoüer qu'il ne faut pas trop compter. Mais s'il s'eſt éloigné en cela de Madame Dacier, il a voulu s'en rapprocher en accompagnant de remarques & d'examens, ſa traduction de chacune des ſeize piéces de Plaute qu'il a miſes en notre langue. Les remarques ſont courtes, & c'eſt une obligation que ſes lecteurs doivent lui avoir. Il y en a peu qui ſoient purement grammaticales. « Mais partout où il s'eſt rencontré « diverſité de leçons : partout où le Poë- « te fait alluſion à quelque uſage ancien « qui méritoit d'être expliqué : partout « où l'oppoſition des langues l'a obligé « de faire quelque changement : partout « enfin où il a cru être obligé de ren- « dre raiſon de quelque choſe au lec- « teur, il l'a fait le plus briévement «

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

» qu'il lui a été possible. » Il a particuliérement recueilli avec soin les *imitations* que Plaute a faites des Auteurs qui l'ont précédé, ou que ceux qui sont venus depuis ont tirées de lui; & dans ces petites piéces détachées, il a moins eu en vûë le sens qu'elles doivent avoir par rapport au lieu d'où elles sont prises, qu'à leur en donner un conforme à l'endroit de Plaute d'où elles sont imitées.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Quant aux *Examens*, vous voulez bien que je vous y renvoye. Ce sont autant d'analyses des piéces auſquelles ils ont rapport. M. de Limiers y donne d'abord une idée du sujet qui y est traité, & ensuite il en examine la conduite & l'ordonnance. Je n'ai pas l'art d'abréger ces sortes d'écrits; & je ne sçai d'ailleurs à quoi ce travail pourroit servir. C'est toujours la même marche dans chacun de ces examens: on y expose le sujet de la comédie; on montre que l'unité de lieu & celle d'action sont bien obſervées; on analyse les actes, on donne des précis des scenes. La lecture de ces petits écrits ennuyeroit, si on la faisoit de suite: mais chacun n'est fait que pour être lû avant la piéce qui le suit, à qui il sert comme d'entrée

trée, & dont il peut faciliter l'intelligence.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Quelquefois il y a quelques remarques particulieres. Par exemple, dans l'examen de l'*Avare*, M. de Limiers après avoir fait observer que cette comédie est imparfaite, avertit que deux Auteurs ont suppléé à ce qui manque au cinquiéme acte, *Simon* Carpentier, Professeur Royal à Paris, & *Urceus Codrus*, Professeur à Boulogne, & qu'il a préféré le supplément du dernier à celui du premier, quoique l'un & l'autre peu dignes de Plaute, parce que l'addition de Codrus rend l'action complette, ce que ne fait pas celle de Carpentier. Dans l'examen des Bacchides, on fait remarquer que l'argument, le prologue, & la premiere scene de l'acte premier, sont d'une autre main que de celle de Plaute. Mais à qui les donner? Lascaris dans une de ses lettres au Cardinal Bembe, dit qu'il les a trouvés à Messine en Sicile: d'autres veulent que Pétrarque en soit l'Auteur. M. de Limiers dit que la premiere scene lui paroît inutile, & qu'il lui semble que la comédie auroit mieux commencé par la scene qui est marquée la seconde, & qui est véritablement de Plau-

Tome 2.

Tome 4.

te. Dans l'examen du *Marchand*, notre Auteur fait observer que cette piéce a été premierement composée par Philémon, Poëte Grec de Syracuse, & que Plaute s'est contenté de la traduire en Latin. Il ajoute : que les scenes six & sept du quatriéme acte sont supposées, aussi-bien que les onze premiers vers de la troisiéme scene de l'acte cinquiéme. Que l'on pouvoit cependant les passer, sans que la piéce en souffrit aucune interruption, & que s'il les a traduites, ce n'est que pour n'en pas priver les lecteurs. Dans l'examen du *Carthaginois*, il y a une digression sur les dix-sept lignes en langue Phénicienne qui se lisent dans cette piéce.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Tome 6.

Tome 7.

M. le Clerc nous avoit déja donné ses observations sur ce sujet dans le tome 9. de sa bibliothéque universelle; & M. de Limiers en a profité. Enfin une autre digression occupe une partie de l'examen du *Trinummus*. C'est une apologie des traductions en vers des Poëtes comiques ou tragiques, parce que c'est ainsi que M. de Limiers a traduit cette piéce. Il n'y approuve les traductions en prose, que lorsqu'on veut faciliter aux écoliers l'intelligence de ces Auteurs. Si cela est : pourquoi lui-

Tome 8.

même n'a-t'il traduit en vers que deux piéces de Plaute? Car il n'y a pas lieu de croire qu'il ait borné ſon travail à l'honneur de n'être lû que par des écoliers.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Encore un mot ſur cette traduction de l'ancien Poëte comique. Un avantage que l'on y trouve, c'eſt qu'avec les traductions de Madame Dacier & de M. Coſte, on y a auſſi réüni les examens & les notes de la premiere, la préface du ſecond, & ſa diſſertation ſur la durée de l'action des *Captifs*, telle qu'il l'avoit déja fait imprimer dans les nouvelles de la république des lettres, à l'exception d'un court avertiſſement qui ſe trouve de plus dans l'édition de M. de Limiers. Enfin pour rendre cette édition des œuvres de Plaute abſolument complette, & plus utile, M. de Limiers a raſſemblé dans le dernier volume les fragmens des comédies de ce Poëte, & les ſentences choiſies éparſes dans ſes piéces; & il a fait précéder l'un & l'autre recueil d'un petit diſcours. Dans celui qui eſt au-devant des fragmens il ne prétend pas décider que tous ceux qu'il donne d'après les Auteurs qui les ont rapportés, ſont véritablement de Plaute: il croit

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

même qu'il y en a plusieurs qui viennent d'autres Ecrivains à peu près contemporains ; & autant qu'il l'a pû, il distingue les uns des autres. Il a partagé ces fragmens en trois parties : la premiere comprend ceux des comédies perduës, dont il ne nous est resté que le nom : la seconde, ceux de diverses comédies, dont le nom même n'est pas venu jusqu'à nous : & la troisiéme, les passages des comédies qui nous restent, mais qui ne se trouvent point dans les exemplaires que nous en avons.

Le recueil des sentences choisies est plus utile. Elles sont graves, majestueuses, élevées, & néanmoins à portée d'être entenduës de tout lecteur. On y voit que Plaute parloit quelquefois de la Divinité en homme plus éclairé que le commun des Payens : qu'il en donne des idées peu différentes de celles que nous fournit la véritable Religion : que la morale de ces sentences est pure & conforme aux sentimens qui conviennent à l'honnête homme, que ses préceptes tendent au bien commun de la société. Ce sont des pierres précieuses semées çà & là dans la poussiere, & trop souvent dans l'ordure : la réünion en est belle, & même utile

Mais je n'en conclurois pas avec M. de Limiers que ces sentences doivent nous remplir d'estime pour les piéces de Plaute où elles se trouvent, puisqu'il convient lui-même qu'il faut souvent se soüiller pour les en tirer. Il y a même plusieurs de ces sentences que l'on ne pourroit proposer comme regle de conduite, & quelques-unes qui sont plus satyriques que fondées sur la vérité. Je ne vous en cite point d'exemple : vous en ferez sans peine la distinction en les lisant.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

M. de Limiers eut la même année un émule dans Nicolas Gueudeville qui crut, sans doute, enrichir le public, & se faire honneur à lui-même, en publiant une nouvelle traduction de Plaute. On connoit cet Ecrivain que l'esprit d'indépendance fit sortir d'un Ordre respectable où il s'étoit lié par des vœux, & qui après avoir secoüé le joug de la Religion Catholique, ne fit presque plus d'autre usage de ses talens que pour attaquer également la foi & les bonnes mœurs. Né à Roüen, il entra jeune dans la Congrégation de saint Maur, où il fit profession à l'âge de dix-neuf ans dans l'Abbaye de Jumiéges, le 8. de Juillet 1671. Sa traduc-

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

tion de Plaute eſt fort libre : il le dit lui même dans ſa préface. » Je ne me » ſuis gêné, dit-il, que par le ſens de » mon Auteur : encore eſt-il vrai qu'il » y a tels endroits où à cauſe de l'é- » paiſſe obſcurité du texte, je ne ſçai » pas trop moi-même ce que je dis. » Il a raiſon, & peut-être plus qu'il ne le penſoit. C'eſt Plaute traveſti plutôt que traduit. » On y remarque preſque » à chaque page une affectation ridicu- » le à ſe ſervir de termes figurés & » nouveaux, & à vouloir obliger le lec- » teur à rire. L'Auteur s'imaginoit » avoir trouvé le ſecret (ce ſont ſes » termes) de joindre l'agréable à l'u- » tile. Mais n'auroit-il pas ſimplement » donné dans une fade plaiſanterie ? » C'eſt la réflexion d'un critique habile, & que tout lecteur ſenſé fait en liſant la traduction du ſieur Gueudeville. On pourroit appliquer à cet Ecrivain ce que le pere Rapin dit de Plaute même dans ſes réflexions ſur la poëtique : qu'on eſt ſujet à dire ſouvent de fort mauvaiſes plaiſanteries, quand on veut trop faire le plaiſant : qu'on tâche à faire rire par des expreſſions outrées, & par des hyperboles, quand on ne peut pas réüſſir à faire rire par les choſes.

Europ. ſav t. 11. p. 237.

Ce seroit encore faire beaucoup de grace à la traduction du sieur Gueudeville, que de ne l'accuser que de ces défauts. Si la lecture du plus grand nombre des comédies de Plaute est très-dangereuse pour les mœurs, que ne doit-on pas dire d'une traduction où peu content de rendre en notre langue toutes les obscénités de ce Poëte, on enchérit encore par le tour qu'on leur donne, par la maniere dont on les présente, par les bouffonneries & les turpitudes qu'on y ajoute. Après ce portrait que je crois très-fidéle, & que j'ai tracé sur l'idée que cinquante endroits de cet ouvrage m'ont fourni au hazard, il est presque inutile de vous dire que le traducteur n'a pas même toujours bien entendu son Auteur; que dans plusieurs autres sa traduction est obscure ou embarrassée; qu'il fait plaisanter le Poëte dans d'autres endroits où la plaisanterie ne pouvoit avoir lieu.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Sa préface est fort bien assortie à tout l'ouvrage. C'est dans sa plus grande partie, une apologie du théâtre, des peintures les plus lascives, & une satyre aussi mal fondée qu'elle est indécente, soit dans les expressions, soit dans les choses, contre tous ceux qui ne

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

donnent point dans les égaremens de l'Auteur, & qui ne croyent pas avec lui *qu'il n'y a point d'art mieux conçu que la comédie, pour enseigner, pour inspirer, pour faire aimer la bonne & saine morale.* Il est vrai que dans un endroit de la même préface, *il lui semble* qu'on ne peut excuser Plaute pour ses obscénités : mais par quels motifs ? Sont-ils pris dans la Religion ? Nullement. S'il convient que ce Poëte est blâmable, parce qu'un Ecrivain qui se mêle du grand art d'instruire en divertissant, doit s'appliquer à corriger le mal, au lieu de le fomenter, il ne paroît pas croire que ce motif soit suffisant pour condamner Plaute. Il en cherche un autre qui lui plaît davantage : c'est le respect qu'on doit aux Dames ; c'est que la licence que les Poëtes comiques se permettent *jette toujours le beau sexe dans l'embarras, & tout au moins le fait rougir.* Je ne sçai même si cette raison le touchoit beaucoup, puisqu'il veut que l'on regarde Plaute comme un Poëte qui a beaucoup *exercé son talent contre la mauvaise morale, & qui n'a entrepris aucun sujet qu'il ne l'ait mis dans tout son jour.* Je ne répéterai pas les preuves qu'il en apporte : il y en a qui feroient rougir la pu-

deur la moins délicate. Il employe la fin de sa préface à répondre à quelques Journalistes qui lui avoient fait quelques reproches sur sa burlesque traduction. Je ne sçai pas bien quels sont ces Journalistes : mais il y a apparence que la réponse *comico-satyrique* de l'Auteur ne leur a pas fait changer de sentiment au sujet de sa personne & de son ouvrage.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

M. Gueudeville avoit néanmoins une si grande prédilection pour celui-ci, qu'il *étoit persuadé qu'avec son Plaute, les curieux chez les autres nations, pourroient faire beaucoup de chemin*, & qu'il ne pouvoit manquer d'être *d'une grande utilité aux étrangers pour se perfectionner dans notre langue.* D'autres plus sinceres, & qui n'avoient pas le même intérêt que l'Auteur aux éloges prodigués à cet ouvrage, ont cru au contraire que rien n'étoit plus propre à donner une mauvaise idée de notre langue aux étrangers qui ne la connoîtroient encore que par cette traduction, que de leur offrir un ouvrage plein de redites, de phrases & de termes inutiles, de répétitions de mots qui signifient la même chose, d'expressions nouvelles qui ne présentent rien de plus que les fruits bizarres

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

d'une imagination qui extravague, ou qui ne ſont en uſage que chez la populace la moins retenuë dans ſes diſcours : ſans compter un grand nombre de façons de parler allégoriques, ou tirées de nos romans, ou qui font alluſion au langage qui y domine, & qui par conſéquent ne peuvent être facilement entenduës non-ſeulement par les étrangers, mais même par beaucoup de François qui n'auroient pas fait les mêmes lectures. Car voilà ce que M. Gueudeville offre réellement en mille endroits de ſon ouvrage, ſoit dans ſa traduction, ſoit dans ſes notes, ſoit dans ſes réflexions *enjoüées* par leſquelles il finit chaque piéce, comme pour en rappeller, dit-il, le plan, & le mieux imprimer dans la mémoire : d'autres diront pour parvenir plus ſûrement à gâter l'eſprit & le cœur. Et comme ſi ces défauts n'étoient pas déja aſſez grands, M. Gueudeville a voulu encore indiquer à la fin de ſon dernier volume tous les endroits obſcenes des comédies de Plaute, & en cotter *exactement* les pages, en ſorte qu'avec cette table on peut les trouver ſans peine, & ne lire que cela. Je ſçai bien qu'il dit que c'eſt afin que le lecteur *puiſſe les paſſer s'il lui plaît.*

Mais je ſçai auſſi que la corruption qui n'eſt que trop naturelle à l'homme, engage ſouvent à en faire un autre uſage, & que c'eſt un prompt moyen de commencer par-là la lecture. C'eſt la remarque d'un de ces Journaliſtes que l'on prétend que M. Gueudeville n'aimoit pas.

TRADUCTIONS DE PLAUTE. Journ. litt. t. II. p. 256.

Le même volume finit par une traduction des fragmens de Plaute, cités le plus communément par les Grammairiens. Ce ſont preſque tous les mêmes que M. de Limiers a auſſi traduits. M. Gueudeville a pareillement donné à la tête de chaque piéce du Poëte un plan de la piéce même. Ces plans ſont fort courts : l'Auteur content d'y expoſer ſuccintement le ſujet, & en y mêlant à ſon ordinaire beaucoup d'expreſſions burleſques ou triviales, entre rarement dans le détail des actes. Il a jugé encore à propos de traduire deux vies de Plaute fort abrégées, l'une compoſée par Pierre Crinitus, l'autre par Lilio Gregorio Giraldi. Je vous ai déja averti qu'il y avoit peu de fond à faire ſur ces deux vies.

Aucun des traducteurs de Plaute dont je viens de faire mention, n'a parlé de la verſion de la comédie in-

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

titulée *Mostellaria*, que l'on doit au Président Nicole. Cette traduction est en vers, & on la trouve à la suite des œuvres de Nicole de l'édition de 1657. in-12. J'ignore pourquoi elle n'a pas été mise dans l'édition des mêmes œuvres en deux volumes. Cette version datée de 1656. n'est point fidelle. Mais la versification n'est point mauvaise. L'ouvrage est dédié à Madame de Bonnelle, & l'épître dédicatoire est au nom du traducteur, & signée de lui.

Voilà toutes les traductions de Plaute que je connoisse ; il faut vous dire un mot de ceux qui l'ont imité. Ne vous attendez pas cependant que j'entre dans un grand détail ; encore moins que j'entreprenne de comparer ces imitations de Plaute avec les piéces mêmes du Poëte comique : peut-être ce paralléle auroit-il quelque utilité, ou du moins plairoît-il à quelques lecteurs : mais j'en sortirois difficilement si je m'y engageois ; & d'ailleurs je me trouverai obligé de vous parler dans peu de nos Poëtes François, du génie & du caractere de leurs piéces, & je tâcherai d'en dire assez pour remplir le but que je me suis proposé.

Le plus ancien imitateur de Plau-

te, c'eſt le célébre *Jean* de Rotrou, Lieutenant particulier de Dreux, ſa patrie. Sa comédie des *Menechmes* adreſſée à M. le Comte de Belin, Baron de Milly, imprimée en 1636. in-4°. & en 1661. in-12. & ſa piéce intitulée *les Soſies*, qui parut en 1638. in-4°. dédiée à M. Roger du Pleſſis, Marquis de Liancour, ſont deux piéces en vers imitées de Plaute, l'une des Menechmes ou des Jumeaux de l'ancien Poëte, l'autre de l'Amphytrion. La ſeconde eſt une imitation beaucoup plus libre que la premiere que l'on prétend avoir réuſſi en ſon tems ſur le théâtre François. La même piéce a été imitée au commencement de ce ſiécle, par M. Renard, dont les Menechmes furent repréſentés en 1706. Cette comédie eſt en vers François, & adreſſée à M. Boileau Deſpréaux par une épitre de même genre, où M. Renard paye à cet illuſtre Poëte, avec qui il venoit de ſe réconcilier, un juſte tribut de loüanges. Mais la piéce n'a preſque rien de Plaute que le titre. M. Renard l'a entiérement accommodée au goût François.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Jean de Rotrou a imité auſſi les *Captifs* de l'ancien Poëte, & a donné à ſa piéce le même titre, *les Captifs ou les*

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Esclaves. Cette comédie que les connoisseurs estiment encore beaucoup, est en cinq actes, & en vers. Elle fut imprimée à Paris en 1640. in-4°. M. Baillet ne la cite point dans la liste des autres piéces du Poëte François, dont il parle dans ses jugemens des Savans sur les Poëtes modernes.

En 1639. on donna aussi à Paris in-4°. *le Capitan*, ou *le Miles gloriosus*, *comédie de Plaute dédiée à M. d'Emanville*, Conseiller du Roi. J'ai comparé cette piéce, qui est en vers François, avec celle de Plaute, & j'y ai cru appercevoir en plusieurs endroits beaucoup de conformité: mais elle est encore plus libre que celle de l'ancien comique qui ne l'étoit déja que trop. On ignore qui est l'Auteur de cette piéce Françoise. M. de Beauchamps dans ses recherches sur les théâtres de France, dit qu'on l'attribua à un Comédien. L'épitre dédicatoire à M. d'Emanville n'apprend pas même cette circonstance.

T. 2. p. 194.

Le Brave, comédie de Jean-Antoine de Baïf, en vers François, est de toutes les imitations de Plaute, celle qui approche le plus de ce Poëte. C'est même presque une traduction paraphrasée

du *Miles glorioſus*, plutôt qu'une imitation. C'eſt la même conduite, c'eſt le même ordre, ce ſont les mêmes penſées, & celles-ci ſont ſouvent renduës mot à mot. Je ſuis ſurpris que Baïf n'en ait point averti; cette piéce fut repréſentée publiquement à Paris en l'Hôtel de Guiſe, le 28. de Janvier 1567. Baïf dit qu'il avoit compoſé cette comédie par l'ordre de Charles IX. Roi de France, & de la Reine Catherine de Medicis, ſa mere. On la trouve dans ſes *Jeux* imprimés à Paris en 1573. in-8°.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Je n'ai pû voir une autre piéce imitée du *Soſie de Plaute*, & intitulée *Bruſquet I. Bruſquet II.* M. de Beauchamps qui n'en dit qu'un mot, la met vers l'an 1634. Mais il donne un abrégé de la vie de l'Auteur, Charles Feau né à Marſeille en 1605. & il avertit que ce qu'il en rapporte lui a été communiqué par le pere Bougerel, de l'Oratoire, connu dans la république des lettres. Il paroit par cet abrégé de la vie de M. Feau, qui entra lui-même dans la Congrégation de l'Oratoire à Aix le 5. Mai 1627. que la comédie dont il eſt queſtion, eſt en Provençal, qu'elle fut repréſentée à Marſeil-

Ibid. p. 138.

le, & qu'elle eût un grand succès.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Le célébre Moliere a pris aussi quelques sujets de Plaute, l'Amphitryon & l'Avare. Tout le monde connoît ces deux piéces : la premiere a le même titre dans Plaute : la seconde est prise de l'*Aulularia*. L'Amphitryon du Poëte moderne choque la bienséance en beaucoup d'endroits. On a voulu sans raison excuser le peu d'impression que l'on prétend que cette liberté a faite, par le respect que l'on suppose que les spectateurs ou les lecteurs avoient pour l'antiquité, & par une prétendue suite d'usage d'adopter, dit-on, sans scrupule les rêveries les plus indécentes de la Mythologie, ou enfin en voulant faire croire que l'on étoit déja familiarisé avec ce sujet par les *Sosies* de Rotrou. On se contenta, ajoute-t'on, d'admirer également l'art avec lequel Moliere avoit mis en œuvre ce qu'il avoit emprunté de Plaute, & la justesse de son goût dans les changemens & dans les additions qu'il avoit cru devoir faire.

Mém. sur la vie & les ouvr. de Mol. & fr. des œuvr. de ce Poëte, par Joly, t. 1. in 12.

L'Auteur que je cite assure que Madame Dacier qui étale toutes les beautés de la piéce Latine, n'auroit pas réüssi à faire pancher la balance en faveur de Plaute, & que le paralléle des

deux comédies n'auroit servi qu'à montrer la supériorité de l'Auteur moderne sur l'ancien. Il en apporte quelques preuves qui me paroissent appuyer son jugement. Thessala dans Plaute, dit-il, Céphalise dans Rotrou, ne sont que de simples confidentes d'Alcmene; Moliere a fait de Cléanthis, qui tient leur place, un personnage plus interessant par lui-même. « La scene de « Sosie avec elle, n'est point une ré- « pétition vicieuse de celle d'Amphi- « tryon avec Alcmene, quoique le Maî- « tre & le valet ayent également pour « objet de s'éclaircir sur la fidélité de « leurs femmes. Les deux scenes ne « produisent pas le même effet, par la « différence que l'Auteur a mise entre « la conduite de Jupiter avec Alcme- « ne, & celle de Mercure avec Cléan- « this. Plaute, qui finit sa comédie par « le sérieux d'un Dieu en machine, « auroit sçu gré à Moliere d'avoir in- « terrompu, par les caprices de Sosie, « les complimens importuns des amis « d'Amphitryon, sur un sujet aussi dé- « licat. »

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

C'est ce qui a fait dire à un autre critique, que si l'on ne peut douter que Moliere n'ait beaucoup profité de Plau-

Pouilly de Burigny dans l'Europ. sav. t. II. p. 220.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

te dans son Amphitryon, on doit avoüer aussi qu'il a évité les défauts de cet ancien comique, & qu'il a donné à sa piéce des perfections & des agrémens qui ne se trouvent point dans l'original. Il en apporte de nouvelles preuves que vous pouvez voir dans l'espece de paralléle qu'il fait de ces deux piéces, où il montre pareillement que Plaute a évité quelques défauts dans lesquels Moliere est tombé. C'est à peu près le même jugement que Bayle porte de ces deux piéces du Poëte Latin, & du Poëte François, dans son dictionnaire critique. Je me contente de vous le citer, cet ouvrage étant entre les mains de tout le monde: voyez l'article d'Amphitryon.

M. Poüilly de Burigny, dans le Journal intitulée *l'Europe savante*, auquel il travailloit avec plusieurs autres personnes de goût, & fort versées dans la littérature, dit aussi que l'*Avare* de Moliere *est infiniment au-dessus de celui de Plaute.* » Il est, dit-il, plus interressant, » mieux dialogué. Moliere y ajoute di- » vers épisodes qui ne sont point dans » l'original, & qui font un des plus » grands ornemens de toute la piéce. » Enfin dans la nouvelle comédie, le

Ibid. p. 135.

caractere de l'Avare eſt mieux ſoute- « nu que dans l'original. Par exemple, « *Euclion*, après avoir retrouvé ſon « tréſor, en fait préſent à Lyconide, « & devient ainſi tout d'un coup, de « très-avare, très-généreux. » C'eſt un défaut dans le Poëte Latin; parce qu'il n'y a guéres d'exemples de pareille métamorphoſe. Moliere n'a point commis une pareille faute. Il connoiſſoit mieux l'eſprit humain, & la tyrannie de l'avarice.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

« Les traits qu'il a puiſés dans « Plaute, dit l'Auteur des Mémoires « ſur la vie & les ouvrages de Molie- « re, ſont la propoſition faite à l'avare « d'épouſer ſa fille ſans dot, l'enleve- « ment de la caſſette, le déſeſpoir du « vieillard volé, ſa mépriſe à l'égard « de l'amant de ſa fille qu'il croit être « le voleur de ſon tréſor, & l'équivo- « que de la caſſette. Mais Plaure ne « peut corriger que les hommes qui ne « profiteroient point des reſſources que « le hazard leur donne contre la pauvre- « té; Euclion né pauvre, veut encore « paſſer pour tel, quoiqu'il ait trouvé « une marmite pleine d'or: il n'eſt oc- « cupé que du ſoin de cacher ce tré- « ſor, dont ſon avarice l'empêche de «

Oeuvr. de Mol. édit. de M. Joly, t. 1. p. 36.

» faire usage. Le Poëte François em-
» brasse un objet plus étendu & plus
» utile. Il représente l'avare sous diffé-
» rentes faces ; Harpagon ne veut pa-
» roître ni avare, ni riche, quoiqu'il
» soit l'un & l'autre. Le desir de con-
» server son bien, en dépensant le moins
» qu'il peut, est égal au desir insatiable
» d'en amasser davantage ; cette avidi-
» té le rend usurier, il le devient envers
» son fils même. » Bayle disoit que si toutes les pièces des modernes l'emportoient ainsi sur celles des anciens, M. Perrault eût gagné sa cause, surtout si pour décider, il eût suffi de comparer ces pièces.

TRADUCTIONS DE PLAUTE.

Dict. crit. art. Amph.

Monsieur Despréaux avoit la même idée de la comédie de l'ancien Poëte, & de celle du moderne. Il préféroit de même l'Avare de Moliere à celui de Plaute. Celui-ci, disoit-il, est outré dans plusieurs endroits, & entre dans des détails bas & ridicules. Au contraire celui du comique moderne est dans la nature, & une des meilleures pièces de l'Auteur. C'est ce que rapporte M. Lôsme de Monchesnay dans le Bolæana, ou les entretiens qu'il avoit eus avec M. Boileau Despréaux.

CHAPITRE II.

Des Traductions de Térence.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

LA condition de Térence étoit encore inférieure dans son origine à celle de Plaute. Celui-ci étoit fils d'un affranchi, l'autre fut esclave de Térentius Lucanus, Sénateur Romain, qui l'affranchit, fort jeune, & lui donna son nom, selon l'usage ordinaire. Ce Sénateur qui l'aimoit beaucoup, lui avoit procuré une excellente éducation, & Térence s'acquit par la beauté de son génie l'estime & l'affection de Lelius & de Scipion l'Africain, les plus savans hommes & les plus éloquens de leur siécle. Cette liaison ne lui fut pas inutile pour la composition de ses piéces; & quoique l'on ait peut-être eu tort de prétendre que Lelius & Scipion en étoient plus les Auteurs que lui, on peut croire qu'il profita de leurs lumieres, & que la familiarité qu'il eut avec eux ne contribua pas peu à cette pureté, cette délicatesse de style, cette noblesse d'expression qui charment tous ceux qui lisent ses comédies.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Madame Dacier qui n'épargne point les éloges qu'elle donne à Plaute dans la préface qu'elle a mise au-devant de la traduction de trois comédies de ce Poëte, convient dans celle qui orne sa traduction de Térence, que celui-ci est châtié dans sa composition, & sage dans la conduite de ses sujets; que jamais homme n'a eu plus d'art que lui, mais que cet art est si bien caché, qu'on diroit que c'est la nature seule qui agit, & non pas Térence; qu'il excelle dans la peinture des mœurs, & que jamais personne ne les a si bien peintes. Elle ajoute, qu'un grand avantage qu'il a sur Plaute, c'est que toutes ses beautés contentent l'esprit & le cœur; au lieu que la plûpart des beautés de Plaute ne contentent que l'esprit; que si l'on ne peut nier que celui-ci n'ait des plaisanteries fines & délicates, on doit avoüer en même-tems qu'il en a aussi de fades & de grossieres; que celles de Térence au contraire sont d'une légereté & d'une politesse infinies. Quant au style de ces deux comiques, Madame Dacier prétend que celui de Plaute est plus riche que celui de Térence, mais qu'il n'est pas si égal, & si châtié; qu'il est trop enflé en certains

endroits, & en d'autres trop rampant, au lieu que celui de Térence eſt toujours égal. L'on peut dire, ajoute-t'elle, que dans toute la Latinité, il n'y a rien de ſi noble, de ſi ſimple, de ſi gracieux, ni de ſi poli, rien enfin qui lui puiſſe être comparé pour le dialogue.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Il eſt fâcheux qu'un Ecrivain qui fera toujours les délices de ceux qui aimeront le beau, & qui auront un goût délicat, ait mêlé dans quelques-unes de ſes piéces des choſes qui peuvent être dangereuſes, ſurtout aux jeunes gens; quoiqu'il faille avoüer qu'elles ſont preſque toujours exprimées en termes fort honnêtes. Madame Dacier traite ce reproche de ſcrupule exceſſif: mais ſes déciſions ſur de pareilles matieres n'ont pas autant d'autorité que tout ce qui eſt du reſſort des belles lettres.

Térence ſortit de Rome n'ayant pas encore trente-cinq ans, & on ne le vit plus depuis. Le motif de cette retraite n'eſt pas connu. Selon les uns, c'étoit pour faire ceſſer le reproche qu'on lui faiſoit de donner les ouvrages des autres ſous ſon nom: ſelon d'autres, ſon deſſein étoit d'aller s'inſtruire à fond des coutumes & des mœurs des Grecs, pour

les mieux repréſenter dans ſes piéces. On ignore auſſi en quel lieu il mourut; & Suetone, ou celui qui nous a donné la vie de Térence ſous le nom de cet Hiſtorien, ne nous apprend rien ſur cela de certain.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Suet. vit. de Ter. traduite par Madame Dacier.

Il nous reſte de lui ſix comédies. Quand il vendit aux Ediles la premiere, dit l'Hiſtorien de ſa vie, on voulut qu'il la lût auparavant à Cecilius. Il alla donc chez lui, & le trouva à table. On le fit entrer, & comme il étoit mal vêtu, on lui donna près du lit de Cecilius un petit ſiége ſur lequel il s'aſſit, & commença à lire. Mais il n'eut pas plutôt lû quelques vers, que Cecilius le pria à ſouper, & le fit mettre à table près de lui. Après ſouper, il acheva cette lecture, & l'on en fut charmé. Ces ſix comédies ont été également eſtimées des Romains. On n'en a pas fait moins d'eſtime en France depuis le renouvellement des lettres, ce qui peut ſe prouver par le grand nombre des éditions qui en ont été faites, par les peines que tant de critiques ſe ſont données pour les éclaircir, les expliquer, ou les commenter, & enfin par les différentes traductions Françoiſes qui en ont été publiées.

Dans

Dans le même siécle qui vit naître l'Imprimerie, ou au moins dès le commencement du siécle suivant, Antoine Verard, fameux Imprimeur de Paris, en publia une traduction en prose & en vers, c'est-à dire, une double traduction avec le texte Latin. C'est un volume *in folio* orné de figures à chaque scene. J'en ai vu plusieurs exemplaires, dont quelques-uns sont sans date, d'autres portent des dates différentes, mais tous sont de la même impression. Le titre est : *le grant Therence en François, tant en rime qu'en prose.* Chaque scene est précédée d'un court argument qui en indique le sujet : ensuite on donne en prose Françoise la même scene avec le texte Latin à côté ; & cette version est suivie d'une autre en vers de huit syllabes, fort mauvais assurément, & souvent peu intelligibles. La distinction des rimes masculines & féminines n'y est point observée. Rien de plus commun que d'y trouver trois ou quatre rimes de suite qui ont la même consonance : quelquefois ces rimes sont entrelassées, & ont différentes consonances, soit qu'elles soient masculines, soit qu'elles soient féminines.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

La prose ne vaut pas mieux que les vers; & j'ai de la peine à croire que quelqu'un ait jamais eu la patience de lire cet ouvrage tout entier, surtout à mesure que notre langue s'est éloignée de cette barbarie de style & d'expressions où elle étoit encore lorsqu'il fut composé. Le traducteur convient lui-même que ses paroles sont *rustiques*; &, si on l'en croit, *son sens étoit peu pourvu de science, & il avoit peu d'habileté*, & ce n'étoit que pour obéïr *au noble Roi de France*, qu'il s'étoit appliqué à ce travail. Ce Roi étoit peut-être Louis XII. mort en 1514. ou même François I. car Antoine Vérard qui a le premier imprimé cette traduction, a vu le commencement du regne de ce Prince, comme le prouve *la Bible historiée par Guyars des Moulins*, qu'il donna en 1617.

S'il étoit certain que cet ouvrage fût le fruit des travaux d'Octavien de saint Gelais, Evêque d'Angoulême, comme du Verdier le dit dans sa bibliothéque, on pourroit reculer cette traduction jusqu'au regne de Charles VIII. Mais on n'a aucune preuve que du Verdier ait été bien informé, surtout faisant entendre que ce Térence n'a été im-

primé pour la premiere fois qu'en 1539. chez Jean Petit; car il eſt certain que cette date doit avoir été ajoutée dans les exemplaires qui la portent. D'autres qui ont la même date, indiquent pour Imprimeur, Guillaume de Boſſozel. Pierre Groſnet, Poëte François, contemporain d'Octavien de ſaint Gelais, parlant des traductions de ce Prélat, dans ſa piéce intitulée : *de la loüange & excellence des bons facteurs qui ont bien compoſé en rime, tant deçà que de-là les Monts*, dit :

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Octavien de ſaint Gelais
Virgile & Ovide en François
Compoſa autentiquement,
Chacun le ſçet évidemment.

Il ne nomme point Térence : & au contraire parlant d'un autre Poëte qui ne nous eſt guéres connu, il dit :

Maiſtre Gilles nommé Cybile,
Il s'eſt montré trés-fort habile :
Car il a tout traduit Thérence
Où il y a mainte ſentence.

Ne ſeroit-ce pas là le traducteur que nous cherchons ? Ce n'eſt au reſte qu'u-

ne conjecture que je soumets volontiers à ceux qui sont plus versés que moi dans notre vieille littérature. Le traducteur, quel qu'il soit, craignant que son ouvrage ne fût pas assez promptement débité, le finit par ce dizain, dans lequel il invite à l'achepter :

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Ne craignez point à achapter ce livre :
Car maints propos décens y trouverez ;
Les mots dorés pésés à juste livre,
Sententieux que chacun peut ensuivre,
Là sont cachés comme bien prouverés.
Certes je sçai que joyeux en serés ;
Beau passe-tems vous sera en tous lieux,
A juste prix doncques l'achapterés.
Le livre plus que l'argent priserés :
Romans n'avés qui vous apprennent mieux.

Pag. 1171. Du Verdier dans sa bibliotheque Françoise, au mot Térence, donne le titre d'une autre traduction en prose des six comédies de ce Poëte ; & dit qu'elle a été imprimée à Paris, chez Claude Micart, en 1574. in-16. L'exemplaire que j'ai vu porte, qu'elle a été imprimée en 1583. chez Thomas Brumen, à l'enseigne de l'Olivier. C'est sûrement celle dont du Verdier a vou-

lu parler : non-seulement la forme du volume est la même, on y trouve aussi, comme il le dit, *le Latin & le François correspondant l'un à l'autre*, & à la fin de chaque scene, *les fleurs, phrases, sentences, & manieres de parler de Térence.*

TRADUCTIONS DE TERENCE.

L'Imprimeur avertit, il est vrai, que l'on avoit déja donné ce Poëte depuis peu, avec tant de fautes que ce livre ne méritoit pas de porter un si grand nom. Mais par la maniere dont il s'exprime, il semble qu'il ne veüille parler que d'une édition du texte Latin, & non d'une traduction. Celle que j'ai vûë est faite sur le texte corrigé par le savant Marc-Antoine Muret. Mais on pourroit dire à son tour de la traduction qu'elle est indigne de Térence. On n'y retrouve rien de son génie. Le style est bas & rampant : ce n'est pas assez dire, il est souvent barbare. Le sens de l'Auteur n'est pas non plus fidélement rendu en bien des endroits ; & toutes les fois que le traducteur anonyme a rencontré de ces mots qui expriment la débauche, il les a rendus par d'autres que la délicatesse de notre langue ne souffre jamais. Il employe ces expressions dans les sentences même qu'il a recueillies à la fin de chaque scene, &

TRADUCTIONS DE TERENCE.

par-là il a trouvé l'art de ne les point faire lire sans dégoût par ceux qui ont de la pudeur.

M. Godard de Beauchamp dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, ne parle point de cette traduction, ni sous l'année 1574. ni sous la date de 1583. Mais il en nomme deux autres, que je n'ai point vuës, l'une sous l'année 1566. l'autre sous l'année 1584. & le peu qu'il en dit, est tiré, pour la premiere, de du Verdier, & pour la seconde, de la Croix du Maine. La premiere qui est en prose, est de Jean Bourlier, & parut à Anvers chez Jean Wasberge, en 1566. in-8°. Le traducteur de la seconde est Jacques Bourlé, né à Longmesnil au Diocése de Beauvais, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Curé de saint Germain-le-Vieux dans la même ville en 1566. & Professeur de Théologie dans les Ecoles de Sorbonne en 1584. Sa traduction étoit *tournée vers pour vers :* mais la Croix du Maine dit qu'elle n'étoit point encore imprimée en 1584. J'ignore si elle l'a été depuis. Du Verdier qui parle aussi de cet Ecrivain, ne nomme point cette traduction, & ne lui attribuë que des ouvrages de doctrine & de morale.

Madame Dacier n'a pas jugé à propos de parler de ces traductions : elle ne les nomme pas même : seulement elle fait entendre qu'elle les connoissoit toutes ou presque toutes. « Je n'ai pas eu, dit-elle, la patience de les lire d'un bout à l'autre, mais j'en ai assez vu pour plaindre le sort de Térence, d'avoir à ses côtés des compagnes si indignes de lui. » Elle fait grace néanmoins à l'Eunuque traduit en François par Jean-Antoine de Baïf, dédié à M. le Chevalier d'Angoulême, & imprimé chez Lucas Breyer, en 1573. dans les *Jeux* poëtiques de l'Auteur. Madame Dacier dit que c'est la seule de ces anciennes traductions du Poëte qui lui ait fait plaisir. « Elle est, dit-elle, très-simple & très-ingénieuse, & si l'on en excepte une vingtaine de passages, ou le traducteur n'a pas bien pris le sens, tout le reste est très-heureusement traduit. » Baïf dit dans la seconde piéce du cinquiéme livre de ses poëmes qu'il avoit fait cette traduction par le commandement de la Reine Catherine de Médicis, mere de Charles IX. Voici comment il s'exprime dans cette piéce où il rend compte à ce Prince de ses occupations.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Préf. de sa trad. de Tér.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

. . . Là ſuivant Sophoclés
Auteur Grec qui chanta le décès d'Herculés :
Ici donnant l'habit à la mode de France
Et le parler François aux joüeurs de Térence,
Térence Auteur Romain que j'imite aujourd'hui,
Et comme il ſuit Ménandre en ma langue j'enſuis ;
Ce que j'ai fait m'étant commandé de le faire
Afin de contenter la Royne vôtre mere.
Qui de ſurtout m'enjoint de fuir laſciveté,
En propos offenſant ſa chaſte Majeſté.

Ces vers ne ſont pas abſolument mauvais pour ce tems-là ; mais je trouve que ceux de ſa traduction de l'Eunuque leur ſont inférieurs, & il me ſemble, malgré l'autorité de ceux qui penſent le contraire, que Baïf a eu raiſon de dire dans le troiſiéme livre de ſes *Paſſetems*, écrivant à Etienne Jodelle,

. . . . En voix humble je chante,
N'oſant pouſſer d'alcine qui ſoit forte
Mes petits vers rampans d'alure baſſe.

Les vers de cette traduction ſont de huit ſyllabes, quelquefois il y en a de dix. Les rimes maſculines & féminines y ſont quelquefois obſervées ; plus ſouvent Baïf les néglige ſi bien qu'il n'eſt pas rare de trouver juſqu'à ſeize rimes maſculines de ſuite. Je ne dis rien des

autres défauts de sa versification qui lui sont communs avec presque tous les Poëtes de son siécle : aussi n'est ce pas sur cela que Madame Dacier a, sans doute, prétendu le loüer.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Si cette Dame avoit lû l'*Andrie* (c'est-à-dire, l'Andrienne) *nouvellement traduite & mise en rime Françoise*, par Bonaventure des Périers, Valet de Chambre de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, & sœur de François I. je crois qu'elle ne lui auroit pas refusé les mêmes loüanges qu'elle donne à l'Eunuque de Baïf. J'y trouve ce naïf & ce naturel qui lui ont fait tant de plaisir dans cette traduction de l'Eunuque, & je puis dire de même, qu'à l'exception d'un petit nombre de passages, la version est exacte & fidéle. Il y a des endroits un peu paraphrasés, mais il y en a aussi qui sont rendus avec une précision dont Madame Dacier elle-même s'est quelquefois écartée. Je compte que l'on ne doit pas chicaner des Périers sur son vieux langage ; c'étoit celui de son tems. Je lui pardonnerois moins d'avoir tourné en proverbes ou façons de parler proverbiales, quantité d'endroits de son Auteur. Quoique ces façons de parler rendent

TRADUCTIONS DE TERENCE.

assez communément toute la pensée de Térence, elles la rendent avec moins de naturel, & y ajoutent quelquefois, surtout pour nous à qui l'intelligence de ces proverbes n'est plus si familiere, une espece d'obscurité qu'il falloit éviter. Je suis fâché aussi que des Périers n'ait pas trouvé dans le langage de son tems ou dans son propre génie, des termes plus convenables à la délicatesse de nos mœurs, pour exprimer certaines passions & certaines personnes dont les noms & les qualités ne sont point honnêtes.

Cette traduction doit être une des premieres productions de l'Auteur, puisqu'il dit dans son avis aux lecteurs, *que c'étoit son apprentissage*. Il dit dans le même avis qui est en vers François, qu'il ne s'y étoit exercé que pour se délasser de quelque autre travail plus sérieux auquel il étoit appellé, & que par cette raison il avoit quelquefois interrompu cette traduction cinq ou six mois de suite. Il assure même, qu'après l'avoir achevée, il ne pensoit nullement à la rendre publique, & qu'il étoit suffisamment satisfait de pouvoir en faire la lecture à ceux de ses amis qui la lui demandoient, & des avis desquels il

profitoit *pour limer, retoucher & polir* cette piéce elle-même. Mais enfin il se laissa vaincre aux sollicitations de ces mêmes amis qui le pressèrent, si on doit l'en croire, à la donner au public. Elle parut durant la vie de l'Auteur. M. de Beauchamp dit que ce fut en 1537. L'exemplaire que j'ai vu, porte en 1555. à Lyon, par Thibaud Payan. C'est un volume in 8°. imprimé en caracteres italiques : le nom de des Périers n'y est point : mais on trouve à la suite un *Traité des quatre vertus Cardinales, selon Seneque*, où il est nommé ; & dans l'avis au lecteur qui termine ce traité, il est dit assez clairement que ces deux écrits sont du même Auteur. Le même avis fait espérer de la même plume la traduction des autres comédies de Térence. Mais la mort tragique de des Périers qui se tua lui-même dans un accès de phrénésie avant l'an 1544. nous a privée, sans doute, de cette traduction. M. de Beauchamp dit que du Verdier parle de celle de l'Andrienne à la page 1000. de sa bibliothéque, sans en connoître l'Auteur. J'ai consulté cette page, & je n'y ai pas trouvé un seul mot de ce que M. de Beauchamp indique, non plus qu'à l'article

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Recherch. sur le th. de Fr. t. 1. p. 329.

Ibid.

de Bonaventure des Périers dans la même bibliothéque.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

La même comédie de Térence a été traduite en prose par Charles Etienne, frere des célébres Imprimeurs de ce nom, & qui exerça pareillement le même art avec beaucoup d'honneur, quoiqu'il fût Docteur en médecine, & qu'il en fit profession. Je ne sçai pourquoi M. de Beauchamp lui donne le titre d'Avocat. Jean-Antoine de Baïf qui avoit été son disciple, ne l'appelle que *Médecin* dans cette épitre où il rend compte de tous les maîtres que son pere lui avoit donnés. Tous les Auteurs contemporains qui ont parlé d'Etienne ne lui donnent pas non plus d'autre qualité. Sa traduction de l'Andrienne fut imprimée en 1542. à Paris, chez Gilles Corrozet in-16. selon M. Maittaire dans ses vies des Etiennes, & selon du Verdier dans sa bibliothéque Françoise. M. de Beauchamp dit que ce fut en 1540. Cette mépriſe est peu considérable, si elle est réelle; car je n'ai pû trouver cette traduction. Etienne y ajouta un *Recueil de toutes les sortes de jeux qu'avoient les anciens Grecs & Romains, & comment ils usoient d'iceux.*

Ibid. p. 334.

Pag. 171.

Pag. 152.

Vous remarquerez à cette occasion

que si des Périers & Charles Etienne ont intitulé l'Andrienne, *la premiere Comédie* de Térence, ce n'est que par rapport à l'ordre des six piéces de ce Poëte qui nous sont restées. Madame Dacier prouve fort bien que cette comédie ne fut pas la premiere production du Poëte, ni celle par conséquent qui commença à le faire connoître. Le prologue même de cette piéce fait entendre que Térence en avoit déja fait d'autres. S'il est vrai d'ailleurs, comme le dit Suetone dans la vie de ce Poëte qu'on lui attribuë, que Térence ait présenté sa premiere piéce à Cecilius, cette premiere piéce ne pouvoit être l'*Andrienne*, Cecilius étant mort près de deux ans avant qu'elle fût faite.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Not. sur la vie de Tér.

L'Abbé de Marolles n'a pas mieux réüssi dans sa traduction de Térence, que dans celle de Plaute dont je vous ai parlé. C'est la même pésanteur de style, le même défaut d'élégance & de vivacité, la même inexatitude. En général, les moins estimées de ses traductions sont celles des Poëtes, quoiqu'il fasse entendre qu'elles lui ont beaucoup coûté. Chapelain en a parlé assez exactement, quand il a dit que *ce traducteur étoit l'antipode du bon sens, &*

Mél. tirés des lettr. de Chapel. p. 76.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

qu'il s'éloignoit partout de l'intelligence des Auteurs qui avoient le malheur de passer par ses mains. » Il n'a jamais pensé, ajoutoit ce critique, qu'il y eût » difficulté à rien : il croit entendre ce » qui arrête les plus habiles. Il se contente de tout ce qui se présente à son » imagination, quelque absurde qu'il » puisse être, & se complaît dans les » chimeres qu'il s'est formées, comme » dans les sentimens les plus réguliers. « Ce portrait n'est pas flateur : mais en est il moins vrai ? L'Abbé Ménage ne l'auroit pas approuvé, sans doute, lui qui regardoit comme une satyre condamnable tout ce que M. Baillet dit du même Ecrivain dans ses jugemens des Savans sur les traducteurs François.

Ménage, anti-Baillet.

On ne peut nier néanmoins que les traductions de l'Abbé de Marolles ne soient mépriſées depuis longtems ; qu'il a eu la mortification de les voir rejettées de son vivant même ; & que pour quelques amis, tels que Sorel dans sa bibliothéque Françoise, & un petit nombre d'autres, qui ont paru lui applaudir, tous ceux qui avoient une egale connoissance des anciens & du génie de notre langue, le regardoient

comme peu capable de nous bien représenter les uns, & de faire honneur à l'autre. Sa traduction de Térence parut en 1659. en deux volume in-8°. avec des remarques qui sont dans le même goût que celles dont il avoit chargé son Plaute.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Ç'eût été trop demander de lui, que d'exiger qu'il en eût une idée si peu avantageuse : aussi en étoit-il fort éloigné. C'est ce que l'on peut conclure de cette longue apologie des traductions des Poëtes en prose, qu'il fait dans ses mémoires, & de quelques autres endroits du même ouvrage, où parlant plus clairement de ses propres traductions, il ne fait aucune difficulté de les loüer, & de les regarder surtout comme très-fidéles. Seroit-ce par la même raison qu'il ne trouvoit dans le tems qu'il écrivoit ses mémoires, que deux personnes qui se fussent exercées avec succès dans ce genre de traductions ? Quelle qu'ait été son intention, je crois que l'on a toujours avoüé le jugement qu'il porte de l'un de ces deux traducteurs, *qui a pris*, dit-il *le nom de saint Aubin pour trois comédies de Térence, & pour les fables de Phedre.* Il seroit à souhaiter en effet que nous eus-

Mém. de l'abbé de Marolles, p. 180. & suiv.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

sions beaucoup de traductions de la même main. Madame Dacier faisoit beaucoup de cas de celle que M. de Saint Aubin nous a donnée d'une partie de Térence. Elle n'y blâmoit que les changemens que l'Auteur y avoit faits pour en écarter tout ce qu'il croyoit pouvoir être contraire aux bonnes mœurs.

Ces changemens sont en petit nombre, n'altérent point, comme dit l'Auteur, l'intégrité du sujet, & ne diminuent rien de la beauté & de la grace qui caractérisent les trois comédies qu'il a traduites; sçavoir, l'Andrienne, les Adelphes, & le Phormion. Dans l'Andrienne, les changemens ne consistent que dans *quelques petits mots*: dans les deux autres, le traducteur a, il est vrai, ajouté une scene, dans le dernier acte, *parce que pour retrancher un point de l'intrigue qui blessoit l'honnêteté, sans néanmoins le rendre lâche & imparfait, il a fallu nécessairement substituer quelque incident honnête en la place d'un autre qui ne l'étoit point.* Mais le lecteur n'y perd rien, puisque c'est également Térence qui parle dans ces deux scenes; celles-ci n'étant composées que de vers entiers tirés de ses autres comédies, & de quelques-unes de Plau-

te, & l'habile traducteur « n'ayant « fait que lier enſemble les expreſſions « & les phraſes du comique, qui lui « ont paru les plus propres pour repré- « ſenter avec quelque grace cette der- « niere partie de l'intrigue. » Vous vous doutez bien qu'il ne manque pas de raiſons pour juſtifier ces changemens ; non-ſeulement la morale lui en fournit d'excellentes, & la néceſſité de ne point nuire à l'eſprit & au cœur des jeunes gens, en cultivant leurs talens, lui impoſoit l'obligation de ne pas agir autrement ; il trouve encore ſa juſtification dans Quintilien.

TRADUCTIONS DE TÉRENCE.

En effet ce Sage du Paganiſme décide formellement, « qu'encore qu'il « croye que ces comédies ſoient une « des choſes les plus utiles aux enfans, « & qu'ils doivent lire avec plus de « ſoin, il ne veut pas néanmoins qu'on « les leur donne, que lorſqu'ils ſeront « dans un âge plus avancé, & lorſque « cette lecture ne pourra plus nuire à « la pureté de leurs mœurs. » Il ne ſerviroit de rien d'objecter que Quintilien ne parle en cet endroit que des comédies de Ménandre, puiſque l'Andrienne & les Adelphes de Térence ne ſont preſque qu'une traduction des mê-

TRADUCTIONS DE TERENCE.

mes sujets traités par le Poëte Grec, & que Térence ne donne point à entendre qu'il y ait ajouté de nouvelles intrigues. D'ailleurs les maximes que Quintilien pose ici par rapport à l'éducation de la jeunesse, & que M. de saint Aubin détaille dans sa préface, étant vraies en soi, on doit les appliquer à tout ce qui en peut être l'objet.

Préf. de Madame Dacier sur Tér.

Madame Dacier semble convenir de la vérité de ces maximes : mais elle veut que Quintilien n'ait en vûë qu'un grand nombre de piéces de théâtre qu'on avoit alors, & qui pouvoient assurément corrompre les mœurs, comme, par exemple, les comédies d'Afranius, les Mimes de Laberius, &c. Pour ce qui est de Térence, elle soutient que Quintilien n'a pû, ni dû y penser, parce que, selon elle, hors deux ou trois vers, il est certain que dans ces six comédies il n'y a rien qui passe les bornes de l'honnêteté. Si cette savante Dame n'en avoit pas vu davantage, j'admire sa simplicité : mais en doit-elle être crue sur sa parole, elle surtout qui a un si grand soin d'aller au devant du *scrupule religieux* qu'elle sentoit qu'on pouvoit lui faire *d'avoir voulu traduire Térence entier, & tel qu'il est ?* N'étoit-ce

pas s'exposer à augmenter le nombre « de ces idolâtres des Auteurs Payens « qui s'imaginent, selon la réflexion de « M. de saint Aubin, qu'il n'y a point « de syllabe dans leurs écrits qui ne soit « un mystere ; que toutes leurs expres- « sions & leurs paroles doivent être sa- « crées & inviolables ; & que c'est un « scrupule vain & sans fondement, de « ne les vouloir pas laisser lire aux en- « fans en l'état que nous les avons ? »

TRADUCTIONS DE TERENCE.

La traduction de M. de saint Aubin, c'est-à-dire, comme presque personne ne l'ignore aujourdhui, de M. le Maistre de Sacy, fut imprimée dès 1647. à Paris. M. l'Abbé de Loménie de Brienne, dit dans quelques mémoires manuscrits, que le célébre Avocat le Maistre, frere de M. de Sacy, revit cette traduction, dont les uns ont fait honneur à Claude Lancelot, d'autres à M. Nicole. L'Abbé de Loménie ajoute, « qu'elle est fort estimée, « mais qu'on peut faire mieux, non « qu'elle ne soit bien, mais parce qu'à « son avis, Térence vouloit être tra- « duit d'une maniere plus simple & plus « naturelle. »

M. Guéret dont le jugement valoit bien celui de M. de Brienne, louë cet-

Parn. réf. p. 13. de la seconde édit.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

te traduction avec moins de réserve dans son *Parnasse réformé*. Aprés avoir rapporté les plaintes que fait Horace d'avoir eu de mauvais traducteurs, voici ce qu'il fait dire à Térence. » Ce » n'est point, dit ce Poëte, pour blâ » mer vos plaintes que je prends la li- » berté de vous interrompre, mais seu- » lement pour donner des marques de » ma reconnoissance à ceux qui ont si » heureusement traduit trois de mes » comédies. Leur prose est si pure, » leurs expressions si fines & si délica- » tes, qu'elles font honneur à mes vers. » Je reçois tant de gloire de leur tra- » duction que je suis obligé de parler » pour eux en toutes rencontres, & il » est de mon devoir d'empêcher qu'on » ne les confonde avec ceux que vous » condamnés. » M. Guéret tient à peu près le même langage dans sa *Guerre des Auteurs*; & le public a confirmé des jugemens si avantageux, puisqu'on a fait un grand nombre d'éditions de cette traduction, & même quelques-unes depuis celle de Madame Dacier. M. de Sacy a fait imprimer à côté de sa version, le texte Latin conformément à l'édition de Heinsius, qu'il regardoit comme la plus exacte & la plus correc-

Guerre des Auc. p. 93. 94.

te. Chaque comédie eſt auſſi précédée de ſon argument en François, qui en explique le ſujet très-clairement. A la fin de chaque piéce on trouve des notes courtes, mais néceſſaires pour expliquer les endroits difficiles : & le tout eſt terminé par une table utile des mots & des façons de parler peu uſitées qui ſe rencontrent dans ces trois comédies.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

On auroit ſouhaité que le pieux & ſavant traducteur eût mis auſſi en notre langue les trois autres comédies de Térence, l'Eunuque, le Fâcheux à ſoi-même, & l'Hécyre ; mais des ordres ſupérieurs lui ayant, & à ſes amis, interdit l'éducation de la jeuneſſe qu'on s'empreſſoit de confier à leurs ſoins, leurs occupations changerent d'objets.

Etienne Algay, ſieur de Martignac, qui mourut en 1698. voulut y ſuppléer. Il donna en 1670. la traduction de ces trois autres comédies ; & comme il vouloit les préſenter comme un ſuite de la premiere, il l'intitula de même : *Comédies de Térence, nouvellement traduites avec le Latin à côté, & renduës très-honnêtes en y changeant fort peu de choſe.* Dans ſon *Avis* il loue avec raiſon la traduction de M. de Saçy, &

TRADUCTIONS DE TERENCE.

proteſte que c'eſt ſur un ſi bon modéle qu'il a entrepris de travailler. » Je donne, dit-il, ces trois comédies avec » cette circonſpection exacte qui ſe voit » dans les précédentes ; car ſans avoir » rompu l'intrigue des piéces, j'en ai » ſupprimé tous les endroits impurs » qui pouvoient bleſſer l'honnêteté. » Il n'entre point dans les motifs qui l'ont porté à faire ces changemens & ces ſuppreſſions, parce que M. de Sacy les avoit détaillés, & il y renvoye. Il ne s'eſt point ſervi de l'édition de Heinſius, mais de celle de Guyet, dont la critique ſur Térence a eu peu d'approbateurs.

Je n'ai vu ce titre & cet *avis* que dans l'édition de 1670. où le nom du traducteur ne paroît nulle part. Dans l'édition de 1678. qui eſt donnée pour la premiere, & qui étoit néanmoins la troiſiéme, M. de Martignac ſe nomme, & au lieu de l'avis on trouve un fort court abrégé de la vie de Térence. M. Baillet qui parle des traductions de cet Ecrivain dans ſes jugemens des Savans, dit que M. Guéret dans ſa *Guerre des Auteurs*, loue celle de Térence pour ſa délicateſſe & ſa pureté. Il s'eſt trompé ; cet éloge ne tombe que ſur

Jugem. des Sav. t. 3. p. 178.

la traduction de M. de Sacy. M. de Martignac étoit supérieur à l'Abbé de Marolles : mais je crois que c'est à peu près toute la loüange que l'on peut faire de ses traductions ; au moins de celle de Térence. Il a ajouté peu de notes à celle-ci, & la plûpart ne sont que pour rendre raison du sens qu'il a donné à différens endroits de son Auteur.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

La meilleure traduction des six comédies de Térence est, sans contredit, celle de Madame Dacier. Si jamais ce Poëte pouvoit recevoir quelque honneur en passant dans une langue étrangere à la sienne, il l'a reçu certainement dans cette traduction. Il me semble que tout le monde s'accorde à en loüer la pureté, l'élégance, l'exactitude & la fidélité. Madame Dacier dit qu'elle n'a rien négligé pour la rendre la moins imparfaite qu'il lui a été possible. On s'en apperçoit en la lisant. Peut-être que Térence lui-même ne se fût pas exprimé autrement, s'il eût parlé notre langue. Depuis le commencement de ce siécle on a mis en François plusieurs Poëtes que nous avions déja en cette langue : Horace & Virgile, quoique traduits par d'habiles gens, l'ont encore été par d'autres qui n'é-

TRADUCTIONS DE TERENCE.

toient pas, sans doute, suffisamment satisfaits de ces traductions. On sçait qu'un Ecrivain fort connu doit bientôt faire paroître en particulier une nouvelle traduction de Virgile. Personne n'a entrepris de toucher de nouveau à Térence : n'est-ce pas au moins un préjugé favorable pour la traduction de Madame Dacier ?

» Je ne sçai, dit-elle dans sa préface, » si elle plaira à ces critiques pointilleux » qui comptent les mots & les syllabes » du texte, & qui veulent que la traduc- » tion y réponde mot pour mot. La » mienne n'est pas faite pour ces gens- » là ; je méloigne le moins qu'il est pos- » sible du texte, persuadée que quand » on dira ce que Térence a dit, & » comme il l'a dit, il est impossible de » faire mieux, & que c'est la perfection. » Mais comme le génie & le tour des » langues sont différens, la nôtre ne » peut pas toujours suivre Térence. J'ai » donc été obligée, continuë notre ha- » bile traductrice, de chercher les beau- » tés de notre langue, comme il a cher- » ché les beautés de la sienne. Il m'a » enseigné lui-même à prendre cette li- » berté, & en le traduisant je n'ai fait » que suivre son exemple. » Ce qui en-

gage

gage Madame Dacier à parler ainſi, c'eſt qu'elle eſt perſuadée que Térence en traduiſant Ménandre & Apollodore, ne s'eſt point attaché ſcrupuleuſement aux mots, mais qu'il s'eſt contenté de les ſuivre, quand en s'y aſſujettiſſant, il a trouvé les graces de ſa langue, & qu'il a pû parler naturellement; & que partout ailleurs il a négligé les termes pour ne s'attacher qu'au ſens. C'eſt ce que j'ai fait en certains endroits, ajoute Madame Dacier, & quand je n'ai pû faire autrement.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

On dit dans l'éloge de cette Dame imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1721. que dès que ſon deſſein de traduire Térence fut connu, ſes amis firent tous leurs efforts pour la detourner de cette entrepriſe. Ils lui repréſenterent, dit-on, que le Térence de Port-Royal avoit ſi bien réüſſi, que quand même le ſien ſeroit meilleur, le préjugé fondé ſur la réputation de ceux qui avoient travaillé à cette traduction, ſeroit contre elle, & qu'elle auroit le déplaiſir d'échoüer dans ſon deſſein. Ces oppoſitions, ſelon l'Auteur de l'éloge, bien loin de la rebuter, enflammerent encore plus ſon courage; elle ſe donna des

TRADUCTIONS DE TERENCE.

peines incroyables pour vaincre ce *préjugé*. Elle se levoit à cinq heures du matin pendant un hyver fort rude, & traduisit quatre comédies; mais quelques mois après, quand elle relut son ouvrage, & qu'elle le compara à l'original, elle trouva que son grand travail lui avoit nui, que son ouvrage sentoit la lampe à la lueur de laquelle il avoit été fait, & qu'elle étoit fort éloignée d'avoir attrapé la naïveté, les graces & la noble simplicité de son Auteur. Affligée du mauvais succès de cet essai, & dégoûtée de son travail, elle jetta au feu ces quatre comédies, & recommença. Comme elle s'y prit avec plus de modération, elle réüssit beaucoup mieux, & elle mit enfin cet ouvrage dans une si grande perfection, qu'il fut admiré de tout le monde. L'Auteur de l'éloge ajoute que desors *le Térence de Port-Royal disparut*. Mais ne seroit-ce pas là un *préjugé* plus réel que les *persécutions* que le même Ecrivain suppose avoir été faites à Madame Dacier par ses amis, fâchés de son entreprise lorsqu'elle la commença?

Cette savante Dame n'a point donné un examen de chaque comédie de Térence, comme elle avoit fait dans sa

traduction des trois comédies de Plaute : elle s'eſt contentée de mêler dans ſes remarques diverſes obſervations ſur la conduite du théâtre, & d'y rendre raiſon des changemens qu'elle y a faits pour la diviſion des ſcenes & des actes. « C'eſt une choſe étonnante, dit-elle « à cette occaſion, que des comé- « dies que les plus ſavans hommes « ont toujours eu entre les mains de- « puis tant de ſiécles, fuſſent encore « dans une ſi grande confuſion, qu'il y « eût des actes qui commençoient où « ils ne devoient point commencer, « c'eſt-à-dire, avant que le théâtre ſoit « vuide. » Madame Dacier s'eſt apperçuë de cette confuſion, & elle a tâché d'y remedier. Ce travail a dû lui coûter ; mais il n'eſt pas moins une preuve de ſon goût que de ſon application. Si elle n'a rien changé dans l'ordre des comédies, c'eſt parce qu'il eſt fort ancien, & qu'on y eſt accoutumé. Car les recherches qu'elle a faites ſur ce ſujet, & la lecture même de ces piéces lui avoient fait connoître que cet ordre n'étoit pas celui du tems où chacune de ces piéces avoit été compoſée. Selon cet ordre chronologique, l'Andrienne eſt la premiere ; l'Hécyre, la ſeconde, enſuite

TRADUCTIONS DE TERENCE.

l'Heautontimorumenos, puis l'Eunuque, le Phormion, & les Adelphes.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

La traduction de Madame Dacier a été imprimée en 1688. à Paris, en trois volumes in-12. avec le texte Latin, une préface dont je vous ai rapporté divers endroits, la vie de Térence attribuée à Suetone, des remarques sur cette vie, & sur chaque piéce du Poëte. Une chose assez singuliere, & qui fait honneur à la pénétration de son esprit, c'est qu'ayant pris la liberté de changer des scenes & des actes, ses conjectures se trouverent ensuite confirmées par un excellent manuscrit de la bibliothéque du Roi.

Malgré les éloges que l'on donne à cette traduction, & l'espece d'empressement avec lequel on la réimprima à Amsterdam en 1691. & à Zittaw en 1705. Madame Dacier n'y trouva pas toute cette *perfection* que l'Auteur de l'éloge de l'habile traductrice prétend que l'on y *admira* d'abord. Plus éclairée ou plus difficile que ceux qui la vantoient comme un chef-d'œuvre, elle s'appliqua de nouveau à la revoir, & y fit des changemens assez considérables pour la rendre meilleure, plus élégante, & quelquefois plus littérale.

C'eſt ce qui eſt connu de tous ceux qui ſe ſont donné la peine de comparer les différentes éditions de cette traduction avec celle qui parut à Rotterdam en 1717. Auſſi Madame Dacier vouloit-elle que l'on ne conſidérât que cette édition comme la ſeule qu'elle reconnoiſſoit. Les notes y ſont pareillement augmentées, quoique les nouvelles n'y ſoient pas diſtinguées des anciennes par aucune marque particuliere, & que l'on n'avertiſſe pas ni de ces changemens dans la traduction, ni de ces augmentations dans les remarques.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Un autre avantage qui doit faire, & qui fait réellement préférer cette édition, ce ſont les gravures. Feu M. Thevenot ayant fait voir à Madame Dacier deux manuſcrits de la Bibliothéque du Roi fort anciens & copiés ſur de plus anciens encore, elle fut charmée d'y trouver ces figures à cauſe de l'utilité que l'on en peut retirer. Ces figures, dit-elle, qui ſont au commencement de chaque ſcene ne ſont pas fort délicatement deſſinées; mais leurs geſtes & leurs attitudes répondent parfaitement aux paſſions & aux mouvemens que le Poëte a voulu donner à ſes perſonnages: & Madame Dacier ne doutoit point

TRADUCTIONS DE TERENCE.

que du tems de Térence les Comédiens ne fissent les mêmes gestes qui sont représentés par ces figures. Elle entre sur cela dans un détail que vous pouvez voir dans sa préface. Elle se contenta alors de ce détail, mais dans l'édition de 1717. on a gravé ces figures. Il est cependant fâcheux que Bernard Picard, célébre Graveur, à qui l'on s'est adressé, y ait ajouté non-seulement des fonds d'architecture & de payſages de son invention, mais qu'il ait aussi cherché à y mettre un certain agrément en donnant aux figures d'autres tours & d'autres proportions que celles qu'elles avoient dans les desseins originaux; car en voulant rectifier ainsi les desseins, il les a entiérement mis dans sa maniere. On n'y reconnoît plus le goût antique; & quand il s'agit de la représentation d'anciens monumens, il vaut mieux ne les point donner que de les rendre tout autres qu'ils ne sont. L'édition d'Amsterdam qui porte le nom des Westeins, & la date de 1724. est la même que celle de 1717.

Dans sa préface, Madame Dacier décide par les mêmes gravures un point qui regarde la comédie qui a pour titre, *Heautontimorumenos*. Les Savans, dit-

elle, ont disputé longtems sur la conduite de cette piéce, pour sçavoir en quel état est *Ménédeme* quand Chrémés lui parle : s'il travaille dans son champ, ou s'il en sort chargé de ses outils. La planche qui est dans le manuscrit, décide la question, selon Madame Dacier : on y voit Ménédeme qui est sorti de son champ, & qui porte ses outils sur ses épaules. « Chrémés le rencontre en cet état au milieu du chemin, « & il prend un de ses outils qu'il trouve « si pésant qu'il est obligé de le tenir à « deux mains ; & encore voit-on que la « pésanteur lui fait courber tout le corps. « Derriere *Ménédeme* dans l'éloignement, on voit une herse qui marque « le champ où ce bon homme travailloit : car les laboureurs, le soir en quittant leur travail, laissent dans leur « champ leurs herses & leurs charuës. » C'est dommage que l'Abbé d'Aubignac & l'Abbé Ménage n'ayent pas connu les manuscrits où se trouvent ces figures, ils se seroient, sans doute, accordés sur cette question qui les a divisés, & qui alla jusqu'à rompre leur amitié : car c'est d'eux principalement que Madame Dacier entend parler, quand elle dit que les Savans ont longtems

disputé sur le point en question.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

L'Abbé d'Aubignac étoit pour l'opinion suivie depuis par Madame Dacier, & il en concluoit que l'*Heautontimorumenos* ne contenoit que dix heures. M. Ménage au contraire l'étendoit jusqu'à quinze ou seize. Voilà le sujet de la discorde. Elle commença, à ce qui paroît, dant une conversation que ces deux Savans eurent ensemble en présence de plusieurs autres personnes. Ménage nullement persuadé des raisons que l'Abbé d'Aubignac avoit apportées en faveur du sentiment qu'il soutenoit, lui écrivit une lettre pour le combattre. Dans la même lettre il prétendoit qu'il n'étoit pas toujours nécessaire que l'action d'une piéce comique ou tragique fût renfermée entre le lever & le coucher du Soleil; qu'Aristote en parlant de cette regle, avoit fait suffisamment entendre qu'elle ne s'observoit pas toujours si exactement; qu'il n'y avoit en effet aucun inconvénient de ne la pas suivre, & que Térence n'avoit pas péché en s'en écartant.

L'Abbé d'Aubignac fit sur cette lettre de courtes observations, mais beaucoup plus vives que le sujet ne le demandoit. Il y accusoit Ménage d'avoir

étudié fort mal les comédies de Térence, & de n'avoir aucune connoissance de l'art du théâtre. Il se récrioit aussi contre la regle de vingt-quatre heures, c'est-à-dire, contre ce sentiment que le poëme dramatique représente une action arrivée dans l'espace d'un jour naturel composé de vingt-quatre heures; & il parla de ce sentiment comme d'une erreur presque monstrueuse. Ces observations où rien n'est prouvé, ne sont que le prélude des deux dissertations en forme que l'Auteur donna sur le même sujet, sous le titre de *Térence justifié, ou Discours sur la troisiéme comédie de Térence, intitulée* Heautontimorumenos, *contre ceux qui pensent qu'elle n'est pas dans les regles anciennes du poëme dramatique.* Ces deux dissertations sont adressées à M. Ménage lui même. Cet Abbé répondit à la premiere.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Cette dispute en demeura là jusqu'en 1652. que M. Ménage publia un recueil de plusieurs écrits de sa composition sous le titre de *Miscellanea*, parmi lesquels il donna le discours de l'Abbé d'Aubignac, & la réponse qu'il y avoit faite. Il ne nomma point l'Auteur du discours; & à l'égard de sa réponse, on prétend qu'il l'avoit augmentée, & sur-

TRADUCTIONS DE TERENCE.

tout, qu'il y avoit mêlé beaucoup de termes injurieux qui n'y étoient point d'abord. Ce procédé fit de la peine à l'Abbé d'Aubignac naturellement fort ſenſible & fort jaloux de ſa réputation. Il prit la réſolution de répliquer à *Ménage* par une ſeconde diſſertation. Il montra cet écrit à M. *Nublé*, ſon ami, qui paſſoit dans ſon eſprit pour un des plus ſavans de ſon ſiécle. Nublé en fut ſatisfait, mais il fit ſentir à l'Auteur qu'il juſtifioit ſon premier diſcours avec trop de chaleur, & qu'il lui étoit échappé des paroles trop dures. Sur cet avis, l'Abbé d'Aubignac, plus docile en cette occaſion qu'il n'avoit coutume de l'être, & ſe défiant, ſans doute de lui-même, porta ſon écrit à M. Chapelain, en le priant de le lire avec attention, & d'en ſupprimer tout ce qu'il croiroit capable d'irriter Ménage, mais à condition qu'il obtiendroit de celui-ci le même pouvoir ſur ſa réponſe.

Si le récit de l'Abbé d'Aubignac eſt ſincere, Chapelain ne gagna rien ſur l'eſprit de Ménage : celui-ci refuſa de rien changer à ſa réponſe, & Chapelain laiſſa en conſéquence la réplique telle qu'elle lui avoit été remiſe, ſans y faire non plus aucun changement,

conseillant même à l'Auteur de la publier ainsi. L'Abbé d'Aubignac ne tarda pas à suivre son conseil ; il fit imprimer en 1656. in-4°. son premier & son second discours, précédés d'une préface où sous le nom d'un autre, il parle vivement de la lettre de Ménage qui avoit donné lieu à la dispute. Il y joignit de courtes observations sur cette lettre, & un *Avant-propos* où l'Abbé d'Aubignac fait l'histoire de cette dispute plus au long que le récit que j'en viens d'abréger. Le tout parut sous le titre de *Térence justifié, &c. contre les erreurs de Maistre Gilles Ménage, Avocat au Parlement.* Il y a beaucoup d'érudition dans ces piéces : l'Auteur y montre une assez grande connoissance de l'art du théâtre ancien & moderne ; on y voit qu'il avoit lû avec soin les anciens tragiques & comiques ; & il y développe beaucoup de principes qu'il étendit encore davantage dans sa *Pratique du théâtre*, qu'il préparoit dessors. Mais le style en est fort diffus, & souvent très pésant ; & l'Auteur paroît s'y livrer trop à sa vivacité.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Si l'on en croit l'Abbé Ménage, il auroit répondu dès le même-tems au second écrit de son adversaire, si dans

TRADUCTIONS DE TERENCE.

la dédicace de ſes *Aménités de Droit* il n'eût ſolemnellement proteſté de ne lire jamais cette réplique. » Et comme, » dit-il, je ſuis très-religieux obſervateur de ma parole, je conſultai pluſieurs celébres Caſuiſtes de la Maiſon » de Sorbonne & du Collége de Louis » le Grand, pour ſçavoir ſi je pouvois » la lire, ils me traiterent, ajoute-t'il, » de ſcrupuleux pour en avoir douté. » Raſſuré par cette déciſion, il crut pouvoir lire cette réplique ſans péché. Il la lut en effet, mais il n'y répondit que longtems après la mort de ſon adverſaire, c'eſt-à-dire, en 1690. Ce ne fut même que la déciſion de Madame Dacier qui ne lui étoit pas favorable, qui l'engagea à faire cette réponſe où il ne changea rien à ſon premier ſentiment qu'il tâcha de fortifier par de nouvelles preuves & de nouvelles autorités qui ne paroiſſent pas plus déciſives que celles qu'il avoit apportées d'abord. Mais il a enrichi un ſujet aſſez ſec par lui-même, par un grand nombre de remarques aſſez curieuſes ſur la conſtruction du théâtre des anciens, ſur les machines dont ils ſe ſervoient pour changer ſubitement les décorations, ou pour tranſporter la ſcene, & la faire changer

de contrée, & sur plusieurs autres sujets qui peuvent interresser un lecteur curieux de cette sorte d'érudition.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

La comédie de Térence qui a donné lieu aux écrits dont je viens de vous parler, a été imitée en notre langue, & en vers, par feu M. de Malézieu, Chancelier de la Principauté de Dombes. Il avoit fait cette piéce pour servir aux divertissemens de Madame la Ducheſſe du Maine, & il en est parlé dans le second volume du recueil publié sous le titre de *Divertissemens de Sceaux*. Mais cette piéce n'a jamais été imprimée.

Avant M. de Malézieu, ou au moins vers le même tems, le célébre Comédien Michel Boyron, dit Baron, né à Paris en 1653. mort dans la même ville le 22. Décembre 1729. après avoir renoncé au théâtre une seconde fois, imita & traduisit presque deux autres comédies de Térence, l'Andrienne & les Adelphes. L'une & l'autre est en vers François. L'Andrienne fut imprimée dès 1704. Les Adelphes furent représentés le 4. de Janvier 1705. M. de Beauchamp dans le second volume de ses recherches sur les théâtres de France, dit que cette seconde piéce n'a point

TRADUCTIONS DE TERENCE.

été imprimée. Il s'eſt trompé : elle eſt dans le recueil des œuvres de théâtre de Baron. Il eſt vrai qu'elle ne porte point le titre que Térence lui avoit donné : Baron l'a intitulée *l'Ecole des Peres* ; & M. de Beauchamp la cite comme une piéce différente des Adelphes ; mais en la liſant, & en la comparant avec l'original, il auroit apperçu que, de même que l'Andrienne, ce n'eſt preſque qu'une traduction de Térence, accommodée ſeulement à nos uſages & à nos maximes. Dans l'une & dans l'autre ce ſont preſque tous les mêmes perſonnages introduits par l'ancien Poëte comique ; c'eſt à peu près la même diviſion dans les ſcenes, la même conduite, le même fond de penſées, & ſouvent une ſimple traduction.

Ceux qui croyent être le plus au fait des anecdotes littéraires, prétendent que ces deux piéces ſont du célébre pere de la Ruë, Jéſuite, & que Baron n'a fait que prêter ſon nom. Baron proteſte le contraire, au moins par rapport à l'Andrienne, dans l'avis au lecteur qui précéde cette piéce. Il accuſe d'injuſtice ceux qui veulent qu'il n'en ſoit que le pere adoptif. Doit-on l'en croire ſur ſa parole, & ſa proteſtation n'étoit-elle

point concertée ? Les mêmes personnes le croyent. Je ne déciderai pas s'ils sont bien fondés. Il faudroit des preuves très-positives, & je ne les ai point. M. Despréaux disoit de cette piéce attribuée à Baron, qu'il trouvoit l'Auteur bien hardi de s'être exposé à montrer de la raison aux hommes, en leur traduisant Térence. M. de Montchesnay qui rapporte ce mot de M. Despréaux, dit de la même piéce qu'elle fut fort estimée, quoique fort peu couruë.

L'*Eunuque*, autre comédie de Térence, a été aussi imitée par deux Auteurs différens, & tous deux fort célébres. Le premier est Jean de la Fontaine si connu depuis par tant d'autres poësies. Son *Eunuque* qui est en vers François, fut imprimé pour la premiere fois à Paris in-4°. en 1654. C'est presque autant une traduction qu'une imitation de la piéce de Térence ; mais à force de l'avoir voulu rendre, pour ainsi dire, littéralement, cette exactitude a rendu la piéce Françoise fort inférieure à l'original. La Fontaine le sentoit lui-même. Il convient dans son avertissement au lecteur, que ce n'est qu'une médiocre copie d'un excellent original.

« Peu de personnes, dit-il, ignorent de combien d'agrémens est rem- «

TRADUCTIONS DE TERENCE.

» pli l'Eunuque Latin. Le ſujet en eſt » ſimple, il n'eſt point embarraſſé d'in- » cidens confus ; il n'eſt point chargé » d'ornemens inutiles & détachés : tous » les reſſorts y remuent la machine, & » tous les moyens y acheminent à la fin. » Quant au nœud, c'eſt un des plus » beaux & des moins communs de l'an- » tiquité. Cependant il ſe fait avec une » facilité merveilleuſe, & n'a pas une » ſeule de ces contraintes que nous » voyons ailleurs. La bienſéance & la » médiocrité que Plaute ignoroit, s'y » rencontrent partout ; le paraſite n'y » eſt point goulu par-delà la vraiſem- » blance, le ſoldat n'y eſt point fanfa- » ron juſqu'à la folie : les expreſſions y » ſont pures, les penſées délicates : la » nature y inſtruit tous les perſonnages, » & ne manque jamais à leur ſuggérer » ce qu'ils ont à faire & à dire. Chacun » ſçait que l'ancienne Rome faiſoit ſes » délices de cet ouvrage, qu'il recevoit » les applaudiſſemens des honnêtes gens » & du peuple, & qu'il paſſoit alors » pour une des plus belles productions » de cette Venus Africaine dont tous » les gens d'eſprit ſont amoureux. » Auſſi Térence s'eſt-il ſervi des modéles les plus parfaits que la Grece ait jamais formés : il avouë qu'il étoit redevable

à Ménandre de son sujet, & des caracteres du parasite & du fanfaron.

TRADUCTIONS DE TERENCE.

M. de la Fontaine sentoit donc plus qu'un autre la difficulté de traiter le même sujet après ces deux grands génies, & de manier ce qui avoit passé par leurs mains. C'étoit un essai qu'il avoit tenté, & qu'il auroit laissé imparfait, si ses amis ne l'eussent engagé à l'achever. Voici ce qu'il a pris de Térence. Ce Poëte lui a fourni le sujet, les principaux ornemens, & les plus beaux traits. Pour les vers & pour la conduite, ajoute la Fontaine, on y trouveroit beaucoup plus de défauts sans les corrections de quelques personnes, dont il loüe beaucoup le mérite sans les nommer. Cette piéce est en cinq actes & en vers Alexandrins. Elle fut achevée d'imprimer le 17. Août 1564. Mais je n'ai lû nulle part qu'elle ait été représentée.

Le Müet, au contraire, imité aussi de l'Eunuque de Térence, fut représenté pour la premiere fois, le 22. Juin 1691. & l'a été plusieurs autres fois depuis. On sçait que cette comédie est l'ouvrage commun de l'Abbé Brueys, & de Palaprat. L'un & l'autre ont accommodé cette piéce à nos mœurs. M. Brueys après avoir trouvé l'idée du

TRADUCTIONS DE TERENCE.

Müet pour la ſubſtituer au perſonnage de l'Eunuque, laiſſa M. Palaprat le maître de la fable, en ſuivant ſon original autant qu'il lui ſeroit permis; & quand il en eut fait l'eſquiſſe, ils travaillerent de concert, tantôt ſéparément, tantôt enſemble, à faire ſur ce modéle une piéce pour notre théâtre. Dans le diſcours qui précéde cette piéce, ils rendent raiſon des changemens qu'ils ont faits à l'original, & qui ſont en aſſez grand nombre pour ne regarder leur comédie que comme une ſimple imitation de celle de Térence. Elle a été réimprimée en 1735. dans le ſecond volume des œuvres de théâtre de David-Auguſtin Brueys.

Je ne parle point des endroits du même Térence que Moliere a imités. Ces endroits ſont répandus dans pluſieurs de ſes piéces. Il n'y a peut-être que *l'Ecole des Maris* où cette imitation ſoit plus ſuivie. L'idée en eſt priſe des Adelphes: beaucoup de penſées en ſont tirées; mais le Poëte moderne ſe les eſt rendu propres, & l'imitation n'eſt qu'éloignée.

Fin du Tome quatriéme.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

****

On a rangé ce Catalogue ſuivant l'ordre des matieres qui ſont traitées dans cet ouvrage: & afin que l'on trouve ſans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y eſt fait mention, on indique ici les pages où il en eſt parlé. On a cru auſſi devoir inſérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matieres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage; mais ces derniers ſont en petit nombre.

CINQUIE'ME PARTIE.

Traductions Françoiſes des anciens Poëtes Grecs.

Traductions de Muſée & d'Homere.

MUſeus ancien Poëte Grec: des amours de Léander & Hero, traduit en rithme Françoiſe par *Clement* MAROT, de Cahors en Quercy, Valet de Chambre du Roi. *Paris, Jean André*, 1541. in-4°. (*la*

permiſſion d'imprimer accordée par le Prévôt de Paris, ou ſon Lieutenant Civil, eſt au nom de Gilles Corrozet, Libraire de Paris, & du 10. Janvier 1540. & il eſt dit à la fin que ce livre a été imprimé à Paris, par Guillaume Boſſozel :) —— Le même, ſous le même titre, & de la même traduction, *ib.* 1541. in-12. avec quelques autres poëſies anonymes. —— Le même recueilli avec les autres poëſies de Marot. *tome 4. pages 3. & ſuivantes. p. 6.*

Les Amours de Léandre & d'Héro, (en proſe) *à Paris* 1681. in-12. *t. 4. p. 7. 8.*

Imitation du Poëme de Muſée, en vers burleſques, par SCARRON, dans ſes Œuvres, *t. 8. de l'édition de Hollande. t. 4. p. 8.*

Remarques ſur l'hiſtoire d'Héro & de Léandre, par M. (*Louis* Montbroux) DE LA NAUZE, de l'Academie des Inſcriptions & belles Lettres : *dans le tome quatriéme des Mémoires de cette Academie, t. 4. p. 5. & ſuiv.*

Réflexions critiques ſur l'hiſtoire de Héro & de Léandre, par *Nicolas* MAHUDEL, Docteur en Médecine, de l'Academie des Inſcriptions & belles Lettres : *dans l'hiſtoire de cette Academie, tome 7. pages 74. & ſuiv. t. 4. p. 6.*

LEs Iliades d'Homere avec les prémices & commencemens de Guyon de Cotune, additions & ſequence de Dyttis de Chrete, Darés de Frigie, tranſlatées

de Latin en langaige vulgaire, par maître *Jehan* SAMXOM. Paris, *Petit*, 1530. in-4°. *Gothique. t. 4. p. 10.*

Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homere, Prince des Poëtes, traduits en vers François par M. *Hugues* SALEL, de la Chambre du Roi, & Abbé de saint Chéron. *Paris, Vincent Sertenas*, 1545. in-fol. (*les neuf premiers livres avoient déja paru à Lyon, mais on ignore l'année*) —— Les mêmes avec la traduction de l'onziéme livre, *à Paris, Charles l'Angelier*, 1555. in-8°. —— Les mêmes sous ce titre : les Iliades d'Homere, Prince des Poëtes, traduits de Grec en vers François, par M. *Hugues* SALEL, Abbé de saint Chéron, & l'un des grands Maîtres de l'Hôtel du Roi. L'augmentation, outre les précédentes impressions ; l'umbre dudit Salel, par *Olivier* DE MAGNY ; le douziéme livre de l'Iliade, par le même Salel, & le commencement du treiziéme par le même : avec le premier & le second de l'Odissée, par *Jacques* PELETIER, du Mans ; autres poësies par *Pierre* RONSARD : & par autres Poëtes de ce temps, à l'imitation dudit Homere. *Paris, Claude Gauthier*, 1570. in-12. *tome 4. pages 11. & suivantes jusqu'à 16.*

La continuation de l'Iliade d'Homere, par *Amadis* JAMYN, dédiée au Roi (Charles IX.) (depuis le douziéme livre jusqu'au seiziéme.) *a Paris, Lucas Breyer*, 1574. in-12.

Les vingt-quatre livres de l'Iliade d'Homere, Prince des Poëtes Grecs, traduits

du Grec en vers François : les onze premiers par M. *Hugues* SALEL, Abbé de saint Chéron ; & les treize derniers par *Amadis* JAMYN, Sécrétaire de la Chambre du Roi : tous les vingt-quatre revûs & corrigés par ledit Amadis Jamyn, *à Paris, Lucas Breyer*, 1580. in-12. —— Les mêmes, sous le même titre, avec les trois premiers livres de l'Odissée d'Homere, traduits en vers François par ledit *Amadis* Jamyn, *à Paris, Abel l'Angelier*, 1584. in-12. —— Les mêmes sous le même titre, & avec la même augmentation, *à Rouen, chez Jean Berthelin*, 1605. in-12. *tome* 4. *pages* 16. *& suiv.*

Le quatorziéme livre de l'Iliade prins du Grec d'Homere (traduit en vers François) par A. D. C. (*Antoine* DE COTEL, Conseiller au Parlement de Paris) *à la suite des* Mignardes & gayes poëfies du même Auteur, *à Paris, pour Gilles Robinot*, 1578. in-4°. *t.* 4. *p.* 19. 20.

Les deux premiers livres de l'Odissée d'Homere, traduits en vers François, par *Jacques* PELETIER, du Mans : *dans les* œuvres poëtiques du même, *à Paris, Michel Vascosan*, 1547. in-8°. *t.* 4. *p.* 21. *& suiv.*

Les deux premiers de l'Odissée d'Homere, de la même traduction : à la suite des douze premiers livres de l'Iliade, & du commencement du treiziéme, traduits par *Hugues* SALEL, publiés par *Olivier* DE MAGNY, *à Paris*, 1570. in-12. *t.* 4. *p.* 20.

Les trois premiers livres de l'Odissée

d'Homere, traduits en vers François par *Amadis* JAMYN, Sécrétaire de la Chambre du Roi. *Paris*, *Abel l'Angelier*, 1582. in-4°. —— Les mêmes dans l'édition des vingt-quatre livres de l'Iliade, chez le même, 1584. in-12. —— Les mêmes dans l'édition des vingt-quatre livres de l'Iliade, faite à Roüen en 1605. in-12. *t.* 4. *p.* 20. 21.

L'Odiſſée d'Homere, de la verſion (en vers Francois) de *Salomon* CERTON, Conſeiller, Notaire & Sécrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & Sécrétaire de la Chambre de Sa Majeſté. *Paris*, 1603. in-8°.

Les Œuvres d'Homere, Prince des Poëtes : aſſavoir l'Iliade, l'Odyſſée (revuë & corrigée) la Batrachomyomachie, les hymnes, & les épigrammes. Le tout de la verſion de *Salomon* CERTON. *Paris*, *Thomas Blaiſe*, 1615. 2. vol. in-8°. *tome* 4. *pages* 24. *& ſuiv.*

L'Iliade d'Homere, Prince des Poëtes Grecs, avec la ſuite d'icelle : enſemble le Raviſſement d'Helene, ſujet de l'hiſtoire de Troyes, & la vie d'Homere ſelon Hérodote. Le tout de la traduction & invention du ſieur DU SOUHAIT, in-8°. *à Paris*, 1614. Item, *ibid. chez Nicolas Gaſſe, derniere édition*, 1627. in-8°. *t.* 4. *p.* 25. 26.

L'Odyſſée d'Homere, traduit de Grec en François, par *Claude* BOITET, Avocat au Parlement de Paris : avec l'hiſtoire de la priſe de Troyes, & de tout ce qui ſe paſſa

à la guerre des Grecs, par le même, *à Paris, chez la veuve Matthieu Guillemot*, 1619. in-8°. (*au premier titre du livre l'Auteur eſt nommé Boitel : mais à la fin des deux Epîtres dédicatoires il ſigne lui-même chaque fois Boitet.*) *t.* 4. *p.* 27.

L'Iliade d'Homere. Nouvelle traduction (par M. DE LA VALTERIE.) *à Paris, Claude Barbin*, 1681. 2. vol. in-12. —— L'Odyſſée d'Homere. Nouvelle traduction, par le même. *ibid.* 1682. 2. vol. in-12. —— Item, nouvelle édition de l'Iliade & de l'Odiſſée, revûë & corrigée, par le même, *à Paris, chez la veuve de Claude Barbin*, 1699. 4. vol. in-12. *tome* 4. *pages* 28. *& ſuiv.*

Le premier livre de l'Iliade en vers François : avec une diſſertation ſur quelques endroits d'Homere, (par M. *François-Seraphin*) REGNIER DESMARAIS (Sécrétaire perpétuel de l'Academie Françoiſe.) On y a joint quelques autres piéces détachées traduites du Grec, *à Paris, Jean Aniſſon*, 1700. in-8°. *t.* 4. *p.* 32. *& ſuiv.*

Le premier livre de l'Iliade en vers François, par M. D... (*François* HOUDART DE LA MOTTE) *à Paris*, 1701. in-8°.

L'Iliade d'Homere, poëme, par le même. *Paris, chez Gregoire Dupuis*, 1714. in-8°. *t.* 4. *p.* 36. *& ſuiv.*

L'Iliade d'Homere traduite en François avec des Remarques, par *Anne* LE FEVRE femme d'*André* DACIER, *à Paris, Rigaud*, 1711.

1711. 3. vol. in-12. —— Item, nouv. édit. *à Paris*, 1720. 3. vol. in-12. *t.* 4. *p.* 33. & *suiv.*

L'Odyſſée d'Homere, traduite en François avec des Remarques, par la même, *à Paris*, 1716. 3. vol. in-12. —— Item, *à Amſterdam*, 1717. 3. vol. in-12. *Les notes dans cette édition ſont ſous le texte : dans l'édition de Paris elles ſont à la fin du livre. t.* 4. *ibid.*

L'Odyſſée d'Homere, ou les avantures d'Ulyſſe en vers burleſques, par *Henri* DE PICOU, *à Paris*, *Touſſaint Quinet*, 1650. in-4°. *Il n'y a que les deux premiers livres de l'Odyſſée, & une épître burleſque de Penelope à Ulyſſe, tirée d'Ovide, qui eſt du ſujet de l'Odyſſée. tome* 4. *pages* 40. 41.

L'Iliade d'Homere en vers burleſques, livre premier, *à Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1657. in-12. *t.* 4. *p.* 41.

L'Homere traveſti, ou l'Iliade en vers burleſques, par M. CARLET DE MARIVAUX, *à Paris*, *Prault*, 1716. in-12. *t.* 4. *p.* 41. *& ſuiv.*

LE grand combat des Rats & des Grenoüilles, tranſlaté du Grec d'Homere en rime Françoiſe, par *Antoine* MACAULT, Sécrétaire & Valet de Chambre ordinaire du Roi, élû ſur le fait de ſes aydes & tailles, *à Paris*, *Chrétien Wechel*, 1540. in-4°. *t.* 4. *p.* 45.

La Batrachomyomachie, ou le combat

des Rats & des Grenoüilles, traduit du Grec d'Homere en vers François, par *Salomon* CERTON. A la ſuite de ſa traduction des œuvres d'Homere, *à Paris*, 1615. in-8°. *t.* 4. *p.* 24.

Le même ouvrage traduit en vers, par *Guillaume* ROYHIER, *a Lyon*, 1554. in-4°. *t.* 4. *p.* 45.

Batrachomyomachie d'Homere, ou combat des Rats & des Grenoüilles en vers François, par le Docteur Junius Biberius Mero (*Jean* BOIVIN.) *à Paris*, *Pierre Giffart*, 1717. in-8°. — Item, dans la premiere partie du *Nouveau choix de piéces de poëſies*, en 1715. in-12. — Item, dans les *Fables choiſies de M.* DE LA FONTAINE, *traduites en vers Latins*, &c. *à Anvers*, (*Roüen*) 1738. in-12. — Item, dans le t. x. des *Amuſemens du cœur & de l'eſprit. à Paris.* 1741. in-12. *tome* 4. *pages* 45. *& ſuiv.*

La Guerre comique, dédiée à Madame de Lyonne, *à Paris*, *Barbin*, 1668. in-12. par SCARRON. (*C'eſt une eſpece d'imitation de la Batrachomyomachie d'Homere.*) *t.* 4. *p.* 47.

Ecrits pour & contre Homere.

DIſſertation où l'on examine s'il y a eu deux Zoiles d'Homere, par *Jacques* HARDION, de l'Academie Françoiſe, & de celle des belles Lettres : *dans le tome huitiéme des Mémoires de cette derniere Académie. t.* 4. *p.* 50. *& ſuiv.*

Paralléle d'Homere & de Platon, par *Guillaume* MASSIEU, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & belles Lettres : *dans le tome ſecond des Mémoires de cette derniere Académie. t. 4. p. 52. 53.*

Apologeme pour le grand Homere contre la répréhenſion du divin Platon ſur aucuns paſſages d'icelui, par *Guillaume* PAQUELIN, Beaunois, *à Lyon, par Charles Peſuot*, 1577. in-4°. *t. 4. p. 53. & ſuiv.*

Diſcours ſur la querelle entre les partiſans d'Homere & de Virgile, par *Jean* BOIVIN, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres : *dans le tome premier des Mémoires de cette derniere Académie. t. 4. p. 58. & ſuiv.*

La Comparaiſon d'Homere & de Virgile, par *René* RAPIN, Jéſuite, *à Paris*, 1667. in-12. — *ibid.* 1668. in-12. — *ibid.* 1684. in-4°. *dans le premier vol. du recüeil de ſes opuſcules : & depuis dans les éditions du même recüeil faites à Paris & en Hollande, en 3. vol.* in-12. *t. 4. p. 59. & ſuiv.*

La Comparaiſon d'Homere & de Virgile : *dans le premier volume du* Traité de la maniere d'étudier les Poëtes, par le P. *Loüis* THOMASSIN, Prêtre de l'Oratoire, in-8°. *à Paris*, 1681. *t. 4. p. 62.*

La Comparaiſon d'Homere & de Virgile : *dans le* Traité du poëme épique, par le Pere *René* LE BOSSU, Chanoine Régulier de la Congrégation de ſainte Génevié-

re. *Voyez les Traités sur le poëme épique. t.* 4. *p.* 62.

Comparaison de Virgile avec Théocrite, & d'Hésiode avec Homere, par *Pierre-Daniel* HUET, *dans ses* Pensées diverses, sous le titre de Huëtiana, nombre 82. *t.* 4. *p.* 63.

Discours sur la maniere dont Virgile a imité Homere, par *Claude* FRAGUIER, de l'Académie Françoise, & de celle des belles Lettres : *dans le tome second des Mémoires de cette derniere Académie. t.* 4. *p.* 64.

La défense de la poësie & de la langue Francoise (contre Homere) avec des vers dithyrambiques sur le même sujet, par *Jean* DESMARETS DE SAINT SORLIN, de l'Académie Françoise. *à Paris*, 1675. in-8°. *t.* 4. *p.* 65. 66.

Le siécle de Loüis le Grand, poëme : par *Charles* PERRAULT, de l'Académie Françoise : *à la suite du premier tome de son* parallèle des anciens & des modernes, *à Paris*, 1692. in-12. *tome* 4. *p.* 66. *& suiv.*

Le troisiéme & le quatriéme tomes du parallèle des anciens & des modernes, par le même. *ibid.*

Lettre de M. (*Pierre-Daniel*) HUET, de l'Académie Françoise, à M. Perrault, sur le parallèle des anciens & des modernes : *dans le premier volume de ses* Dissertations recueillies par l'abbé DE LA MARQUE TILLADET. *Paris*, 1712. in-12. *t.* 4. *p.* 68.

Défenſe des anciens contre les modernes, par le même : *dans l'ouvrage intitulé*, Huëtiana, ou penſées diverſes de M. HÜET, Evêque d'Avranches, nombre 12. *à Paris*, 1722. in-12. *t.* 4. *p.* 68.

Lettre de M. (*Charles*) PERRAULT à M. l'Abbé Ménage, contre un diſcours de M. Francius, profeſſeur à Amſterdam : *dans le* Mercure du mois de Mars 1690. *& réimprimée* en 1692. *à la fin du troiſiéme tome du* paralléle des anciens & des modernes. *t.* 4. *p.* 71. 72.

Lettre d'un Abbé à un Académicien ſur le Diſcours de M. de Fontenelle au ſujet de la queſtion de la prééminence entre les anciens & les modernes. (attribuée à M. l'abbé FAVIER.) *à Paris*, 1699. in-12. *t.* 4. *p.* 72.

Dialogue du ſieur DEVIN entre Apollon & la Muſe Polimnie, en vers François, contre M. Francius, & en faveur de M. Perrault : *dans le* Mercure de Novembre 1690. *t.* 4. *p.* 73.

Apologie d'Homere contre M. Perrault, par *Nicolas* BOILEAU DERPREAUX. *C'eſt la troiſiéme de ſes réflexions ſur Longin, dans le recüeil de poëſies, & autres œuvres de l'Auteur. toms* 4. *pages* 69. 70.

Diſſertations ſur quelques endroits d'Homere (contre M. Perrault) par *François-Seraphin* REGNIER DESMARAIS, de l'Académie Françoiſe : *au-devant de ſa traduction du premier livre de l'Iliade, en vers François, à Paris*, 1700. in-8°. *t.* 4. *p.* 69.

Préface de Madame Dacier (*Anne* LE FEVRE, femme d'*André* DACIER) sur l'Iliade : *au-devant de sa traduction Françoise de ce poëme. t. 4. p. 81. & suiv.*

Discours sur Homere, par M. (*François*) HOUDART DE LA MOTTE, de l'Académie Françoise : *au-devant de son Iliade, à Paris, chez Gregoire Dupuis*, 1714. in-8°. *t. 4. p. 85. & suiv.*

L'Ombre d'Homere, ode, du même : *dans l'ouvrage précédent, & dans le recüeil de ses poëſies. t. 4. p. 85. & suiv.*

Lettre à Monsieur *** sur l'Iliade de M. de la Motte, (par *Jean-François* DE PONS.) *à Paris*, 1714. in-12. —— *Item*, *dans le* Mercure du mois de Mars 1715. —— *Item*, *dans le* recueil des œuvres de l'Auteur, *ibid.* 1738. in-12 *t. 4. p. 87. 88.*

Des Causes de la corruption du goût, par Madame Dacier (*Anne* LE FEVRE, femme d'*André* DACIER) *à Paris*, *Rigaud*, 1714. in-12. *t. 4. p. 89. & suiv.*

Réfléxions sur la critique, en trois parties, par *François* HOUDART DE LA MOTTE, *à Paris*, 1715. in-8°. —— *Ibid.* seconde édition augmentée, surtout d'un discours sur le différent mérite des ouvrages d'esprit, & de plusieurs autres piéces de l'Auteur en prose & en vers, 1716. in-8°. *tome 4. p. 96. & suiv.*

Lettre à M. D. ** au sujet du livre de M. de la Motte, intitulé : Réfléxions sur

la critique, par *Auguſtin* NADAL, de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres : *dans le premier tome des* œuvres mêlées de l'Auteur, *à Paris*, 1738. in-12. *t.* 4. *p.* 98. 99.

Lettre ſur la diſpute de M. de la Motte, avec Madame Dacier (en faveur de M. de la Motte :) *dans les* Mém. de Trévoux du mois de Mars 1714. *On dit que cette lettre fut écrite à un Duc. t.* 4. *p.* 108.

Examen du livre de Madame Dacier, intitulé : des Cauſes de la corruption du goût : *dans le* Mercure du mois de Février pour l'année 1715. *t.* 4. *p.* 94. 95.

Diſſertations ſur les ouvrages de M. de la Motte. Premiere diſſertation, ou idée générale des ouvrages de cet Auteur, tirée de la préface des réflexions ſur la critique. Seconde diſſertation ſur un principe de poëtique poſé par cet Auteur, & ſur le diſcours de Diomede à Agamemnon, cenſuré par le même, *à Paris, chez Rondet*, 1715. in-12. *t.* 4. *p.* 104. *& ſuiv.*

Lettre ſur ces deux diſſertations : *dans le* Journal littéraire *imprimé à la Haye. tome 7. part.* 2. *tom* 4. *ibid.*

Apologie d'Homere, & Bouclier d'Achille, par (*Jean* BOIVIN, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres, & l'un des Gardes de la Bibliotheque du Roi.) *à Paris, Joenne*, 1715. in-12. *t.* 4. *p.* 106. *& ſuiv.*

Critique de cet ouvrage, par le ſieur LE

FEVRE, Auteur du Mercure : *dans le* Mercure du mois d'Août, 1715. *t.* 4. *p.* 109.

Conjectures Académiques, ou Dissertation sur l'Iliade ; ouvrage posthume, trouvé dans les recherches d'un Savant, (par *François* HEDELIN, abbé d'Aubignac,) (& publié par *Germain* BRICE, Auteur de la Préface.) *à Paris, chez François Fournier*, 1715. in-12. *t.* 4. *p.* 109. *& suiv.*

Lettre du sieur BOSCHERON, sur l'ouvrage précédent, à l'Auteur des Nouvelles littéraires imprimées à la Hayes : *au tome* 2. *de ces nouvelles, pages* 276. *& suivantes. t.* 4. *ibid.*

Dissertation sur Homere & sur Chapelain, à Monsieur .... par Monsieur .... (par *Juste* VAN EFFEN) *à la suite du* Chef-d'œuvre d'un inconnu, par le Docteur Chrysostome Matanasius (le sieur BELLAIR, ou THEMISEUIL DE SAINT HYACINTHE.) *à la Haye*, 1714. in-12. *t.* 4. *p.* 112. *& suiv.*

Homere vengé, ou Réponse à M. de la Motte sur l'Iliade, par le P. S. F. (le Poëte sans fard, c'est-à-dire, *François* GACON.) *à Paris, Ganeau*, 1715. in-12. *tome* 4. *pages* 113. *& suivantes.*

Dénonciation faite à M. le Chancelier, d'un libelle injurieux, qui, revêtu de l'autorité du sceau, paroît dans le monde sous le titre d'*Homere vengé*, (par *Jean-François* DE PONS :) *dans le* Journal littéraire *de la Haye, t.* 6. *part.* 2. *art.* 29. *& dans*

le Mercure *du mois de May* 1715. *t.* 4. *p.* 114.

Dissertation critique sur l'Iliade d'Homere, où à l'occasion de ce poëme on cherche les regles d'une poëtique fondée sur la raison, & sur les exemples des anciens & des modernes, par M. l'abbé *Jean* TERRASSON, de l'Académie Royale des Sciences, *à Paris*, *Coustelier*, 1715. 2. vol. in-12. *t.* 4. *p.* 116. *& suiv.*

Lettre écrite à l'occasion de cet ouvrage aux Auteurs du Journal littéraire de la Haye : *dans le tome 7. de ce Journal.*, *part.* 2. *art.* 18. *t.* 4. *p.* 117. 118.

Addition à la Dissertation critique sur l'Iliade d'Homere, pour servir de réponse à la préface de M. Dacier sur le nouveau Manuel d'Epictete, par M. l'abbé *Jean* TERRASSON, de l'Académie Royale des Sciences, in-12. *à Paris*, 1716. *t.* 4. *p.* 119. 120.

Lettre (de M. DE ROSEL BAUMON) écrite de Berlin, où l'on trouve un jugement sur l'ouvrage de l'abbé Terrasson contre les aveugles défenseurs d'Homere, & où l'on juge en même-tems de quelques Poëtes anciens : *dans l'hist. crit. de la Republiq. des lettres par Jean Masson*, *tome* XI. *art.* 11. *t.* 4. *p.* 117. 118.

Apologie d'Homere, où l'on explique le véritable dessein de son Iliade, & sa Théomythologie, par le pere (*Jean*) HARDOUIN, de la Compagnie de Jesus,

à Paris, Rigaud, 1716. in-12. *t.* 4. *p.* 119. *& ſuiv.*

Homere défendu contre l'Apologie du R. P. Hardoüin, ou ſuite des Cauſes de la corruption du goût, par Madame DACIER, *à Paris, Coignard*, 1716. in-12. *t.* 4. *p.* 120. *& ſuiv.*

Diſſertation ſur le poëme épique, par M. l'abbé (*Jean-François*) DE PONS, contre la doctrine de Madame Dacier : *dans le nouveau Mercure du mois de Janvier* 1717. *& dans le recueil des ouvrages de l'Auteur, à Paris*, 1738. in-12. *t.* 4. *p.* 122. 123.

Défenſe de la poëſie Françoiſe (& de la rime) contre la Diſſertation précédente : *dans le Mercure de Janvier* 1717. *t.* 4. *p.* 123. 124.

Apologie pour les Savans, ſur les vivacités & les impoliteſſes qui leur échappent dans leurs querelles : *dans le Mercure des mois d'Avril & Mai* 1717. *t.* 4. *p.* 123. 124.

Homere en arbitrage : (en trois lettres, dont deux du Pere (*Claude*) BUFFIER, Jéſuite, & la troiſiéme, de Dame *Anne-Théreſe* DE MARGUENAT DE COURCELLES, femme du Marquis de LAMBERT.) *à Paris*; 1713. in-12 —— *Les deux lettres du pere Buffier réimprimées ſous le titre de Diſſertation*; ſi nous ſommes en état de bien juger des défauts d'Homere, *dans ſon* Cours de Sciences, &c. *à Paris* 1732 *in-fol.* —— *Item*, dans le tome XII. des *Amuſemens du cœur & de l'eſprit. t.* 4. *p.* 124. 125.

Examen pacifique de la querelle de Madame Dacier & de M. de la Motte sur Homere : avec un Traité sur le poëme épique, & la critique des deux Iliades, & de plusieurs autres poëmes, par M. *Etienne* FOURMONT ; professeur en langue Arabique au Collége Royal de France, & associé de l'Académie Royale des Inscriptions, *à Paris*, *Rollin*, 2. volum. in-12. 1716. *t.* 4. *p.* 125. *& suiv.*

Observations sur divers points concernant la traduction d'Homere (en particulier contre l'ouvrage précédent) par *Jean-François* DE PONS : *dans le recueil de ses ouvrages*, *à Paris*, 1738. in-12. *t.* 4. *p.* 127.

Critique sur l'Examen pacifique de M. Fourmont, par M. LE FEVRE : *brochure* in-12. *a Paris* 1715. *& à la suite de son Mercure du mois de Janvier* 1716. *t.* 4. *p.* 127.

Le voyage du Parnasse (avec une tragicomédie sur la dispute touchant Homere) (par M. DE SAINT DIDIER) *à Rotterdam* (Chartres) 1716. in-12. *t.* 4. *p.* 127. *& suiv.*

Lettre à M... sur le voyage du Parnasse, par M. RAYMOND : *dans le Mercure du mois de Janvier* 1717. *t.* 4. *p.* 130.

L'Eleve de Terpsicore, ou le Nourrisson de la satire, (par M. DE BOISSI) *à Amsterdam*, 1718. in-12. *t.* 4. *p.* 130.

Extrait d'une lettre d'une Dame d'érudition, à un Académicien François mo-

derne touchant l'Iliade d'Homere comparée avec celle de M. de la Motte, dans laquelle on démontre sans aigreur & avec politesse la supériorité invincible des anciens sur les modernes..... avec d'utiles remarques en faveur de l'antiquité la plus reculée, la plus obscure, la plus inconnuë, & même la plus inutile : *dans le Mercure du mois d'Avril* 1715.

Entretiens comiques en Italien & en François, par le sieur A. P. mois de Mars 1717. (*Il s'y agit de la dispute sur Homere*) *brochure* in-12. *à Paris, Mazuel*, 1717. *t.* 4. *p.* 131.

Le Bourbier, piéce satyrique contre M. de la Motte & les partisans des modernes, attribuée à M. AROÜET DE VOLTAIRE : *dans les Nouvelles littér. de la Haye*, 1715. *to.* 1. *p.* 151. *t.* 4. *p.* 132.

Fable sur la nouvelle Iliade, attribuée à M. de MALE'ZIEUX, Chancelier de Dombes. *ibid. p.* 245. *t.* 4. *p.* 132.

Ode sur la querelle des anciens & des modernes, à l'imitation de l'ode de M. Rousseau sur les conquerans. *ibid. t.* 2. *p.* 329. *& dans le Mercure du mois de Septembre* 1715. *où la meme ode est précédée d'une lettre en prose sur le même sujet t.* 4. *p.* 132.

A M. Houdart de la Motte, Auteur de la nouvelle Iliade ; Conte, par le pere *Pierre* CLERIC, Jésurte. *ibid. p.* 356. *& dans le Mercure d'Octobre* 1715. *t.* 4. *p.* 132.

Lettre de M. (*Jacques*) LENFANT, Miniſtre de la Religion prétenduë réformée, contre Homere, & en faveur de la diſſertation de M. l'Abbé Terraſſon ſur l'Iliade. *dans le tome 3. des Nouvelles littér. t. 4. p. 132. 133.*

Néceſſité de la critique, ou le grand Prévôt du Parnaſſe, par le pere *Jean-Antoine* DU CERCEAU, Jéſuite : *dans le Mercure de Février 1714. & dans le recueil des poëſies de l'Auteur. t. 4. p. 132.*

La critique, Ode, par *François* HOUDART DE LA MOTTE : *dans le Mercure de Février 1714. & dans le recueil des œuvres de l'Auteur.*

Articles préliminaires pour parvenir à une paix générale entre l'Empereur de la poëſie, & ſes hauts alliés d'une part, & la République des modernes, de l'autre part : *dans le tome premier des Nouvelles littéraires de la Haye 1715. t. 4. p. 134. 135.*

Deſcription du pays des antiques & des modernes, de ſes habitans, de leurs manieres de vivre, leurs habits, leurs armes, leurs guerres, & leur réünion, faite au pied du Parnaſſe la quatriéme année de la 572. Olympiade, l'an de Rome 2265. D... & K... Conſuls. *ibid. t. 4. ibid.*

Arrêt du conſeil d'Apollon rendu au ſujet du procès entre Madame Dacier & M. de la Motte : *dans le tome premier des Nouvelles littéraires imprimées à la Haye, 1715. tome 4. ibid.*

Paralléle de ce que Madame Dacier & M. de la Motte ont écrit ſur Homere, *ib. t. 4. ibid.*

Comparaiſon des diſcours de M. de la Motte & de Madame Dacier ſur les ouvrages d'Homere, *ibid. Et dans le Mercure du mois d'Avril 1715. t. 4. ibid.*

Dialogue entre deux Dames, la Blonde & la Brune, ſur le livre de Madame Dacier : *dans le Mercure d'Avril 1715. t. 4. ib.*

Dialogue entre Iris, Mercure & un Moderne : *dans le Mercure du mois de Juin 1715. t. 4. ibid.*

Arlequin défenſeur d'Homere, *dans le Théâtre de la Foire. t. 4. p. 135.*

Homere Danſeur de corde, ou l'Iliade Funambulaire, attribué à M. FAUR. *t. 4. p. 134. 135.*

Paralléle burleſque, ou Diſſertation, ou Diſcours qu'on nommera comme on voudra, ſur Homere & Rabelais, par *Charles* RIVIERE DU FRE'NY : *dans le tome* V. *de ſes œuvres ; à Paris*, 1731. in-12. *t. 4. p. 133.*

Paralléle du Bouclier d'Achille dans l'Iliade d'Homere & dans l'Iliade de M. de la Motte, par lequel chacun jugera de ces deux Auteurs, ſelon qu'il ſera plus ou moins prévenu ou pour les anciens, ou pour les modernes, par le même, *dans le même tome* V. *de ſes œuvres. t. 4. ibid.*

Remarques ſur Homere : à M. L. L. T.

D. F. B. D. D. M. avec la traduction de la premiere partie de la préface de l'Homere Anglois de M. Pope, (par *André-Robert* PERELLE, Conseiller au grand Conseil.) Et l'essai sur la vie d'Homere, en deux parties, traduit de l'Anglois du même M. Pope, par M. l'Abbé GYOT DES FONTAINES,) *a Paris, chez Guerin*, 1738. in-12. *tome 4. pages 136. & suivantes.*

Réfléxions sur la premiere partie de la préface de M. Pope, par *Anne* LE FEVRE, femme d'*André* DACIER: *à la suite du troisiéme volume de la traduction de l'Iliade de Madame Dacier, édition de Paris*, 1719. *t. 4. p. 137.*

De la lecture d'Homere, par *Charles* ROLLIN, ancien Recteur de l'Université de Paris: *à la fin du premier volume de son Traité des Etudes. t. 4. p. 139. & suiv.*

Dissertation sur le goût (où l'on examine en particulier celui de l'Iliade d'Homere,) par *Joseph-François* BOURGOIN DE VILLEFORE: *dans le tome 11. premiere partie, des Mémoires de littérature & d'histoire recueillis par le pere des Moletz, de l'Oratoire*, in-12. *à Paris*, 1731. *t. 4. p. 140.*

Vieillesse Héroïque, ou vieillards d'Homere, par *Jean* BOIVIN, de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres, & depuis l'un des quarante de l'Académie Françoise: *dans le tome second des Mémoires de l'Académie des belles Lettres. t. 4. p. 140. 141.*

Réfléxions sur les Dieux d'Homere, par

(*Claude*) FRAGUIER, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres : *dans le tome troiſiéme des Mémoires de cette derniere Académie. t.* 4. *p.* 141. 142.

Syſtême d'Homere ſur l'Olympe, par *Jean* BOIVIN, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres : *dans le tome ſeptiéme des Mémoires de cette derniere Académie. t.* 4. *p.* 142. 143.

Examen du ſentiment ordinaire ſur la durée du ſiége de Troyes, par M. (*Etienne*) FOURMONT, de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres : *dans le tome cinquiéme des Mémoires de cette Académie. t.* 4. *p.* 144.

Diſſertation ſur la durée du ſiége de Troyes (contre l'Examen précédent) par M. l'abbé (*Antoine*) BANIER ; de la même Académie : *dans le tome* 6. *des Mém. de la même Académie. t.* 4. *p.* 145. *& ſuiv.*

Chronologie de l'Iliade diſtinguée par chaque jour ; avec quelques réfléxions : *dans les Mémoires de Trévoux, Mai* 1708. *art.* 58. —— *Item*, dans les *Amuſemens du cœur & de l'eſprit*, tome X. *t.* 4. *p.* 146.

Chronologie de l'Odyſſée diſpoſée par jours : *dans les mêmes Mémoires, Mai* 1709. *art.* 60. *t.* 4. *ibid.*

Chronologie de l'Odyſſée, par *Jean* BOIVIN, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres : *dans le tome ſecond des Mém. de cette derniere Académie. t.* 4. *ib.*

Réfléxions de M. (*Philibert-Bernard*) MOREAU DE MAUTOUR, de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres ſur une Eſtampe qui repréſente une partie de l'Apothéoſe d'Homere, & qui eſt gravée & rapportée dans la vie de ce Poëte au commencement de la nouvelle traduction de l'Iliade, par Madame Dacier : *dans le tome ſeptiéme, part. 2. des Mémoires da littérature & d'hiſtoire recueillis par le pere des Moletz, Prêtre de l'Oratoire. t. 4. p. 147.*

Explication d'un endroit du livre dixiéme de l'Odyſſée, par (*Jean*) BOIVIN, & (*Charles-Céſar*) BAUDELOT DE DAIRVAL, de l'Académie des belles Lettres : *dans le tome premier des Mémoires de cette Académie. t. 4. p. 146.*

Explication d'un paſſage d'Homere (du vingtiéme livre de l'Odyſſée, vers 113. 114.) où l'on éclaircit en même-tems quelques endroits de l'Ecriture Sainte : *dans le tome quatriéme, art. 7. de l'hiſt. crit. de la Républiq. des Lettres, de Jean Maſſon. t. 4. p. 147.*

Courtes remarques de critique & de littérature ſur un paſſage d'Homere (du ſeiziéme livre de l'Iliade, vers 551.) où l'on éclaircit en même-tems quelques endroits de l'Ecriture Sainte. *ibid. t. 5. art. 6. t. 4. ib.*

Diſſertation critique ſur quelques endroits d'Homere, & ſur pluſieurs paſſages de l'Ecriture Sainte, où l'on éclaircit entr'autres, une partie de l'hiſtoire d'Abraham, & où l'on donne une nouvelle ex-

plication du pſeaume 65. v. 10. *ibid. t.* XI. *art.* 10. *t.* 4. *p.* 147.

Remarques ſur Virgile & ſur Homere, & ſur le ſtyle poëtique de l'Ecriture Sainte, où l'on refute les inductions pernicieuſes que Spinoſa, Grotius & M. le Clerc en ont tirées ; & quelques opinions particulieres du pere Mallebranche, du ſieur Lelevel, & de M. Simon, in-12. *à Paris*, 1705.

Nouvelles remarques ſur Virgile & ſur Homere, ou les Sopho-mories & les folies des Sages & des Savans, &c. in-12. 1710. *ſans nom du lieu de l'impreſſion. Ces deux volumes ſont de Pierre* FAYDIT, *Prêtre de Riom. t.* 4. *p.* 148. 149.

Traductions Françoiſes d'Héſiode, d'Aratus, & de Nicandre.

LEs Livres d'Héſiode, Poëte Grec, intitulés ; les œuvres & les jours, nouvellement traduit de Grec en François, par *Richard* LE BLANC. *à Lyon, chez Jean de Tournes*, 1547. in-12. *t.* 4. *p.* 151. 152.

Les trois Livres d'Héſiode, appellés les œuvres & les jours, traduits de Grec en François, par M. *Lambert* D'ANEAU, dédiés à la Royne de Navarre, *imprimé pour Antoine Chuppin*, 1571. in-12. *ſans nom de lieu. t.* 4. *p.* 152. 153.

Les Beſognes & jours d'Héſiode, par

Jean-Antoine DE BAÏF : *dans ſon* Receueil d'Etrennes de poëſies Françoiſes en vers meſurés. *à Paris, de l'Imprimerie de Denys Duval*, 1574. in-4°. *t.* 4. *p.* 154. 155.

Les Beſongnes & les jours d'Héſiode Aſcræan, mis en François par *Jacques* LE GRAS, de Roüen, (Avocat au Parlement de Roüen.) *à Paris, chez Etienne Prévoſteau*, 1586. in-12. *t.* 4. *p.* 156. 157.

Diſſertation ſur un fragment d'Héſiode : *dans le tome dixiéme, addition à l'article* 6. *de l'hiſtoire critique de la République des Lettres, par Maſſon. t.* 4. *p.* 158.

Remarques critiques ſur quelques endroits d'Héſiode, d'Anacréon, de Sapho, de Lycophron : *dans le tome quatorziéme, art.* 2. *&* 10. *du même ouvrage. t.* 4. *p.* 158.

Examen critique d'un endroit des fragmens d'Héſiode, au ſujet de Byblos : *dans le tome quinziéme, art.* 11. *du même ouvrage. t.* 4. *p.* 158.

Correction d'un endroit du ſecond livre des œuvres & des jours d'Héſiode, par M. l'abbé SEVIN : *dans le tome troiſiéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres. t.* 4. *p.* 159.

Les Phénomenes & les pronoſtics d'Aratus, traduits en vers François, par *Remi* BELLEAU : *dans le ſecond volume du Recueil de ſes poëſies, de l'édition de Paris*, 1585. in-12. *t.* 4. p. 161. *& ſuiv.*

Les Œuvres de Nicandre, Médecin &

Poëte Grec, traduites en vers François : par *Jacques* GREVIN, de Clermont en Beauvaisis, Médecin à Paris, *à Anvers, par Chryſtophe Plantin*, 1567. in-4°. *t.* 4. *p.* 162. 163.

Traductions des Poëtes Tragiques Grecs.

LE Théâtre des Grecs, contenant des traductions & analyſes des Tragédies Grecques : des diſcours & des remarques concernant le théâtre Grec, par le pere *Pierre* BRUMOY, Jéſuite, *à Paris*, 1730. in-4°. 3. vol. *t.* 4. *p.* 163. *& ſuiv.*

Eclairciſſement ſur la tragédie d'Agamemnon par Eſchyle, par *Claude* SALLIER, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres : *dans le tome huitiéme des Mémoires de cette derniere Académie*, *p.* 224. *t.* 4. *p.* 165. 166.

La tragédie de Sophocles intitulée : Electra, contenant la vengeance de l'inhumaine mort d'Agamemnon, Roi de Mycenes, faite par ſa femme Clytemneſtre, & ſon adultere Egyſthus, par *Lazare* DE BAÏF, Maître des Requêtes du Roi François premier de ce nom, *à Paris*, *Etienne Roffet*, 1537. in-8°. *t.* 4. *p.* 168.

Antigone, tragédie de Sophocles, par *Jean-Antoine* DE BAÏF, à très-Auguſte Princeſſe Elizabeth d'Autriche, Royne de

France : *dans les* Jeux de Jean-Antoine de Baïf, *à Paris, pour Lucas Breyer*, 1573. in-8°. *t.* 4. *p.* 168. 169.

L'Œdipe & l'Electre de Sophocle, tragédies Grecques traduites en François, avec des remarques, par *André* DACIER. in-12. *à Paris*, 1693. *t.* 4. *p.* 169. *& suiv.*

Œdipe, tragédie de Sophocle, traduite en François, par *Jean* BOIVIN, de l'Académie Françoise. in-12. *à Paris*, 1729. *t.* 4. *p.* 177. *& suiv.*

Œdipe, Electre, & Philoctete, tragédies de Sophocle, traduites en François, par le pere *Pierre* BRUMOY : Jesuite : avec des observations, des notes & des paralléles : *dans son* Théatre des Grecs, *à Paris*, 1730. in-4°. *t.* 4. *p.* 171. *& suiv.* — Analyse des autres tragédies de Sophocle, par le même : *dans le même ouvrage.*

Réfléxions sur l'Œdipe-Colone de Sophocle, (contenant quelques restitutions de passages,) par *Claude* SALLIER, de l'Académie Françoise, & de celle des belles Lettres : *dans le tome cinquiéme des Mémoires de cette derniere Académie*, *p.* 81. *t.* 4. *p.* 180. *& suiv.*

Discours sur la tragédie de Sophocle, intitulée : Œdipe Roi, par *Jean* BOIVIN, des mêmes Académies : *dans le tome sixiéme des mêmes Mémoires*, *p.* 372. *& au-devant de sa traduction de la même tragédie de Sophocle*, *à Paris*, 1729. in-12. *t.* 4. *p.* 177. *& suiv.*

Remarques ſur la tragédie de Sophocle, intitulée : l'Œdipe-Colone, par *Claude* SALLIER : *dans le tome ſixiéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, p. 385. t. 4. p. 180. & ſuiv.*

Si dans l'Œdipe de Sophocle le chœur eſt la troupe des Sacrificateurs, ou ſi c'eſt le peuple repréſenté par les principaux citoyens, par *André* DACIER : *dans le tome troiſiéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, p. 180. & ſuiv. t. 4. p. 179.*

Queſtion : ſi dans l'Œdipe de Sophocle, le chœur eſt une troupe de vieux Sacrificateurs, ou ſi c'eſt tout le peuple repréſenté par les principaux citoyens ? par *Jean* BOIVIN : *à la ſuite de ſa traduction de l'Oedipe. t. 4. p. 179.*

La tragédie d'Euripide nommée Hecuba, traduite de Grec en rithme Françoiſe, dédiée au Roi, par *Lazare* DE BAÏF. in-12. *à Paris, chez Robert Etienne, en* 1550. in-12. *t. 4. p. 187. 188.*

La même tragédie tranſlatée en rithme Françoiſe, par *Guillaume* BOUCHETEL, ſieur de Saſſi, Sécrétaire d'Etat & des Finances de François premier, in-8°. *à Paris*, 1550. *chez Etienne Roffet t. 4. p. 186. 187.*

L'Iphigénie d'Euripide Poëte tragique, tournée de Grec en François par l'Auteur de l'Art poëtique (*Thomas* SIBILET,) *à Paris, chez Gilles Corrozet*, 1549. in-12. *t. 4. p. 188. 189.*

Hippolyte, Iphigénie en Aulide, Iphigénie en Tauride, & Alceſte, tragédies d'Euripide, traduites du Grec en François; avec des obſervations, des notes & des paralléles, par *Pierre* BRUMOY, Jéſuite : *dans ſon* Théâtre des Grecs, *à Paris*, 1830. in-4°. —— Analyſe des autres tragédies d'Euripide, par le même : dans le même ouvrage. *t.* 4. *p.* 190. *juſqu'à* 199.

Corrections de quelques paſſages d'Euripide, par *Claude* SALLIER, de l'Académie Francoiſe, & de celle des Inſcriptions & belles Lettres. *t.* 4. *p.* 199. *& ſuiv.*

Examen de deux paſſages de l'Iphigénie Taurique d'Euripide, par *Jacques* HARDION, des mêmes Académies. *t.* 4. *p.* 200.

Obſervations ſur quelques endroits des Phéniciennes d'Euripide, par le même. *t.* 4. *ibid.*

Corrections d'un paſſage de la Tragédie de Rhéſus d'Euripide, par M. l'abbé SALLIER. *t.* 4. *ibid. Ces quatre écrits ſont dans le tome cinquiéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, p.* 105. 116. 119. 125.

Corrections d'un paſſage de l'Iphigénie en Aulide, tragédie d'Euripide, par *Jacques* HARDION : *dans le tome ſeptiéme des mêmes Mémoires. p.* 187. *t.* 4. *ibid.*

Diſcours ſur la Médée d'Euripide, par *Jacques* HARDION : *dans le tome huitiéme des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres, p.* 243. *t.* 4. *p.* 204. *& ſuiv.*

Dissertation sur l'Andromaque d'Euripide, par le même, *ibid. p.* 264. *t.* 4. *ibid.*

Observations critiques & historiques sur le chœur de l'Andromaque d'Euripide, par le même. *ibid. p.* 276. —— Suite de ces observations : *dans le tome neuviéme des mêmes Mémoires. t.* 4. *ibid.*

Réfléxions sur l'Andromaque d'Euripide, & sur l'Andromaque de Racine, par *Louis* RACINE, de l'Académie des belles Lettres : *dans le t.* 10. *des Mem. de cette Académie, p.* 311. *t.* 4. *p.* 210. *& suiv.*

Comparaison de l'Iphigénie d'Euripide avec l'Iphigénie de Racine, par M. RACINE, de l'Académie des belles Lettres : *dans le tome huitiéme des Mémoires de cette Académie. p.* 28E. *t.* 4. *ibid.*

Comparaison de l'Hippolyte d'Euripide avec la tragédie de Racine sur le même sujet, par le même. *ibid. p.* 300. *t.* 4. *ibid.*

Corrections de quelques passages de la Tragédie de Rhésus, par *Jacques* HARDION : *dans le tome quatriéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, p.* 44. *t.* 4. *p.* 212. *& suiv.*

Dissertation sur la tragédie de Rhésus, par le même. *ibid. tome* X. *p.* 323. *t.* 4. *ib.*

Traductions

Traductions des Poëtes Comiques Grecs.

FRagmens d'une traduction de Pierre Ronſard du Plutus d'Ariſtophane, en vers François, dans un *Recueil de diverſes piéces retranchées des éditions précédentes des œuvres de Ronſard, à Paris*, 1617. in-12. *t.* 4. *p.* 216. *& ſuiv.*

Le Plutus & les Nüées d'Ariſtophane, comédies Grecques, traduites en François; avec des remarques & un examen de chaque piéce ſelon les regles du théâtre, par Mademoiſelle (*Anne*) LE FEVRE, *à Paris*, 1684. in-12. *t.* 4. *p.* 217. *& ſuiv.*

Les Oiſeaux, comédie d'Ariſtophane: avec une préface ſur l'Auteur & ſur cette comédie; & des notes, par *Jean* BOIVIN, de l'Académie Françoiſe, & de celle des belles Lettres: *à la ſuite de* l'Œdipe de Sophocle traduit par le même, in-12. *à Paris*, 1729. *t.* 4. *p.* 221. *& ſuiv.*

Dialogue ſur la comédie des Oiſeaux, par le même: *à la ſuite du même ouvrage*, *t.* 4. *p.* 224. 225.

Analyſe des onze comédies d'Ariſtophane, contenant auſſi la traduction de beaucoup d'endroits de ces piéces, par le pere *Pierre* BRUMOY, Jéſuite: *dans le troiſiéme vol. de ſon* théâtre des Grecs, *à Paris*,

1730. in-4°. *tome 4. page 227. & suiv.*

Remarques sur le système nouveau, inventé par le pere Brumoy, touchant la maniere cavaliere dont Aristophane traite les Dieux : *dans le tome 19. article 8. de la* Bibliothéque Françoise, ou hist. littér. de la France, *à Amsterdam, chez du Sauzet, t. 4. p. 230. & suiv.*

Critiques des remarques précédentes : *dans le tome 20. art. 4. du même Journal. t. 4. p. 232.*

Le Cyclope d'Euripide, analysé, & presque traduit, par le pere *Pierre* BRUMOY, Jésuite : *dans le troisiéme vol. de son* théâtre des Grecs. *t. 4. p. 237. & suiv.*

Traductions des Poëtes Lyriques Grecs.

LEs Odes d'Anacréon, Teïen, Poëte Grec, traduites en François : plus la traduction d'une ode de Sapho, le tout en vers, par *Remy* BELLEAU, in-12. *à Paris, chez André Wechel*, 1556. —— Item, *ib. chez Gilles Gilles*, 1574. —— Item, *dans le second vol. des* poësies de Belleau, *à Paris, chez Mamert Patisson*, 1585. in-12. *t. 4. p. 241. 246. & suiv.*

Les Odes charmantes, amoureuses, & bacchiques d'Anacréon, en prose & en vers François : avec l'hymne de Sapho à

Venus, & l'ode à ſon amie : la premiere en proſe, l'autre en vers, par le ſieur DU FOUR, Médecin : *à Paris*, 1660. in-12. & ſous le titre de nouvelles Poëſies amoureuſes, galantes & récréatives, *à Paris*, 1673. in-12. *tome* 4. *pages* 242. 248.

Les Poëſies d'Anacréon & de Sapho traduites de Grec en François ; avec des remarques, par Mademoiſelle (*Anne*) LE FEVRE, *à Paris*, 1681. in-12. —— Item, *à Amſterdam* en 1716. in-8°. *t.* 4. *p.* 241. 249. *& ſuiv.*

Les Poëſies d'Anacréon & de Sapho, traduites de Grec en vers François, avec des remarques, (par *Hilaire-Bernard* DE REQUELEYNE, Seigneur DE LONGEPIERRE) in-12. *à Paris*, 1684. *t.* 4. *p.* 241. 251. 252.

Diverſes Odes d'Anacréon traduites du Grec (en vers François) ſçavoir, la 1. la 2. la 18. la 24. la 28. la 30. 33. 40. 44. 45. 46. 51. 52. & 56.) par *François-Séraphin* REGNIER DESMARAIS : *dans le* recueil de ſes poëſies, *imprimé pluſieurs fois* ; *& dans ſa* traduction de toutes les poëſies d'Anacréon en vers Italiens. *t.* 4. *p.* 252. *& ſuiv.*

Traduction nouvelle des Odes d'Anacréon ſur l'original Grec, par *Antoine* DE LA FOSSE, ſieur d'Aubigny : avec des remarques & d'autres ouvrages du traducteur, in-12. *à Paris*, 1704. —— *ibid.* 1708. —— Item, *à Amſterdam : avec la traduction de Madame Dacier*, 1716. in-8°. *t.* 4. *p.* 252. *& ſuiv.*

Les Odes d'Anacréon & de Sapho, en vers François; avec une préface divisée en trois discours, par le Poëte sans fard, (*François* GACON,) *à Rotterdam*, 1712. in-8°. *tome* 4. *pages* 255. *& suivantes.*

Les deux hymnes de Sapho, traduites en vers François sur la traduction en prose de Mademoiselle le Fevre, par une Demoiselle de qualité de Guyenne: *dans le Mercure du mois de Juillet* 1684. *t.* 4. *p.* 242.

Epître de Sapho à Phaon, en vers François: *dans le Mercure d'Avril* 1713. *t.* 4. *ib.*

Elégie d'Anacréon, & Ode du même sur l'amour, par *Jean* NICOLE, Président à l'élection de Chartres: *dans le* recueil de ses œuvres, *à Paris*, 1684. & 1695. in-12. *t.* 4. *p.* 248.

Ode d'Anacréon, mise en vers François sur la traduction de Madame Dacier, par Madame PEPIN DE CHANCE: *dans le Mercure de Mai* 1700.

Odes quarantiéme & quarante-cinquiéme d'Anacréon, traduites en vers François, par *Antoinette* DE SALVAN DE SALIEZ, Viguiere d'Alby: *dans le Mercure d'Août* 1700.

Imitations de deux Odes d'Anacréon, par *Jean* DE LA FONTAINE: *dans le* recueil de ses Contes.

Corrections de quelques endroits d'Anacréon, par M. l'abbé (*François*) SEVIN:

dans le tome troisiéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, p. 130. & suiv. tome 4. page 258.

Remarques de critique sur quelques endroits détachés d'Anacréon & de Sapho : *dans le tome 14. art. 4. & 10. de l'hist. crit. de la République des Lettres. t. 14. p. 258.*

Les Olympioniques, Pythioniques, Néméoniques, Isthmioniques de Pindare, ou Odes en l'honneur de ceux qui sont sortis victorieux des Jeux Olympiques, Pythiens, Néméens, Isthmiens, translatées du Grec de Pindare, avec quelques petites notes sur la diction & intention de l'Auteur, pour la comodité de ceux qui sont amateurs de la langue Grecque, par *François* MARIN, Champenois, à MM. de Vantadour, *à Paris, chez Samuel Thibouſt*, 1617. in-8°. *t. 4. p. 265. 266.*

Le Pindare Thébain, traduction mêlée de prose & de vers, par le sieur *Pierre* DE LAGAUSIE, *à Paris, chez Jean Laquehay*, 1626. in-8°. *t. 4. p. 267. 268.*

La seconde Ode Olympique de Pindare, traduite en vers François, avec des remarques, par *Antoine* DE LA FOSSE : *dans sa traduction d'Anacréon, de l'édition de 1706. t. 4. p. 260.*

Les Odes 1. 2. 12. & 14. des Olympiques de Pindare, & les Odes 1. & 2. des Isthmiques du même, traduites en François, avec des argumens & des remarques, par *Guillaume* MASSIEU : *dans les tomes 4. &*

6. des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres. tome 4. pages 268. & ſ.

La quatriéme & la cinquiéme Ode des Olympiques, traduite par *Claude* SALLIER : avec des argumens & des remarques : *dans le tome* 10. *des mêmes Mémoires. t. 4. p. 275. & ſuiv.*

La premiere Ode Olympique, à Hieron, traduite en proſe Françoiſe : *dans les Mémoires de Trévoux des mois de Janvier & de Février* 1702. *édit. de Hollande. t. 4. p. 270.*

Comparaiſon de Pindare & d'Horace, dédiée à M. le premier Préſident, par M. BLONDEL, Maître des Mathématiques de M. le Dauphin, in-12. *à Paris*, 1673. *t. 4. p. 277. & ſuiv.*

Caractere de Pindare, par *Claude* FRAGUIER, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & belles Lettres : *dans le tome ſecond des Mémoires de cette derniere Académie. t. 4. p. 260. 261.*

Réflexions critiques ſur Pindare, par *Guillaume* MASSIEU, des mêmes Académies : *dans le tome cinquiéme des mêmes Mémoires, p. 95. & ſuiv. t. 4. p. 263. & ſuiv.*

Diſcuſſion d'un paſſage de Pindare cité dans Platon (au troiſiéme livre des Loix) par *Claude* FRAGUIER : *dans le tome cinquiéme des mêmes Mémoires, p. 111. & ſuiv. t. 4. p. 281.*

Extrait d'une dissertation de M. l'abbé MASSIEU sur les Jeux Isthmiques : *dans le même vol. des Mémoires de l'Académie des belles Lettres, p. 44. & suiv. tome 4. page 281.*

Recherches sur les courses de chevaux, & les courses de chars qui étoient en usage dans les jeux Olympiques, par M. l'abbé *Nicolas* GEDOYN : *dans les tomes 8. & 9. des mêmes Mémoires t. 4. p. 282.*

Dissertation critique sur le prix que l'on donnoit autrefois aux vainqueurs dans les jeux Pythiques, adressée à un Savant de Hollande : où l'on explique plusieurs passages des anciens : *dans l'hist. crit. de la Républ. des Lettres, par Jean Masson, t. 1. art. 6. t. 4. p. 282.*

Remarques de critique & de litterature d'un Savant de Berlin, adressées à l'Auteur de la dissertation précédente, *ibid. t. 5. art. 3. t. 4. p. 282.*

Fragment de Simonide, Poete Lyrique, sur le caractere des femmes, traduit en vers François, par *Jean* VAUQUELIN DE LA FRESNAYE : *dans le recueil de ses œuvres, à Caën, 1612. in-8°. t. 4. p. 283. & suiv.*

Traductions des Poëtes Elégiaques & Bucoliques Grecs.

DIscours sur les Poëtes Elégiaques Grecs, en deux parties, par M. l'abbé (*Jean-Baptiste*) SOUCHAY, de l'Acadé-

mie des belles Lettres : *dans le tome 7. des Mémoires de cette Académie, p. 352. & suiv. tome 4. pages 285. 286.*

Dissertation critique, où l'on corrige & explique un passage de Callimaque, adressée à M. Cuper, Bourguemaître de la ville de Deventer, par *Jean* MASSON : *au tome 4. de l'hist. crit. de la Républ. des Lettres, du même, art. 1. t. 4. p. 286.*

Lettre de M. (*Gisbert*) CUPER, Seigneur d'Oxen, Bourguemaître de la ville de Deventer, adressée à l'Auteur de la dissertation précédente : *dans le même Journal, t. 4. art. 14. t. 4. ibid.*

Bergerie prise de Théocrite, traduite en vers François, par *Antoine* DE COTEL, Conseiller au Parlement de Paris. *C'est la sixiéme de ses Bergeries dans ses* Mignardes & gayes poësies, in-4°. *à Paris, 1578. t. 4. p. 298.*

De l'amour fugitif, vingt-uniéme Idylle de Théocrite, traduite en vers François, par *Clément* MAROT : *dans la traduction Françoise du* Sympose de Platon, par *Louis* LE ROY, in-4°. *a Paris, 1549. & depuis dans les œuvres de Marot. t. 4. p. 298.*

Les Charites, prises du Grec de Théocrite, traduites en vers François par *Claude* TURRIN, Dijonois, *à Toulouse, 1561.* in-4°. & *à Paris*, en *1572. dans le recueil des* œuvres poëtiques de Turrin. *t. 4. p. 299.*

Idylle de Théocrite sur la mort d'Ado-

nis, traduite en proſe Françoiſe : *dans le recueil intitulé* : nouvelles Poëſies amoureuſes, galantes & récréatives, *à Paris*, 1673. in-12. *tome 4. page 299.*

La quatriéme Idylle de Théocrite, traduite en proſe, avec des remarques & des réflexions générales ſur cette Idylle, & ſur Théocrite, par *Jacques* HARDION, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & membre de l'Académie des Inſcriptions & belles Lettres : *dans le tome quatriéme des Mémoires de cette derniere Académie. t. 4. p. 289. 297.*

Les Idylles de Théocrite traduites de Grec en vers François; avec le texte Grec, des remarques, & la vie de Théocrite, par *Hilaire-Bernard* DE REQUELEYNE, Baron de LONGEPIERRE, *à Paris*, 1688. in-12. *t. 4. p. 292. & ſuiv.*

Comparaiſon de Theocrite & de Virgile, par *Hilaire-Bernard* DE REQUELEYNE, Baron de LONG PIERRE; *avec ſa traduction de Théocrite. t. 4. p. 295. 296.*

Diſcours ſur les Bergers de Théocrite, par *Jacques* HARDION : *dans le tome quatriéme des Mémoires de l'Académie des belles Lettres. t. 4. p. 291. & ſuiv.*

Comparaiſon de Virgile avec Théocrite, Héſiode & Homere, par *Pierre-Daniel* HUET : *dans le livre intitulé*, Huëtiana, *numero 82. à Paris*, 1722. in-12. *t. 4. p. 297.*

Les Idylles de Bion & de Moſchus, tra-

duites du Grec en vers François, avec une préface, des remarques, & la vie des deux Poëtes, par *Hilaire-Bernard* DE REQUELEYNE, Seigneur de LONGUEPIERRE, *à Paris*, 1686. in-12. —— Item, *à Amsterdam*, 1687. in-12. —— Item, *à Lyon*, 1697. in-12. *tome* 4. *pages* 300. *& suiv.*

Idylle imitée de Bion, en vers François, par *Urbain* CHEVREAU : *dans ses œuvres mêlées, à la Haye*, 1717. *t.* 4. *p.* 301.

Traductions de quelques Poëtes Moraux Grecs.

LEs Sentences de Théognide, Poëte Grec, mises en (vers) François, par *Nicolas* PAVILLION, Parisien, (Avocat au Parlement de Paris,) *à Paris*, 1578. in-12. *t.* 4. *p.* 304. *& suiv.*

Poëme d'enseignemens de Faukilides, traduit en vers François mesurés, par *Jean-Antoine* de BAÏF, Secrétaire de la Chambre du Roi : *à la suite de ses* Etrennes de poësies Françoises en vers mesurés, *à Paris, chez Denis Duval*, 1574. in-4°. *t.* 4. *p.* 307. 308.

Préceptes & enseignemens de bien vivre, faits par Phocylide, ancien Poëte Grec, traduits en vers François sur la version Latine de Henri Etienne, par *Pierre* TAMISIER, *à Lyon*, 1589. in-8°. —— *Ibid.* 1639. *à la suite de* l'Anthologie traduite

par le même. *tome 4. pages 308. 309.*

Les Préceptes de Phocylide, traduits en vers François, par forme de quatrains, par *Barthelemi* FOURNIER, Avocat en la Sénéchaussée & Siége présidial de Lyon, *à Lyon, chez Benoît Rigaud*, 1577. in-12. *t. 4. p. 308.*

Les Préceptes de Phocylide traduits du Grec (en prose Françoise) avec des remarques, des pensées & peintures critiques à l'imitation de cet Auteur; & la vie de Phocylide, par M. D. (*Joseph-François* DUCHE' DE VANCY, de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres,) *à Paris*, 1698. in-12. *t. 4. p. 310. & suiv.*

Enseignemens de Naumache, Poëte Grec, pour les filles à marier, traduits du Grec en vers mesurés, par *Jean-Antoine* DE BAÏF, Secrétaire de la Chambre du Roi: *dans le recueil de ses* Etrennes de poësies Françoises en vers mesurés, in-4°. *à Paris, chez Denys Duval*, 1574. *t. 4. p. 315.*

Instruction de Naumache aux filles à marier, traduite en vers François, par *Pierre* TAMISIER, Président à l'Election du Mâconnois: *à la suite de sa* traduction de Phocylide, *à Lyon*, 1589. in-8°. — Item, *à la suite de sa traduction de* l'Anthologie, *à Lyon*, 1639. in-12. *t. 4. p. 315.*

Enseignemens pour les filles à marier, traduits (en vers François) de Naumache, Poëte Grec, par *Jean* VAUQUELIN DE LA FRESNAYE: *dans le recueil de ses* diver-

ſes poëſies, *à Caën*, 1612. in-8°. *tome 4. pages* 315. 316.

Les vers dorés de Pythagoras, traduits en vers meſurés, par *Jean-Antoine* DE BAÏF, Secrétaire de la Chambre du Roi : *dans le recueil de ſes* Etrennes de poëſies Françoiſes en vers meſurés, *à Paris, de l'Imprimerie de Denys Duval*, 1574. in-4°. *t.* 4. *p.* 320.

Les vers dorés de Pythagoras, traduits en partie, & en partie imités par *Barthelemi* FOURNIER, Avocat en la Sénéchauſſée & Siége préſidial de Lyon, *à Lyon, chez Benoît Rigaud*, 1577. in-8°. *t.* 4. *ibid.*

Vers dorés de Pythagoras, traduits du Latin de M. Courtier, par *Pierre* TAMISIER, Préſident en l'Election du Mâconnois, *à Lyon*, 1589. in-12. —— Item, *à la ſuite de la traduction de* l'Anthologie par le même, *à Lyon*, 1639. in-12. *t.* 4. *p.* 320. 321.

Les vers dorés & les énigmes de Pythagoras, traduits par *Catherine* DES ROCHES : *dans le recueil intitulé*, les ſecondes Œuvres des Dames des Roches, (mere & fille) *à Poitiers*, 1583. in-5°. —— Item, *à Roüen*, 1604. in-12. *t.* 4. *p.* 320.

Les vers dorés de Pythagore, traduits en vers François, par *Rodolphe* LE MAISTRE, Médecin de Louis XIII. in-12. *à Paris*, *t.* 4. *p.* 321.

La vie de Pythagore, ſes ſymboles, ſes

vers dorés, la vie d'Hiérocles, & ſes commentaires ſur les vers de Pythagore, rétablis ſur les Manuſcrits, & traduits en François, avec des remarques, par *André* DACIER, de l'Académie Françoiſe, & de celles des belles Lettres, *à Paris*, 1706. 2. volumes in-12. *tome* 4. *pages* 317. 319. 321. *& ſuivantes.*

Elégie de Solon, citée de Démoſthenes, touchant les cauſes qui amenent la ruine des Royaumes & des grandes Cités, traduite en vers François, par *Pierre* TAMISIER. *Voyez les traductions de Phocylide. t.* 4. *p.* 323.

La même Elégie, traduite en vers François, par *Jean* BOSQUET, Montois : *dans le recueil de cet Auteur intitulé* : Fleurs morales & ſentences préceptives, ſervantes de rencontres à tout propos; avec autres poëmes graves & fructueux, pris des plus excellens Auteurs Grecs & Latins, & réduits en rime Françoiſe, pour l'utilité de la jeuneſſe, *à Mons*, *chez Charles Michel*, en 1587. in-12. *t.* 4. *p.* 323.

Traductions des Epigrammatiſtes Grecs : d'Oppien, de Denys le Géographe, & de Nonnus.

ANthologie, ou Recueil des plus beaux Epigrammes Grecs, pris & choiſis de de l'Anthologie Grecque, mis en vers François ſur la verſion Latine de pluſieurs

doctes personnages, par *Pierre* TAMISIER, *à Lyon*, 1589. 1597. & 1639. in-12. *tome 4. pages 326. & suiv.*

Remarques historiques & critiques sur l'Anthologie manuscrite, qui est à la Bibliothéque du Roi de France; avec la traduction de plusieurs Epigrammes tirées de ce recueil, par *Jean* BOIVIN : *dans le tome second des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres. t. 4. p. 328, 329.*

Denys Alexandrin de la situation du monde, nouvellement traduit de Grec en (vers) François, & illustré de commentaires pour l'éclaircissement des lieux les plus remarquables contenus en cette œuvre, par *enigne* SAUMAIZE, (Conseiller au Parlement de Bourgogne,) *à Paris, chez Adrien Perier*, 1597. in-12. *t. 4. p. 330 & suiv.*

Les quatre livres de la Venerie d'Oppien, Poëte Grec d'Anazarbe, (traduits en vers François) par *Florent* CHRESTIEN, in-4°. *à Paris, de l'Imprimerie de Robert Etienne, par Mamert Patisson*, 1575. *t. 4. p. 332. & suiv.*

Oppien, de la Chasse, livres 3. & 4. traduits en prose, (par *Samuel* DE FERMAT, Conseiller au Parlement de Toulouse) avec la traduction du traité de la chasse par Arrian, Athénien, appellé Xenophon le jeune, in-12. *à Paris, chez Daniel Horthemels*, 1690. *t. 4. p. 335. & suivantes.*

La pêche des Baleines, imitation des vers Grecs d'Oppien, livre 5. de la Pêche, en vers François par le même : *dans l'ouvrage cy-dessus. tome 4. page 336.*

Les Dionysiaques, ou les voyages, les amours, & les conquêtes de Bacchus aux Indes, traduites du Grec de Nonnus, Panapolitain, par *Claude* BOITET, *à Paris, chez Robert Foüet*, 1625. in-8°. avec des gravures de Crispin de Pas. *t. 4. p. 338. & suiv.*

Les Dionysiaques, ou le parfait héros, traduits (en prose) du Grec de Nonnus (les deux premiers livres seulement, par *Pierre* DE MARCASSUS, *à Paris*, 1631. in-4°. *t. 4. p. 340.*

SIXIE'ME PARTIE.

Traductions des Poëtes Latins

Traductions de Plaute.

TOutes les Comédies de Plaute, traduites en François, avec des remarques, la vie de Plaute, une dissertation touchant le tems de sa mort, les fragmens tirés de ses comédies que nous n'avons plus, &c. par *Michel* DE MAROLLES, Abbé de Villeloin, qui y a joint le texte Latin revu par François Guïet, Angevin, *à Paris*, 1658. 4. vol. in-8°. *t. 4. p. 348. & s.*

La *Moſtellaria*, comédie de Plaute, traduite en vers par M. le Préſident Nicole, dans ſes œuvres de l'édition de Paris, 1657. in-12. *tome* 4. *pages* 395. 396.

Nouvelle Traduction des Captifs de Plaute, avec des notes, & le texte Latin à côté, *à Paris, chez Claude Thibouſt*, 1666. in-12. *t.* 4. *p.* 353. *& ſuiv.*

La même Comédie traduite par *Pierre* COSTE; avec des remarques, & une préface ſur cette comédie, *à Amſterdam*, 1716. in-12. —— Item, *ſeconde édition revuë & corrigée dans le tome ſecond du Plaute de Limiers. t.* 4. *p.* 353. 356. *& ſuiv.*

Lettre de M. COSTE à l'Auteur des nouvelles de la République des Lettres (M. BERNARD) ſur la durée de l'action des Captifs de Plaute : *dans le tome* 53. *art.* 3. *des nouv. de la Républ. des Lettres.* —— Item, *ſous le titre de* Diſſertation; *avec un avertiſſement*) *dans le tome* 3. *du Plaute de M. de Limiers. t.* 4. *p.* 360. 361. *& ſuiv.*

Lettre du même à l'Auteur de l'hiſtoire critique de la République des Lettres (*Jean* MASSON ſur une remarque de ſa traduction des Captifs de Plaute : *dans l'hiſt. crit. tome* XI. *art.* 14. *t.* 4. *ibid.*

Réflexions critiques ſur les Captifs, comédie de Plaute, traduite en François par M. Coſte. *ibid. tom.* XIII. *art.* 1. *t.* 4. *p.* 365. *& ſuiv.*

Remarques critiques ſur une lettre de

M. Coſte, touchant la durée de l'action des Captifs de Plaute. *ib. tome* XIV. *art.* III. *tome* 4. *pages* 368. *& ſuiv.*

Fragment & extraits de quelques autres lettres ſur le même ſujet : *dans les Mémoires de Trévoux, mois de Juillet* 1716. *& de Février* 1717. *t.* 4. *p.* 369.

Trois Comédies de Plaute, (l'Amphytrion, le Rudens, & l'Epidicus) traduites en François, avec des remarques & un examen, ſelon les regles du théâtre, par *Anne* LE FEVRE (depuis Madame DACIER,) *à Paris*, 1683. 3. vol. in-12. *t.* 4. *p.* 371. *& ſuiv.*

Les Œuvres de Plaute, en Latin & en François, traduction nouvelle, enrichie de figures, avec des remarques ſur les endroits difficiles, & un examen de chaque piéce, ſelon les regles du théâtre, par *Henri-Philippe* DE LIMIERS, Docteur en Droit (*excepté les trois comédies traduites par Mademoiſelle le Fevre, & celle des Captifs, par M. Coſte, que M. de Limiers a adoptées*) *à Amſterdam*, 10. vol. in-12. 1719. *t.* 4. *p.* 379. *& ſuiv.*

Les Comédies de Plaute, nouvelle traduction (avec des remarques, les plans de chaque piéce, & des réflexions à la fin de chacune) par *Nicolas* GUEUD VILLE, *à Leyde*, 1719. 10. vol. in-12. *t.* 4. *p.* 389. *& ſuiv.*

Les Menechmes, comédie de *Jean* DE ROTROU (*imitée de Plaute*) en vers Fran-

çois, *à Paris*, 1636. in-4°. *tome 4. pages 397.*

Les Soſies, comédie du même, (*imitée de Plaute.*) *ibid.* 1638. in-4°. *t. 4. ibid.*

Les Captifs, comédie du même, (*imitée de Plaute.*) *ibid.* 1640. *t. 4. ibid. & p. 398.*

Le Brave, comédie de *Jean-Antoine* DE BAÏF, (*imitée & preſque traduite du* Miles glorioſus *de Plaute : dans un recueil de poëſies de l'Auteur, intitulé :* les Jeux de Jean-Antoine de Baïf, in-8°. *à Paris, pour Lucas Breyer*, 1573. *t. 4. p. 398. 399.*

Le Capitan, ou *le Miles glorioſus*, comédie de Plaute, dédiée à M. d'Emanville, *à Paris*, 1639. in-4°. *t. 4. p. 398.*

Les Menechmes, comédie de M. (*Jean-François* RENARD, repréſentée en 1706. *dans le théâtre de Renard, tome 2. édition* in-12. *de Paris*, 1714. *t. 4. p. 397.*

L'Amphitryon & l'Avare, deux comédies de Moliere : *dans toutes les éditions de ſon théâtre. t. 4. p. 400. & ſuiv.*

Traductions de Térence.

LE grant Thérence en François, tant en rime qu'en proſe, livre très-plaiſant & joyeulx, contenant diverſes ſentences, des faceſſies & jeux qui jadis étoient

joüés à Rome, qu'on appelloit les comédies : auquel livre vous apprendrez maintes choſes ſubtils & bons enſeignemens pour l'introduction de tous, de quelques états qu'ils ſoient, (avec des figures à chaque ſcene) in-folio, *à Paris, chez Antoine Vérard, ſans date. tome 4. pages 409. & ſuivantes.*

Les ſix comédies de Térence, corrigées en preſque infinis endroits, par Marc-Antoine de Muret; avec les fleurs, fraſes, & expoſitions morales miſes à la fin de chaque ſcene, le François correſpondant au Latin, *à Paris, chez Thomas Brumen*, 1583. in-16. *t. 4. p. 412. & ſuiv.*

Premiere Comédie de Térence, appellée l'Andrie, nouvellement traduite & miſe en rime Françoiſe (par *Bonaventure* DES PERIERS) in-8°. *à Lyon*, 1537. — Ir. *à Lyon, par Thibauld Payan*, 1555. in-8°. *avec* les quatre Princeſſes de vie humaine, c'eſt-à-ſavoir, les quatre vertus cardinales, ſelon Seneque, tranſlatées de Latin en rime Françoiſe, par le même. *t. 4. p. 417. & ſuiv.*

Premiere Comédie de Térence, intitulée l'Andrie, traduite en proſe Françoiſe, par *Charles* ETIENN ; avec un bref recueil de toutes les ſortes de jeux qu'avoient les anciens Grecs & Romains; & comment ils uſoient d'iceux, *à Paris, chez Gilles Corrozet*, 1542. in-16. *t. 4. p. 420. 421.*

L'Eunuque, comédie de Térence, par *Jean-Antoine* DE BAÏF, à M. le Chevalier

d'Angoulême (en vers François :) *dans les* Jeux de Jean-Antoine de Baïf, in8°. *à Paris, chez Lucas Breyer*, 1573. *tome* 4. *pages* 415. 416.

Comédies de Térence, traduites en François, avec le texte, & des notes, par *Michel* DE MAROLLES, Abbé de Villeloin, *à Paris*, 1659. 2. vol. in-8°. *t.* 4. *p.* 421. *& suiv.*

Comédies de Térence, traduites en François, savoir, l'Andrienne, les Adelphes, & le Phormion, avec le Latin à côté, & renduës très-honnêtes en y changeant fort peu de chose, pour servir à bien entendre la langue Latine, & à bien traduire en François, (par *Louis-Isaac* LE MAISTRE DE SACI,) in-12. *à Paris*, 1647. & *reimprimées plusieurs fois depuis. t.* 4. *p.* 423. *& suiv.*

Comédies de Térence, nouvellement traduites (savoir, l'Eunuque, le Fâcheux à soi-même, & l'Hécyre) avec le Latin à côté, & renduës très-honnêtes en y changeant fort peu de choses, par *Etienne* ALGAY sieur DE MARTIGNAC) *à Paris*, 1670. in-12. *t.* 4. *p.* 429. 430.

Les Comédies de Térence, traduites en François, avec des remarques (& le texte Latin à côté) par *Anne* LE FEVRE, femme d'*André* DACIER, in-12. *à Paris*, 3. vol. 1688. —— Item, *à Amsterdam*, 1691. in-12. 3. vol. —— Item, *à Zittau*, 1705. in-12. —— Item, *à Rotterdam*, 1717. 3. vol. in-8°. *avec des figures à chaque acte, & à*

plusieurs scénes, tirées des anciens manuscrits, où l'on voit les Masques, & l'action des personnages de chaque comédie. tome 4. pages 431. & suiv.

Discours sur la troisiéme Comédie de Térence, intitulée: Heautontimorumenos: contre ceux qui pensent qu'elle n'est point dans les regles anciennes du poëme dramatique, (par *François* HEDELIN, Abbé d'Aubignac.) *t. 4. p. 441.*

Réponse au discours sur la comédie de Térence, intitulée: Heautontimorumenos, par *Gilles* MENAGE. *Ces deux piéces sont imprimées dans le recueil intitulé*: Ægidii Menagii Miscellanea, in-4°. *à Paris*, 1652. *t. 4. p. 441. & suiv.*

Térence justifié, ou deux dissertations concernant l'art du théâtre, dont la premiere est un discours sur la troisiéme comédie de Térence, intitulée: Heautontimorumenos, pour montrer qu'elle est dans les regles des anciens Poëtes. Et la seconde est une apologie de ce même discours, où sont traitées plusieurs maximes du poëme dramatique: avec diverses questions curieuses & utiles à ceux qui recherchent la connoissance de l'antiquité, par Messire *François* HEDELIN, Conseiller, Aumonier, & Prédicateur ordinaire du Roi, Abbé d'Aubignac, contre les erreurs de Maître Gilles Ménage, Avocat en Parlement, *à Paris*, 1656. in-4°. —— Item, avec la pratique du théâtre du même, & le discours de Ménage, *à Amsterdam*, 1715. in-8°. *t. 4. p. 443.*

Discours de M. MENAGE sur l'Heautontimorumenos de Térence, (*pour repondre à la troisiéme dissertation de l'Abbé d'Aubignac*,) *à Utrecht*, 1690. in-8°. *tome* 4. *page* 444.

Explication d'un passage de la premiere scene du second acte du Phormion de Térence: *dans le Mercure du mois de Juillet*, 1696. *t.* 4. *p.* 445.

L'Andrienne, comédie en vers François, imitée & presque traduite de Térence; avec un avis au lecteur, par *Michel* BOYRON, dit BARON, Comédien du Roi, in 12. *à Paris*, 1704. *& dans le tome second des œuvres de Baron*, *ibid.* 1736. *t.* 4. *p.* 445.

L'Ecole des Peres, comédie en vers François, imitée & presque traduite des Adelphes de Térence, par le même: *dans le même recueil*, *tome* 2. *Ces deux piéces sont attribuées au pere Charles* DE LA RUE, Jésuite, *t.* 4. *p.* 446.

L'Eunuque, comédie en vers François, (imitée de Térence,) par *Jean* DE LA FONTAINE, in-4°. *à Paris*, 1654. *t.* 4. *p.* 447.

Le Müet, comédie, (en vers François, imitée de l'Eunuque de Térence) représentée pour la premiere fois le 22. Juin 1691. (par *David-Augustin* BRUEYS, & *Jean* PALAPRAT) *imprimée au tome second des œuvres poëtiques du premier avec des remarques, & un discours sur cette piéce*,

Paris, 1735. in-12. *tome* 4. *page* 449.

L'Ecole des Maris, comédie de Moliere, imitée en partie des Adelphes de Térence : *dans toutes les éditions des œuvres de Moliere. t. 4. p. 450.*

Fin du Catalogue.

ORDRE

Des divisions du Catalogue.

BELLES LETTRES.

POESIE.

Traductions Françoises des anciens Poëtes Latins.

Traductions de Musée & d'Homere. 451

Ecrits pour & contre Homere. 458

Traductions Françoises d'Hésiode, d'Aratus & de Nicandre. 474

—— Des Poëtes Tragiques Grecs. 476

—— Des Poëtes Comiques Grecs 481

—— Des Poëtes Lyriques Grecs. 482

—— Des Poëtes Elégiaques & Bucoliques Grecs. 487

—— De quelques Poëtes Moraux Grecs. 490

Traductions des Epigrammatistes Grecs : d'Oppien, de Denys le Géographe, & de Nonnus. 493

Traductions des Poëtes Latins.

Traductions de Plaute. 495

—— De Térence. 498

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book or before the last date stamp below there will be a fine of cents, and an extra charge of cent for each additional day.

30 oct 65